

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE NATIONAL DU
RECENSEMENT

BUREAU CENTRAL DU
RECENSEMENT

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)**

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

**THEME 3 :
ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE**

Analystes :

ZOURKALEINI Younoussi,
démographe chercheur, Institut
Supérieur des Sciences de la
Population

GOUEM Wendnso Maria Sidonie,
démographe, Institut National
de la Statistique et de la Démographie

Octobre 2009

AVANT- PROPOS

Quatrième opération du genre au Burkina Faso, le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006) a été institué par le décret 2005/394/PRES/PM/MEDEV/MFB/MATD/MD/MS/MEBA du 19 juillet 2005. Par cet acte, le Gouvernement burkinabè a confirmé sa volonté d'organiser tous les dix ans, les recensements démographiques, conformément aux recommandations des Nations Unies. En effet, c'est en 1975 qu'a été réalisé le premier recensement général de la population, suivi du deuxième en 1985, alors que le troisième interviendra en 1996. D'année en année, la méthodologie a été améliorée, les outils de collecte enrichis et les techniques d'analyse perfectionnées grâce au développement de la recherche et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La réalisation d'un quatrième recensement répondait aux besoins en informations chiffrées pour la planification du développement au niveau central et décentralisé et pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), et vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

Cette opération a été pilotée sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso au mois de décembre 2006 par les cadres démographes et statisticiens de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), appuyés par des cadres de l'administration décentralisée. L'outil principal de la collecte, le questionnaire ménage, a été enrichi par rapport à ceux des précédents recensements par l'insertion de questions relatives à la migration de retour des burkinabè, à la mortalité maternelle, à la possession d'un acte de naissance et à l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

L'analyse thématique des résultats a été assurée par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, anthropologues et géographes) de cadres nationaux provenant de l'INSD, de l'université et des ministères sectoriels. Cette équipe a reçu l'appui technique d'experts internationaux commis par l'UNFPA.

Elle a également bénéficié de l'encadrement et de la supervision d'un Conseil Scientifique créé à cet effet par arrêté ministériel, composé de :

- OUEDRAOGO Dieudonné, Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de Ouagadougou, (Coordonnateur) ;
- OUEDRAOGO Marie Michelle, Professeur à l'Université de Ouagadougou, (Membre) ;
- GUENGANT Jean Pierre, Directeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Ouagadougou, (Membre).

Cette analyse thématique a permis l'élaboration des seize rapports suivants :

1. Evaluation de la qualité des données
2. Etat et structure de la population
3. Etat matrimonial et nuptialité
4. Education : Instruction - Alphabétisation - Scolarisation
5. Caractéristiques économiques de la population
6. Natalité, Fécondité
7. Mortalité
8. Migration
9. Croissance urbaine
10. Ménages et habitation

11. Situation socioéconomique des enfants et des jeunes
12. Situation socioéconomique des femmes
13. Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
14. Situation socioéconomique des personnes âgées
15. Mesure et cartographie de la pauvreté
16. Projections démographiques

Les résultats définitifs du RGPH-2006 sont publiés à travers les documents suivants :

1. un volume de tableaux statistiques
2. un dépliant des principaux indicateurs
3. une plaquette des résultats
4. seize (16) rapports thématiques
5. un rapport de synthèse des analyses
6. une plaquette des principaux indicateurs
7. treize (13) monographies régionales
8. deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
9. un atlas géodémographique
10. un rapport d'exécution
11. un fichier des villages.

Ces résultats sont diffusés sur divers supports tels que : papier, CD-Rom, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

D'un coût de 8,1 milliards, le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation doit son succès à une coopération fructueuse entre l'Etat et ses partenaires au développement.

Sur le plan national, il a été l'œuvre du Comité national du recensement (CNR) et du Bureau central du recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSD, les Gouverneurs, les Hauts Commissaires, les Préfets, les Maires, les chefs et délégués de village, les membres du Comité d'appui technique au BCR, ainsi que l'ensemble du personnel de terrain qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer les activités préparatoires, mobiliser la population, et mener l'opération à terme.

Les partenaires au développement dont le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Royaume du Luxembourg, le Royaume du Danemark, ont apporté leurs appuis techniques et financiers pour la réalisation du recensement.

Le gouvernement adresse aux uns et aux autres et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du RGPH-2006, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Officier de l'Ordre National

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	9
TABLEAU SYNOPTIQUE	11
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	17
INTRODUCTION.....	21
CHAPITRE I - CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	23
1.1 CONTEXTE	23
1.1.1 - Les formes d'union au Burkina	23
1.1.2 - Contexte historique et mutations	24
1.1.3 - Dispositions du code des personnes et de la famille.....	26
1.2- DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE	28
1.2.1 - Définition des concepts opératoires	28
1.2.2 - Présentation des indicateurs et méthodes de calcul	29
1.2.3- Les variables de l'analyse différentielle	30
1.3- REVUE DE LA LITTERATURE.....	32
1.3.1- Source des données.....	32
1.3.2 - Age moyen au premier mariage	34
1.3.3 - Célibat définitif	35
1.3.4 - Divorce et séparation.....	36
1.3.5- Polygamie	37
1.3.5.1- Les conditions démographiques de la polygamie	37
1.3.5.2- Niveaux, tendances et déterminants de la polygamie	37
1.3.6 - Nuptialité et fécondité	39
1.3.7- Situation matrimoniale et santé	40
1.3.8 - Situation matrimoniale et migration	40
1.4- ÉVALUATION DES DONNEES	41
1.4.1- Formulation de la question	41
1.4.2- Limite des données	42
CHAPITRE 2 - STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LA SITUATION MATRIMONIALE	43
2. 1- SITUATION MATRIMONIALE.....	43
2.1.1- Situation matrimoniale par groupe d'âges	43
2.1.1.1- Les célibataires.....	44
2.1.1.2- Les mariés.....	44
2.1.1.3- Les veufs	45
2.1.1.4- Les divorcés ou séparés	46
2.1.1.5 - Les unions libres	47
2.1.2- Situation matrimoniale selon les caractéristiques socioéconomiques.....	48
2.1.3- Situation matrimoniale et migration	51
2.1.4 Situation matrimoniale et fécondité.....	52
2.1.5 Situation matrimoniale des adolescents	54
2.2- SITUATION MATRIMONIALE ET MILIEU DE RESIDENCE	56
2. 3- SITUATION MATRIMONIALE ET REGION DE RESIDENCE.....	62
2.4- EVOLUTION DE LA SITUATION MATRIMONIALE	65
CHAPITRE 3- ANALYSE DE LA NUPTIALITE	67
3.1- NUPTIALITE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS	67
3.2- NUPTIALITE ET MILIEU DE RESIDENCE.....	69
3.3- NUPTIALITE ET REGION DE RESIDENCE.....	73
3.4- ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE NUPTIALITE DE de 1975 a 2006 ...	73
CHAPITRE 4- ANALYSE DE LA POLYGAMIE	75
4.1- POLYGAMIE AU BURKINA FASO	75

4.2- POLYGAMIE ET MILIEU DE RESIDENCE	79
4.3- POLYGAMIE ET REGION DE RESIDENCE	85
4.4 : EVOLUTION DE LA POLYGAMIE	87
CHAPITRE 5 - CARACTERISTIQUES DES MARIAGES ROMPUS ET DES UNIONS LIBRES.....	
5.1- MARIAGES ROMPUS DANS L'ENSEMBLE DU PAYS	89
5.2- MARIAGES ROMPUS PAR MILIEU DE RESIDENCE	95
5.3- MARIAGES ROMPUS ET REGION DE RESIDENCE.....	102
5.4- EVOLUTION DES MARIAGES ROMPUS	105
5.5- UNIONS LIBRES DANS L'ENSEMBLE DU PAYS	106
5.6- UNIONS LIBRES ET MILIEU DE RESIDENCE	109
5.7- UNIONS LIBRES PAR REGION DE RESIDENCE.....	115
5.8- EVOLUTION DES UNIONS LIBRES	117
CONCLUSION	119
RECOMMANDATIONS	121
ANNEXES	129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Population par variable selon la proportion des non déclarés.....	42
Tableau 2.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon la situation.....	43
Tableau 2.2 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon la situation matrimoniale et le sexe	49
Tableau 2.3 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la situation matrimoniale et le sexe	51
Tableau 2.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par pays d'origine selon la situation matrimoniale et le sexe.....	52
Tableau 2.5 : Répartition des adolescentes (12 à 19 ans) selon le groupe d'âges, les caractéristiques économiques et culturelles.....	55
Tableau 2.6 Répartition de la population par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe	57
Tableau 2.7 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon le milieu de résidence, la situation matrimoniale et le sexe.....	59
Tableau 2.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction et milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe.....	60
Tableau 2.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation, milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe.....	61
Tableau 2.10 : Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe.....	63
Tableau 2.11: Proportion des femmes en union par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe	64
Tableau 2.12: Evolution de la situation matrimoniale dans l'ensemble du pays	66
Tableau 2.13 : Evolution de la situation matrimoniale par milieu de résidence.....	66
Tableau 3.1 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyens et médians et célibat définitif par caractéristiques socioéconomiques selon le sexe	68
Tableau 3.2 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif par milieu de résidence selon le sexe	69
Tableau 3.3 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif par niveau d'instruction, religion et le milieu de résidence selon le sexe	71
Tableau 3.4 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif selon différentes caractéristiques, le milieu de résidence selon le sexe	72
Tableau : 3.5 Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian entre homme et femme et célibat définitif par région de résidence selon le sexe	73
Tableau 3.6 : Âges moyens, célibat définitif et âge médian des hommes et des femmes, écart d'âges moyen et médian homme/femme par années de recensement selon le sexe.....	74
Tableau 4.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le régime matrimonial.....	76
Tableau 4.2 : Indicateurs de polygame par caractéristiques socioéconomiques selon le sexe	78
Tableau 4.3 : Polygamie et monogamie par milieu de résidence selon le sexe.....	80
Tableau 4.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon le milieu de résidence le régime matrimonial et le sexe	82
Tableau 4.5 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon le régime matrimonial le milieu de résidence et le sexe	83
Tableau 4.6 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation selon le régime matrimonial	84
Tableau 4.7 indicateurs de polygamie par région de résidence selon le sexe.....	85
Tableau 4.8 : Taux de polygamie par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe.....	86

Tableau 4.9 : Evolution de quelques indicateurs de la polygamie	87
Tableau 4.10 : Evolution de quelques indicateurs de la polygamie par milieu de résidence.....	88
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le statut du mariage	89
Tableau 5.2 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion, niveau d'instruction selon le statut du mariage et le sexe.....	92
Tableau 5.3 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et situation dans l'occupation selon statut du mariage et le sexe	94
Tableau 5.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le statut du mariage et le sexe.....	95
Tableau 5.5 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le statut du mariage et le milieu de résidence.....	97
Tableau 5.6: Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon le milieu de résidence, le statut du mariage et le sexe	99
Tableau 5.7: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence, le statut du mariage et le sexe	101
Tableau 5.8: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le milieu de résidence le statut du mariage et le sexe	102
Tableau 5.9: Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon le statut du mariage et le sexe.....	103
Tableau 5.10: Proportion de veufs/veuves par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe	104
Tableau 5.11: Proportion de divorcés par région selon le groupe d'âges	105
Tableau 5.12: Evolution du statut du mariage selon le sexe.....	105
Tableau 5.13: Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon le type d'union et le sexe	107
Tableau 5.14 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et situation dans l'occupation selon le type d'union et le sexe	108
Tableau 5.15 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le type d'union et le sexe	109
Tableau 5.16 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction et selon le milieu de résidence le type d'union et le sexe	112
Tableau 5.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence, le type d'union et le sexe	114
Tableau 5.18 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le milieu de résidence, le type d'union et le sexe	115
Tableau 5.19 : Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon le type d'union et le sexe	116
Tableau 5.20 : Evolution du type d'union selon le sexe	117

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1: Proportion de célibataires par groupe d'âges selon le sexe	44
Graphique 2.2 : Proportion des mariés par groupe d'âges selon le sexe	45
Graphique 2.3: Proportion de veufs par groupe d'âges selon le sexe	46
Graphique 2.4: Proportions de divorcés/séparés par groupe d'âges selon le sexe	46
Graphique 2.5 : Proportions par groupe d'âges des proportions d'unions libres selon le sexe....	47
Graphique 2.6 : Proportion des femmes n'ayant pas encore eu une naissance vivante au cours de leur vie	53
Graphique 2.7 : Proportion des femmes n'ayant pas eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois avant le recensement	53
Graphique 2.8 : Proportion des mariés en milieu rural selon le groupe d'âges et le sexe	57
Graphique 2.9: Proportion des mariés en milieu urbain selon le groupe d'âges et le sexe	58
Graphique 2.10: Proportion des unions en cours par région selon le groupe d'âge	64
Graphique 4.1: Proportion des unions polygames par groupe d'âges selon le sexe	76
Graphique 4.2: Taux de polygamie par milieu de résidence selon le groupe d'âges et le sexe ...	81
Graphique 5.1 : Proportion des hommes divorcés ou veufs par groupe d'âges	90
Graphique 5.2 : Proportion des femmes divorcées ou veuves par groupe d'âges.....	90
Graphique 5.3 : Proportion des divorcés ou veufs par milieu de résidence selon le groupe d'âges.....	96
Graphique 5.4 : Proportion des hommes divorcés ou veufs par milieu de résidence selon le groupe d'âges.....	96
Graphique 5.5 : Proportion de femmes veuves ou divorcées par milieu de résidence selon le groupe d'âges.....	97
Graphique 5.6 Proportion des unions libres par groupe d'âges selon le sexe	106
Graphique 5.7: Proportion des hommes en union libre selon le milieu de résidence	110
Graphique 5.8 : Proportion des femmes en union libre selon le milieu de résidence	110
Graphique 5.9: Proportion des hommes en union libre par région de résidence selon le groupe d'âge	116
Graphique 5.10 : Proportion des femmes en union libre par région de résidence selon le groupe d'âge	117

LISTE DES SIGLES

INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
MICS	Enquête par grappe à Indicateurs Multiples
EDS	Enquête Démographique et de Santé

TABLEAU SYNOPTIQUE

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Population de la commune de Ouagadougou	1 475 223
Population de la commune de Bobo-Dioulasso	489 967
Densité de la population (habitants au km²)	51,4
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,4
Proportion de femmes dans la population (%)	51,7
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	466 516
Population de moins de 5 ans (0 – 4 ans)	2 436 913
Population de 6 – 11 ans	2 589 132
Population de 6 - 24 ans	6 251 439
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	6 499 211
Population de 15 – 64 ans	6 969 953
Population de 65 ans ou plus	473 611
Population de 18 ans ou plus	6 520 709
Population de 15 - 49 ans	6 098 618
Population de 10 - 19 ans	3 221 873
Population d'âge non déclaré	74 487
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	3 302 636
Age moyen de la population	21,8
Age médian de la population	15,5

ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	
Hommes	46,7
Femmes	26,0
Age moyen au premier mariage (années)	
Hommes	26,9 ans
Femmes	19,6 ans
Age médian au mariage (années)	
Hommes	23,5
Femmes	16,5
Proportion de femmes de 12 ans ou plus en union (%)	63,1
Nombre moyen d'épouses par homme marié	1,4
Nombre moyen d'épouses par homme polygame	2,3
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	28,4
Milieu urbain	14,3
Milieu rural	32,7
Taux de célibat définitif (%)	
Hommes	2,4
Femmes	2,6
FECONDITE	
Taux brut de natalité (‰)	
Ensemble du pays	45,8
Urbain	38,1
Rural	48,4
Ouagadougou	35,6
Bobo-Dioulasso	37,8
Autres villes	39,4
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ISF)	
Ensemble du pays	6,2
Urbain	4,6
Rural	6,8
Ouagadougou	4,1
Bobo-Dioulasso	4,5
Autres villes	5,1

Taux de fécondité des adolescentes de 15 – 19 ans (‰)	
Ensemble du pays	127,6
Urbain	71,9
Rural	150,0
MORTALITE	
Taux brut de mortalité (‰)	
Ensemble du pays	11,8
Homme	12,0
Femme	11,3
Espérance de vie à la naissance	
Ensemble du pays	56,7 ans
Homme	55,8 ans
Femme	57,5 ans
Quotient de mortalité infantile (‰)	
Ensemble du pays	91,7
Homme	98,0
Femme	86,0
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	
Ensemble du pays	141,9
Garçons	144,0
Filles	140,0
Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	307,3
MIGRATION	
Migrants durée de vie	3 094 190
Migrants internes	2 200 564
Migrants internationaux	893 626
Population née à l'étranger	503 662
Population d'origine étrangère	60 074
• Mali	18 526
• Togo	8 710
• Bénin	5 851
• Niger	5 690
• Nigeria	5 299
• Autres pays d'Afrique	13 410
• Autres continents	2 662

ALPHABETISATION	
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (%)	
Ensemble	22,5
Hommes	29,7
Femmes	16,3
Urbain	53,2
Rural	11,4
Taux d'alphabétisation des 15 – 24 ans (%)	
Ensemble	32,7
Hommes	39,8
Femmes	26,5
Urbain	67,1
Rural	18,6
SCOLARISATION	
Taux brut de scolarisation au primaire des 7-12 ans (%)	
Ensemble	57,8
Garçons	61,3
Filles	54,1
Taux net de scolarisation au primaire des 7 - 12 ans (%)	
Ensemble	44,3
Garçons	46,9
Filles	41,6
Taux d'achèvement au primaire (%)	
Ensemble	33,9
Garçons	36,0
Filles	31,7
Urbain	66,6
Rural	24,1

ACTIVITES ECONOMIQUES	
Taux net d'activité des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	74,0
Hommes	87,4
Femmes	62,7
Urbain	57,4
Rural	80,2
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	174,4
Urbain	165,5
Rural	210,9
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	97,6
Hommes	97,0
Femmes	98,3
Urbain	90,7
Rural	99,4
Ouagadougou	87,9
Bobo-Dioulasso	88,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	2,4
Hommes	3,0
Femmes	1,7
Urbain	9,3
Rural	0,6
Ouagadougou	12,6
Bobo-Dioulasso	11,6
ENFANTS DE 0 – 17 ANS	
Proportion des enfants dans la population totale (%)	53,0
Proportion des enfants vivant avec un seul parent biologique (%)	12,3
Proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique (%)	13,0
Proportion des filles mères célibataires (%)	12,5
Proportion des enfants exerçant une activité (%)	34,9

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,2
Hommes	1,3
Femmes	1,1
Urbain	1,0
Rural	1,3
PERSONNES AGEES (60 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	5,1
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	87,9
Taux d'alphabétisation des personnes âgées (%)	3,8
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	58,3
Hommes	75,8
Femmes	42,9
MENAGES ET HABITATION	
Nombre de ménages ordinaires	2 360 126
Nombre de ménages ordinaires en milieu urbains	634 161
Nombre de ménages ordinaires en milieu ruraux	1 725 965
Taille moyenne des ménages ordinaires	
Ensemble du pays	5,9
Milieu urbain	5,0
Milieu rural	6,3
Proportion des chefs de ménage de sexe féminin (%)	11,0
Proportion des chefs de ménage polygames (%)	24,9
Proportion des chefs de ménage propriétaires de leur habitation (%)	83,9
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	58,6
Proportion des ménages utilisant le bois comme source d'énergie de cuisson (%)	91,8
Proportion des ménages possédant au moins un poste radio (%)	63,0
Proportion des ménages possédant au moins un poste téléviseur (%)	13,5
Proportion des ménages possédant au moins une bicyclette (%)	78,4
Proportion des ménages possédant au moins une mobylette (%)	26,0
Proportion des ménages possédant au moins une charrette (%)	14,4
Proportion des ménages possédant au moins une voiture (%)	2,0

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Au recensement général de la population et de l'habitation de 2006, l'information sur la situation matrimoniale des individus a été demandée pour toutes les personnes âgées de 12 ans ou plus en s'en tenant aux seules déclarations du répondant. Les modalités retenues étaient les suivantes : célibataire (n'a jamais été marié), marié(e), veuf (ve), divorcé(e)/séparé(e), union libre. Dans le cadre de cette étude, il a été retenu certaines caractéristiques individuelles de la population recensée, susceptibles de jouer un rôle important sur la composition ou la dissolution des unions: sexe, âge, religion, niveau d'instruction, statut d'occupation, situation dans l'occupation et la nature du handicap.

Cette analyse qui porte d'abord sur l'ensemble du pays, ensuite sur le milieu de résidence et enfin sur la région de résidence, vise les objectifs suivants : décrire la situation matrimoniale de la population ; élargir la connaissance sur l'âge au premier mariage et le calendrier de la nuptialité; connaître la pratique de la polygamie ; analyser les caractéristiques des unions rompues (veuvage, divorce/séparation) et des unions libres.

En considérant la population résidente de 12 ans ou plus, il ressort que 56% de celle-ci déclarent être en union (mariée ou en union libre) au moment du recensement et seulement 36% des personnes se sont déclarées comme célibataires. Cependant, cette structure varie selon le milieu ou la région de résidence. A l'intérieur du pays, des milieux ou des régions de résidence également, on note des disparités en fonction des caractéristiques individuelles retenues. La proportion des mariages ou unions libres en cours est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (60 % contre 45 %). Les régions à plus forte intensité de mariage sont d'abord l'Est et le Sahel ensuite vient un sous groupe qui est composé des régions suivantes : Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud. Le Centre et les Haut-Bassins, plus urbanisés, sont les deux régions à plus faible intensité de mariage.

La proportion des personnes mariées augmente avec l'âge jusqu'à 35-39 ans puis se stabilise jusqu'à 45-49 ans avant de décroître. Les chrétiens (catholiques et les protestants) se déclarent plus célibataires que les autres (musulmans, animistes, sans religion). Les personnes sans instruction sont plus en mariage que celles ayant fréquenté l'école. Toutefois, cette relation n'est pas linéaire : la différence augmente en passant du niveau primaire au secondaire pour décroître au supérieur. En examinant le statut d'occupation, les élèves ou étudiants puis ceux en quête de leur premier emploi, généralement plus jeunes, se déclarent plus célibataires. La situation dans l'occupation principale montre, quant à elle, que les apprentis et les aides familiaux sont plus célibataires. Les indépendants se singularisent par leur forte fréquence d'union en cours mais ils sont suivis de près par les employeurs et les salariés.

Le handicap retarde le calendrier de la nuptialité et diminue son intensité. L'âge moyen au premier mariage des handicapés est largement supérieur à celui des personnes ne souffrant d'aucun handicap. Cet écart varie de 2,4 ans pour les hommes handicapés des membres supérieurs, à 12,7 ans pour les déficients mentaux de sexe masculin. Chez les femmes, cet écart est moins important : il est de 1,8 ans pour celles qui sont handicapées de membres supérieurs et 5,8 ans pour les malades mentales. Le célibat définitif est également plus élevé chez les personnes handicapées, quelle que soit la nature du handicap dont elles souffrent, que chez les personnes non handicapées.

Les unions sont-elles socialement reconnues ou pas ? Un pour cent des unions en cours au moment du recensement sont déclarées comme des unions libres. La proportion des femmes qui se déclarent en union libre est trois fois inférieure à celle des hommes (0,5% contre 1,8%). La pratique des unions libres s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en

milieu rural. Cependant, elle est plus fréquente en milieu urbain, soit cinq fois celle du milieu rural (2,7% contre 0,6%). Dans les deux milieux les hommes se déclarent plus en union libre que les femmes : le rapport est de 3 et 5 fois respectivement pour le milieu rural et l'urbain. On note également des disparités entre les différentes régions administratives du pays. Les unions libres sont plus fréquentes au Centre et au Sud-Ouest. Si cette situation peut s'expliquer par l'urbanisation dans la première (Centre) qui englobe la capitale, ce n'est pas le cas pour la seconde (Sud Ouest). Les unions libres sont presque inexistantes au Sahel, au Nord, au Centre-Nord et à l'Est.

La pratique de l'union libre présente des variations selon le groupe d'âges mais, différentes en fonction du sexe. Pour les femmes, avec l'augmentation de l'âge, on note une diminution progressive des unions libres alors que pour les hommes on note une courbe en cloche. Par rapport aux différentes religions déclarées, les sans religion et les catholiques sont ceux qui pratiquent plus une cohabitation sans aucune reconnaissance sociale. Indépendamment du sexe, la pratique d'union libre augmente avec le niveau d'instruction mais, entre le niveau secondaire et supérieur, on observe une légère baisse. On note également des différences en fonction du statut d'occupation. Ainsi, les personnes en quête de leur premier emploi, les élèves/étudiants et les chômeurs, se déclarent plus en unions libres. L'examen de la situation dans l'occupation principale montre que les apprentis et les salariés présentent les proportions d'unions libres les plus élevées aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, les handicapés de membres inférieurs ou supérieurs, vivent plus en union libre. Union libre ou union socialement reconnue, à quel âge la première cohabitation a-t-elle eu lieu ?

L'âge moyen au premier mariage, ou à la première union, des hommes est de 26,9 ans contre 19,6 ans chez les femmes. Cependant l'âge médian montre qu'à 23,5 ans la moitié des hommes est mariée contre 16,5 ans pour les femmes. L'âge d'entrée au premier mariage et la proportion des individus qui finissent par ne plus se marier sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe. Ainsi, l'âge moyen au premier mariage est de 30,2 ans et 25,3 ans pour les hommes respectivement en milieu urbain et rural, puis de 22,8 ans et 18,4 pour les femmes ans respectivement en milieu urbain et rural. Quant à l'âge médian il est respectivement de 27 ans et 22 ans puis 19,5 ans et 15,5 ans pour les hommes et les femmes du milieu urbain et du milieu rural. Le célibat définitif est de 3,3% et 7,5% puis 2,2 et 1,2% respectivement pour les hommes puis les femmes en milieu urbain et rural.

Dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins qui abritent les deux grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les hommes et les femmes se marient un peu plus tard que dans les autres régions, avec un âge moyen au premier mariage respectivement de 30,5 ans et 27,7 ans pour les hommes et de 23,2 ans et de 20,1 ans pour les femmes. La proportion des individus qui finissent par ne plus se marier dépasse la moyenne nationale dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest avec celle des femmes toujours supérieure à celle des hommes contrairement aux autres régions à forte intensité de mariage.

L'âge moyen au premier mariage pour les personnes animistes est plus bas que la moyenne nationale : 25,9 ans pour les hommes et 18,6 ans pour les femmes. Il en est de même pour les musulmans pour lesquels cet âge est de 26,6 ans pour les hommes et 19,0 ans pour les femmes. L'âge moyen et l'âge médian d'entrée au premier mariage augmentent avec le niveau d'instruction. Les hommes occupés se marient beaucoup plus jeunes (26,2 ans) que ceux occupés au foyer (30,2 ans). L'analyse de la situation dans l'occupation principale rapporte que les apprentis se marient un peu plus tard que les employeurs, les indépendants et les salariés. Le handicap retarde l'âge au premier mariage. En outre, cette entrée tardive s'accompagne par une proportion élevée d'individus qui finissent par ne plus se marier. Les

entrées en union, premières ou pas, se passent-elles sous un régime monogamique ou polygamique?

La polygamie est assez répandue dans l'ensemble du pays malgré les changements sociaux en cours, en particulier ceux liés à l'urbanisation, à la scolarisation ou encore le contact avec d'autres cultures. Ainsi, en 2006, environ 38% des unions en cours étaient sous le régime polygamique. Cependant, lorsqu'on examine la population en union selon le sexe, on constate que la proportion d'hommes mariés à plus d'une femme est de 28% alors que celle des femmes mariées qui vivent avec une coépouse ou plus est de 44%. La polygamie se caractérise surtout par la bigamie (c'est-à-dire deux femmes par homme polygame ou une coépouse pour femme vivant sous ce régime) : 65% et 74% respectivement des hommes et des femmes en union polygame sont sous ce régime. La polygamie est plus répandue dans le milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation reste valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les régions où les taux de polygamie sont les plus élevés sont celles du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Plateau Central et du Nord qui toutes sont loin d'être plus islamisées que le Sahel où la polygamie est moins pratiquée.

La proportion des unions polygames augmente régulièrement avec l'âge, au détriment de celle des unions monogames. L'examen des proportions d'unions polygames selon la religion déclarée montre que, indépendamment du sexe, celles-ci sont plus élevées chez ceux qui se déclarent animistes. L'incidence de la polygamie diminue avec le niveau d'instruction mais, ce régime matrimonial demeure toujours quel que soit le niveau d'instruction atteint et les femmes de niveau supérieur déclarent plus vivre sous ce régime que celles de niveau secondaire. Les personnes occupées ou inactives, (statuts d'occupation nettement différents) c'est-à-dire économiquement actives ou pas, se déclarent plus sous ce régime matrimonial.

L'analyse selon la situation dans l'occupation principale révèle que le régime polygamique est plus déclaré chez les aides familiaux, suivi par ceux qui travaillent pour leur propre compte qui à leur tour sont suivis par les employeurs. Fait remarquable, les salariés sont de loin ceux qui vivent moins sous le régime polygamique. Quel que soit le type de handicap, la pratique de la polygamie est toujours présente chez les handicapés. Les aveugles et les déficients mentaux sont au dessus de la moyenne nationale. Seuls les sourds/muets et dans une moindre mesure les handicapés de membre inférieur, sont légèrement en retrait par rapport aux non handicapés.

En somme, la polygamie est une pratique courante et aucune couche de la population ne se soustrait à cette pratique quels que soient le milieu et la région de résidence. Souvent il est établi un lien étroit entre polygamie et instabilité des unions, voire même rupture d'union, ou divorce tout court. Quelle place occupent donc les ruptures d'unions ?

Au moment du recensement, 10% des personnes ayant déjà connu une union ne l'étaient plus. Ces ruptures d'unions sont essentiellement dues aux décès des conjoints : sur dix unions rompues neuf le sont par suite du décès du conjoint et un, à la suite d'un divorce. Les proportions de veufs et de divorcés sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Le Sud-Ouest et le Centre-Sud présentent les proportions les plus élevées aussi bien pour le veuvage que pour le divorce. Les plus faibles proportions de veuvage s'observent à l'Est, au Sahel et dans les Hauts-Bassins alors que pour le divorce ce sont les régions du Centre-Nord, du Nord, du Plateau Central, de l'Est, des Cascades et du Centre-Est.

La fréquence du divorce varie peu selon le groupe d'âges alors que le veuvage augmente avec l'âge. Aussi bien pour le veuvage que pour le divorce, ceux qui déclarent n'avoir aucune religion, présentent les proportions les plus élevées. Ils sont suivis de près par les animistes et les chrétiens (catholiques et protestants). Les proportions de divorcés varient peu avec le niveau d'instruction alors que le veuvage diminue quand le niveau d'instruction

augmente. L'analyse selon le statut d'occupation montre que le divorce est nettement plus fréquent chez ceux qui déclarent être en quête de leur premier emploi, les élèves/étudiants et les chômeurs alors que le veuvage est plus élevé chez les inactifs, les rentiers et les retraités. Les liens entre les ruptures d'unions et la situation dans l'occupation ou l'inverse se traduisent par un veuvage plus élevé chez les aides familiaux, les indépendants et les employeurs alors que c'est le divorce qui est plus fréquent sur chez les salariés et les apprentis. Par ailleurs, le divorce et le veuvage sont plus déclarés chez ceux qui présentent un handicap par rapport au reste de la population.

INTRODUCTION

Phénomène social important, le mariage est un champ d'observation privilégié des changements qui s'opèrent dans les comportements de ses différents acteurs. En Afrique, en général, et au Burkina Faso, en particulier, la nécessité de produire des données utiles à la connaissance des tendances de la fécondité, de la mortalité, de la migration et de la répartition spatiale de la population a partiellement occulté les questions concernant la situation matrimoniale et/ou de la nuptialité. Mais en dehors de l'aspect démographique moins ostensible que celui de la mortalité ou de la fécondité, l'étude de la nuptialité s'avère plus délicate pour deux raisons majeures. La première réside dans l'ambiguïté de la définition du mariage, qui mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique (Antoine, 2002). La seconde concerne le caractère renouvelable du mariage et surtout le fait qu'il implique au moins deux unités statistiques (Tapinos, 1985), voire plus en cas de polygamie.

Cependant, au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique, une attention particulière à l'étude des changements matrimoniaux, s'avère nécessaire pour appréhender les mutations en cours dans les sociétés. On remarquera, qu'en dépit de son caractère universel, la nuptialité est considérée seulement comme une variable intermédiaire de la fécondité et très peu de chercheurs en font un domaine de spécialisation. Mais la nuptialité mérite plus d'attention et gagne à être étudiée pour elle-même. Toute société se perpétue, en grande partie, par ses institutions matrimoniales, sans lesquelles il est impossible de la comprendre véritablement. L'évolution des comportements matrimoniaux est révélatrice de profondes mutations de la société. L'observation des changements matrimoniaux permet également d'éclairer le type de rapports de genre que privilégie une société (Hertrich et Locoh, 1999).

Les pratiques matrimoniales doivent être un champ d'investigations multiples à cause de leur impact déterminant sur le comportement des individus et même sur le développement d'une nation. Des études ont démontré que le taux de mortalité chez les hommes mariés est en général plus faible que chez les hommes non mariés. Dans de nombreux pays, le niveau de vie des femmes hors union (jamais mariées, veuves ou divorcées), est en général moins élevé que celui des hommes mariés. La situation matrimoniale a des implications également non seulement sur la fécondité mais aussi sur les variables socio-économiques telles que l'éducation et la participation à la main-d'œuvre (US Census Bureau, 2003). En effet, du fait de la conjoncture économique et des mutations sociales, la famille enregistre des modifications en son sein tant dans sa forme que dans son fond. La manière dont les unions se font et se défont a des répercussions sur le développement de la société tout en étant une conséquence de ce dernier. C'est ainsi qu'avec les mutations sociales on enregistre une croissance des taux de divortialités par rapport à ceux des décennies passées.

En ville, la transition de la nuptialité actuellement en cours est largement due à la scolarisation mais aussi aux difficultés économiques croissantes (à travers les problèmes d'emploi et de logement, etc.) conduit à un affaiblissement du système traditionnel de gestion de la vie sociale en milieu urbain. Cette transition de la nuptialité concerne non seulement l'âge d'entrée en union, mais aussi toute la dynamique matrimoniale, comme l'évolution de l'écart d'âges entre conjoints, les ruptures d'union, les unions libres, etc.

L'évolution d'un paramètre sur le marché matrimonial a des répercussions sur l'ensemble des comportements. Par exemple, une des conditions à l'existence de la polygamie réside dans un important écart d'âges au mariage entre les hommes et les femmes. Une moindre précocité du mariage des femmes aura donc, par exemple, des répercussions sur l'ensemble de la dynamique matrimoniale permettant la polygamie (Antoine, 2002). Le constat actuel est que la polygamie se perpétue même dans le milieu urbain alors que le

contexte économique a changé. Elle n'a certes pas la même forme mais elle résiste nonobstant le fait que les facteurs qui la justifient dans le milieu rural ne sont pas de mise. Certaines femmes acceptent la polygamie pour des raisons économiques. D'autres l'acceptent par peur du célibat comme l'illustrent ces propos "en Afrique ne pas se marier signifie que la société vous rejette et vous la rejetez à votre tour (Antoine et Jeanne, 1995). Par contre, certaines préfèrent le mariage polygamique pour jouir d'un peu plus de liberté que dans une union monogamique.

Ainsi, bien que les implications démographiques de l'intensité et du calendrier de la nuptialité influencent la fécondité, le mariage, dans l'explication des comportements de fécondité et de la mortalité, est peut-être plus intéressant encore à étudier en tant que phénomène social se présentant aujourd'hui sous des formes diverses.

L'objectif est de décrire la situation matrimoniale de la population, les niveaux associés aux différents états et leurs tendances, depuis 1975, date du premier recensement général de la population ; élargir la connaissance sur l'âge au premier mariage notamment dans ses aspects différentiels ; analyser le calendrier de la nuptialité et apprécier son évolution depuis 1975 ; connaître la pratique de la polygamie ; analyser les caractéristiques des unions libres et des ruptures d'unions(veuvage, divorce/séparation).

A cet effet, en s'appuyant essentiellement sur les données du quatrième recensement général de la population, il est fait tout d'abord une présentation du contexte et une revue synthétique des pratiques matrimoniales traditionnelles et des formes d'alliance, ensuite un état des connaissances et approches méthodologiques et enfin une analyse différentielle de la situation matrimoniale et de la nuptialité des célibataires.

Cette analyse se fera d'abord au niveau de l'ensemble du pays, ensuite selon le milieu (urbain, rural) de résidence et enfin selon la région de résidence (les treize régions administratives que compte le pays au moment de la réalisation de ce quatrième recensement). Cette analyse qui vise essentiellement à identifier les éléments de différenciation retient le sexe, l'âge, la religion, le niveau d'instruction, le statut d'occupation, la situation dans l'occupation principale et la nature du handicap comme variables susceptibles de jouer un rôle important dans la formation ou la dissolution des unions.

CHAPITRE I - CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1 CONTEXTE

Les systèmes matrimoniaux en Afrique diffèrent d'une société à l'autre. Le mariage apparaît avant tout comme une « *affaire de famille* » et une « *affaire sociale* », dans laquelle les individus sont en position passive (Hertrich, 1996). Pour ce faire, chaque pays en fonction des spécificités internes et dans le respect des normes internationales et de certaines valeurs culturelles élabore des dispositions régissant la constitution et l'installation des familles. Au Burkina Faso, c'est le code des personnes et de la famille qui est le document légal de référence en ce qui concerne la réglementation de la vie des couples, la protection de la famille, les droits et les devoirs des conjoints. Il est un ensemble de principes et d'accords légaux inspirés des valeurs sociales, culturelles et économiques. Ce code stipule à son article 231 que « la famille fondée sur le mariage constitue la cellule de base de la société ».

1.1.1 - Les formes d'union au Burkina

Le mariage, base fondamentale de la constitution de la famille, occupe une place importante dans les sociétés à forte tradition. Il impose à la société une certaine considération sociale de l'individu. La définition du mariage en Afrique a toujours été délicate et suscite encore des débats. En effet, le mariage africain constitue l'aboutissement d'un processus plus ou moins long marqué par des étapes rituelles menant à son existence socialement reconnue. La durée de maturation du processus comme l'importance des étapes qui le jalonnent sont variables. Au Burkina Faso, ce processus comporte des rites coutumiers, religieux et civils. Toutes ces formes de mariage sont parfois liées en raison des valeurs socioculturelles du mariage. Parfois pour que l'union puisse avoir une reconnaissance sociale, il faut une combinaison de célébrations comme par exemple : coutumière-religieuse-civile ou coutumière-religieuse ou du religieux-civil ou du coutumier-civil en fonction de la valeur des communautés dont sont issues les familles du couple. Mais très souvent cette combinaison n'est pas nécessaire, une des cérémonies suffit pour avoir une reconnaissance sociale de l'union.

Le mariage coutumier effectué généralement dans la famille de la future épouse et dont les facilités et les difficultés dépendent de la société et du milieu, peut revêtir plusieurs formes régies par les **coutumes**. Il est souvent matérialisé par une remise de biens du prétendant à la famille de la prétendante. L'acceptation de ces biens constitue une preuve de reconnaissance et d'approbation communautaire du mariage. Le mariage **religieux** est officié le plus souvent à l'église et/ou à la mosquée par un prêtre ou un imam en présence des parents amis et connaissances des deux partis. Sa célébration consacre également une reconnaissance sociale de l'union. Célébré en présence d'un public semblable au précédent, le **mariage civil** est consacré par un officier d'Etat Civil dans une structure administrative (mairie ou préfecture). Dans les faits, le mariage civil est moins répandu que les autres types de célébrations.

A côté de ces différents types de mariage on rencontre **l'union libre** ou **consensuelle** et le **lévirat**. La première relève purement du consentement de deux personnes sans aucun engagement des deux familles et sans aucune contrainte de la loi régissant les unions du code des personnes et de la famille. Elle est aussi sans couverture des règles de la coutume et de la religion. Le deuxième à savoir le lévirat (concerne les femmes) consiste aux remariages des veuves dans la famille de son mari défunt sous certaines règles : *le nouveau mari doit être le petit frère du mari défunt*. Dans certains cas, la veuve peut décider pour une raison ou une autre de ne plus se remarier (nombre d'enfants désiré atteint ou l'âge jugé élevé). Pour ce faire, elle peut témoigner son attachement à la famille de son mari

en choisissant un des petits frères du défunt pour mari symbolique (parfois il peut être âgé de moins d'un an). Le nouveau code la famille interdit les mariages résultants des règles coutumières qui font obligation au conjoint survivant d'épouser l'un des parents du défunt.

Tout cela dénote la complexité de la définition du mariage et par conséquent les difficultés à bien l'appréhender lors d'une opération de collecte. Recueillir les informations uniquement sur le mariage civil aboutirait sans doute à une sous-estimation du phénomène. Ainsi le mariage tel qu'il est défini dans le recensement et même dans d'autres enquêtes sociodémographiques, recouvre les unions socialement reconnues.

1.1.2 - Contexte historique et mutations

Le Burkina Faso est habité par une soixantaine d'ethnies dont la répartition ne correspond pas aux frontières actuelles, héritage d'un passé colonial, et peut déborder sur les pays voisins (Mali, Niger, Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire). Chacune de ces ethnies a ses valeurs culturelles et son organisation propre. Aussi serait-il prétentieux de réaliser une étude sur les pratiques de mariage de chacune d'elles. Toutefois, on note une certaine ouverture entre les différentes ethnies. Ainsi plusieurs études relèvent des mariages exogamiques et endogamiques sur l'ensemble du territoire et des ressemblances existent sur bien des aspects sur les différentes phases dans l'entrée en union.

Dans la société traditionnelle burkinabé, en général, le mariage est une institution civile de l'organisation sociale. Son sens de l'institution peut être saisi, non pas du point de vue de l'alliance entre un homme et une femme, mais en considérant ses implications pour les groupes de parenté des conjoints et l'appartenance sociale des enfants issus du mariage. Le mariage est ainsi fondé sur l'intérêt commun que les groupes trouvaient dans l'alliance et dans la perpétuation du groupe à travers la progéniture qui en sera issue. Dans ce cadre, l'alliance matrimoniale suppose le respect de certaines règles et coutumes ayant non seulement une fonction de contrôle, mais aussi celle de préservation d'une structure de relations.

Le choix du conjoint (choix, qui revenait généralement aux aînés) répond ainsi au souci « d'un choix bien fait, dans une famille dont on connaît l'histoire, l'histoire des unions, de leurs fruits, l'histoire des maladies, l'histoire de toutes les exigences d'une idéologie populationniste ». Dans cette forme, le principe sous-jacent à la décision de donner une femme était de recevoir une femme en retour ou d'avoir la garantie d'un tel don. Mais l'échange s'avérant parfois impossible, ce système était souvent remplacé par la dot dans la majorité des différents groupes ethniques. Chaque groupe acquéreur payait une compensation matrimoniale (la dot) symbolique qui ne comprend que des biens non durables. Toutefois, dans les deux cas, la femme était considérée comme un bien dont les siens ne se déferont pas sans avoir reçu une compensation adéquate.

Le mariage était précoce et universel avec cohabitation des conjoints. Le régime dominant dans la plupart des sociétés est la polygamie. La virginité à l'entrée en union était généralement obligatoire et la fécondité hors mariage était désapprouvée. En principe, le mariage traditionnel n'était pas dissoluble. Le choix étant fait par les parents ou avec leur adhésion, les familles en cause dans l'alliance se sentaient liées; ainsi le couple était assisté lors de ses difficultés conjugales et les divorces étaient extrêmement rares. Même en cas de décès du conjoint, la femme dans certains groupes ethniques, par le biais du lévirat, continuait la vie conjugale avec un autre membre du groupe de son conjoint.

Dans l'ensemble, en cas de rupture d'union, la pratique sociale au Burkina encourage le remariage des hommes et des femmes en particulier si celui-ci intervient à un âge relativement moins élevé. Mais ces coutumes traditionnelles de nuptialité ont évolué avec la modernisation, le contact avec d'autres cultures, la scolarisation et tout récemment, la crise économique. L'introduction des religions modernes (le christianisme) ainsi que l'influence du

droit du colonisateur déclenchent les premières mutations de l'ordre social en matière de nuptialité. La religion catholique impose la monogamie. Elle développe la philosophie d'égalité des droits au sein du couple et institue le libre choix du conjoint.

La transformation des structures sociales, économiques (monétarisation) et culturelles, ainsi générée par le modernisme conduit à des évolutions du mariage traditionnel. Elles contribuent à l'affaiblissement des règles matrimoniales. L'une des toutes premières évolutions matrimoniales est le passage du « mariage ancien », organisant la mainmise du groupe sur le choix des partenaires, au mariage fondé sur le choix réciproque des époux. Cette situation a pour conséquence la fragilité des liens et la brièveté des unions.

Le mariage dans tout son processus au Burkina, quelle que soit sa forme, est fondé sur des bases économiques. Malgré son interdiction dans le code des personnes et de la famille, la dot reste une pratique exigée et sa réalisation est un honneur pour la famille de la jeune fille. Sa valeur reste un facteur de différenciation sociale de la femme dans la famille de son mari et ses parents. Il est vrai qu'à cause du soutien des parents et amis, la relation entre situation matrimoniale et situation économique n'est pas forcément univoque, mais la dot reste un facteur déterminant pour le mariage.

Si l'éducation peut être considérée comme un facteur important pour le relèvement de l'âge au premier mariage, il reste que l'augmentation des charges liées aux différentes cérémonies ne reste pas sans effet. Aujourd'hui toutes les formes de célébration du mariage au Burkina Faso engendrent des coûts. Dans le cas du mariage coutumier ou musulman (religieux) la reconnaissance sociale s'appuie fortement sur une compensation matrimoniale de valeurs symboliques et économiques accordée à la famille de la femme en mariage. Dans le cas de mariage civil ou chrétien (religieux), la mobilisation des officiers du mariage et surtout la fête qu'il occasionne se font souvent à des coûts exorbitants.

La crise économique que traverse le pays, depuis le milieu des années quatre-vingt, joue un rôle dans le retard de l'âge au premier mariage. Les difficultés à réunir le montant de la compensation matrimoniale et le niveau de précarité de leur origine familiale, contraignent de nombreux jeunes à reporter leur mariage et leur installation familiale. En effet, cette crise entraîne une hausse du coût de la vie (formation, santé, logement, nourriture et autres besoins vitaux) et des mutations diverses. De nouvelles stratégies de survie sont développées par les diplômés sans emploi, les « déflatés » des entreprises liquidées (ou en faillite) et les fonctionnaires de l'Etat dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'amenuiser avec les abattements de salaire et le blocage des avancements. L'égoïsme se substitue à l'esprit communautaire traditionnel. Les relations sociales sont de plus en plus désintéressées, signe d'une rupture progressive de la société avec les comportements traditionnels de référence.

Les nouvelles stratégies de survie se traduisent, entre autres, par l'émergence de nouveaux comportements notamment les unions libres, l'entrée en union des filles célibataires avec des hommes mariés, et la baisse des taux de remariage. On assiste également à l'émergence de nouvelles formes de cohabitation: la séparation des logements des conjoints de telle sorte que la femme peut être chef de son ménage. Mais, ce phénomène semble être essentiellement urbain. En effet, la cohabitation des conjoints demeure de rigueur en milieu rural.

On voit également émerger, contrairement aux comportements passés, de nouvelles formes d'union : la séparation des logements des conjoints de telle sorte que la femme peut être chef ou non de son ménage. Mais, ce phénomène semble être essentiellement urbain. En effet, la cohabitation des conjoints demeure vigoureuse en milieu rural.

Par ailleurs, l'urbanisation, la scolarisation et l'industrialisation, et malgré l'amélioration du statut de la femme, la polygamie demeure encore une pratique répandue quel que soit le

milieu. Le développement urbain du phénomène (surtout au sein des jeunes femmes) est à mettre en relation avec l'émergence du phénomène des « deuxièmes bureaux » ou « maîtresses », l'entrée tardive en union des femmes scolarisées et l'ajournement du mariage en particulier, par les jeunes hommes sans emploi ou ayant un emploi précaire. Les femmes entrent alors souvent en union avec un homme déjà marié.

1.1.3 - Dispositions du code des personnes et de la famille

Le jour du mariage est universellement considéré comme un jour de fête et une étape importante de la vie d'adulte mais, sa pratique précoce n'offre nulle raison de se réjouir. Imposer, ou choisir un partenaire pour quelqu'un c'est mettre fin à sa liberté et encore plus pour les enfants, c'est compromettre et même mettre fin à leurs droits. Un âge précoce au mariage est le signe et le symbole d'une restriction du droit de la femme. En effet, il signifie fécondité précoce qui est source de problèmes sanitaires et sociaux, mais aussi limitation des possibilités de mener des études longues et d'obtenir un emploi satisfaisant, le mariage précoce aurait ainsi un impact sur la santé des femmes et le développement économique du pays.

Le mariage au Burkina Faso est régi par **le code des personnes et de la famille adopté en 1989 et divulgué à partir de 1990**. Notons que le code des personnes et de la famille a été résumé, traduit et transcrit en six (6) langues nationales. Il fixe l'âge minimum et les autres conditions d'unions, prévoit les dispositions de séparation et des règles de protection des droits de la progéniture. Le Code précise en son *article 235* que « le mariage repose sur le principe de l'égalité des droits et des devoirs entre époux » et **l'article 234** ajoute que « le versement de la dot soit en nature soit en espèces, soit sous forme de prestation de service est interdit ». On peut donc souligner que le versement d'une dot, pratique traditionnelle, n'est plus reconnu par la loi et son manquement ne peut faire l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour réclamation des biens et services échangés.

Le code des personnes et de la famille en son *article 237* énonce que « le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et ne peut être dissout que par la mort d'un des époux ou par le divorce légalement prononcé ». L'article 234 précise que « le mariage résulte de la volonté libre et consciente de l'homme et de la femme, de se prendre comme époux » et l'article 247 ajoute « le mariage est prohibé entre tous les ascendants, les descendants et les alliés dans la même lignée. En conséquence sont interdits : les mariages forcés, particulièrement les mariages imposés par les familles et ceux résultant des règles coutumières qui font obligation au conjoint survivant d'épouser l'un des parents du défunt ; les empêchements et les oppositions au mariage en raison de la race, de la caste, de la couleur ou de la religion ».

Néanmoins, « le mariage ne peut être légalement contracté qu'entre un homme âgé de plus de **20 ans** et une femme de plus de **17 ans**, sauf pour dispense d'âge accordée pour motif grave par le tribunal civil. Cette dispense ne peut être accordée en aucun cas pour un homme de moins de 18 ans et pour une femme de moins de 15 ans (**article 238**) ». Le contenu du code s'inspire des normes socioculturelles du Burkina et, forgé de façon à ce qu'il repose sur le principe de l'égalité des droits et des devoirs des époux d'une part et la protection de la famille d'autre part. Bien que le code stipule que le mariage civil doit être célébré avant le mariage religieux ou coutumier, il ne prévoit de dispositions que pour le mariage civil en raison de la non maîtrise du processus de formalisation des autres types de mariages.

Cependant, pour chaque forme de mariage, il existe des étapes pour que les deux personnes accèdent au statut de marié dans la société burkinabé. Le respect de ces étapes confère non seulement un honneur à la famille de la fille mais détermine le prestige et le respect de la famille du prétendant. C'est fort de ce contexte historique que le code prévoit en son **article 294** que « la résidence de la famille est choisie de commun accord par les

époux et que si le choix du mari présente des dangers pour la femme et ses enfants, la femme peut être autorisée à avoir, pour elle et ses enfants, une résidence séparée fixée par le juge ».

La célébration du mariage devant la loi sert le plus souvent de justification pour protéger les biens du couple. Il permet d'avoir accès aux avantages matériels au cas où l'un des membres des couples est travailleur dans le secteur moderne. Dans ce cas, il a pour objet de préserver l'intérêt général du couple et des enfants. Ainsi dans le cadre de la vulgarisation du code des personnes et de la famille adopté en 1989, les autorités municipales en collaboration avec le ministère de l'action sociale et celui de la promotion de la femme organisent depuis **2000**, à l'occasion de la Journée Internationale de la Famille (*célébrée chaque 15 mai*), une série de célébrations nuptiales collectives dans les communes urbaines comme rurales. Ce projet a permis non seulement aux couples qui traînaient les pas dans la prise de décision, de se marier facilement mais aussi de démystifier le mariage à l'état civil et le repositionner dans son contexte en tant que droit de l'homme et de la famille.

En cas de polygamie, « le mariage est placé sous régime légal de la séparation des biens » **article 261**. Cela vise à protéger les intérêts des enfants et de chaque femme. Il faut noter que le code prévoit implicitement une possibilité de changement de régime matrimonial (le plus souvent de la monogamie à la polygamie) mais par consentement mutuel des époux. « S'il n'a pas été fait d'option de polygamie ou d'entente de changement de régime, la femme mariée peut s'opposer au mariage de son mari, si elle rapporte la preuve qu'elle-même et ses enfants sont abandonnés par le mari » **article 272**.

Après mariage, le divorce peut résulter d'un consentement mutuel des époux mais il ne peut être demandé au cours des deux premières années du mariage (**article 354 et 358**). Après le divorce, chacun des époux est libre de contracter un nouveau mariage **article 393** mais, « la femme est tenue de respecter un délai de 300 jours » **article 246**. Le volet le plus difficile et complexe dans le divorce est la garde des enfants surtout lorsqu'ils sont mineurs. La garde des enfants issus du mariage est confiée à l'un ou l'autre des époux en tenant compte uniquement de l'intérêt des enfants. Néanmoins, les enfants de moins de 7 ans doivent être confiés à la mère sauf circonstances particulières rendant une telle garde préjudiciable à l'enfant **article 402**. A l'**article 405**, il est inscrit que « l'époux qui n'a pas la garde des enfants conserve le droit de surveiller leur entretien et leur éducation, un droit de visite et d'hébergement ne peut lui être refusé que pour des motifs graves ». « Celui qui a la garde des enfants mineurs peut demander à l'autre de lui verser une contribution à leur entretien et à leur éducation », **article 407**.

Malheureusement, toutes ces dispositions ne concernent que le mariage officié à l'état civil qui d'ailleurs est mal intégré parmi les valeurs culturelles de la société Burkinabé. De plus, il ne concerne qu'une petite proportion des mariages déjà célébrés. De nombreux facteurs limitant l'application du code sont d'ordre socioculturel tenant à l'analphabétisme, au poids des traditions, à la religion, à l'éloignement de l'administration et au fait que les populations ne font référence au code qu'en cas de problème dont il recherche la solution. Dès lors, il devient complexe de définir le mariage dans le souci de mieux contrôler les abus et les incompréhensions, la gestion des avantages et des intérêts des couples. Les cérémonies coutumières et/ou religieuses restent les plus importantes pour sanctionner l'union. Le respect de l'âge au premier mariage et de l'absence d'une dot pour consacrer un mariage doit être une des priorités des animateurs de la vie politique et sociale du pays.

1.2- DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES ET MESURE DU PHENOMENE

1.2.1 - Définition des concepts opératoires

Selon le code des personnes et de la famille, le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et repose sur les principes de l'égalité des droits et des devoirs entre époux. Ce code distingue deux types de mariage : le mariage informel et le mariage formel. Le premier s'observe pour toute célébration nuptiale autre que celle à l'état civil et le second seulement dans le cas de célébration nuptiale à l'état civil.

Pour tenir compte des réalités sociales et des pratiques courantes le recensement général de la population a pris en compte l'ensemble des types d'unions.

Est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du dénombrement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers. Une distinction est faite entre le mariage monogame et le mariage polygame. Un homme marié à une seule femme est considéré comme monogame et sa femme en union monogame. Plusieurs cas de polygames ont été enregistrés. Un homme marié à deux, ou trois femmes ou encore quatre femmes et plus. Il n'est donc pas possible de distinguer les hommes mariés à 5, 6 femmes ou des femmes qui ont 5, 6 coépouses de ceux ou celles qui n'ont que quatre femmes ou coépouses.

Par ailleurs, le mariage ne représentait qu'une modalité de la situation matrimoniale. Le concept **de situation matrimoniale** désignant la situation conjugale d'une personne : célibataire, marié, veuf, divorcé, union libre.

Est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment de la collecte des données ;

Est veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure toujours marié ;

Toute personne de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée est considérée comme **divorcée**. Toutefois, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié. Toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est *séparée* de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié.

On peut aussi retenir que les personnes classées comme "**séparé**" comprennent les personnes séparées de mariages consensuels aussi bien que ceux de mariages reconnus socialement ;

Toute personne de 12 ans et plus vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré, est considérée comme en **union libre**.

1.2.2 - Présentation des indicateurs et méthodes de calcul

Proportion de célibataires : la part des célibataires parmi la population d'âge supérieur ou égal à 12 ans.

Proportion de mariés : la part des mariés parmi la population d'âge supérieur ou égal à 12 ans

Taux de rupture d'union : la proportion des veufs/divorcés/séparés parmi la population d'âge supérieur ou égal à 12 ans.

Taux de polygamie : c'est la proportion de polygames parmi les hommes mariés.

Taux de femmes en union polygame: c'est la proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées.

L'intensité de la polygamie : c'est le nombre moyen d'épouses par homme polygame. C'est une moyenne arithmétique de la distribution des polygames selon le nombre d'épouses.

Le nombre moyen d'épouses par hommes marié : c'est une moyenne arithmétique de la distribution des mariés selon le nombre d'épouses.

La nuptialité est l'étude de survenance des mariages des célibataires dans une génération. Elle aboutit à l'établissement de la table de nuptialité et au calcul des principaux indicateurs de nuptialité que sont l'âge moyen, l'âge médian au premier mariage, l'intensité de la nuptialité des célibataires et la fréquence du célibat définitif. Ces indicateurs sont calculés pour chaque sexe et les écarts d'âge moyen et médian sont calculés pour évaluer le décalage des unions entre les générations.

L'âge médian au premier mariage: c'est l'âge auquel la moitié des mariages est célébrée.

L'âge moyen au premier mariage : c'est le nombre moyen d'années vécues en tant que célibataires par les personnes de la cohorte qui finissent par se marier. Il permet de résumer le calendrier de la nuptialité.

L'absence d'information sur l'âge au premier mariage oblige à utiliser une approche indirecte pour calculer l'âge moyen au premier mariage. La méthode de Hajnal a donc été utilisée : elle repose sur deux hypothèses : 1) l'indépendance entre nuptialité d'une part, mortalité et migration d'autre part ; 2) la stabilité de la nuptialité dans le temps.

La méthode consiste à considérer que les proportions de célibataires sont relatives à une cohorte (fictive) et à calculer le nombre moyen d'années passées dans le célibat par les individus de la cohorte qui finissent par se marier.

$$\text{Age moyen au premier mariage des hommes} = \frac{15000 + 5 \sum_{15-19}^{55-59} (P_x, x + 4) - 55 X \beta_{55}}{1000 - \beta_{55}}$$

$$\text{Age moyen au premier mariage des Femmes} = \frac{12000 + 3(P_{12}-14) + 5 \sum_{15-19}^{35-39} (P_x, x + 4) - 35X\beta_{35}}{1000 - \beta_{35}}$$

où **P_x** est la proportion des célibataires correspondant à l'âge x ;

β₅₅ est la proportion des célibataires à 55 ans ;

β_{35} est la proportion des célibataires à 35 ans ;

L'intensité de la nuptialité : c'est le complément à 1 de la fréquence du célibat définitif. Les seuils de 55 ans pour les hommes et de 35 ans pour les femmes supposent que s'il n'y a pas eu de mariage avant cet âge, il n'y en aura plus.

Célibat définitif : C'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle. Cet âge est défini, pour les hommes à 55 ans, et pour les femmes à 35 ans.

Table de nuptialité du moment : c'est un ensemble d'indices qui permettent de montrer comment se réalisent les mariages des célibataires à travers les âges. La table de nuptialité indique la chance, à chaque âge pour un célibataire, de contracter un mariage. La table du moment décrit le mariage au sein d'une génération fictive, qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année en l'absence de la mortalité et de la migration. Pour les femmes, on commencera par 12 ans et pour les hommes, on prendra à partir de 15 ans compte tenu de l'intensité de la sortie du célibat de chaque sexe.

Cette table comprend les indicateurs de nuptialité suivants : le nombre de mariages et le quotient de nuptialité. Le nombre de mariages est obtenu en faisant la différence entre les proportions de célibataires de deux âges consécutifs. Le quotient de nuptialité ou la probabilité pour un célibataire de se marier avant son prochain anniversaire est obtenu en rapportant le nombre de mariages entre deux âges consécutifs au nombre de célibataire de l'âge de début. La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion des célibataires décroît régulièrement avec l'âge ou le groupe d'âges. La proportion des célibataires s'obtient en rapportant l'effectif de célibataires d'un groupe d'âges donné à l'effectif de ce groupe d'âges. Lorsque la proportion des célibataires observés ne suit pas une décroissance régulière, on procède à un lissage par la méthode des moyennes mobiles.

1.2.3- Les variables de l'analyse différentielle

L'âge, la religion déclarée, le niveau d'instruction, le statut d'occupation principale, la situation dans l'occupation principale et la nature du handicap, déclarés sont les variables retenues comme pouvant influencer la formation ou la dissolution du mariage.

Pour pallier les mauvaises déclarations d'âge, le **regroupement des âges révolus** atteints au moment de la collecte, a été fait. La religion déclarée comporte les modalités suivantes : animiste, musulman, catholique, protestant, autre religion et ceux qui se considèrent comme sans religion.

Le niveau d'instruction se réfère à celui atteint dans l'enseignement formel général ou technique. Nous retenons les modalités suivantes : aucun niveau, primaire, secondaire premier puis second cycle, et supérieur.

Le statut de l'occupation principale se réfère à l'état d'une personne par rapport à l'activité économique. La période de référence est la semaine précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage. Les situations suivantes sont prises en compte :

- **Occupé** : est considérée comme occupée toute personne âgée de cinq (5) ans et plus qui a travaillé au moins 3 jours pendant la semaine de référence. Dans le cadre cette étude, sont considérées uniquement les personnes de 12 ans et plus. Les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situe dans une période d'inactivité pour des raisons climatiques. Par exemple, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique doit être considéré comme

occupé. Il en est de même des travailleurs malades, en congé, ou en stage (fonctionnaires dans les écoles professionnelles) durant la période de référence.

- **Chômeur** : est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de 3 jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi. On distingue deux catégories de chômeurs: 1) les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence ; 2) les personnes n'ayant jamais travaillé, c'est-à-dire celles qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Personne à la retraite** : est considérée comme retraitée, toute personne des deux sexes qui n'exerce aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement d'une pension versée par l'Etat ou tout autre organisme, celle-ci provenant d'une activité antérieure. Si une personne qui se dit "retraitée" exerce une activité qui lui procure des revenus, cette personne doit être considérée comme "occupée".

- **Personnes occupées au foyer** : ce sont les personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique (ni agricole, ni artisanale, ni commerciale), et qui effectuent des travaux ménagers chez elles, par exemple les ménagères, les parents qui prennent soin du ménage et des enfants. Cependant, les domestiques rémunérés doivent être classés dans la catégorie des personnes occupées. Une femme qui exerce une activité quelconque rémunératrice, même si elle s'occupe également du ménage est considérée comme occupée. Il en est de même si elle aide son mari ou un autre membre du ménage dans leurs travaux (agricoles, artisanaux ou commerciaux). Par exemple une femme qui vend des beignets ou qui fait de la vannerie à domicile est classée parmi les personnes occupées.

- **Elèves ou étudiants**: il s'agit des personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau.

- **Rentiers** : on compte dans cette catégorie toutes les personnes qui n'exercent aucune activité économique et dont les ressources proviennent principalement de placements de fonds et de biens notamment immobiliers.

- **Autres inactifs**: est comprise dans cette catégorie toute personne inactive des deux sexes, qui n'exercent aucune activité économique et qui n'est pas classée dans une des catégories ci-dessus mentionnées. Ici sont classées surtout les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et qui vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres. On classe également dans cette catégorie, les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler.

La situation dans l'occupation principale: c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas retenus sont les suivants :

- **Employeur, patron**: c'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie. Une personne qui emploie un ou plusieurs domestiques n'est pas considérée comme employeur, bien qu'elle les paie.

- **Indépendant**: c'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

- **Salarié, employé** : c'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

- **Apprenti** : c'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

- **Aide familial** : c'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. On la rencontre généralement dans l'agriculture, dans le commerce ou le transport. Les aides familiaux sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

- **Autres** : ce sont les personnes dont la situation dans l'occupation ne peut être classée dans aucune des catégories ci-dessus mentionnées.

1.3- REVUE DE LA LITTÉRATURE

1.3.1- Source des données

En plus du recensement de 2006 dont les données font l'objet de la présente étude, le pays a à son actif, trois recensements généraux de la population et de l'habitation : 1975, 1985 et 1996. Pour le premier recensement, la question se rapportant à la situation matrimoniale avait concerné seulement la population de 15 ans et plus à la différence des deux autres dont la question se rapporte à la population de 12 ans et plus. L'exploitation des résultats de ces différentes collectes a permis d'avoir la répartition de la population par groupe d'âges selon la situation matrimoniale. Cette répartition permet d'avoir les taux de nuptialité et la proportion de célibataires par âge et par sexe selon certaines caractéristiques socio économiques. Ces données suffisantes et complètes pour l'analyse ont permis d'étudier la nuptialité en calculant les indicateurs rendant compte de son calendrier, d'estimer l'ampleur du célibat définitif selon les caractéristiques sociales, culturelles et démographiques.

Le Burkina est à sa troisième Enquête Démographique et de Santé (EDS). La situation matrimoniale a été saisie dans ces enquêtes et avait pour objectif de mettre en relation la nuptialité et la fécondité. Ce qui suppose que l'union conjugale, la cohabitation, est le lieu convenable par excellence de la reproduction humaine. Pour ce faire, la question a été adressée à une population cible c'est-à-dire les femmes de 15-49 ans (en âge de procréer) et les hommes de 15-59 ans. Une des particularités de ces enquêtes est l'enregistrement de l'âge au premier mariage et au premier rapport sexuel.

La question sur la situation matrimoniale a également été posée lors de l'enquête MICS-3 à tous les membres du ménage. Toutefois la nuptialité n'étant pas le premier objectif de l'étude, son analyse demeure limitée. Elle a seulement porté sur l'intensité et le calendrier de la nuptialité et son implication dans l'analyse des autres phénomènes sociaux.

Dans les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, la question sur la situation matrimoniale et la nuptialité a concerné les chefs de ménages uniquement mais, les questions bien qu'intéressantes ont fait l'objet d'une analyse limitée. L'analyse des données se limite à répartir la population selon certaines caractéristiques par situation matrimoniale et d'évaluer l'âge à la première union, en termes d'âge moyen et médian. Du fait que le rang de la femme mariée à un polygame a des conséquences sur la fécondité, l'analyse croisée de la variable situation matrimoniale et de la fécondité est intéressante.

Toutes ces opérations de collecte de données ne font pas de distinction entre les différentes formes d'union. Des améliorations concernant la distinction entre mariage légal, traditionnel et religieux ainsi que la datation du début de cohabitation des conjoints, ont été apportées

dans l'enquête nationale réalisée en 2000 sur «*migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*». A partir d'un questionnaire biographique, il a été repéré le plus précisément possible les différentes étapes de l'union.

Avant d'aborder les tendances concernant la situation matrimoniale et la nuptialité, il convient de préciser le concept d'union et de s'attarder sur les difficultés de mesure rencontrées. Les opérations de collecte en Afrique reprennent la plupart du temps les mêmes catégories matrimoniales que celles des pays développés et ne sont donc guère adaptées aux réalités africaines.

La plupart des recensements en Afrique ne retiennent qu'une simple question sur la situation matrimoniale des enquêtés et éventuellement le nombre d'épouses (Van de Walle, 1968). Faute de données spécifiques, c'est donc l'approche transversale qui prédomine dans l'étude de la nuptialité. Souvent l'appréciation du début de l'union est laissée à l'enquêté(e). Or, le mariage ou l'entrée en union passe souvent par de multiples étapes et si l'on veut comparer des données, issues de différentes sources, concernant la nuptialité il convient de connaître les définitions données au mariage dans chacune des opérations de collecte.

Les trois types de mariage (le religieux, le civil et le traditionnel) présentent des cérémonies distinctes, qui peuvent aussi bien être célébrées le même jour qu'à des dates différentes. Bien que le code stipule que le mariage civil doit être célébré avant le mariage religieux, en pratique, l'ordonnancement importe peu. Ces trois mariages sont rarement célébrés ensemble, et on assiste donc à un décalage plus ou moins long entre ces cérémonies.

La cohabitation des conjoints est parfois permise selon la volonté de la famille de la femme qui est habilitée à prêter sa fille dès le mariage religieux, ou coutumier. Pour un couple qui parcourt ces étapes à des dates différentes, laquelle va être retenue comme date du mariage ? Il semble évident que pour les plus religieux, les plus traditionalistes ou les plus émancipés, ces trois célébrations auront des significations différentes (Djiré, 1993).

La distinction entre les formes d'unions est, en soi, un indicateur des changements des comportements matrimoniaux par l'apparition de nouvelles pratiques étrangères aux règles traditionnelles. Ces changements impliquent également une meilleure définition du concept de divorce (dissolution formelle d'un mariage formel) ou séparation (dissolution informelle d'un mariage formel ou informel). En effet, à l'instar de leur formation, la dissolution des unions est aussi difficilement appréhendée en Afrique. Une séparation des conjoints n'est pas toujours définitive : dans le cas d'un mariage coutumier, une réconciliation des conjoints est souvent tentée par les familles (Pison, 1986). Ce type d'intervention peut aussi être possible pendant une période d'instance de divorce. Il y a généralement un décalage plus ou moins long entre la fin de la cohabitation et la prononciation du divorce; se pose alors la question : quelle date retenir pour le divorce (Smith et al, 1984) ?

Dans un travail récent, Thiriat (1999) montre bien la difficulté à définir les unions consensuelles et à les distinguer des rapports préconjugaux. Des modifications du type d'union peuvent accompagner le recul de l'âge au mariage. Ainsi à Antananarivo (Madagascar), l'âge de sortie du célibat des hommes varie peu d'une génération à l'autre (autour de 25 ans), mais la première union débute de plus en plus sous la forme d'union libre (de 32 % des unions à 44 %).

Au-delà de ces problèmes de définition, se pose aussi la question des pratiques de terrain et de la non comparabilité de certaines sources entre elles, comme les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et les recensements. Étienne Van de Walle (1996) met bien en évidence les limites de chacune de ces sources : le recensement privilégiant les unions formalisées quel que soit le type de cohabitation et les EDS se focalisant sur la cohabitation quel que soit le type d'union.

Enfin les modes de calcul diffèrent souvent d'une opération à l'autre. L'une des méthodes les plus utilisées pour le calcul de l'âge moyen à la première union consiste à établir un indice du moment, à partir d'une série de proportions de célibataires à différents groupes d'âges, que les données soient issues d'un recensement ou d'une enquête (Hajnal, 1953 ; Tabutin et Vallin, 1977). Une autre méthode s'appuie sur un calcul direct à partir de la déclaration des intéressé(e)s concernant leur âge au premier mariage. Les deux méthodes donnent des résultats sensiblement différents qui tiennent à la fois au mode de calcul, à l'effet de mémoire et aux définitions retenues. La méthode de Hajnal semble surestimer l'âge au premier mariage, mais par ailleurs, certains auteurs pensent que la collecte directe de l'âge à la première union favorise des réponses où l'individu tend à rajeunir son âge au premier mariage. Les résultats des calculs fondés d'une part sur la situation actuelle et d'autre part sur les déclarations rétrospectives diffèrent largement.

De plus en plus, on retient comme indicateur de nuptialité l'âge médian au premier mariage qui donne l'âge où la moitié des femmes d'une même cohorte sont mariées. Cet âge médian peut ou non tenir compte des femmes qui ne se marieront jamais. La différence est loin d'être négligeable dans des pays où une proportion importante de femmes reste définitivement célibataire comme le Botswana (van de Walle, 1996). Si l'on prend en considération l'ensemble des femmes, l'âge médian au premier mariage est 26,2 ans et si l'on ne prend en compte que les femmes qui se sont mariées, l'âge médian est seulement 24,5 ans. Dans des pays où la quasi-totalité des femmes se marient, comme le Kenya, les deux indicateurs sont voisins (respectivement 20,6 ans et 20,5 ans : van de Walle, 1996). Ces différentes considérations méthodologiques appellent à la prudence dans les constats et commentaires que l'on peut dresser sur l'évolution des pratiques matrimoniales en Afrique.

1.3.2 - Age moyen au premier mariage

L'âge moyen premier mariage est respectivement de 27,2 ans pour les hommes contre 17,1 ans pour les filles au recensement de 1975. En 1985, il est de 26,9 ans pour les hommes et de 18 ans pour les femmes alors qu'en 1996, il est de 26,7 ans pour le sexe masculin contre 18,7 ans pour le sexe féminin. On constatera que l'âge moyen au premier mariage connaît une augmentation pour le sexe féminin.

Selon les résultats de la troisième enquête démographique et de santé réalisée en 2003, l'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans est estimé à 17,7 ans et celui des hommes est estimé à 25,5 ans pour le groupe d'âges 30-59 ans. Des générations les plus anciennes aux plus récentes, on ne constate aucune modification de cet âge d'entrée en première union : l'âge médian étant pratiquement le même quelle que soit la génération. Les enquêtes précédentes avaient pratiquement déterminé les mêmes âges médians (17,6 et 25,5 ans respectivement pour les femmes et les hommes à la deuxième EDS en 1998/99 et 17,5 ans pour les femmes à la première EDS de 1993). Ce qui semble indiquer qu'il n'y a pas eu d'évolution dans le calendrier de 1993 à 2003.

Mais, le mariage ou l'entrée en union passe souvent par de multiples étapes et il convient de préciser le concept d'union et de s'attarder sur les difficultés de mesure rencontrées. Dans le cadre des Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées au Burkina Faso, le terme union s'applique à l'ensemble des femmes et des hommes qui se sont déclarés mariés ou vivant maritalement avec une/un partenaire. L'appréciation du début de l'union est donc laissée à l'enquêté(e). Or l'union se transforme au cours du temps : une union consensuelle peut être par la suite confortée par une cérémonie, traditionnelle, civile ou religieuse. Le répondant a donc le choix entre ces trois types de mariage. Il s'agit de trois cérémonies distinctes, qui peuvent aussi bien être célébrées le même jour qu'à des dates différentes. Bien que le code de la famille stipule que le mariage civil doit être célébré avant le mariage religieux, en pratique l'ordonnancement importe peu. Ces trois mariages sont rarement célébrés

ensemble, et on assiste donc à un décalage plus ou moins long entre ces cérémonies. Pour un couple qui parcourt ces étapes à des dates différentes, laquelle des dates a été retenue comme date du mariage? Il semble évident que pour les plus religieux, les plus traditionalistes ou les plus émancipés, ces trois célébrations auront des significations différentes (Zourkaléini, 2004).

D'ailleurs, plusieurs études montrent une augmentation de l'âge au premier mariage, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, dans la plupart des pays africains. Cette augmentation de l'âge au mariage est confirmée dans les pays pour lesquels on dispose de plusieurs Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

Le premier mariage plus tardif des femmes est souvent imputé à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation ; la scolarisation plus importante des filles ; l'activité des femmes, en particulier dans le secteur moderne de l'économie ; l'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles conceptions des relations sentimentales avant le mariage ; la disparition des mariages forcés et l'existence de nouvelles règles juridiques régissant le mariage et la famille (adoption d'un code de la famille, notamment) qui offrent des droits nouveaux aux femmes.

Il existe très peu de résultats similaires concernant les déterminants de la primo nuptialité des hommes. Les difficultés matérielles auxquelles les hommes sont confrontés, à savoir les problèmes d'emploi, de logement et de constitution des prestations matrimoniales sont parmi les facteurs le plus souvent avancés pour expliquer le recul de l'âge au premier mariage des hommes. Cette modification du calendrier de la nuptialité masculine accentue certainement le recul de l'âge au premier mariage des femmes.

Dans l'ensemble, le recul de l'âge au premier mariage des femmes et des hommes n'entame pas les différences d'âge entre conjoints car la forte différence d'âges au premier mariage entre conjoints tend à se maintenir.

1.3.3 - Célibat définitif

Le mariage demeure un fait social populaire et souhaité en Afrique, malgré l'émergence du célibat définitif dans les grandes zones urbaines, la majorité de la population féminine est mariée avant le vingtième anniversaire (Tiemoko, 1999). Au Burkina Faso, la proportion du célibat définitif est passée pour les femmes de 2,2% en 1975 à 0,6% en 1996 et pour les hommes, elle est passée de 5,3% en 1975 à 3% en 1996. On constate aussi bien chez les hommes que chez les femmes une tendance à la baisse indiquant que les individus se marient plus que par le passé. Il est ressorti également de l'analyse des données du recensement de 1996 que la proportion des individus admis au célibat définitif augmente avec le niveau d'instruction. Il est à observer que plus les individus sont occupés, moins important est le célibat définitif.

Ailleurs en Afrique, Locoh et al. (2005) soulignent que la proportion de jeunes femmes déjà en union à 18 ans a reculé dans tous les pays pour lesquels ils avaient la possibilité de comparer deux dates successives. Du côté des hommes, les évolutions sont plus nuancées (Hertrich, 2001). La proportion d'hommes déjà en union à 25 ans diminue dans certains pays (Niger, Sénégal et Cameroun), mais reste quasiment stable dans d'autres (Côte d'Ivoire et Mali) et augmente dans d'autres dont le Ghana par exemple. Dans un cas comme dans l'autre, il semble y avoir des aménagements qui laissent augurer des changements profonds en cours.

1.3.4 - Divorce et séparation

Entre 1975 et 1985, on note une légère augmentation des ruptures d'unions alors que la période 1985-1996 laisse entrevoir une légère baisse (INSD, 2000). Au Sénégal, Antoine (2002) note que plusieurs facteurs affectent le rythme du divorce en milieu urbain. Le lien de parenté et le nombre d'enfants ralentissent la séparation d'avec la première épouse; le mariage préférentiel se rompt plus difficilement, alors qu'il favorise la polygamie. Par contre, les situations de précarité économique favorisent le divorce. Ainsi le chômage accélère le risque de divorcer de plus de 3 fois. Le mari doit assumer en principe les charges du ménage et lorsque sa situation économique se dégrade, l'union se trouve fragilisée.

Le défaut d'entretien de l'épouse est souvent avancé comme l'une des principales causes de divorce. Cette question de la précarité économique et de l'activité est toutefois complexe. Dans une étude concernant la nuptialité féminine à Dakar, Bocquier et Nanitelamio (1991) ont montré un plus fort risque de divorce, chez les plus jeunes générations par rapport aux périodes précédant les années 1980. Ils ont relevé que c'est surtout l'activité des femmes après le mariage qui accroît le risque de divorce. L'activité est ainsi associée à une possibilité d'indépendance financière de la femme qui est alors susceptible d'assumer économiquement sa propre charge et celle de ses enfants en cas d'un éventuel divorce (McDonald, 1985 ; Burnham, 1987). Pour les femmes ayant exercé un emploi avant le mariage et qui ne l'exercent plus après le mariage, le risque de divorce est plus faible, confortant l'hypothèse d'insécurité économique comme élément de dissuasion au divorce de ces femmes.

Antoine et Nanitelamio (1996) montrent que les hommes d'instruction secondaire divorcent deux fois plus rapidement que les hommes non scolarisés. Au contraire, les femmes plus instruites divorcent moins vite. Prenant en compte les niveaux d'instruction croisés de l'homme et de sa première épouse ils montrent également qu'un écart trop important dans l'instruction des conjoints accentue le risque de divorce : lorsque le mari a un niveau d'instruction secondaire ou plus, et que la femme est illettrée, le risque de divorce est 3 fois plus rapide que lorsque les deux conjoints sont illettrés. Il n'y a en revanche pas de différence entre les autres inégalités de niveaux d'instruction.

Gage-Brandon (1992) montre que la polygamie est un facteur important de l'instabilité des unions au Nigeria. Pour l'étude du divorce à Dakar, les épisodes de polygamie recueillis dans la biographie matrimoniale ont été pris en compte pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la venue d'une seconde épouse accélère le départ de la première. De fait, l'entrée en union polygame accélère fortement le risque de divorcer de la première épouse. Bien souvent, la première épouse est mise devant le fait accompli. Elle n'est parfois prévenue que lorsque le second mariage est déjà célébré. À la suite de ce passage à la polygamie, le divorce peut survenir après une phase d'observation et de conflits. Mais, l'ampleur du coefficient (3,7 fois plus vite) montre que cela entraîne souvent le divorce. Les femmes prennent de plus en plus l'initiative du divorce.

Par ailleurs, si dans un ménage monogame l'un des partenaires est stérile ou peu fécond, le résultat est généralement le divorce, ou l'entrée d'une co-épouse dans le ménage. Dans le premier cas, la femme se retrouve aussi, le plus souvent, dans une famille polygame (pour 82 % des cas). Le fait d'être stérile n'empêche pas une femme de se remarier, car le rôle de la femme comme main-d'œuvre est très important en milieu rural.

1.3.5- Polygamie

1.3.5.1- Les conditions démographiques de la polygamie

Les mécanismes démographiques qui rendent possible la polygamie sont relativement bien cernés (Pison, 1986 ; Pilon, 1991). Qui dit polygamie, dit plus de femmes mariées que d'hommes. Mais, contrairement à une idée encore largement répandue, surtout en Afrique, la polygamie ne résulte ni d'un excédent naturel des femmes au sein de la population, ni d'une ponction de femmes dans des sociétés voisines, ni du célibat définitif d'une partie importante des hommes (Antoine, 2002).

En fait, «l'excédent de femmes » est le produit de pratiques matrimoniales favorisées par un certain contexte démographique : un écart d'âges important au premier mariage (les femmes se marient beaucoup plus jeunes que les hommes), conjugué à une pyramide des âges allant en s'élargissant sont les deux conditions essentielles pour la réalisation d'une polygamie massive. Les hommes se mariant avec des femmes de 5 à 15 ans plus jeunes qu'eux, ils ont l'impression d'être sur un marché matrimonial déséquilibré où les femmes sont plus nombreuses. L'écart d'âges entre conjoints est bien plus grand dans une union polygame que dans une union monogame (respectivement 14,5 ans et 10,4 ans au Mali ; 11 et 7,6 ans au Bénin par exemple) (Barbieri et Hertrich, 1999). Ainsi, qui dit polygamie dit également concurrence matrimoniale entre les hommes de diverses générations (Clignet, 1997), les aînés subtilisant les femmes aux cadets.

D'autres facteurs favorisent le système : un remariage rapide et fréquent des femmes divorcées ou veuves ; un célibat définitif féminin quasi inexistant ; une mortalité masculine aux âges élevés induisant le veuvage pour plusieurs femmes ; une croissance démographique qui accentue les déséquilibres entre les générations successives (Pison, 1986 ; Goldman et Pebley, 1989 ; Pilon, 1991). Combinées à des systèmes de parenté et de mariage spécifiques, ces causes et ces conditions démographiques de la polygamie en font une institution clé du fonctionnement des sociétés concernées, dont les implications psychologiques, sociales et économiques sont multiples. Dans des sociétés où le mariage reste une urgence, la concurrence entre les femmes est intensifiée par leur surnombre relatif sur le marché matrimonial. Si certaines femmes tardent trop à se marier, elles risquent de rester célibataires ou d'avoir à accepter un premier mariage avec un homme déjà marié (Antoine et Nanitelamio, 1996).

1.3.5.2- Niveaux, tendances et déterminants de la polygamie

La plupart des mesures de la polygamie présentent une certaine faiblesse car elles se réfèrent essentiellement à des données du moment et ne donnent donc qu'une image statique et figée de cette pratique. La perception démographique de la polygamie reste fortement marquée par la perspective masculine. L'intensité du phénomène, mesurée par le *nombre moyen d'épouses par homme polygame*, varie généralement entre 2,0 et 2,5. La forme la plus courante est la bigamie ; elle concerne souvent plus de 80 % des polygames. Le *taux de polygamie* couramment utilisé donne la proportion des hommes mariés en union polygame. Cet indice se situe le plus souvent en dessous de 30 %. Mais vue du côté des femmes, la réalité est tout autre : par exemple, alors qu'en 1985 un peu plus d'un tiers (35 %) des hommes Moba-Gurma (Nord Togo) mariés étaient polygames, plus de la moitié (57 %) des femmes mariées vivaient en union polygame (Pilon, 1991). La prise en compte de l'âge montre, pour cette même population, que dès l'âge de 25 ans, plus de la moitié des femmes sont en union polygame, la proportion tournant autour de 70 % chez les femmes de cinquante ans. Pour les hommes, il faut attendre l'âge de 50 ans pour que les polygames deviennent majoritaires (autour de 60 %). Ces chiffres peuvent évidemment varier d'une population à l'autre, mais sans remettre en cause ces différences entre sexes, qui recouvrent des dynamiques et des vécus très différents.

Au Burkina Faso, entre 1985 et 1996, la proportion d'hommes polygames est passée de 36% à 33%, celle des femmes en union polygame est passée de 57% à 52% indiquant que la polygamie est en régression. Néanmoins, on peut noter une relative stabilité de l'intensité de la polygamie et son niveau peu différent selon le milieu de résidence. L'urbanisation ne signifie pas la fin de la polygamie. Elle se maintient en ville où elle bénéficie d'une légitimité officielle, religieuse et sociale, et joue un rôle de régulation sociale et démographique. Elle jouit d'une popularité, et d'une normalité qui en banalisent l'existence notamment auprès des hommes, pour lesquels elle reste un privilège qu'ils peuvent s'octroyer, une ambition permettant d'afficher leur réussite sociale, un moyen de contrôle et de domination sur les femmes (Antoine et Nanitelamio, 1995 ; Antoine et al., 1998).

A Dakar par exemple, ni l'âge d'arrivée en ville, ni l'ethnie du mari, ni celle de la première épouse, ni le niveau d'instruction du mari ou son activité n'influent apparemment pas sur le rythme d'entrée en union polygame. Mais, le fait d'avoir eu un père polygame accélère l'entrée en union polygame. L'existence d'un lien de parenté avec la première épouse (synonyme de mariage arrangé par la famille) favorise également l'arrivée plus rapide d'une seconde épouse, confirmant l'hypothèse que lorsque le mari n'a pas choisi lui-même son épouse, il épouse plus rapidement une autre femme qu'il a pu connaître indépendamment de la famille. En revanche, le mariage tardif contribue à freiner l'entrée en union polygame. Lorsque la première épouse a un niveau d'instruction secondaire (ou plus), le rythme d'entrée en polygamie est réduit de moitié, confirmant la réticence voire, la résistance, des femmes instruites à l'arrivée d'une seconde épouse. La religion chrétienne est un frein à la polygamie à Dakar.

Dans de nombreux pays africains, la polygamie est tolérée chez les pratiquants de certaines religions comme l'Islam, cependant celui-ci ne l'a pas instituée. Au contraire, le principe de traitement équitable des épouses par leur mari peut même dissuader les plus fervents défenseurs de cette institution. Par contre dans les religions dites traditionnelles, rien n'indique une interdiction de la polygamie bien au contraire dans la pratique le nombre d'épouses n'est même pas limité, alors que l'Islam limite ce nombre à quatre. Contrairement à l'opinion commune, la pratique de la polygamie est très rare dans les pays maghrébins et arabes. Ainsi en Algérie la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés est passée de 15 % en 1886 à 1,5 % en 1986 (Tabutin, 1974 ; Ajbilou, 1998). Cette proportion était d'environ 3 % en Égypte dans les années 1980 (Fargues, 1987), de 3,4 % au Maroc en 1992 (Ajbilou, 1998). Dans ces régions, la fréquence du phénomène va en diminuant et tend à disparaître comme en Tunisie où la polygamie a été abolie. Au regard des faibles taux de polygamie dans d'autres pays musulmans comme la Mauritanie (18 % de femmes en union polygame), et des taux élevés de polygamie dans certains pays peu islamisés comme le Bénin ou le Togo, on peut se demander quelle est l'influence réelle de l'Islam sur les comportements polygamiques. En Afrique subsaharienne, la religion musulmane semble plutôt avoir canalisé des pratiques traditionnelles plus anciennes en les légitimant.

Quelles que soient ses justifications, la polygamie possède souvent un statut légal et une reconnaissance comme un régime matrimonial au même titre que la monogamie. Dans plusieurs pays dont le Burkina Faso, la législation prévoit différents régimes matrimoniaux au choix des conjoints. Dans d'autres pays, l'abolition de la polygamie, comme en Guinée (1962) ou en Côte d'Ivoire (1964), n'a pas entraîné sa disparition (24 % des hommes mariés sont polygames en Côte d'Ivoire en 1988) (Klissou, 1995).

Dans la logique de la théorie de la modernisation, devant se traduire par une transition de la fécondité et une convergence vers le modèle de la famille nucléaire, de nombreux auteurs prédisaient, dès les années soixante, une disparition progressive de la polygamie, notamment sous l'effet de l'urbanisation, de la scolarisation, de l'ouverture aux valeurs occidentales, etc. Les données disponibles montrent que l'institution demeure globalement

très prégnante. Le lien avec l'urbanisation, le niveau d'instruction ou le statut socio-économique se révèlent parfois ambivalents; une ambivalence que renforcerait assurément la prise en compte du phénomène des unions informelles (maîtresses, deuxièmes bureaux...) (Lacombe, 1983 ; Wa Karanja, 1987).

Le recul de l'entrée en union des femmes s'accompagne dans une moindre mesure d'un recul de l'entrée en union des hommes. Il y a donc une diminution de l'écart d'âges à l'entrée en union, qui est, on le sait, un des mécanismes essentiels de l'exercice de la polygamie. En modifiant les effectifs de mariables, la diminution de l'écart d'âges au mariage rendra plus difficile, à terme, la pratique de la polygamie. Si l'écart d'âges au mariage se réduit, la polygamie ne peut se maintenir qu'à travers un accroissement correspondant du célibat définitif des hommes. Par contre un abandon de la polygamie aurait des implications énormes par rapport au mode d'organisation, de fonctionnement des sociétés concernées ; à commencer par une remise en cause du pouvoir des hommes sur les femmes, des aînés sur les cadets. En effet, la polygamie joue un rôle important dans les stratégies familiales de contrôle du couple. Lorsque les époux choisissent la monogamie, ils subissent des pressions de l'entourage. Les femmes, qui sont les plus réservées à l'égard de la polygamie ont souvent des attitudes et des comportements ambigus qui renforcent cette institution, en particulier dans les pays sahéliens. Il est probable que le changement profond de la structure de la population qui résultera bientôt de la baisse de la fécondité constituera le premier frein important à la pratique de la polygamie par une limitation du déséquilibre actuel du marché matrimonial.

1.3.6 - Nuptialité et fécondité

La situation matrimoniale et la nuptialité sont des facteurs importants de la fécondité. Elles exercent sur celle-ci une influence certaine. Tout changement d'attitude de la population à l'égard de la nuptialité (changement de calendrier ou d'intensité par exemple) a un effet à terme sur la fécondité. Par exemple, au Kenya, la fécondité des femmes mariées à des hommes monogames et celle des femmes n'ayant été mariées qu'une seule fois, est supérieure à celle des femmes mariées à des hommes polygames et des femmes ayant contracté plusieurs mariages. Les femmes ayant un mariage instable et les femmes d'unions polygames ont moins de chance d'être enceintes. Bien que les femmes divorcées se remarient vite, elles restent souvent pendant quelques mois avec leurs parents. Ce phénomène, et la perturbation des rapports avec le mari pendant la période précédant le divorce, ont une influence négative sur la fécondité. Dans une famille polygame le mari est tenu de cohabiter avec chacune de ses épouses (un système de rotation entre les épouses est établi à cet effet).

Le retard du mariage est considéré comme le premier facteur à l'origine de la baisse de la fécondité. De 1960 à 2003, on peut croire que la relative stabilité de l'âge au premier mariage des femmes et des hommes au Burkina est également à l'origine du niveau encore très élevé de la fécondité. Au-delà de l'âge au premier mariage, la nuptialité burkinabé connaît d'autres changements liés aux changements de comportement des individus face à cette institution, longtemps considérée comme sacrée et immuable. Ces évolutions récentes dans le mariage (un choix du conjoint plus fréquent, aspiration à vivre en famille nucléaire, etc....) sont autant de facteurs qui traduisent une évolution des systèmes de genre au Burkina.

1.3.7- Situation matrimoniale et santé

L'association qui existe entre le mariage et la longévité est reconnue depuis au moins un siècle (Wyke et Ford, 1992). Les personnes mariées ont des taux de mortalité qui sont systématiquement plus bas que ceux des célibataires, des veufs et des divorcés du même âge et du même sexe. Cet avantage sur le plan de la longévité est plus marqué chez les hommes que chez les femmes (Lillard et Panis, 1996 ; Boyd, 1994). Une différence semblable a été observée dans le cas de la morbidité. Les personnes mariées sont victimes de moins d'accidents (Cheung, 1998), ont moins de maladies aiguës et chroniques, sont moins limitées dans leurs activités, risquent moins de devenir infirmes, souffrent moins de troubles mentaux et utilisent moins les ressources médicales et hospitalières que les personnes non mariées (Wyke et Ford, 1992 ; Goldman et al., 1995 ; Bosworth et Schaie, 1997 ; Verbrugge, 1979).

En général, ce sont les personnes veuves, divorcées et séparées qui ont le plus de problèmes de santé, alors que les personnes qui demeurent célibataires ne sont que légèrement en moins bonne santé que les personnes mariées (Goldman et al, 1995 ; Verbrugge, 1979). Le sexe vient bouleverser cette relation : les hommes célibataires ont plus de problèmes de santé que les hommes mariés, alors qu'on n'observe aucune différence entre les femmes célibataires et les femmes mariées. Cependant, certaines études ont conclu que les femmes célibataires sont en meilleure santé que les femmes mariées (Bosworth et Schaie, 1997).

Cette différence est-elle attribuable à l'effet protecteur du mariage ou encore est-ce que les personnes en bonne santé ont tendance à se marier ou se remarier davantage? La question continue de susciter maints débats. La plupart des chercheurs soutiennent qu'une combinaison de facteurs de sélection et de causalité interviennent (Lillard et Panis, 1996 ; Goldman et al., 1995 ; Joung et al., 1994 ; Waldron et al, 1996). Les personnes mariées ont généralement plus de ressources matérielles, et le lien entre la santé et le statut socio-économique est bien établi. Le mariage peut également avoir une influence sur la santé en assurant un soutien social qui atténue les effets du stress. La présence d'un soignant peut accélérer la guérison après la maladie, réduire la durée de l'hospitalisation et prévenir le placement en établissement (Lillard et Panis, 1996). De plus, le mariage est un mécanisme de contrôle social : les personnes mariées ont moins de comportements à risque comme fumer et boire (Waldron et al, 1996 ; Lillard et Panis, 1996). La séparation, le divorce ainsi que le décès du conjoint représentent une source de stress extrême (Lillard et Panis, 1996 ; Smith et Waitzman, 1997 ; Joung et al, 1994).

La meilleure santé et la longévité accrue des couples mariés sont probablement aussi attribuables, en partie, au fait que les personnes en bonne santé se marient davantage et que celles qui sont en moins bonne santé se marient moins (Joung et al., 1998). Les personnes qui sont gravement malades ou infirmes sont proportionnellement moins nombreuses à se marier parce qu'elles sont moins recherchées comme partenaires (Goldman et al., 1995 ; Smith et Waitzman, 1997). De plus, la maladie chronique et l'invalidité peuvent entraîner la dissolution du mariage.

1.3.8 - Situation matrimoniale et migration

Pyouor Somé (1990) soutient que le profil moyen des migrants de travail des Burkinabé se résume ainsi: un jeune homme célibataire dépendant de ses aînés pour obtenir une épouse. Le fait d'avoir une dot à payer ou des cadeaux à donner peut pousser à la migration. Ainsi la migration permettrait d'augmenter les probabilités de se marier. Ceci, par le biais d'une amélioration des conditions d'emploi, et par l'élargissement du champ de choix du conjoint. Le travail des femmes en dehors du foyer aurait une influence sur leur (plus grande)

probabilité de migrer, et celle-ci agirait à son tour sur leur probabilité de mariage, dans le sens d'une augmentation, à cause de l'élargissement du champ de choix du conjoint.

Par ailleurs, bien de migrants sont mariés avant la migration. Parfois la migration de la campagne vers la ville incite l'homme à avoir une deuxième épouse dans son village d'origine et une à son lieu de résidence. Il y a donc de plus en plus de ménages constitués d'une femme et d'enfants que visite l'époux. Ainsi la migration favoriserait l'apparition d'une version, dite moderne, de la polygamie par la création de ménages constitués de cellules matricentriques opérant dans des lieux de résidence distincts (Locoh, 1988). Egalement lors des migrations masculines de travail, un système de rotation des femmes est parfois instauré entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Néanmoins, certains migrants pourraient avoir une plus faible probabilité de se marier que les sédentaires. Ceci pourrait être attribué d'une part à la difficulté d'adaptation au nouveau contexte du migrant et d'autre part, le migrant peut migrer pour améliorer ses perspectives d'emploi et retardera son mariage si le fait d'être marié rend difficile cette migration.

1.4- ÉVALUATION DES DONNEES

1.4.1- Formulation de la question

Lors de la collecte des données du recensement de 2006, la question permettant de traiter la situation matrimoniale et la nuptialité a été formulée de la manière suivante : ***Est-ce que (NOM) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ?*** Pour y parvenir de façon efficace une procédure a été décrite dans le manuel de l'agent recenseur. La question comportait six modalités: célibataire (jamais marié), marié une femme; marié deux femmes; marié trois femmes; marié quatre femmes et plus; veuf /veuve; divorcé(e) /séparé(e); union libre. Elle permet donc de prendre en compte les unions rompues, la polygamie et les unions consensuelles. La question a été posée à tout résident de 12 ans et plus, soit un âge inférieur à l'âge minimum légal au mariage des hommes (20 ans) et des femmes (17 ans) sous l'hypothèse que le nombre de mariages « de fait » n'est pas négligeable avant les âges légaux. Une telle approche permet de ne pas introduire de biais dans le calendrier de la nuptialité.

Malgré les dispositions prises pendant la collecte et au moment du traitement des données, la situation matrimoniale d'environ 2% des personnes âgées de 12 ans et plus est demeurée inconnue (tableau 1.1). Par ailleurs, pour certaines variables utilisées pour caractériser la situation matrimoniale, on a constaté des données manquantes. La situation dans l'occupation principale est la variable la moins renseignée (tableau 1.1). De même les informations existantes peuvent ne pas correspondre à la réalité pour tenir compte du comportement de certaines personnes vis-à-vis de leur situation matrimoniale. Toutefois, cela ne peut nullement remettre en cause la qualité de l'ensemble des données recueillies auprès de toute la population résidante au Burkina Faso. Néanmoins quelles peuvent être les limites des données existantes dans la base de données?

Tableau 1.1 : Population par variable selon la proportion des non déclarés

Variables	Effectif total	Non déclarés	
		Effectif	Proportion
Sexe	8 519 695	0	0,0
Situation matrimoniale	8 519 695	149537	1,8
Niveau d'instruction	8 519 695	84942	1,0
Situation dans l'occupation	5 796 140	122983	2,1
Statut d'occupation	8 519 695	51568	0,6
Age	8 519 695	74487	1,0
Type de handicap	8 519 695	0	0,0
Religion	8 519 695	0	0,0
Nationalité	8 519 695	15441	0,2

1.4.2- Limite des données

Une des limites des données est l'absence de distinction, au moment de la collecte, entre une personne en séparation et celle en situation de divorce. Pourtant, si dans le dernier cas, le mariage est rompu, dans le second, dans bien des cas il est juste suspendu. Il arrive aussi que des personnes divorcées ou séparées soient par erreur enregistrées comme célibataires. En effet, une personne divorcée peut, lors du dénombrement, se déclarer soit célibataire, soit mariée, soit veuve. De même, un homme marié ou en union libre qui est séparé de son épouse pourrait préférer se déclarer célibataire, tandis que son épouse pourrait toujours se considérer comme étant mariée.

Une erreur de déclaration d'un autre type est introduite lorsqu'une femme célibataire qui a un enfant hors mariage se déclare "mariée", alors que le père de l'enfant se considère toujours comme étant célibataire. D'une manière générale, des personnes vivant en union libre auront plus tendance à se déclarer comme mariées.

En outre, les données issues du recensement ne permettent pas de bien cerner les mariages formels selon le code des personnes et de la famille du Burkina car il n'est pas fait mention du type de cérémonie consacrant l'union. La situation de marié reste donc limitée à la déclaration du répondant.

La construction d'une table de nuptialité n'est envisageable que lorsque la proportion de célibataires décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge augmente. Cela doit rester vérifié jusqu'à 55 ans pour les hommes et 35 ans pour les femmes. Lorsque les données sont désagrégées pour tenir compte des différentes modalités des variables prises en compte pour caractériser le calendrier de la nuptialité, il arrive que cette régularité ne soit plus observée jusqu'à ces âges (55 pour les hommes et 35 ans pour les femmes). Lorsqu'une telle situation s'observe, il est nécessaire de faire un lissage des données par la méthode des moyennes mobiles avant la réalisation de la table. Pour tenir également compte de l'attraction des âges qui se terminent par **0** et **5** et de certaines mauvaises déclarations d'âge, un regroupement par groupe d'âges quinquennaux au moment de la détermination des différentes tables du moment, a été fait.

CHAPITRE 2 - STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LA SITUATION MATRIMONIALE

Au recensement général de la population et de l'habitation de 2006, la situation matrimoniale était perçue comme la situation de l'individu vis-à-vis du mariage. Cette perception permettait de classer chaque individu de 12 ans ou plus dans une des catégories suivantes : Célibataire (jamais marié), marié (en distinguant celui ou celle qui vit sous le régime monogame du polygame), veuf, divorcé/séparé, union libre. Néanmoins, si les modalités, séparé et divorcé sont définies séparément dans le manuel de l'agent enquêteur, au moment de la collecte il n'est pas fait de distinction entre ces deux états. En outre ceux qui ne déclarent pas une caractéristique (religion, handicap, instruction...) sont également ceux pour lesquels le statut matrimonial est moins connu. Dans la description des données qui suivent, cette population pour laquelle les déclarations sont moins précises ou absentes, a fait l'objet d'une attention particulière. L'analyse portera d'abord sur l'ensemble du pays, ensuite le milieu de résidence, et enfin la région de résidence.

2. 1- SITUATION MATRIMONIALE

En considérant la population résidente de 12 ans ou plus, il ressort qu'environ 56% de celle-ci déclarent être mariés au moment du recensement alors que plus de 6% se déclarent avoir déjà connu un mariage mais qui n'est plus en cours et moins de 1% déclare être en union libre, et 36% de la population se déclarent comme célibataire (tableau 2.1). Les non déclarés ne représentent que 1,8%. Cependant cette vue d'ensemble cache des disparités selon le sexe. En effet, si environ une femme sur quatre de 12 ans ou plus se déclare célibataire, c'est seulement près d'un homme sur deux qui se déclare comme tel.

Tableau 2.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon la situation

Sexe	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin	46,7	48,8	1,1	0,5	0,9	2,0	100	3975348
Féminin	26,0	61,9	9,2	1,0	0,3	1,5	100	4544347
Ensemble	35,7	55,8	5,4	0,8	0,6	1,8	100	8519695

Pour hommes et femmes, les ruptures d'unions (suite au veuvage ou au divorce) sont faibles dans l'ensemble. Cette faiblesse pourrait s'expliquer d'une part par la stabilité des unions, d'autre part, par une forte intensité de remariages après les ruptures, en particulier si celles-ci interviennent à un âge relativement jeune. Ces ruptures d'unions sont cinq fois plus élevées chez les femmes que chez les hommes. L'élément essentiel d'explication d'une telle différence entre hommes et femmes, se trouve dans la fréquence de la polygamie chez les premiers dans la mesure où le décès d'une épouse ainsi que le divorce de l'une des épouses ne confèrent pas à ceux-ci le statut de veuf ou divorcé tant qu'une des unions avec l'autre (ou les autres femmes) subsiste.

2.1.1- Situation matrimoniale par groupe d'âges

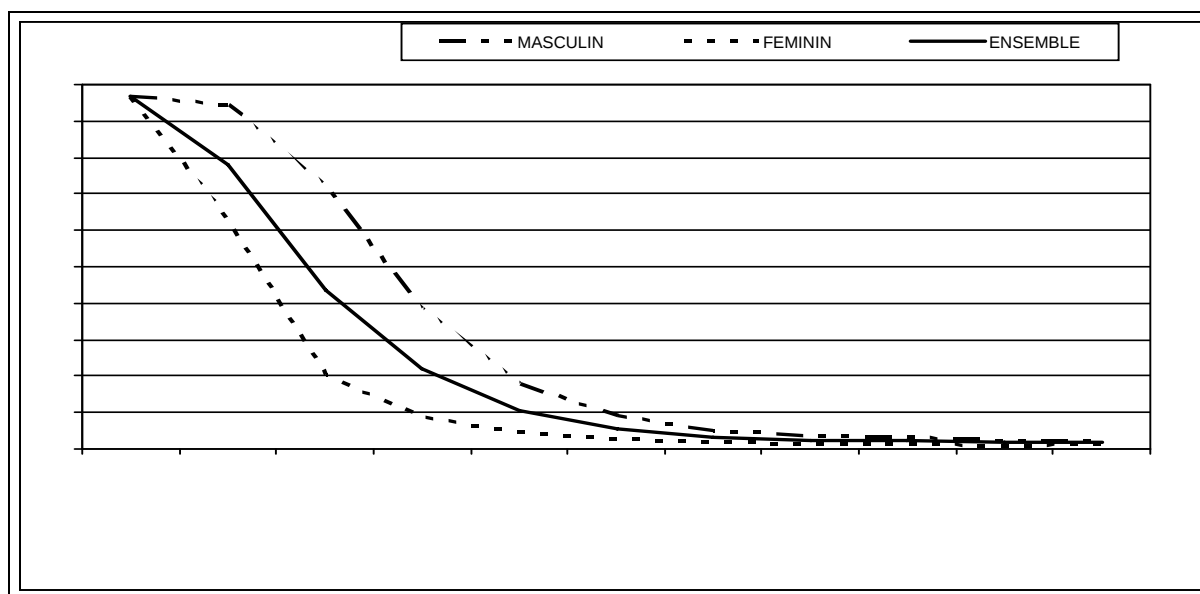
La répartition de la population de 12 ans et plus par sexe et par groupe d'âges quinquennaux permet d'apprécier l'importance de chacune des catégories matrimoniales identifiées au recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (tableau A.2).

2.1.1.1- Les célibataires

L'examen de la courbe des célibataires montre une diminution de la proportion avec l'âge avant une stabilisation au tour du groupe d'âges 55-59 ans où elle devient très proche de zéro (Graphique 2.1). La répartition de célibataires par groupe d'âges et par sexe montre que les hommes restent plus longtemps dans le célibat que les femmes. Leurs proportions, dans tous les groupes d'âges, sont plus élevées que celles des femmes. Le décalage entre les courbes de célibataires de sexe masculin et de sexe féminin correspond au retard du calendrier de nuptialité des hommes par rapport à celui des femmes. Enfin, la faiblesse des proportions de célibataires à partir de 35-39 ans pour les femmes (2,6%), et de 55-59 ans pour les hommes (2,4%), témoignent de l'universalité du mariage.

Par ailleurs, l'évolution de la courbe des célibataires montre que la plupart des mariages surviennent dans la tranche d'âges 20-34 ans pour les hommes et 15-24 ans pour les femmes. En supposant que les hommes de 20-34 ans choisissent leurs épouses dans la tranche d'âges 15-24 ans, une appréciation du marché matrimonial pourrait se baser sur le rapprochement entre les effectifs de célibataires dans ces tranches d'âges. Plus ce rapport est faible, plus il suggère que le marché matrimonial est caractérisé par un surplus de femmes célibataires, comparativement aux hommes du même statut matrimonial. Pour l'ensemble du Burkina Faso le rapport entre ces deux effectifs est de 0,990 n'indique pas un surplus de femmes célibataires.

Graphique 2. 1: Proportion de célibataires par groupe d'âges selon le sexe

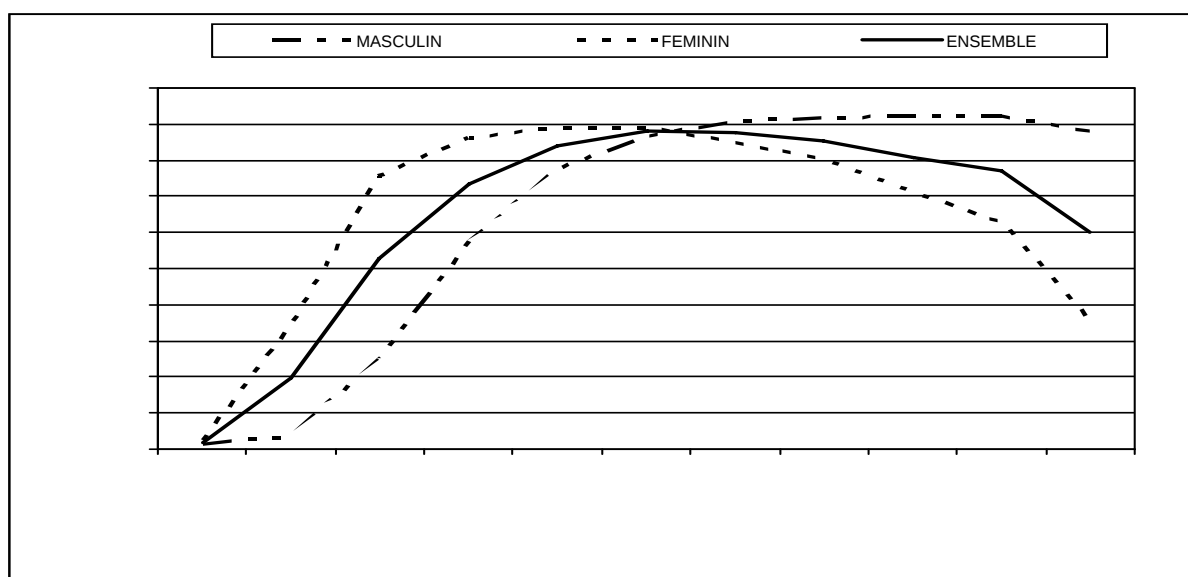


2.1.1.2- Les mariés

La proportion des personnes mariées augmente avec l'âge jusqu'à 35 ans puis se stabilise entre 35 et 45 ans avant de décroître (graphique 2.2). D'abord le mariage massif des jeunes célibataires et la faible fréquence des ruptures d'unions à ces âges expliquent la montée progressive de la courbe. Ensuite, entre 40 et 49 ans l'équilibre établi entre les nouvelles entrées et les ruptures d'unions se traduit par une stabilisation des mariages. Enfin, au-delà de 50 ans, les ruptures finissent par prendre le dessus sur les entrées pour entraîner une diminution des mariages encore en cours. Par ailleurs, la forte proportion de personnes mariées entre 35-39 ans confirme le fait que le mariage demeure une pratique largement répandue aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

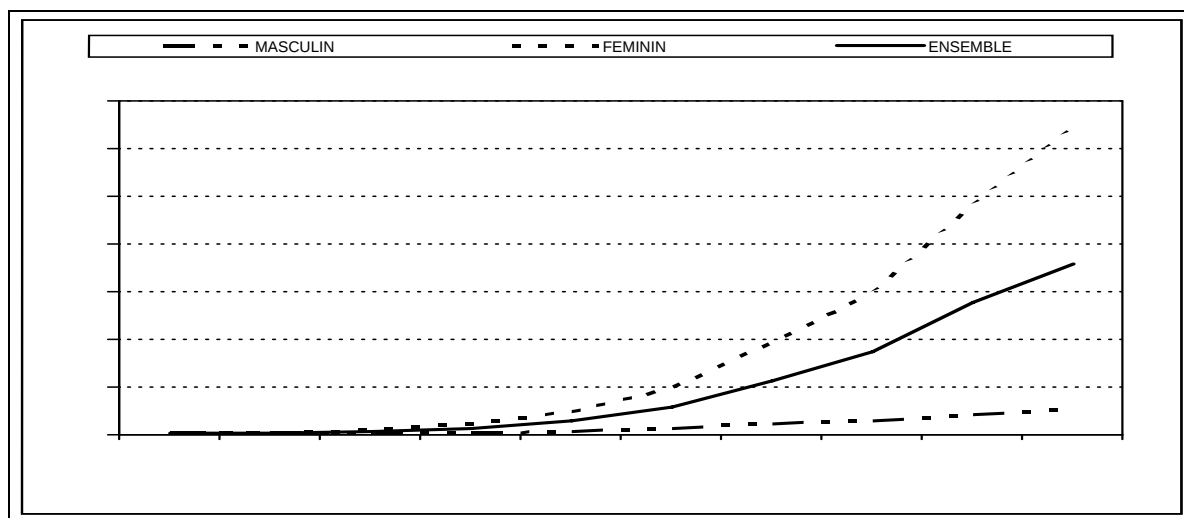
L'examen de la proportion des mariées selon l'âge et le sexe fait apparaître que cette diminution de la proportion des mariés selon l'âge est essentiellement le fait des femmes (graphique 2.2). En effet, aux âges avancés une forte mortalité des hommes, en particulier polygames, a pour conséquence le veuvage de femmes assez jeunes ou âgées, ces dernières ne se remariant plus. Aux jeunes âges, les femmes rentrent plus rapidement en mariage que les hommes. Par exemple, à l'âge de 20-24 ans seulement un homme sur quatre est marié contre trois sur quatre pour les femmes. Toutefois, la proportion des hommes mariés rejoint celle des femmes à 35-39 ans pour se stabiliser par la suite alors que celle des femmes commence à enregistrer une nette régression. L'écart d'âges au premier mariage entre l'homme et la femme ainsi que la surmortalité masculine expliquent ainsi l'allure de ces courbes.

Graphique 2.2 : Proportion des mariés par groupe d'âges selon le sexe



2.1.1.3- Les veufs

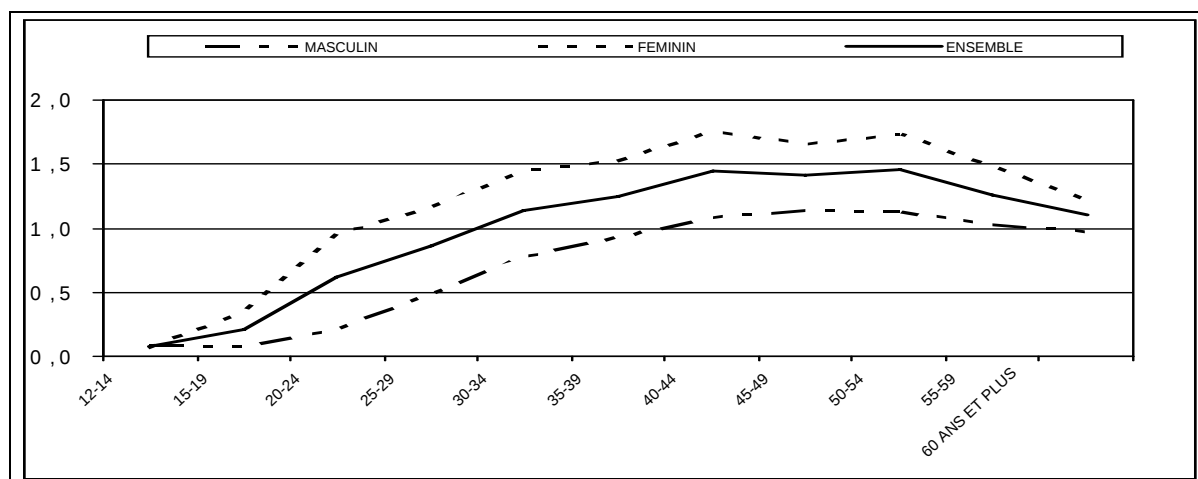
Le graphique 2.3 montre que la proportion des veufs augmente avec l'âge. L'allure des deux courbes, pour les hommes et pour les femmes, est une indication claire de la fréquence plus élevée du veuvage chez les femmes que chez les hommes. En particulier, dans le groupe d'âges 55-59 ans, près du tiers des femmes (32,1%) sont déjà veuves alors que dans le même groupe d'âges les veufs ne représentent que 2,7% de la population masculine de 12 à 60 ans. L'allure de la courbe traduit la surmortalité des hommes à partir de 50 ans. A cela il faudrait ajouter les difficultés de remariage des femmes et la polygamie des hommes.

Graphique 2.3: Proportion de veufs par groupe d'âges selon le sexe

2.1.1.4- Les divorcés ou séparés

La faiblesse des proportions de divorcés dans la population est l'une des spécificités des structures matrimoniales en Afrique. Les données du recensement de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso confirment cette situation avec des taux quasiment nuls notamment entre 12-19 ans (graphique 2.4).

Cependant l'examen par sexe met en relief des disparités assez importantes. Chez les jeunes filles (entre 12 et 19 ans) et les garçons (entre 12 et 29 ans), les taux ne dépassent guère 0,5. Les proportions les plus élevées sont observées entre 40 et 54 ans chez les femmes. Au-delà de ces groupes d'âges, on observe une baisse régulière des deux courbes qui serait en partie due à une plus grande stabilité des mariages. Chez les hommes, la faiblesse des taux de divorcés est encore plus frappante que chez les femmes, notamment avant l'âge de 55 ans. Ces proportions auraient pu être plus élevées, en l'absence de la pratique de la polygamie.

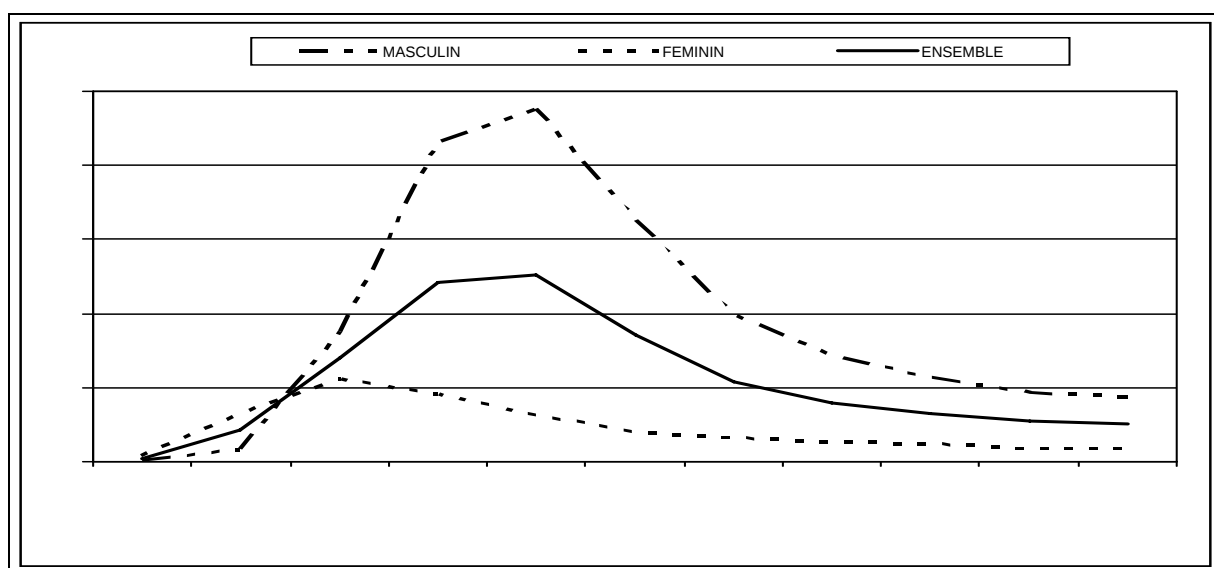
Graphique 2.4: Proportions de divorcés/séparés par groupe d'âges selon le sexe

2.1.1.5 - Les unions libres

Est considérée comme étant en union libre toute personne qui vit avec un partenaire de sexe différent sans avoir eu à célébrer au moins une des cérémonies civile, religieuse, ou coutumière. Pour mener l'interview sur la situation matrimoniale, il est d'abord demandé à toute personne de 12 ans ou plus si elle vit avec une personne du sexe opposé. Dans l'affirmative, l'enquêteur s'assurait si cette union est consacrée par une célébration civile ou religieuse ou encore par des rites coutumiers. Par cette approche, un homme qui vit avec plus d'une femme aura tendance à dire qu'il est marié avec toutes les femmes pour ne pas frustrer celles avec qui il n'y a pas encore eu une cérémonie. Une femme ou un homme qui cohabite avec un homme ou une femme aura également tendance à se déclarer mariée même si aucune cérémonie ne consacre cette cohabitation. Dans ces conditions, une sous déclaration des unions libres est inévitable. Il convient de souligner que pour une meilleure approche des unions libres, des enquêtes spécifiques sont mieux indiquées.

Les unions libres sont en faible proportion au niveau des différents groupes d'âges de la population. En dépit de la faiblesse des taux, on ne peut manquer de souligner qu'il existe une frange non négligeable de la population qui vit dans des unions. La courbe a une allure descendante à partir de 30-34 ans (Graphique 2.5). Toutefois, la comparaison entre les femmes et hommes montre que ces derniers se déclarent plus impliqués que les femmes dans ce type d'union. Les fréquences les plus élevées sont observées entre 20-24 ans pour les femmes et 30-34 pour les hommes. Les deux courbes ont toutes, une allure descendante : à partir de 20-24 ans pour les femmes, et de 30-34 ans pour les hommes. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour comprendre cette allure. Il faut tout d'abord souligner que ce type d'union correspond à une stratégie chez les jeunes qui préfèrent progresser vers le mariage par des essais sous la forme d'une simple cohabitation suivie plus tard d'une régularisation. Il y a lieu de mentionner aussi que les unions libres sont, en général, l'illustration du phénomène des "deuxièmes bureaux", qui est une véritable polygamie déguisée.

Graphique 2.5 : Proportions par groupe d'âges des proportions d'unions libres selon le sexe



2.1.2- Situation matrimoniale selon les caractéristiques socioéconomiques

Le tableau 2.3 fournit des indications claires sur les relations entre la religion, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale. Il ressort que dans l'ensemble, les catholiques et les protestants se déclarent plus célibataires que les musulmans ou les animistes ou encore ceux qui se déclarent sans religion. Les ruptures d'union ne sont pas importantes. Cependant la proportion est relativement plus élevée chez ceux qui sont sans religion (9,2%) que dans les autres groupes (musulmans, chrétiens,). La répartition selon le sexe suit la même tendance. Toutefois, en comparant les hommes aux femmes on observe des écarts plus ou moins importants d'une religion à l'autre. A religion identique déclarée, la proportion de femmes mariée est toujours supérieure à celle des hommes. La religion joue donc un rôle sur la situation matrimoniale des hommes et des femmes.

Les personnes sans instruction sont moins célibataires que celles ayant fréquenté l'école. La différence augmente en passant du niveau primaire au secondaire premier cycle pour décroître régulièrement jusqu'au supérieur (tableau 2.2). Cela pourrait suggérer une relation entre le niveau d'instruction et l'état matrimonial aussi bien chez les femmes que chez les hommes. On remarque également que les proportions de divorcés et veufs sont relativement plus faibles. En observant la répartition selon le sexe, on remarque que les écarts sont plus accentués. Les célibataires hommes sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues femmes. Cette proportion de célibataires augmente à mesure que le niveau d'instruction s'élève jusqu'au secondaire cycle 1 et décroît. Les veuves sont proportionnellement plus nombreuses que à tous les niveaux d'instruction que les hommes.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon la situation matrimoniale et le sexe

Religion	Célibataire	Marié	Veuf /veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin								
Animiste	42,3	52,4	1,9	0,8	0,7	1,8	100	566864
Musulman	46,1	50,1	0,9	0,5	0,6	1,8	100	2418723
Catholique	50,7	44,1	1,1	0,6	1,8	1,7	100	781164
Protestant	50,5	45,4	0,8	0,5	1,1	1,7	100	166805
Autre	43,8	22,8	0,9	0,5	0,7	31,3	100	26707
Sans religion	51,6	41,4	1,8	1,2	1,9	2,1	100	15085
Féminin								
Animiste	20,1	64,9	12	1,3	0,4	1,3	100	700586
Musulman	24,7	64,9	7,9	0,9	0,2	1,4	100	2692398
Catholique	33,2	53,4	10,6	1	0,5	1,3	100	906499
Protestant	33,4	54,6	9,4	1,1	0,3	1,3	100	196322
Autre	24,4	40,6	6,8	0,9	0,3	27,1	100	32098
Sans religion	22,3	57,2	16,1	2,2	0,5	1,7	100	16444
Ensemble	26	61,9	9,2	1	0,3	1,5	100	4544347
Ensemble								
Animiste	30	59,3	7,5	1,1	0,5	1,6	100	1267450
Musulman	34,8	57,9	4,6	0,7	0,4	1,6	100	5111121
Catholique	41,3	49,1	6,2	0,8	1,1	1,5	100	1687663
Protestant	41,2	50,4	5,4	0,8	0,7	1,5	100	363127
Autre	33,2	32,5	4,1	0,7	0,4	29	100	58805
Sans religion	36,3	49,7	9,2	1,7	1,2	1,9	100	31529
Niveau d'éducation								
Masculin								
Sans niveau	37,7	58,6	1,4	0,6	0,6	1,2	100	2706329
Primaire	66,3	30,3	0,4	0,5	1,2	1,4	100	647605
Secondaire1	73,9	21,9	0,2	0,3	1,5	2	100	366136
Secondaire2	64,9	29,8	0,3	0,3	2,5	2,1	100	135960
Supérieur	53,8	40,7	0,4	0,6	2,7	1,8	100	79678
Féminin								
Sans niveau	18,2	68,7	11	1	0,2	0,9	100	3648397
Primaire	57,5	37,7	2,2	1,1	0,4	1,1	100	463606
Secondaire1	67,3	28,8	1,2	0,8	0,5	1,4	100	272923
Secondaire2	60,6	34,5	1,4	0,9	0,8	1,8	100	77381
Supérieur	51,6	42,9	1,8	1,3	0,7	1,7	100	36738
Ensemble								
Sans niveau	26,5	64,4	6,9	0,9	0,4	1	100	6354726
Primaire	62,7	33,4	1,1	0,7	0,9	1,3	100	1111211
Secondaire1	71,1	24,9	0,7	0,5	1,1	1,7	100	639059
Secondaire2	63,4	31,5	0,7	0,5	1,9	2	100	213341
Supérieur	53,1	41,4	0,9	0,8	2,1	1,8	100	116416

Une autre caractéristique qui peut influencer la fréquence de certains états dans la population est l'exercice d'une activité économique. Les hommes et les femmes occupés ou non se comportent très différemment en matière d'union selon leur statut. A cet effet on observe, selon les données du tableau A.4 en annexe, que les élèves ou étudiants puis ceux en quête de leur premier emploi, généralement plus jeunes, sont en majorité célibataires (résultat attendu). Ce résultat est valable pour les deux sexes. A l'opposé se trouvent les retraités, les plus âgés, qui se déclarent moins célibataires et plus en union. Cependant les hommes retraités sont davantage mariés que les femmes retraitées qui sont plus veuves

(46,7%). Chez les rentiers, la structure selon l'état matrimonial est similaire : les hommes étant plus mariés que les femmes qui elles sont davantage veuves ; une femme sur 3 est célibataire tandis plus d'un tiers des hommes sont célibataires. Quant aux chômeurs, ils restent partagés entre le célibat et l'union bien qu'une frange non négligeable de femmes (12,5%) se soit déclarée veuve. Dans le sous groupe des autres inactifs la proportion de célibataires est particulièrement élevée chez les hommes (52,2%) et la proportion de veufs, faible (5,8%) alors que chez les femmes, les veuves dominent (41,4%) et les autres se partageant entre célibataires (27,2%) et les mariées (23,8%) Environ quatre femmes sur cinq occupées au foyer sont mariées contre seulement un homme sur cinq de la même catégorie. Les hommes occupés au foyer sont davantage célibataires (66,7%) que les femmes (16,0%).

La répartition selon la situation dans l'occupation fait ressortir les faits suivants. Dans l'ensemble, chez les apprentis, généralement plus jeunes et occupant des emplois non rémunérés ainsi que chez les autres inactifs les célibataires sont les plus nombreux (respectivement 85,3% et 66,9%). Les employeurs et les indépendants sont à l'opposé majoritairement mariés (62,3% et 82,2%). Plus de la moitié des salariés employés sont mariés (53,3%) et se composent cependant d'une proportion très importante de célibataires (40,5%). Le tableau A.4 fait ressortir cependant des situations contrastées chez les hommes et les femmes.

En effet, si peu d'hommes et de femmes célibataires exerce une activité à leur propre compte (indépendant), près d'une femme sur cinq en rupture d'union (veuve ou divorcée) se retrouve dans cette situation (18,8%) contre seulement 2% pour les hommes. En cas de rupture d'union soit par décès du conjoint ou divorce la femme peut être amenée à faire face elle-même aux besoins de ses enfants et à ses propres besoins. Souvent elle est bien obligée de travailler dans l'informel pour s'entretenir et/ou entretenir ses enfants. En particulier après le divorce, la femme peut aussi se valoriser en ayant des activités lucratives lui permettant de disposer de revenus propres.

Le handicap limite l'entrée en union, et les ruptures d'unions sont plus importantes dans ce groupe que chez les personnes qui ne déclarent aucun handicap (tableau 2.3). La situation diffère selon la nature du handicap. Si les handicapés de membre inférieur ou supérieur ne se distinguent pas les uns des autres, ils se distinguent cependant des sourds/muets et plus particulièrement des aveugles. Ces derniers se distinguent par leur faible proportion de célibataires mais surtout par leur forte proportion de ruptures d'unions. La proportion des hommes aveugles célibataires est deux fois celle des femmes mais, la proportion des mariages en cours chez les hommes est deux fois plus élevée que chez les femmes. Cela est dû essentiellement aux ruptures d'unions très fréquentes chez les femmes aveugles : 62% de celles-ci étaient en rupture d'union au moment du recensement. Les hommes et les femmes sourds/muets se distinguent peu de ceux qui ne déclarent pas de handicap et ceci en termes de mariage en cours.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la situation matrimoniale et le sexe

Nature du handicap	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé / Séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin								
Aucun handicap	46,9	48,7	1,0	0,5	0,9	2,0	100	3900229
Handicap membre	34,3	55,4	3,0	1,5	1,2	4,8	100	4834
Handicap membre	35,1	57,2	3,0	1,4	1,2	2,1	100	19676
Déficiência mentale	66,6	19,4	3,2	5,0	0,3	5,5	100	11343
Aveugle	13,4	69,6	11,4	1,5	0,5	3,5	100	14226
Sourd/muet	46,8	45,2	3,5	1,4	0,5	2,5	100	8742
Autres	25,7	64,4	5,4	1,8	0,9	1,8	100	16298
Ensemble	46,7	48,8	1,1	0,5	0,9	2,0	100	3975348
Féminin								
Aucun handicap	26,1	62,3	8,8	1,0	0,3	1,5	100	4476165
Handicap membre	23,4	50,3	18,4	2,1	0,8	5,0	100	4141
Handicap membre	23,7	47,9	23,6	2,3	0,4	2,0	100	17510
Déficiência mentale	30,8	34,6	21,6	9,0	0,4	3,5	100	10652
Aveugle	5,9	27,8	60,2	1,7	0,2	4,2	100	13838
Sourd/muet	24,8	40,8	28,6	2,7	0,3	2,8	100	7187
Autres	13,7	42,1	38,8	2,5	0,2	2,7	100	14854
Ensemble	26,0	61,9	9,2	1,0	0,3	1,5	100	4544347
Ensemble								
Aucun handicap	35,8	56,0	5,2	0,8	0,6	1,7	100	8376394
Handicap membre	29,3	53,0	10,1	1,7	1,0	4,9	100	8975
Handicap membre	29,8	52,9	12,7	1,8	0,8	2,1	100	37186
Déficiência mentale	49,3	26,8	12,1	6,9	0,3	4,6	100	21995
Aveugle	9,7	49,0	35,5	1,6	0,3	3,9	100	28064
Sourd/muet	36,9	43,2	14,8	2,0	0,4	2,7	100	15929
Autres	20,0	53,8	21,3	2,1	0,6	2,2	100	31152
Ensemble	35,7	55,8	5,4	0,8	0,6	1,8	100	8519695

2.1.3- Situation matrimoniale et migration

La migration (émigration ou immigration) peut être une cause comme une conséquence de l'entrée en union. Les données du RGPH 2006 ne permettent pas d'établir de façon rigoureuse les différents liens. Cependant en examinant la répartition de la population selon l'origine (tableau 2.4), on constate les faits majeurs suivants :

- les hommes et les femmes en provenance de l'Afrique sont plus célibataires que les nationaux ;
- les hommes et les femmes en provenance d'abord de l'Amérique, ensuite de l'Europe et enfin de l'Asie qui sont plus célibataires ;
- les unions libres sont plus fréquentes parmi les hommes qui viennent de l'Europe ou de l'Afrique alors que du côté des femmes c'est seulement parmi celles en provenance de l'Afrique ;
- les nationaux sont plus veufs devant ceux qui viennent de l'Afrique et de l'Europe.

En somme, les africains qui viennent au Burkina sont essentiellement des célibataires alors que les personnes en provenance des autres continents ont majoritairement connue une union conjugale en cours ou rompue.

Tableau 2.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par pays d'origine selon la situation matrimoniale et le sexe

Pays d'origine	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif Erreur ! Signet
Masculin								
Burkina	46,7	48,9	1,1	0,5	0,9	1,9	100	3947381
Afrique	48,0	46,2	0,7	0,7	2,0	2,4	100	20255
Amérique	41,0	56,0	0,0	1,5	0,0	1,5	100	134
Asie	42,7	54,3	0,0	1,3	0,9	0,9	100	232
Europe	29,2	57,7	0,5	3,7	5,6	3,3	100	733
Océanie	33,3	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100	9
Ensemble	46,7	48,8	1,1	0,5	0,9	2,0	100	3975348
Féminin								
Burkina	26,0	62,1	9,2	1,0	0,3	1,4	100	4514536
Afrique	31,6	59,4	5,1	1,5	0,7	1,8	100	20082
Amérique	41,8	53,2	0,6	2,5	1,9	0,0	100	158
Asie	24,3	73,9	1,8	0,0	0,0	0,0	100	111
Europe	27,5	63,4	4,4	3,6	0,8	0,3	100	618
Océanie	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	5
Ensemble	26,0	61,9	9,2	1,0	0,3	1,5	100	4544347

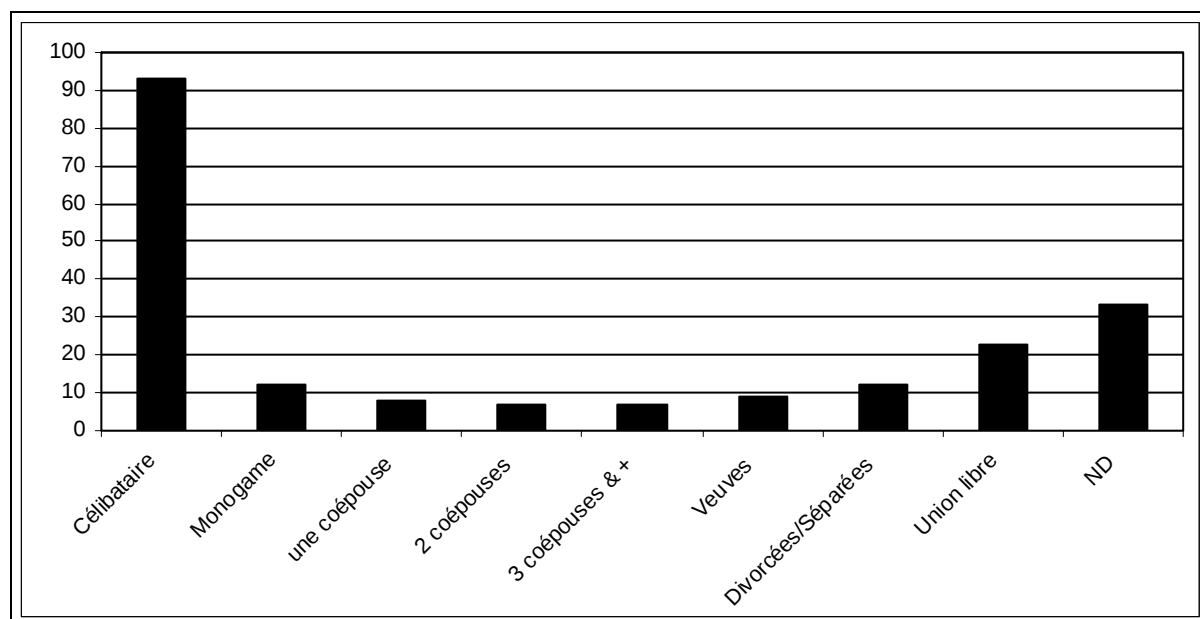
2.1.4 Situation matrimoniale et fécondité

Le graphique 2.6 montre le lien étroit entre le mariage et la fécondité. Les célibataires se comptent plus parmi ceux qui n'ont pas encore eu d'enfants. Les femmes en union libre, généralement plus jeunes sont celles qui déclarent n'avoir pas encore eu d'enfant. La proportion des sans enfants et mariées, décroît avec le nombre de coépouses. La proportion des divorcées sans enfant reste plus élevée que celle des veuves.

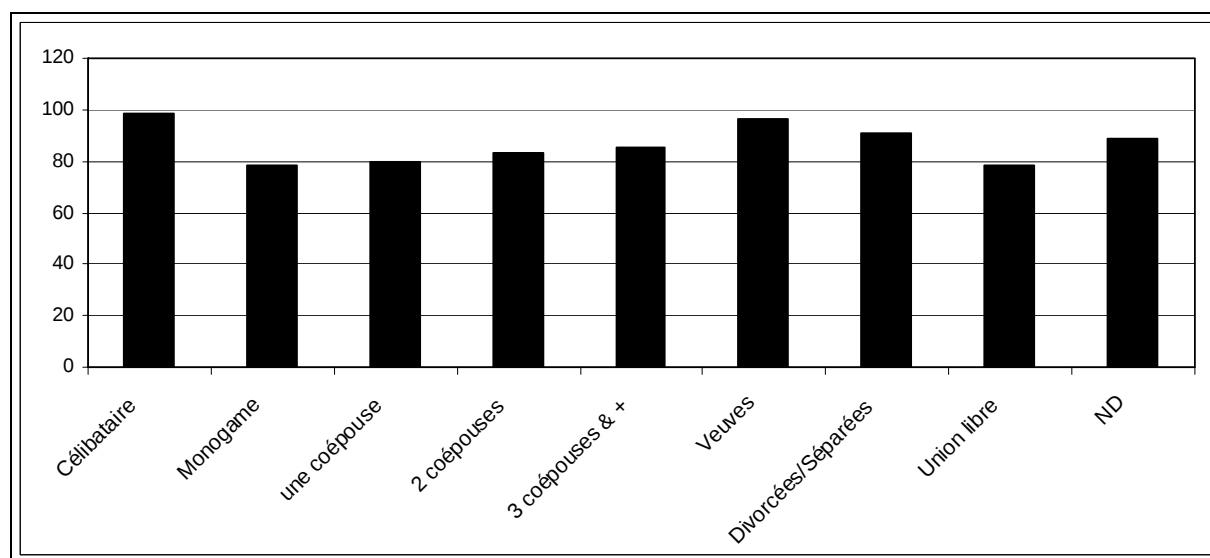
Les naissances au cours des 12 derniers mois sont en majorité le fait des femmes en union au moment de la collecte. Les célibataires, les divorcées et les veuves sont celles pour lesquelles les proportions des sans enfants au cours des douze derniers restent plus importantes (graphique 2.7). Le retrait des deux derniers groupes par rapport aux célibataires pourrait s'expliquer par les naissances issues des grossesses avant le décès du conjoint ou le divorce.

S'agissant des femmes mariées on observe une augmentation de la proportion des sans enfant avec le nombre de coépouses : plus elle a de coépouses, plus faible est la fécondité du moment.

Graphique 2.6 : Proportion des femmes n'ayant pas encore eu une naissance vivante au cours de leur vie



Graphique 2.7 : Proportion des femmes n'ayant pas eu une naissance vivante au cours des 12 derniers mois avant le recensement



2.1.5 Situation matrimoniale des adolescents

Le tableau 2.5 montre qu'entre 15 et 20 ans un tiers des adolescentes est déjà mariée contre seulement 3,5% chez les adolescents du même groupe d'âges. Leur situation dans l'occupation principale reflète leur jeune âge. Lorsqu'ils sont indépendants, garçons et filles, surtout ces dernières, font une entrée précoce dans la vie active. Près de 54% des adolescentes qui déclarent exercer une activité économique indépendante sont mariées contre 21% pour les garçons. Les adolescentes aide familiales se marient plus que les autres catégories (employeurs, apprentis, ou salariées employées) 27% contre seulement 1,7% pour les garçons. Respectivement 25,9% et 25% des adolescentes musulmanes et animistes sont mariées contre seulement 3% chez les garçons. Plus de 30% des adolescentes sans niveau d'instruction sont mariées contre seulement 3,7% de garçons. En somme, les adolescentes qui sont sans aucun niveau scolaire, musulmanes ou qui n'exercent pas d'activité rémunérée sont celles qui se sont plus déclarées mariées alors que chez les garçons ce sont ceux qui déclarent exercer une activité à leur propre compte qui sont plus mariés.

Tableau 2.5 : Répartition des adolescentes (12 à 19 ans) selon le groupe d'âges, les caractéristiques économiques et culturelles

Variables socio culturelles et économiques	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Groupe d'âges	Masculin							
12-14	96,9	1,6	0,1	0,1	0,0	1,2	100	513795
15-19	94,3	3,5	0,1	0,1	0,1	1,9	100	710323
Groupe d'âges	Féminin							
12-14	96,4	2,5	0,1	0,1	0,0	0,9	100	487849
15-19	62,9	35,2	0,2	0,3	0,3	1,1	100	764962
Sexe								
Masculin	95,4	2,7	0,1	0,1	0,1	1,6	100	1224118
Féminin	75,9	22,4	0,1	0,2	0,2	1,0	100	1252811
Situation dans l'occupation principale	Masculin							
Employeur	91,1	6,8	0,8	0,1	0,1	1,1	100	3219
Indépendant	77,7	20,8	0,1	0,1	0,4	0,8	100	61567
Salarié employé	96,3	2,6	0,0	0,0	0,4	0,7	100	13637
Apprenti	97,8	1,2	0,0	0,0	0,1	0,8	100	21299
Aide familial	97,4	1,7	0,1	0,0	0,0	0,7	100	596214
Autres	93,2	5,8	0,2	0,1	0,1	0,7	100	25280
Situation dans l'occupation principale	Féminin							
Employeur	73,9	24,4	0,3	0,2	0,2	1,1	100	1600
Indépendant	44,7	53,5	0,3	0,5	0,5	0,4	100	52210
Salarié employé	95,1	3,4	0,0	0,1	0,2	1,1	100	18336
Apprenti	92,9	5,9	0,1	0,1	0,2	0,7	100	6962
Aide familial	72,0	27,0	0,1	0,2	0,2	0,4	100	513700
Autres	88,2	10,7	0,2	0,1	0,1	0,6	100	21734
Religion	Masculin							
Animiste	95,3	3,0	0,1	0,1	0,1	1,4	100	178256
Musulman	95,2	3,0	0,1	0,1	0,0	1,6	100	740199
Catholique	96,3	1,7	0,1	0,1	0,1	1,7	100	239920
Protestant	96,0	2,1	0,1	0,1	0,0	1,7	100	53274
Autre	89,0	1,5	0,1	0,0	0,1	9,2	100	7625
Sans religion	96,0	2,6	0,2	0,0	0,1	1,1	100	4844
Religion	Féminin							
Animiste	73,3	25,0	0,2	0,3	0,4	0,8	100	166844
Musulman	72,6	25,9	0,1	0,2	0,2	1,0	100	758210
Catholique	85,6	12,6	0,1	0,2	0,2	1,2	100	257649
Protestant	84,2	14,2	0,1	0,2	0,2	1,2	100	58610
Autre	77,2	15,9	0,1	0,1	0,2	6,5	100	7507
Sans religion	71,5	26,3	0,3	0,4	0,4	1,2	100	3991
Niveau d'éducation	Masculin							
Sans niveau	94,9	3,7	0,1	0,1	0,1	1,2	100	673757
Primaire	96,3	1,8	0,1	0,1	0,1	1,6	100	323439
Secondaire1	96,1	1,2	0,0	0,1	0,0	2,5	100	198328
Secondaire2	95,6	0,9	0,0	0,1	0,1	3,3	100	22508
Supérieur	93,1	1,7	-	0,2	0,2	4,8	100	1633
Niveau d'éducation	Féminin							
Sans niveau	68,1	30,4	0,2	0,3	0,2	0,8	100	825569
Primaire	90,1	8,3	0,1	0,2	0,2	1,2	100	252230
Secondaire1	93,4	4,7	0,0	0,1	0,2	1,6	100	154490
Secondaire2	93,6	3,4	0,0	0,1	0,1	2,9	100	14665
Supérieur	92,5	4,2	0,2	0,2	0,1	2,8	100	1046

2.2- SITUATION MATRIMONIALE ET MILIEU DE RESIDENCE

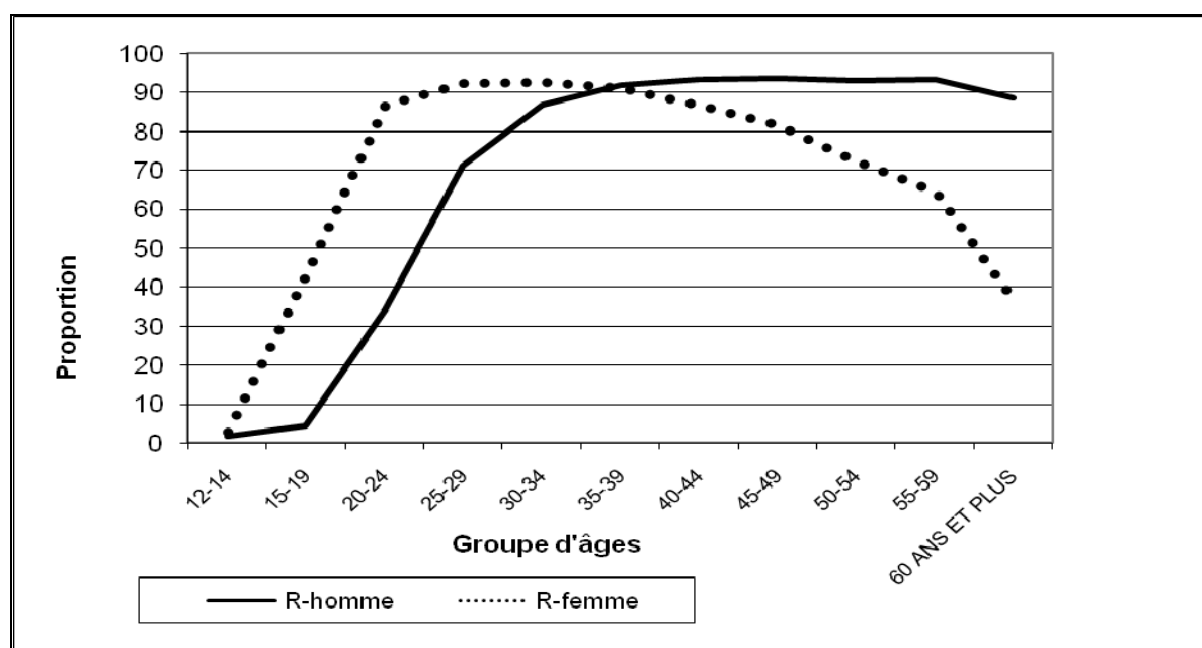
La situation matrimoniale est associée au milieu de résidence. La proportion de célibataires est plus élevée en milieu urbain par rapport au milieu rural alors que celle des ruptures d'union varie peu selon le milieu de résidence (tableau 2.6). Cependant, les écarts entre sexes et selon le milieu. En effet, quel que soit le milieu de résidence, les mariages en cours ou rompus des hommes sont toujours inférieurs à ceux des femmes. Ouagadougou et Bobo se singularisent par de fortes proportions de célibataires. Les autres villes se particularisent par une forte proportion de veufs.

Le retrait du milieu urbain par rapport au milieu rural pourrait s'expliquer par les transformations sociales notamment le relâchement du contrôle qui s'accompagne souvent par la tolérance de rapports sexuels hors mariage (ou cohabitation) ou du choix individuel du futur conjoint ou de la future conjointe. A cela s'ajoutent les difficultés économiques plus contraignantes en ville, en particulier les dépenses liées au mariage qui deviennent de plus en plus élevées ou encore les difficultés de se trouver un logement et de pouvoir honorer les frais liés au loyer. Par ailleurs, le niveau de scolarisation est plus élevé en milieu urbain, or nous avons déjà constaté que la scolarisation retarde l'entrée en mariage.

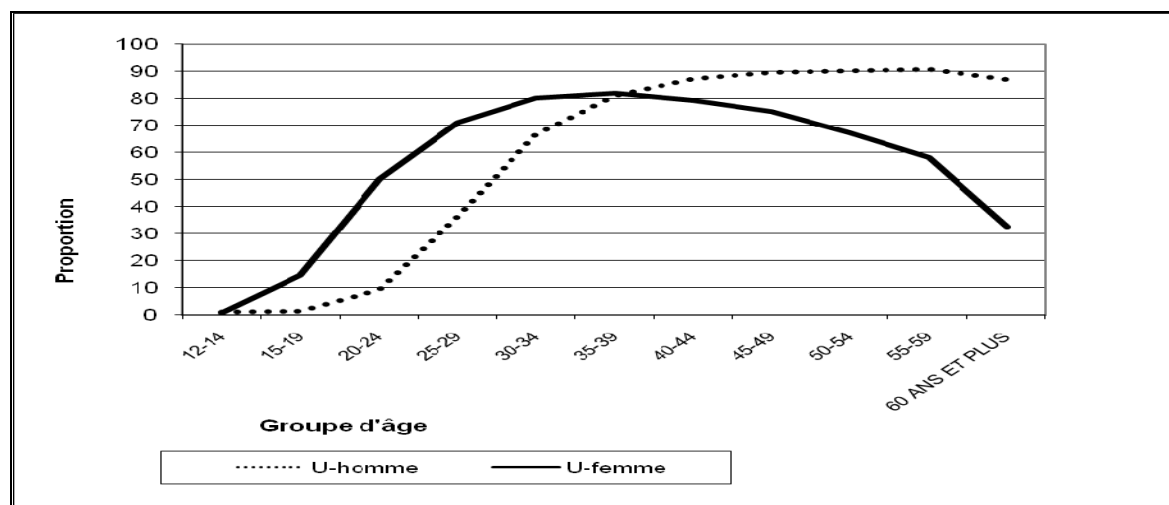
A l'intérieur d'un même milieu de résidence, la tendance générale qui est observée au niveau national, en comparant les hommes aux femmes, reste valable à savoir une diminution plus rapide de la proportion de femmes en union aux âges avancés. Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, à la tranche d'âge 35-39 ans il y a autant de femmes en unions que d'hommes (graphiques 2.8 et 2.9). Quels que soient le groupe d'âges et le sexe, les différences de comportements matrimoniaux s'observent entre les deux milieux de résidence. On observe toujours une plus forte proportion de personnes en union en milieu rural par rapport au milieu urbain. Toutefois, cette différence est moins élevée aux âges plus avancés. Pour chaque sexe, les écarts plus élevés aux jeunes âges pourraient s'expliquer par une plus grande fréquentation scolaire en milieu urbain qu'en milieu rural ; en milieu rural, cette faible fréquentation scolaire s'accompagne souvent par une forte pression sociale qui obligerait les jeunes à avoir une vie de couple dès que la condition physique de l'individu le permet.

Tableau 2.6 Répartition de la population par milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Sexe	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Ouagadougou								
Masculin	55,9	38,3	0,7	0,5	2,7	2,0	100	538252
Féminin	43,9	46,5	6,3	1,1	0,5	1,7	100	523569
Ensemble	50,0	42,3	3,4	0,8	1,6	1,9	100	1061821
Bobo-Dioulasso								
Masculin	56,1	39,3	0,9	0,6	1,1	2,1	100	171141
Féminin	42,2	47,5	7,0	1,2	0,4	1,7	100	172662
Ensemble	49,1	43,4	3,9	0,9	0,7	1,9	100	343803
Autres villes								
Masculin	54,1	41,0	1,0	0,6	1,4	1,9	100	394402
Féminin	34,9	51,6	10,2	1,4	0,4	1,5	100	414750
Ensemble	44,2	46,4	5,7	1,0	0,9	1,7	100	809152
Ensemble urbain								
Masculin	55,3	39,4	0,8	0,5	2,0	2,0	100	1103795
Féminin	40,3	48,6	7,9	1,2	0,5	1,6	100	1110981
Ensemble	47,8	44,0	4,3	0,9	1,2	1,8	100	2214776
Rural								
Masculin	43,4	52,5	1,1	0,5	0,5	2,0	100	2871553
Féminin	21,4	66,3	9,6	1,0	0,2	1,5	100	3433366
Ensemble	31,4	60,0	5,8	0,8	0,3	1,7	100	6304919

Graphique 2.8 : Proportion des mariés en milieu rural selon le groupe d'âges et le sexe

Graphique 2.9: Proportion des mariés en milieu urbain selon le groupe d'âges et le sexe



L'analyse de la situation matrimoniale selon le milieu de résidence est faite en considérant les variables suivantes : religion, sexe, niveau d'instruction, statut d'occupation, situation dans l'occupation principale, et nature du handicap. Dans ce chapitre cette analyse sera sommaire étant donné que dans les chapitres suivants l'analyse selon ces différentes variables est plus détaillée.

La religion déclarée n'influence pas la différence entre les deux milieux de résidence en termes d'unions en cours ou de proportions de célibataires au moment du recensement (tableau 2.7). Quelle que soit la religion déclarée, la proportion d'unions en milieu urbain reste toujours inférieure à celle du milieu rural et inversement pour la proportion de célibataires. Dans l'ensemble, les deux milieux se distinguent peu en termes de ruptures d'union. Cependant les proportions de veufs et veuves sont plus importantes chez les chrétiens que chez les autres groupes ; elles sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la répartition selon le sexe il ressort que ce sont les femmes chrétiennes (catholiques ou protestantes) du milieu rural qui connaissent plus le veuvage que celles du milieu urbain.

Tableau 2.7 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon le milieu de résidence, la situation matrimoniale et le sexe

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ Séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
URBAIN								
Masculin								
Animiste	49,8	42,6	2,1	1,1	2,7	1,7	100	22108
Musulman	54,7	40,7	0,7	0,5	1,5	1,8	100	681495
Catholique	56,6	37,3	0,9	0,6	3,0	1,7	100	329365
Protestant	57,0	38,4	0,6	0,4	2,0	1,6	100	57619
Autre	50,6	19,1	0,6	0,5	1,4	27,8	100	10338
Sans religion	57,7	33,4	1,3	1,9	4,4	1,4	100	2870
Ensemble	55,3	39,4	0,8	0,5	2,0	2,0	100	1103795
Féminin								
Animiste	28,2	52,6	14,9	2,1	0,9	1,4	100	20336
Musulman	37,0	52,4	7,7	1,2	0,3	1,4	100	668840
Catholique	46,1	42,4	8,2	1,2	0,6	1,4	100	347302
Protestant	47,8	43,2	6,1	1,2	0,4	1,3	100	61530
Autre	37,3	32,1	4,6	0,9	0,4	24,8	100	10807
Sans religion	38,3	42,2	12,7	3,3	1,8	1,7	100	2166
Ensemble	40,3	48,6	7,9	1,2	0,5	1,6	100	1110981
Ensemble								
Animiste	39,4	47,4	8,2	1,6	1,9	1,6	100	42444
Musulman	46,0	46,5	4,2	0,8	0,9	1,6	100	1350335
Catholique	51,2	39,9	4,6	0,9	1,8	1,5	100	676667
Protestant	52,2	40,8	3,5	0,8	1,2	1,4	100	119149
Autre	43,8	25,7	2,7	0,7	0,9	26,3	100	21145
Sans religion	49,3	37,2	6,2	2,5	3,3	1,5	100	5036
Ensemble	47,8	44,0	4,3	0,9	1,2	1,8	100	2214776
RURAL								
Masculin								
Animiste	42,0	52,8	1,9	0,8	0,6	1,8	100	544756
Musulman	42,8	53,8	0,9	0,4	0,3	1,9	100	1737228
Catholique	46,4	49,1	1,2	0,6	1,0	1,7	100	451799
Protestant	47,0	49,1	0,9	0,5	0,7	1,8	100	109186
Autre	39,6	25,2	1,1	0,5	0,2	33,4	100	16369
Sans religion	50,2	43,3	1,9	1,1	1,4	2,2	100	12215
Ensemble	43,4	52,5	1,1	0,5	0,5	2,0	100	2871553
Féminin								
Animiste	19,8	65,3	11,9	1,3	0,4	1,3	100	680250
Musulman	20,6	69,0	8,0	0,8	0,1	1,4	100	2023558
Catholique	25,2	60,2	12,1	0,9	0,3	1,2	100	559197
Protestant	26,8	59,8	10,8	1,1	0,3	1,3	100	134792
Autre	17,8	44,9	7,8	0,9	0,2	28,3	100	21291
Sans religion	19,8	59,5	16,6	2,0	0,4	1,7	100	14278
Ensemble	21,4	66,3	9,6	1,0	0,2	1,5	100	3433366
Ensemble								
Animiste	29,7	59,7	7,5	1,1	0,5	1,6	100	1225006
Musulman	30,9	62,0	4,7	0,7	0,2	1,6	100	3760786
Catholique	34,7	55,2	7,2	0,8	0,6	1,5	100	1010996
Protestant	35,8	55,0	6,4	0,8	0,5	1,5	100	243978
Autre	27,3	36,3	4,9	0,7	0,2	30,5	100	37660
Sans religion	33,8	52,0	9,8	1,6	0,8	2,0	100	26493
Ensemble	31,4	60,0	5,8	0,8	0,3	1,7	100	6304919

En considérant l'état matrimonial selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, on observe une similitude entre les deux structures (en milieu urbain et rural) pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction. On pourrait en déduire qu'en matière de comportement matrimonial le milieu de résidence importe peu pour ce groupe. Par contre,

pour les scolarisés, à niveau d'éducation identique, primaire ou secondaire premier cycle, l'entrée en union est légèrement plus élevée en milieu urbain par rapport au milieu rural (tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction et milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Niveau	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
URBAIN								
Masculin								
Sans niveau	36,7	57,9	1,6	0,7	1,7	1,5	100	409493
Primaire	64,0	31,6	0,4	0,5	2,1	1,4	100	264761
Secondaire1	73,1	22,6	0,3	0,3	2,0	1,7	100	243793
Secondaire2	67,3	27,7	0,3	0,4	2,4	1,9	100	106036
Supérieur	55,3	39,5	0,5	0,6	2,7	1,6	100	71511
Ensemble	55,3	39,4	0,8	0,5	2,0	2,0	100	1103795
Féminin								
Sans niveau	21,6	62,1	13,4	1,3	0,3	1,1	100	562750
Primaire	54,5	39,5	3,0	1,4	0,5	1,1	100	232708
Secondaire1	66,8	29,3	1,4	0,8	0,5	1,2	100	206295
Secondaire2	63,3	32,1	1,5	0,9	0,7	1,6	100	66500
Supérieur	54,3	40,6	1,7	1,3	0,7	1,4	100	33297
Ensemble	40,3	48,6	7,9	1,2	0,5	1,6	100	1110981
Ensemble								
Sans niveau	28,0	60,3	8,4	1,1	0,9	1,3	100	972243
Primaire	59,6	35,3	1,6	0,9	1,4	1,3	100	497469
Secondaire1	70,2	25,7	0,8	0,6	1,3	1,4	100	450088
Secondaire2	65,8	29,4	0,8	0,6	1,8	1,8	100	172536
Supérieur	55,0	39,8	0,8	0,8	2,0	1,5	100	104808
Ensemble	47,8	44,0	4,3	0,9	1,2	1,8	100	2214776
RURAL								
Masculin								
Sans niveau	37,8	58,7	1,4	0,6	0,4	1,1	100	2296836
Primaire	67,9	29,4	0,3	0,4	0,5	1,5	100	382844
Secondaire1	75,5	20,6	0,2	0,3	0,6	2,8	100	122343
Secondaire2	56,3	37,4	0,2	0,3	2,7	3,0	100	29924
Supérieur	40,7	51,5	0,4	0,5	2,8	4,0	100	8167
Ensemble	43,4	52,5	1,1	0,5	0,5	2,0	100	2871553
Féminin								
Sans niveau	17,6	69,9	10,5	1,0	0,2	0,8	100	3085647
Primaire	60,6	35,9	1,3	0,8	0,3	1,1	100	230898
Secondaire1	68,8	27,5	0,7	0,6	0,5	1,9	100	66628
Secondaire2	44,7	49,0	0,8	0,8	1,5	3,3	100	10881
Supérieur	25,1	65,2	2,5	1,3	1,0	5,0	100	3441
Ensemble	21,4	66,3	9,6	1,0	0,2	1,5	100	3433366
Ensemble								
Sans niveau	26,2	65,1	6,6	0,8	0,3	0,9	100	5382483
Primaire	65,2	31,8	0,7	0,6	0,4	1,3	100	613742
Secondaire1	73,1	23,0	0,4	0,4	0,6	2,5	100	188971
Secondaire2	53,2	40,5	0,4	0,4	2,4	3,1	100	40805
Supérieur	36,1	55,5	1,1	0,8	2,3	4,3	100	11608
Ensemble	31,4	60,0	5,8	0,8	0,3	1,7	100	6304919

La répartition selon le statut d'occupation, à l'intérieur de chaque milieu de résidence, confirme le schéma observé pour l'ensemble du pays (tableau A.6). Une comparaison entre les milieux laisse apparaître le retrait de l'urbain par rapport au rural. Les retraités et les rentiers du milieu urbain sont plus en union que ceux du rural. Les rentiers et les autres inactifs sont plus en rupture d'union en milieu rural qu'en milieu urbain. Les hommes

occupés, chômeurs ou en quête de leur premier emploi se distinguent peu selon le milieu de résidence alors que les femmes de ces catégories sont plus en union en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 2.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation, milieu de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
URBAIN								
Masculin								
Employeur	35,7	59,2	0,6	0,5	2,9	1,1	100	18542
Indépendant	26,5	68,5	0,9	0,8	2,7	0,7	100	341629
Salarié employé	34,9	58,8	0,6	0,7	4,3	0,7	100	187004
Apprenti	89,5	8,2	0,1	0,1	1,2	0,8	100	42762
Aide familial	86,0	11,7	0,6	0,3	0,6	0,8	100	62875
Autres	67,6	28,7	0,4	0,5	2,1	0,8	100	7917
Ensemble	39,5	55,5	0,7	0,7	2,8	0,9	100	692064
Féminin								
Employeur	43,3	46,2	6,4	2,3	0,9	1,0	100	4752
Indépendant	16,6	65,9	13,5	2,8	0,5	0,7	100	163310
Salarié employé	51,3	41,4	3,4	2,1	0,7	1,0	100	74894
Apprenti	85,2	12,5	0,5	0,5	0,5	0,8	100	10409
Aide familial	27,6	64,7	6,0	1,0	0,3	0,5	100	92062
Autres	78,2	17,7	2,1	0,7	0,3	0,9	100	7698
Ensemble	30,8	57,2	8,6	2,1	0,5	0,8	100	371061
Ensemble								
Employeur	37,2	56,5	1,8	0,9	2,5	1,1	100	23294
Indépendant	23,3	67,7	5,0	1,4	2,0	0,7	100	504939
Salarié employé	39,6	53,9	1,4	1,1	3,2	0,8	100	261898
Apprenti	88,7	9,1	0,2	0,2	1,1	0,8	100	53171
Aide familial	51,3	43,2	3,8	0,7	0,4	0,6	100	154937
Autres	72,8	23,3	1,2	0,6	1,2	0,9	100	15615
Ensemble	36,4	56,1	3,5	1,1	2,0	0,9	100	1063125
RURAL								
Masculin								
Employeur	27,4	68,7	1,0	0,4	0,9	1,6	100	14642
Indépendant	7,0	90,1	1,1	0,6	0,7	0,5	100	1394923
Salarié employé	46,4	49,4	0,3	0,5	2,8	0,6	100	49318
Apprenti	79,5	18,1	0,3	0,4	0,9	1,0	100	8585
Aide familial	84,6	13,3	0,6	0,4	0,2	0,9	100	930313
Autres	76,2	22,0	0,6	0,3	0,1	0,9	100	29261
Ensemble	38,8	58,6	0,9	0,5	0,5	0,7	100	2464747
Féminin								
Employeur	15,0	72,5	9,7	1,6	0,4	0,8	100	4244
Indépendant	5,8	73,4	18,0	1,9	0,4	0,5	100	417113
Salarié employé	35,6	57,3	3,0	1,4	2,1	0,6	100	10512
Apprenti	49,1	46,4	2,8	0,9	0,2	0,7	100	3482
Aide familial	22,0	70,9	5,8	0,8	0,2	0,4	100	1770655
Autres	53,0	41,4	4,4	0,5	0,2	0,5	100	26255
Ensemble	19,4	70,9	8,1	1,0	0,2	0,4	100	2268268
Ensemble								
Employeur	24,6	69,6	3,0	0,7	0,8	1,4	100	18886
Indépendant	6,7	86,3	5,0	0,9	0,6	0,5	100	1812036
Salarié employé	44,5	50,8	0,8	0,7	2,6	0,6	100	59830
Apprenti	70,7	26,2	1,0	0,5	0,7	0,9	100	12067
Aide familial	43,5	51,1	4,0	0,6	0,2	0,5	100	2700968
Autres	65,2	31,1	2,4	0,4	0,2	0,7	100	55516
Ensemble	29,5	64,5	4,3	0,7	0,4	0,6	100	4733015

En ce qui concerne la situation dans l'occupation principale l'examen selon le sexe permet de constater les femmes salariées du milieu rural ont plus contracté d'unions que celles du milieu urbain alors que chez les hommes c'est l'inverse. A l'intérieur de chaque milieu, les femmes se singularisent par une forte proportion des indépendantes en rupture d'union et une faible proportion de célibataires parmi celles qui se déclarent comme des aides familiales.

De la distinction des données selon la nature du handicap et par sexe il ressort, pour hommes et femmes, une plus forte proportion des unions en cours mais aussi de ruptures d'union dans le milieu rural qu'en milieu urbain et cela quel que soit le type de handicap.

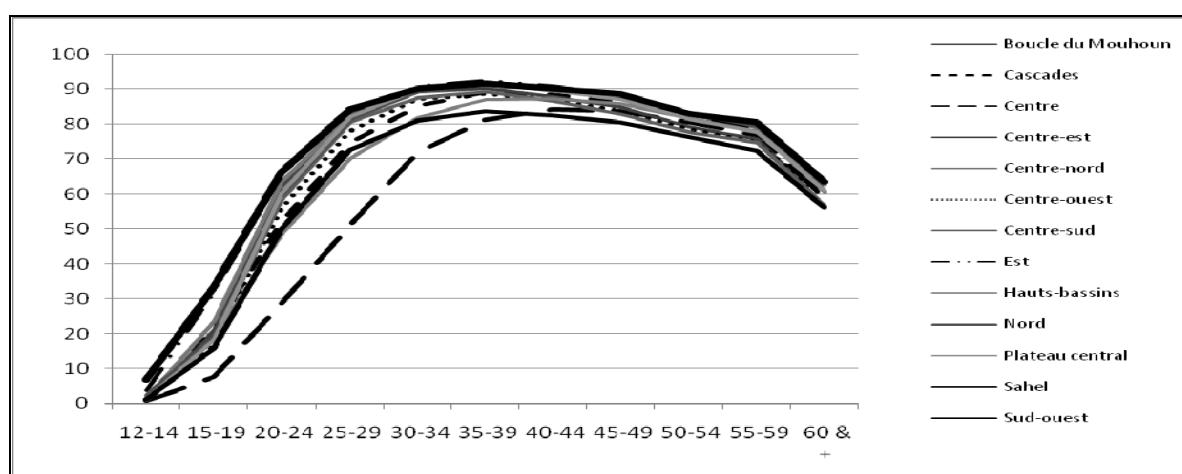
2. 3- SITUATION MATRIMONIALE ET REGION DE RESIDENCE

La structure de la situation matrimoniale varie selon la région de résidence. Trois régions du pays ont une structure presque identique à celle de la moyenne nationale (les Cascades, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest) et deux autres ont une intensité d'union légèrement supérieure (le Nord et la Boucle du Mouhoun). Parmi les autres régions qui ont une structure distincte de la moyenne nationale, on peut distinguer deux groupes différents : celles qui ont une plus forte intensité d'union et celles qui ont une intensité plus faible. Dans le dernier cas on retrouve le Centre et les Haut-Bassins. Les régions à plus forte intensité d'unions sont d'abord l'Est et le Sahel ensuite le Centre-Est, le Centre-Nord, et le Centre-Sud (tableau 2.10).

Tableau 2.10 : Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe

Région de résidence	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé /séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin								
Boucle du Mouhoun	45,0	50,5	1,4	0,8	0,7	1,5	100	412 762
Cascades	48,8	47,1	1,0	0,4	0,7	2,0	100	155 572
Centre	54,7	39,6	0,7	0,5	2,5	2,0	100	611 535
Centre-Est	44,7	50,8	1,3	0,5	0,7	2,0	100	292 095
Centre-Nord	45,1	51,3	0,8	0,3	0,3	2,2	100	311 100
Centre-Ouest	49,3	46,4	0,9	0,4	1,0	2,0	100	301 506
Centre-Sud	44,8	50,6	1,4	0,9	0,6	1,7	100	173 186
Est	41,7	54,3	1,0	0,5	0,4	2,2	100	325 565
Hauts-Bassins	48,4	47,2	1,1	0,6	0,7	2,1	100	451 243
Nord	45,9	50,3	1,0	0,4	0,3	2,2	100	307 109
Plateau Central	45,8	50,4	0,9	0,4	0,5	2,1	100	179 683
Sahel	37,0	58,9	1,1	0,5	0,1	2,5	100	282 761
Sud-Ouest	46,8	47,0	2,0	0,9	1,5	1,8	100	171 231
Féminin								
Boucle du Mouhoun	22,9	66,0	8,7	1,1	0,2	1,2	100	438 630
Cascades	25,9	63,7	7,8	0,8	0,3	1,4	100	167 232
Centre	41,3	48,4	7,1	1,0	0,5	1,7	100	606 902
Centre-Est	22,9	63,0	11,6	0,8	0,2	1,5	100	374 022
Centre-Nord	22,4	66,5	8,7	0,7	0,2	1,5	100	388 415
Centre-Ouest	25,3	60,2	12,0	0,9	0,3	1,3	100	405 642
Centre-Sud	22,9	61,5	12,9	1,3	0,2	1,3	100	214 352
Est	19,8	70,2	7,3	0,8	0,2	1,7	100	356 939
Hauts-Bassins	29,1	61,1	7,0	1,0	0,3	1,6	100	474 196
Nord	24,4	63,6	9,6	0,7	0,1	1,6	100	388 063
Plateau Central	23,2	63,4	10,9	0,8	0,3	1,5	100	232 324
Sahel	19,3	69,2	7,8	1,7	0,1	1,9	100	296 807
Sud-Ouest	25,3	57,5	12,4	2,2	1,1	1,5	100	200 823
Ensemble								
Boucle du Mouhoun	33,6	58,5	5,2	1,0	0,4	1,3	100	851 392
Cascades	36,9	55,7	4,5	0,6	0,5	1,7	100	322 804
Centre	48,0	44,0	3,9	0,8	1,5	1,8	100	1 218
Centre-Est	32,5	57,7	7,1	0,7	0,4	1,7	100	666 117
Centre-Nord	32,5	59,7	5,2	0,5	0,2	1,8	100	699 515
Centre-Ouest	35,6	54,3	7,3	0,7	0,6	1,6	100	707 148
Centre-Sud	32,7	56,6	7,8	1,1	0,3	1,5	100	387 538
Est	30,2	62,6	4,3	0,7	0,3	2,0	100	682 504
Hauts-Bassins	38,5	54,3	4,1	0,8	0,5	1,8	100	925 439
Nord	33,9	57,7	5,8	0,6	0,2	1,8	100	695 172
Plateau Central	33,0	57,7	6,5	0,6	0,4	1,7	100	412 007
Sahel	27,9	64,2	4,5	1,1	0,1	2,2	100	579 568
Sud-Ouest	35,2	52,7	7,6	1,6	1,3	1,7	100	372 054

La répartition selon l'âge, la région du Centre se singularise par une rentrée tardive en union alors que celles de l'Est et du Sahel se particularisent par une rentrée précoce en union. Après 15-19 ans, trois régions (Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest) se détachent également de l'ensemble par un abaissement de la proportion des unions en cours (tableau 2.11). L'examen du graphique 2.9 montre que le retrait du Centre est dû à la rentrée tardive en union tant pour les femmes que pour les hommes alors que l'entrée précoce en union de l'Est et du Sahel est essentiellement due à celle des femmes. Par ailleurs, le ralentissement de la par des unions dans le Sud-Ouest et les Hauts-Bassins est beaucoup plus liés aux femmes qu'aux hommes.

Graphique 2.10: Proportion des unions en cours par région selon le groupe d'âge**Tableau 2.11: Proportion des femmes en union par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe**

Région de résidence	Groupe d'âges										
	Masculin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du mouhoun	0,4	3,0	34,6	71,9	86,7	91,5	92,7	93,0	92,0	91,3	84,7
Cascades	0,8	2,5	22,3	58,4	79,9	88,8	91,9	93,1	93,4	92,8	88,5
Centre	1,1	1,4	8,5	34,1	65,5	80,5	87,9	90,3	91,0	91,7	88,6
Centre-Est	0,6	3,6	32,4	69,8	85,6	91,1	92,5	93,4	92,6	93,0	86,8
Centre-Nord	1,5	3,8	28,6	66,6	84,6	91,5	93,7	94,6	94,4	94,9	91,7
Centre-Ouest	1,0	2,3	23,1	60,7	81,8	89,1	92,2	92,9	93,2	93,9	91,2
Centre-Sud	2,6	4,1	28,0	66,5	83,5	89,7	90,9	91,0	91,2	92,2	86,9
Est	2,7	6,2	37,7	73,0	88,2	93,1	94,5	94,8	94,0	93,6	88,3
Hauts-Bassins	1,8	3,7	23,6	55,3	76,0	85,9	89,4	91,0	90,7	91,6	86,4
Nord	3,1	4,2	25,3	66,2	84,1	90,7	92,9	93,5	93,8	94,4	90,6
Plateau	1,6	3,1	24,8	65,3	85,5	92,0	93,8	94,8	94,6	94,7	91,8
Sahel	3,4	7,5	43,9	77,6	89,7	93,7	94,8	95,1	94,3	94,6	89,2
Sud-Ouest	0,9	3,4	27,3	61,2	78,1	85,3	88,1	89,2	89,3	88,5	82,7
Région de résidence	Féminin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du mouhoun	1,0	41,3	85,6	92,2	93,1	91,9	87,7	83,4	74,5	67,8	38,9
Cascades	1,7	39,4	77,7	88,1	90,1	89,5	85,3	80,5	73,2	62,5	35,6
Centre	0,5	12,7	48,1	69,5	79,8	82,2	80,0	75,8	68,0	58,8	33,0
Centre-Est	1,0	36,1	83,1	91,5	91,8	89,6	84,3	78,5	68,7	59,8	32,8
Centre-Nord	1,5	40,9	88,1	93,1	93,5	92,5	88,2	83,4	73,5	66,3	38,3
Centre-Ouest	1,2	29,9	78,4	89,0	90,5	88,4	83,7	78,1	69,1	61,4	35,3
Centre-Sud	1,6	34,0	81,5	90,0	90,2	88,8	83,4	77,0	67,3	58,8	31,5
Est	4,9	55,9	88,0	93,0	93,1	92,0	86,8	82,3	71,0	62,2	34,4
Hauts-Bassins	1,9	33,0	70,6	83,4	87,4	88,1	85,0	80,8	72,6	64,0	37,9
Nord	1,8	33,2	83,6	91,4	92,7	91,9	88,3	83,8	75,5	67,8	40,8
Plateau	1,0	32,3	84,7	92,5	92,9	91,6	86,8	81,6	71,5	63,4	34,8
Sahel	10,3	57,0	85,2	90,2	90,7	89,9	85,8	82,1	71,7	65,1	34,9
Sud-Ouest	1,8	29,7	69,5	81,5	83,0	82,6	78,4	74,6	66,4	59,5	33,6

Dans chacune des régions, la religion déclarée n'apporte aucune modification au schéma observé dans l'ensemble du pays. Cependant, si dans l'ensemble on n'observe pas de

différence entre chrétiens, dans dix des régions, sur les treize que compte le pays, les protestants présentent des proportions de célibataires supérieures où égales à celles des catholiques. C'est seulement dans les Cascades, les Hauts-Bassins et au Sahel que les catholiques sont plus célibataires que les protestants. C'est aussi dans ces trois régions que les ruptures d'unions chez les musulmans prennent le pas sur celles des animistes (tableau A.8).

Dans toutes les régions, ceux qui déclarent avoir un niveau secondaire premier cycle sont les plus célibataires, et les plus en union sont ceux qui déclarent n'avoir aucun niveau d'instruction. Mais au même niveau d'instruction certaines régions sont en retrait par rapport aux autres. Par exemple, au Plateau Central, ceux qui déclarent avoir un niveau primaire ont la plus forte proportion de célibataires. On peut par ailleurs souligner que les écarts entre hommes et femmes sont plus élevés dans les régions à forte intensité d'union en cours au moment de la collecte (tableau A.9).

A l'intérieur de certaines régions le statut d'occupation modifie l'ordre établi entre les hommes et les femmes : au Centre-Est les rentiers hommes et femmes ont les mêmes proportions de célibataires ; dans les Haut-Bassins les femmes qui déclarent être au chômage sont plus célibataires que les hommes qui se classent dans cette même catégorie (tableau A.10). L'examen de la situation dans l'occupation principale par région apporte des changements dans le schéma observé au niveau national. Dans l'ensemble, les indépendants sont ceux qui connaissent le plus les unions ; ils sont suivis par les employeurs et les salariés. Cependant dans la région du Centre-Ouest, les salariés connaissent plus d'entrée en union que les employeurs.

Dans certaines régions, selon la situation dans l'occupation principale, les femmes ne sortent pas plus du célibat que les hommes. Ainsi dans les régions suivantes : Cascades, Centre, Centre-Est, Centre-Sud, Sud-Ouest, Hauts-Bassins et dans une moindre mesure la Boucle du Mouhoun les femmes salariées sont plus célibataires que les hommes. Dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins, les femmes qui se déclarent comme employeuses sont plus célibataires que les hommes de cette même catégorie. Au Centre-Nord et au Sud-Ouest les femmes qui travaillent pour leur propre compte ne se distinguent pas des hommes par rapport à l'entrée en union (tableau A.11).

Comme dans l'ensemble du pays, dans toutes les régions indépendamment du sexe, la déficience mentale est un frein à l'entrée en union. Les sourds/muets ne se distinguent pas des personnes sans handicap alors que les autres catégories de handicapés connaissent une plus forte fréquence d'union. Par exemple, les aveugles, sont déclarés moins célibataires mais connaissent toutefois plus de ruptures d'unions. Cependant, si dans toutes les régions la proportion des aveugles célibataires atteint à peine 10%, dans le Sud-Ouest cette proportion est d'environ 24% (27% pour les hommes et 20% pour les femmes) soit plus de deux fois la moyenne nationale (9,7%) ou encore plus de trois celle du Centre-Nord, région à plus faible proportion (tableau A.12).

2.4- EVOLUTION DE LA SITUATION MATRIMONIALE

Entre 1996 et 2006, la situation matrimoniale de la population de 12 ans et plus n'a pas connu un profond changement (tableau 2.12). Les proportions des ruptures d'unions sont restées presque identiques, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. C'est dire que la population dans son ensemble n'a pas connu de grandes transformations sociales, économiques ou des troubles qui auraient favorisé ces ruptures d'unions. Cependant, au cours de cette même période, les proportions de célibataires ont subi des évolutions différentes et divergentes, selon le sexe. Pour le sexe masculin, la proportion des célibataires connaît une légère diminution (48,0% contre 46,7%) alors que chez les femmes c'est plutôt l'inverse qui s'observe (24,7% contre 26,0%).

Tableau 2.12: Evolution de la situation matrimoniale dans l'ensemble du pays

Situation matrimoniale	1975*		1985		1996		2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Célibataire	50,5	24,4	48	21	48	24,7	46,7	26
Marié	47,2	67,3	50	67	49,2	64,1	49,7	61,1
Veuf et divorcé	2,3	8,3	2	12	1,5	10	1,6	10,2
ND	-	-	-	-	1,4	1,2	2	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

- : données manquantes

* : population masculine de 15 ans et plus

En milieu rural comme en milieu urbain, entre les recensements de 1996 et 2006, la proportion des hommes célibataires connaît une légère diminution. S'agissant de celle des femmes elle connaît une légère hausse en milieu urbain et une très légère baisse en milieu rural. Quant aux ruptures d'unions, en milieu rural comme en milieu urbain, et pour hommes et femmes, elles sont en légère hausse (tableau 2.13).

Tableau 2.13 : Evolution de la situation matrimoniale par milieu de résidence

Situation matrimoniale	1996				2006			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Célibataire	57,7	38,4	45,7	22,1	55,3	40,2	43,4	21,4
Marié	39,6	51,3	51,4	66,6	41,4	48,1	52,9	65,3
Divorcé/sépar	1,0	8,4	1,5	10,0	1,3	9,1	1,7	10,6
ND	1,7	2,0	1,4	1,2	2,0	1,6	2,0	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Il ressort de l'analyse de ce chapitre que la situation matrimoniale de la population de 12 ans et plus se caractérise par une forte proportion des unions, ensuite une disparité entre hommes et femmes et enfin des variations selon le milieu de résidence. Au moment du recensement de 2006, environ 61% des femmes étaient mariées contre 50% des hommes. Néanmoins la proportion des femmes dont les mariages sont rompus reste plus élevée que celle des hommes (10% contre 2%).

La persistance de certaines pratiques et comportements traditionnels dans la gestion des relations familiales et le faible niveau d'éducation en milieu rural font que les personnes vivant dans ce milieu restent moins célibataires que celles du milieu urbain (31% contre 48%). Les régions à forte intensité de mariage sont l'Est et le Sahel et celles à faible intensité d'union sont le Centre et les Hauts-Bassins. Le Centre englobe la capitale avec 50% de célibataires (les deux sexes confondus) et les Hauts-Bassins la deuxième ville du pays avec 49% de célibataires.

Les variables comme le niveau d'instruction, l'occupation, et le handicap sont discriminantes en matière d'union. La proportion des mariages diminue avec le niveau d'instruction. Les chrétiens sont plus célibataires. Le handicap en particulier la déficience mentale est un frein à l'entrée en union dans toutes les régions du Burkina ; les femmes handicapées de membres, aveugles ou sourdes/muettes sont moins en union que les hommes. Le statut d'occupation ou encore la situation dans l'occupation principale sont très discriminantes. On observe que les proportions des femmes mariées en chômage, à la retraite, ou rentières sont faibles et celles en quête de premier emploi ont la même proportion de mariés que les hommes. En examinant la situation dans l'emploi ce changement s'opère pour les indépendants, employeurs, salariés où les hommes sont plus en union que les femmes.

CHAPITRE 3- ANALYSE DE LA NUPTIALITE

L'analyse de la nuptialité a pour objectif de déterminer le calendrier de la nuptialité à travers l'âge moyen et l'âge médian d'entrée au premier mariage, et d'évaluer l'intensité du mariage à travers le célibat définitif. Ces indicateurs seront calculés pour l'ensemble du pays, puis selon le milieu de résidence ou la région administrative de résidence. A chacun de ces niveaux, une analyse différentielle est faite par sexe et selon certaines caractéristiques individuelles comme la religion, le niveau d'instruction, le statut d'occupation, l'occupation principale et le type de handicap.

3.1- NUPTIALITE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

En 2006, l'âge moyen des hommes au premier mariage est estimé à 26,9 ans contre 19,6 ans pour les femmes. En outre, l'âge médian montre qu'à 23,5 ans la moitié des hommes est mariée contre 16,5 ans pour les femmes. Les écarts entre les âges moyens et médians, entre hommes et femmes sont estimés respectivement à 7,3 et 7,0 ans. Ils traduisent le décalage d'âge au mariage entre les générations. L'âge légal au mariage étant de 20 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes, et en tenant compte du fait que la moitié des filles sont déjà mariées à 16,5 ans, la sensibilisation contre le mariage précoce des filles doit se poursuivre. Par ailleurs, quel que soit le sexe, seulement moins de 3% des personnes finissent par ne pas se marier (2,4% pour les hommes à 55 ans et 2,6% pour les femmes à 35 ans).

L'âge moyen et l'âge médian au premier mariage sont fonction de la religion déclarée. Ainsi, par rapport à la moyenne nationale, les animistes et les musulmans se marient plus tôt indépendamment du sexe. A l'opposé on trouve les chrétiens, avec une avance des catholiques sur les protestants. Quant au célibat définitif, il est plus élevé chez les sans religion, quel que soit le sexe; plus faible chez les musulmans hommes et chez les animistes femmes (tableau 3.1).

L'âge moyen et l'âge médian d'entrée au premier mariage augmentent avec le niveau d'instruction indépendamment du sexe. A l'inverse les écarts d'âges moyens et médians entre hommes et femmes diminuent avec le niveau d'instruction : 4,2 et 2,5 ans d'écarts entre les âges moyen et médian pour le niveau supérieur contre 7,4 et 6,5 ans pour les sans niveaux. La proportion de célibat définitif chez les hommes varie peu avec le niveau d'instruction. Cependant celle des femmes augmente avec le niveau d'instruction passant de 1,5% pour les sans niveau à 17,8% pour le niveau supérieur (tableau 3.1).

Les hommes occupés se marient beaucoup plus jeunes (26,2 ans) que ceux occupés au foyer (30,2 ans). Aussi, 6,5% des hommes occupés au foyer finissent par ne pas se marier contre 2% pour les occupés. Quant aux femmes, ce sont les occupées au foyer (18,9 ans) qui se marient plus jeunes que les occupées (18,9 ans). Le célibat définitif se situe à respectivement à 2,3% et 1,8% les femmes occupées ou au foyer (tableau 3.1).

L'analyse du tableau 3.1 montre que, pour hommes et femmes, les apprentis se marient un peu plus tard. Le mariage chez les femmes et les hommes salariés est tardif. Cela pourrait s'expliquer par le temps passé à l'école en particulier pour les employés du secteur moderne. Pour cette catégorie l'écart d'âges moyen ou médian est relativement faible se situant respectivement entre 2,8 et 1,5 ans pour les hommes et les femmes. Ce résultat révèle que les femmes salariées se marient plus avec des hommes de la même génération. Le mariage est plus précoce chez les hommes et les femmes qui travaillent pour leur propre

compte. Les écarts d'âge moyen et médian sont plus élevés pour les aides familiaux et c'est dans ce groupe que l'on rencontre le plus de polygames.

Tableau 3.1 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyens et médians et célibat définitif par caractéristiques socioéconomiques selon le sexe

Caractéristiques	Age moyen		Ecart d'âge moyen	Age médian		Ecart d'âge médian	Célibat définitif	
Religion								
	Homme	Femme	H-F	Homme	Femme	H-F	Homme	Femme
Animistes	25,9	18,6	7,3	22,5	16,0	6,5	2,8	1,6
Musulman	26,6	19,0	7,6	23,0	16,0	7,0	2,1	2,0
Catholique	28,3	21,5	6,8	24,5	18,0	6,5	2,7	4,8
Protestant	27,1	21,1	6,0	24,0	18,0	6,0	3,6	3,6
Sans religion	27,3	18,9	8,4	23,5	16,0	7,5	10,7	4,4
Autre	29,2	20,7	8,5	25,5	17,5	8,0	7,0	4,3
Niveau d'éducation								
Sans niveau	25,7	18,3	7,4	22,0	15,5	6,5	2,4	1,5
Primaire	27,8	21,4	6,4	24,0	18,0	6,0	2,7	7,7
Secondaire1	29,8	23,8	6,0	26,0	21,0	5,0	2,8	15,2
Secondaire2	31,0	26,6	4,4	27,5	24,5	3,0	2,1	14,3
Supérieur	32,5	28,3	4,2	29,5	27,0	2,5	2,4	17,8
Statut d'occupation								
Occupé	26,2	18,9	7,3	22,5	16	6,5	2,0	2,3
Au foyer	30,2	18	12,2	26,5	14,7	11,8	6,5	1,8
Situation dans occupation								
Employeur	29,7	22,6	7,1	26,5	19,5	7,0	2,0	9,3
Indépendant	23,2	18,3	4,9	19,0	16,5	2,5	1,3	3,3
Salarié	29,7	26,9	2,8	26,5	25,0	1,5	3,4	18,4
Apprenti	34,3	27,6	6,7	30,5	26,0	4,5	10,5	12,0
Aide familial	31,0	18,5	12,5	27,5	16,0	11,5	16,9	0,9
Nature du Handicap								
Aucun handicap	26,9	19,5	7,4	23,5	16,5	7,0	2,0	2,4
Membre	29,3	21,3	8,0	25,0	17,5	7,5	6,2	6,6
Membre inférieur	30,8	22,5	8,3	26,5	19,0	7,5	5,2	12,7
Déficiance	39,6	25,3	14,3	50,5	24,0	26,5	40,7	25,7
Aveugle	32,0	22,1	9,9	27,5	19,0	8,5	11,7	11,3
Sourd/Muet	33,6	21,8	11,8	32,5	19,0	13,5	23,7	11,7
Ensemble	26,9	19,6	7,3	24	2,6	23,5	16,5	7,0

Par ailleurs le célibat définitif reste élevé chez les hommes aides familiaux (16,9 %) alors que du côté des femmes ce sont les femmes salariées (18,4%) qui enregistrent la plus forte intensité. Le célibat définitif est plus faible chez les hommes qui travaillent pour leur propre compte alors que du côté des femmes, il l'est chez celles qui se déclarent aides familiales. Dans le premier cas la disponibilité des moyens de subsistance pourrait en être une raison alors que dans le second cas c'est l'entrée en union qui justifierait cette dépendance familiale.

Le handicap est un facteur qui en fonction de sa nature influence dans le sens du retard le calendrier de la nuptialité et le célibat définitif. Par rapport aux individus n'ayant aucun handicap, sans exception, le handicap retarde l'âge au premier mariage. Cependant, cette entrée tardive s'accompagne aussi par une proportion élevée d'individus qui finissent par ne pas se marier. La déficiance mentale est le plus incompatible avec le mariage, l'âge moyen au premier mariage se situant à 39,6 ans et 25,3 ans respectivement pour les hommes et les femmes alors que l'âge médian se situe à 50,5 ans et 24 ans. La proportion des personnes atteintes par un handicap qui finissent par ne pas se marier est plus élevée que ceux qui n'ont aucun handicap (tableau 3.1.).

3.2- NUPTIALITE ET MILIEU DE RESIDENCE

L'âge d'entrée au premier mariage et la proportion des individus qui finissent par ne plus se marier sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe. Ainsi, l'âge moyen des hommes est de 30,2 ans en milieu urbain contre 25,3 ans en milieu rural alors que celui des femmes est respectivement de 22,8 ans contre 18,4 ans en milieu urbain et en milieu rural. Il faut remarquer que le mariage en milieu rural est un fait social important surtout en ce qui concerne la femme car seulement 1,2% finissent par ne plus se marier en milieu rural contre 7,5% en milieu urbain. En milieu rural comme en milieu urbain les écarts d'âges moyens et médians qui se situent entre 6 et 7 ans montrent un décalage des âges entre les hommes et les femmes au premier mariage (tableau 3.2). C'est dire que les hommes urbains ou ruraux se marient aux femmes plus jeunes qu'eux. Ouagadougou et Bobo les deux plus grandes villes se singularisent par un âge moyen et un âge médian plus élevés aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 3.2 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Age moyen		Ecart d'âge moyen homme/femme	Célibat définitif		Age médian		Ecart d'âge médian homme/femme
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
Ouagadougou	30,9	23,6	7,3	2,9	8,9	27,6	20,5	7,1
Bobo-Dioulasso	30,8	23,2	7,6	3,3	8,3	27,3	20,0	7,3
Autres villes	28,7	21,5	7,2	3,6	5,5	25,1	19,5	5,6
Ensemble Urbain	30,2	22,8	7,4	3,3	7,5	27,0	19,5	7,5
Rural	25,3	18,4	6,9	2,2	1,2	22,0	15,5	6,5
Ensemble	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	23,5	16,5	7,0

La religion influence le calendrier de la nuptialité ainsi que l'intensité du mariage quel que soit le milieu de résidence et le sexe. En milieu rural comme en milieu urbain ce sont ceux qui se déclarent sans religion qui se marient plus tardivement (29,2 et 33,1 ans) et les animistes plus tôt (25,9 et 29,4 ans). Par ailleurs, en ville comme en campagne le célibat définitif est plus faible pour ceux qui se déclarent musulmans (3,1% et 2,1%) et plus élevé pour les sans religion (17,4% et 10,7%). En général, à religion identique, les hommes et les femmes vivant en milieu urbain se marient beaucoup plus tard que les hommes et les femmes vivant en milieu rural. C'est la même tendance qui se dégage lorsqu'on analyse l'âge médian. La proportion des hommes et des femmes du milieu urbain qui finissent par ne pas se marier, quelle que soit la religion, est supérieure à celle du milieu rural (tableau 3.3).

Quel que soit le milieu de résidence l'âge moyen ou médian au premier mariage augmente avec le niveau d'instruction. En passant des sans niveau au supérieur il est estimé respectivement à 28,7 ans et 33,1 ans en milieu urbain, et 25,7 ans et 32,8 ans en milieu rural. A l'inverse les écarts d'âges moyen ou médian entre hommes et femmes diminuent avec le niveau d'instruction (tableau 3.3). D'une manière générale, à niveau d'instruction égal, l'âge moyen des hommes et des femmes vivant en milieu urbain est plus élevé que l'âge moyen des hommes et des femmes vivant en milieu rural. C'est la même tendance qui se dégage lorsqu'on analyse l'âge médian.

Les proportions des hommes et des femmes du milieu urbain, quel que soit le niveau d'instruction, qui finissent par ne pas se marier dépassent celles du milieu rural. Cependant on observe que le célibat définitif des femmes est dans une proportion plus élevée que celle des hommes quel que soit le milieu de résidence ou le niveau d'instruction. Par ailleurs, alors

que chez les hommes la proportion de célibat définitif varie peu quel que soit le niveau d'instruction chez les femmes une nette augmentation selon le niveau d'instruction est perceptible (tableau 3.3).

En général, lorsque les individus ont une occupation, ils tendent à se marier plus tôt. On remarquera toujours que quel que soit le milieu de résidence les hommes occupés au foyer se marient beaucoup plus tard alors que c'est l'attitude contraire qui s'observe chez les femmes. Cela indique que le travail est déterminant pour les hommes dans la décision de se marier. C'est la même tendance qui se dégage lorsqu'on analyse l'âge médian des hommes et des femmes selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (tableau 3.4).

Tableau 3.3 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif par niveau d'instruction, religion et le milieu de résidence selon le sexe

Caractéristiques	Age moyen		Ecart d'âges moyen	Célibat définitif		Age médian		Ecart d'âges médian
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
Religion	Urbain							
Animistes	29,4	21,2	8,2	5,1	5,5	25,7	18,1	7,6
Musulman	29,9	21,9	8,0	3,1	5,8	26,6	18,6	8,0
Catholique	30,0	24,4	5,6	3,0	10,7	27,5	21,7	5,8
Protestant	30,1	24,3	5,8	4,2	8,1	27,5	21,7	5,8
Sans religion	33,1	22,0	11,1	17,4	13,8	31,5	20,0	11,5
Autre religion	32,0	23,7	8,3	7,1	9,2	29,0	20,6	8,4
	Rural							
Animistes	25,9	18,6	7,3	2,8	1,6	22,3	15,8	6,5
Musulman	26,6	19,0	7,6	2,1	2,0	23,0	16,0	7,0
Catholique	28,3	21,5	6,8	2,7	4,8	24,7	18,2	6,5
Protestant	26,1	21,1	5,0	2,8	3,6	22,5	18,0	4,5
Sans religion	27,3	18,9	8,4	10,7	4,4	23,6	15,8	7,8
Autre religion	29,2	20,7	8,5	7,0	4,3	26,2	17,3	8,9
Niveau d'instruction	Urbain							
Sans niveau	28,7	20,3	8,4	3,6	3,9	20,2	17,3	2,9
Primaire	30,2	22,8	7,4	2,9	10,5	26,5	19,3	7,2
Secondaire1	31,0	24,4	6,6	2,6	16,1	27,3	21,6	5,7
Secondaire2	31,5	27,2	4,3	2,2	14	28	25,2	2,8
Supérieur	33,1	28,9	4,2	2,4	19,2	29,8	27,5	2,3
Ensemble urbain	30,2	22,8	7,4	3,3	7,5	27	19,5	7,5
	Rural							
Sans niveau	25,7	18,3	7,4	2,4	1,5	22,2	15,4	6,8
Primaire	28,8	21,4	7,4	2,7	7,7	23,9	18,2	5,7
Secondaire1	29,8	23,8	6	2,8	15,2	25,9	20,8	5,1
Secondaire2	31,0	26,6	4,4	2,1	14,3	27,6	24,5	3,1
Supérieur	32,8	28,3	4,5	2,4	17,8	29,4	27,3	2,1
Ensemble rural	25,3	18,4	6,9	2,2	1,2	22,0	15,5	6,5

La situation dans l'occupation principale est déterminante non seulement dans le calendrier de la nuptialité mais dans l'intensité du mariage quel que soit le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, les hommes apprentis, aides familiaux, et les salariés se marient plus tard : respectivement à 35,5 ans, 34,0 ans et 29,9 ans en milieu urbain contre 32,2 ans, 30,8 ans et 30,6 ans en milieu rural. C'est à peu près la même tendance qui se dégage au niveau des femmes avec 29,7 ans 27,5 ans et 25,9 ans pour les apprentis, aides familiaux et les salariés en milieu urbain, contre 18,8 ans, 21,7 ans et 23,4 ans pour les employeurs, apprentis et les salariés employés en milieu rural (tableau 3.4).

On peut remarquer qu'en milieu urbain comme en milieu rural, les femmes aides familiales se marient plus tôt comparativement aux autres catégories dans la situation d'activité. Du côté des hommes, les indépendants se marient beaucoup plus tôt. Cela pourrait s'expliquer par une relative autonomie financière. Lorsqu'on analyse l'âge médian des hommes et des femmes par situation dans l'occupation selon le milieu de résidence on aboutit aux mêmes conclusions de l'analyse de l'âge moyen. S'agissant du célibat définitif, les hommes aides familiaux sont dans une proportion élevée (20,1%) en milieu urbain contre 16,4 % en milieu rural alors que presque la totalité des femmes aides familiales finisse par se marier soit le milieu résidence (tableau 3.4).

Tableau 3.4 : Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian et célibat définitif selon différentes caractéristiques, le milieu de résidence selon le sexe

Caractéristiques	Age moyen		Ecart d'âges moyen	Célibat définitif		Age médian		Ecart d'âges médian
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
Statut	Urbain							
Occupé	29,1	22,8	6,3	3	9,1	25,7	19,3	6,4
Occupé au foyer	31,1	19,3	11,8	5,6	3,3	28	16,2	11,8
	Rural							
Occupé	25,1	18,3	5,4	1,8	1	21,69	15,51	6,2
Occupé au foyer	29,4	17,3	22,5	7,2	1	24,92	14,41	10,5
Situation dans l'occupation	Urbain							
Employeur	29,3	25,9	3,4	1,9	14,5	25,7	23,8	1,9
Indépendant	27,7	20,9	6,8	2,6	7,6	24,0	17,5	6,5
Salarié employé	29,9	27,5	2,4	2,9	18,7	26,8	25,5	1,3
Apprenti	35,5	29,7	5,8	10,8	24,0	32,3	25,0	7,3
Aide familial	34,0	20,4	13,6	20,1	2,8	32,5	17,5	15,0
	Rural							
Employeur	27,3	18,8	8,5	3,2	3,5	24,0	15,6	8,4
Indépendant	21,8	17,3	4,5	1,1	1,3	18,3	14,4	3,9
Salarié employé	30,6	23,4	7,2	6,0	15,5	28,7	20,2	8,5
Apprenti	32,2	21,7	10,5	8,6	2,0	28,9	18,7	10,2
Aide familial	30,8	18,4	12,4	16,4	0,8	27,4	15,7	11,7
Nature du handicap	Urbain							
Aucun handicap	30,2	19,5	10,7	3,0	2,4	26,9	16,5	10,4
Membre supérieur	32,3	21,3	11,0	7,7	6,6	29,7	17,7	12,0
Membre inférieur	33,4	22,5	10,9	5,9	12,7	29,1	18,9	10,2
Déficiência mentale	44,8	25,3	19,5	39,5	25,7	52,2	24,0	28,2
Aveugle	34,7	22,1	12,6	14,6	11,3	34,1	18,8	15,3
Sourd/Muet	37,7	21,8	15,9	28,1	11,7	40,8	19,9	20,9
Ensemble urbain	30,2	22,8	7,4	3,3	7,5	27,0	19,5	7,5
	Rural							
Aucun handicap	25,2	18,3	6,9	1,8	1,0	21,8	15,5	6,3
Membre supérieur	28,9	20,6	8,3	4,7	3,8	25,0	16,9	8,1
Membre inférieur	29,3	21,2	8,1	5,0	8,8	24,5	17,7	6,8
Déficiência mentale	38,3	24,6	13,7	40,9	23,4	44,9	23,1	21,8
Aveugle	31,4	21,7	9,7	12,2	11,2	20,7	18,3	2,4
Sourd/Muet	32,1	21,1	11,0	23,6	10,2	29,3	18,3	11,0
Ensemble rural	25,3	18,4	6,9	2,2	1,2	22,0	15,5	6,5

Le handicap est un facteur qui retarde le calendrier de la nuptialité et diminue l'intensité du mariage quel que soit le milieu de résidence et le sexe. Ceux qui ne déclarent pas de handicap se marient plus tôt que les personnes touchées par un quelconque handicap quel que soit le milieu de résidence. Les individus atteints d'une déficiência mentale se marient beaucoup plus tard que les autres personnes handicapées quel que soit le sexe et le milieu de résidence. C'est la même tendance qui se dégage lorsqu'on analyse l'âge médian des hommes et des femmes par type de handicap selon le milieu de résidence. En général, à une même nature de handicap, l'âge moyen des hommes et celui des femmes vivant en milieu urbain est supérieur à l'âge moyen des hommes et des femmes vivant en milieu rural (tableau 3.4).

Les proportions des hommes et des femmes du milieu urbain handicapés, quel que soit la nature de leur handicap, qui finissent par ne pas se marier, est beaucoup plus élevée pour les déficients mentaux, les aveugles et les sourds/muets vivant en milieu urbain que ceux du

milieu rural. De plus, la proportion des individus qui finissent par ne plus se marier est plus élevée chez les déficients mentaux, les aveugles et les sourds muets que les handicapés de membres supérieurs et inférieurs indépendamment du milieu de résidence (tableau 3.4).

3.3- NUPTIALITE ET REGION DE RESIDENCE

Le tableau 3.5 présente les indicateurs résumés du calendrier et de l'intensité de la nuptialité par région de résidence et selon le sexe. L'analyse de ce tableau montre de grandes disparités de calendrier entre les régions. Dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins qui abritent les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), les hommes et les femmes se marient plus tard que dans les autres régions (tableau 3.5).

Tableau : 3.5 Âge moyen et médian, écart d'âges moyen et médian entre homme et femme et célibat définitif par région de résidence selon le sexe

Région de résidence	Age moyen		Ecart d'âges moyen	Célibat définitif		Age médian		Ecart d'âges médian
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
Boucle du Mouhoun	25,2	18,6	6,6	2,7	1,5	23,0	16,0	7,0
Cascades	27,3	19,2	8,1	2,1	2,4	33,0	16,5	16,5
Centre	30,5	23,2	7,3	2,9	7,7	27,0	20,0	7,0
Centre-Est	25,6	18,9	6,7	2,7	1,2	22,0	16,0	6,0
Centre-Nord	26,1	18,4	7,7	1,9	1,1	22,5	15,5	7,0
Centre-Ouest	26,9	19,6	7,3	2,4	1,6	23,5	17,0	6,5
Centre-Sud	26,1	19,1	7,0	2,7	1,6	22,5	16,5	6,0
Est	25,6	17,6	8,0	2,0	1,0	20,5	16,5	4,0
Hauts-Bassins	27,7	20,1	7,6	2,7	3,6	25,0	17,0	8,0
Nord	26,3	19,1	7,2	2,3	1,5	23,0	16,5	6,5
Plateau Central	26,1	19,0	7,1	2,2	0,9	23,0	16,5	6,5
Sahel	24,2	17,5	6,7	1,3	1,8	20,5	16,0	4,5
Sud-Ouest	26,8	20,1	6,7	3,6	4,5	23,0	17,0	6,0
Ensemble national	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	23,5	16,5	7,0

Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord, du Plateau Central et du Sahel ont, quel que soit le sexe, des âges moyens inférieurs à la moyenne nationale. L'analyse des âges médians confirme cette singularité de ces régions. L'écart d'âges moyens, variant entre 6 et 8 ans, montre le décalage d'entrée au premier mariage des hommes et des femmes à travers l'ensemble des régions. Dans toutes les régions les hommes se marient avec des femmes plus jeunes qu'eux. La proportion des individus qui finissent par ne plus se marier dépasse la moyenne nationale dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest et celle des femmes est toujours supérieure à celle de hommes (tableau 3.5).

3.4- ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE NUPTIALITE DE 1975 A 2006

Entre 1975 et 2006, l'âge moyen au premier mariage des hommes est resté relativement stable alors que celui des femmes a connu une légère augmentation en passant de 17,1 ans en 1975 à 19,6 ans en 2006. Les écarts entre les âges moyens entre hommes et femmes sont en baisse, passant de 10,1 ans en 1975 à 7,3 ans en 2006. S'agissant de l'âge médian, la tendance observée entre les deux derniers recensements indique une diminution pour les hommes et une augmentation chez les femmes. L'écart entre les âges médians baisse au cours de cette période en passant de 10,2 ans en 1996 à 7,0 ans en 2006. Avec le

temps, la proportion de célibat définitif augmente pour les femmes et diminue pour les hommes (tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Âges moyens, célibat définitif et âge médian des hommes et des femmes, écart d'âges moyen et médian homme/femme par années de recensement selon le sexe

Année	Age moyen		Ecart d'âges moyen	Célibat définitif		Age médian		Ecart d'âges médian
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme	
1975	27,2	17,1	10,1	5,3	0,6	-	-	-
1985	26,9	18,0	8,9	4,2	1,7	-	-	-
1996	26,7	18,7	8,0	3,1	2,2	25,4	15,2	10,2
2006	26,9	19,6	7,3	2,4	2,6	23,5	16,5	7,0

Il ressort de l'analyse des données sur la nuptialité que l'entrée en union est plus précoce chez les femmes sur l'ensemble du territoire. Cependant, alors que l'âge au premier mariage des hommes reste stable celui des femmes est en constante augmentation. Néanmoins, pour hommes et femmes, l'âge légal au mariage est inférieur à leurs âges moyens respectifs. Ce qui pourrait s'expliquer par les efforts de sensibilisation et de lutte contre les mariages précoces ainsi que la scolarisation des filles durant ces dernières années. Mais cette sensibilisation reste insuffisante car plus de la moitié des femmes se marient encore avant l'âge légal au mariage (17 ans). Par ailleurs la proportion des individus qui finissent par ne pas se marier quels que soient le sexe, le milieu ou la région administrative de résidence est faible.

L'âge moyen et l'âge médian des hommes et de femmes varient en fonction du milieu ou de la région de résidence mais surtout en fonction des caractéristiques individuelles. Ainsi l'entrée en union est plus tardive en milieu urbain et l'analyse par région montre que le Centre et les Hauts-Bassins, plus urbanisées, sont les régions qui se distinguent par une entrée tardive en union aussi bien pour les hommes que pour les femmes. La scolarisation ou l'apprentissage, et le handicap retardent l'entrée en union.

CHAPITRE 4- ANALYSE DE LA POLYGAMIE

Trois indicateurs permettent de résumer l'intensité de la polygamie : la proportion de femmes mariées et d'hommes mariés en union polygame ainsi que le nombre moyen d'épouses par homme polygame. Mais on peut garder à l'esprit que la situation matrimoniale évolue tout au cours de la vie de la personne ; elle est notamment soumise aux aléas de la mortalité et dépendante des rapports entre conjoints.

En effet, dans le contexte où la pratique de la polygamie est dominante, le cycle de vie matrimoniale des individus est très différent selon le sexe : si tout homme polygame a d'abord été monogame, une femme peut passer directement du célibat à la polygamie en épousant un homme déjà marié. Un homme (ou une femme) en union monogame, veuf (ve) ou divorcé(e) à l'instant « *t* » peut avoir été en union polygame auparavant. Aussi, alors qu'un homme marié, veuf ou divorcé peut facilement se remarier avec une jeune femme célibataire, le remariage d'une femme veuve ou divorcée se fera d'autant plus probablement avec un homme déjà marié que la femme est âgée. En effet, il est fréquent de voir une femme divorcée de son mari devenu polygame de se remarier avec un autre homme déjà marié. L'on devine ainsi toute la complexité de ces histoires de vie matrimoniale et leurs spécificités selon que l'on se place du point de vue des hommes ou des femmes.

On peut néanmoins comprendre aisément qu'une mesure plus juste de la polygamie devrait prendre en compte la dimension temporelle. Cette étude se limite à une analyse différentielle de la polygamie à un instant « *t* », le moment du recensement général de la population et de l'habitation de décembre 2006. A partir des données se rapportant à l'ensemble du pays ou encore au milieu et la région de résidence, les caractéristiques individuelles qui influencent les hommes et les femmes à entrer sous ce régime matrimonial seront examinées.

4.1- POLYGAMIE AU BURKINA FASO

Ici le terme *polygamie* est employé comme synonyme de *polygynie*. La polygamie est donc cette forme de mariage où l'homme a plus d'une épouse à la fois. Au Burkina Faso, en 2006, 37,5% des unions en cours étaient sous le régime polygamique. Mais lorsqu'on examine la population en union selon le sexe, on constate que la proportion d'hommes mariés à plus d'une femme est 28,4% alors celle des femmes mariées qui vivent avec une coépouse ou plus est de 44% (tableau 4.1). La polygamie est donc assez répandue au Burkina Faso, malgré les changements sociaux en cours en particulier ceux liés à l'urbanisation, à la scolarisation ou encore à l'adhésion à de nouvelles religions. Cependant, la polygamie se caractérise surtout par la bigamie, c'est-à-dire deux femmes par homme polygame ou une coépouse pour femme vivant sous ce régime : 65% et 74% respectivement des hommes et les femmes en union polygame sont sous ce régime.

Par ailleurs, bien que la polygamie demeure toujours, il reste à retenir que la majorité des hommes connaissent des relations monogames. Cela laisse penser que seuls les hommes riches et puissants sont en mesure d'entretenir des familles polygyniques. Ou encore que la polygamie est un élément d'ostentation et de prestige pour certaines catégories privilégiées. Nous verrons par la suite que cela n'est vraiment pas le cas. La polygamie s'observe dans toutes les couches de la population.

En outre, il faut souligner que dans cette société polygame, une certaine proportion d'hommes et de femmes ne vivront jamais dans une union polygamique au cours de leur vie,

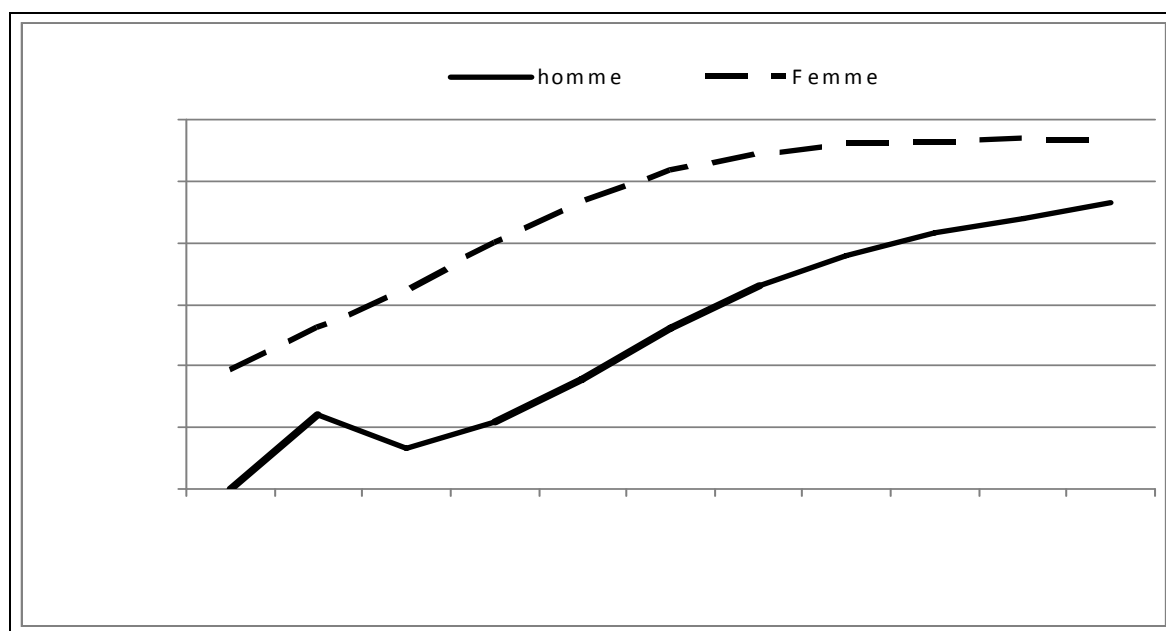
mais tous (et les femmes plus particulièrement) sont exposés au risque de connaître ce type d'union. En réponse à cette menace, bien des femmes ne partagent pas leurs revenus avec le mari, voire les poussent même à dépenser pour faire obstacle à un nouveau mariage. Dans une union polygame, à la défiance envers l'époux s'ajoute la méfiance vis-à-vis des coépouses : la dépendance et la soumission des coépouses sont renforcées par la compétition et les inégalités instituées entre elles (Hertrich et Locoh, 1999 ; Yana, 1997). Tout cela constitue des enjeux importants qui recommandent une certaine maturité sinon d'aisance avant de s'y engager.

Tableau 4.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le régime matrimonial

Sexe	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes ou plus	Polygame	Total	Effectif
Masculin	71,6	21,2	5,3	1,9	28,4	100	1 976 570
Féminin	56,1	28,4	10,4	5,1	43,9	100	2 776 725
Ensemble	62,5	25,4	8,3	3,8	37,5	100	4 753 295

La proportion des unions polygames augmente régulièrement avec l'âge au détriment de celle des unions monogames (graphique 4.1). Seulement 25% des unions des personnes d'âge compris entre 15-19 ans sont polygames contre 50% pour les personnes âgées de plus de 55 ans. On peut noter que si aux derniers âges la part des unions polygames est plus nombreuse l'évolution en fonction de l'âge est plus lente et se stabilise même autour de 50%.

Graphique 4.1: Proportion des unions polygames par groupe d'âges selon le sexe



Quel que soit l'âge, la part des femmes en unions polygames est supérieure à celle des hommes polygames (Graphique 4.1). A un âge supérieur à 35 ans plus de 50% des femmes en union sont sous un régime polygamique. Elles rentrent donc plus jeunes sous ce régime. C'est plus cette rentrée précoce des femmes sous ce régime qui favorise la polygamie et non un excédent naturel des femmes au sein de la population ou encore un célibat définitif d'une partie importante des hommes. La proportion des hommes polygames augmente

régulièrement avec l'âge alors que celle des femmes qui vivent sous un régime polygame se stabilise après 45 ans. Cela s'explique par le fait qu'au-delà de la cinquantaine certains hommes se marient avec de jeunes filles et passent sans complaisance sous le régime polygame. Une telle pratique pourrait être source de conflits car comme le souligne Clignet (1997) cela peut entraîner une concurrence matrimoniale entre les hommes de diverses générations, les aînés subtilisant les femmes aux cadets.

La proportion d'unions polygames selon la religion déclarée indique que, indépendamment du sexe, celle-ci est plus élevée chez les animistes que chez les pratiquants des autres religions. Cela indique le caractère très ancien et traditionnel de cette pratique. En effet, même pour ceux qui déclarent une religion qui proscriit la polygamie, ne l'abandonnent pas totalement : la proportion reste importante quelle que soit la religion déclarée (tableau 4.2). Les musulmans se classent juste après les animistes. Cette forte proportion de polygames parmi les musulmans laisse souvent dire que c'est l'Islam qui autorise la polygamie. Mais, les données montrent que la polygamie n'est pas instituée par cette religion. Au contraire, alors que traditionnellement, en cas de polygamie, le nombre d'épouses n'est pas limité, l'Islam limite ce nombre à quatre. Le Coran ne prône pas la polygamie, au contraire il en a restreint la pratique : par exemple, le principe de la stricte égalité entre les épouses est une condition bien difficile à respecter.

Tableau 4.2 : Indicateurs de polygame par caractéristiques socioéconomiques selon le sexe

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de polygamie			Nombre moyen d'épouses /homme polygame	Nombre moyen d'épouses /homme marié
	Homme	Femme	Ensemble		
Religion					
Animiste	40,6	57,5	50,7	2,4	1,6
Musulman	30,0	45,3	38,9	2,3	1,4
Catholique	16,5	30,2	24,3	2,3	1,2
Protestant	12,2	26,8	20,6	2,2	1,2
Autre	24,8	40,9	35,2	2,3	1,3
Sans religion	28,2	47,5	39,5	2,3	1,4
Niveau d'instruction					
Sans niveau	32,1	47,1	41,2	2,3	1,4
Primaire	17,0	22,7	19,6	2,2	1,2
Secondaire1	8,9	12,5	10,6	2,2	1,1
Secondaire2	5,0	7,7	6,0	2,2	1,1
Supérieur	4,0	9,6	5,7	2,3	1,1
Statut d'occupation					
Chômeur	15,7	28,0	38,7	2,3	1,2
En quête du 1er emploi	8,6	14,7	19,4	2,3	1,1
Retraité	28,1	28,5	10,6	2,4	1,4
Occupé au foyer	33,2	33,5	28,2	2,4	1,5
Elève ou étudiant	11,0	15,7	33,5	2,2	1,1
Rentier	27,0	29,2	14,0	2,4	1,4
Autres inactifs	32,8	47,5	27,6	2,4	1,5
Situation dans l'occupation					
Employeur	21,9	26,5	22,8	2,3	1,3
Indépendant	31,6	42,2	33,9	2,3	1,4
Salarié employé	6,2	7,9	6,5	2,2	1,1
Apprenti	6,7	28,1	13,9	2,4	1,1
Aide familial	21,1	53,2	50,2	2,2	1,3
Autres	18,4	44,7	33,6	2,3	1,2
Nature du handicap					
Aucun handicap	28,4	43,9	37,5	2,3	1,4
Handicap membre supérieur	31,6	46,0	37,8	2,4	1,4
Handicap membre inférieur	27,3	46,3	35,3	2,4	1,4
Déficiencie mentale	20,1	48,7	37,9	2,3	1,3
Aveugle	33,5	53,8	39,1	2,4	1,5
Sourd/muet	24,1	45,8	33,2	2,3	1,3
Autres	35,5	49,5	40,6	2,4	1,5

Dans la logique de la théorie de la modernisation, de nombreux auteurs prédisaient, dès les années soixante, une disparition progressive de la polygamie, notamment sous la scolarisation, l'ouverture aux valeurs occidentales, etc. La scolarisation, en retardant l'âge au mariage des femmes, devrait contribuer à un accroissement de la population masculine sur le marché matrimonial, entraînant un rééquilibrage défavorable à la pratique de la polygamie. Les données montrent que l'incidence de la polygamie diminue avec le niveau d'instruction. Mais ce régime matrimonial demeure toujours quel que soit le niveau d'instruction. D'ailleurs il n'apparaît pas de différence entre le niveau secondaire deuxième cycle et le supérieur. Ce constat se confirme d'avantage en examinant selon le sexe où l'on peut remarquer que les femmes de niveau supérieur vivent même plus sous ce régime que celles qui ont atteint le secondaire deuxième cycle (tableau 4.2). Cette singularité des femmes de niveau supérieur pourrait s'expliquer par le fait que dans une société comme celle du Burkina où le mariage reste une urgence, celles qui tardent trop à se marier, du fait de la poursuite des études, et

devant le risque de rester célibataires toute leur vie, sont souvent contraint d'accepter un premier mariage avec un homme déjà marié (Antoine, Nanitelamio, 1996).

La pratique de la polygamie concerne toutes les modalités du statut d'occupation. En effet, des personnes occupées, en chômage ou inactives se déclarent plus polygames que monogames.. Les personnes inactives, de sexe masculin, sont polygames mais dans une moindre mesure que les personnes occupées. Au niveau des femmes, ce sont celles qui se déclarent occupées qui vivent plus sous ce régime que celles qui se déclarent inactives (tableau 4.2).

Le régime polygamique est plus enregistré chez les aides familiaux, suivi par ceux qui travaillent pour leur propre compte qui à leur tour, sont suivis par les employeurs.. La singularité des aides familiaux s'éclaircit d'avantage après une prise en compte du sexe. Ce sont surtout les femmes qui se déclarent comme aides familiales qui vivent en majorité sous ce régime. Chez les hommes, ceux qui travaillent pour leur propre compte sont les plus polygames, les femmes de cette même catégorie présentent une forte proportion sous ce régime les plaçant juste après les aides familiales. Le constat remarquable des données du tableau 4.2 est le fait que les salariés (hommes et femmes) enregistrent les taux de polygamie les plus faibles.

Quelle que soit la nature du handicap, la pratique de la polygamie est toujours présente. Les aveugles et les déficients mentaux sont même au dessus de la moyenne nationale. Seuls les sourds/muets et dans une moindre mesure les handicapés de membre inférieur sont légèrement en retrait par rapport aux non handicapés. Par ailleurs, les handicapés de membres inférieurs vivent plus sous le régime polygamique que ceux de membres supérieurs.

L'examen selon le sexe permet de constater que pour les femmes, quel que soit le type de handicap, les handicapées vivent plus sous le régime polygamique que les non handicapées ; les aveugles et les déficientes mentales conservant toujours la plus forte proportion de polygames. Pour les hommes, ce sont toujours les aveugles qui sont déclarés plus polygames suivi de près par les handicapés de membres supérieurs plaçant ainsi en troisième position ceux qui n'avaient pas déclarés de handicaps (tableau 4.2).

4.2- POLYGAMIE ET MILIEU DE RESIDENCE

La polygamie est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation reste valable pour les hommes que pour les femmes (tableau 4.3). Cette forte fréquence de la polygamie en milieu rural trouve son fondement dans une perception ruraliste des sociétés africaines: une économie de subsistance faiblement mécanisée, dans laquelle le rôle des femmes comme productrices de produits vivriers est important. La polygamie dans ce contexte est considérée comme étant «*peu coûteuse*» et «*rentable pour l'homme*» (Boserup, 1970). Toutefois, cette argumentation économique n'est pas la seule car comme le souligne Jack Goody (1973) les causes de la polygamie peuvent être d'ordre sexuel et reproductif, plutôt qu'économique et productif. La polygamie permet à l'homme de maximiser sa descendance. L'union polygame est un moyen de concilier la sexualité masculine avec certains interdits comme le respect de l'abstinence post-partum.

Tableau 4.3 : Polygamie et monogamie par milieu de résidence selon le sexe

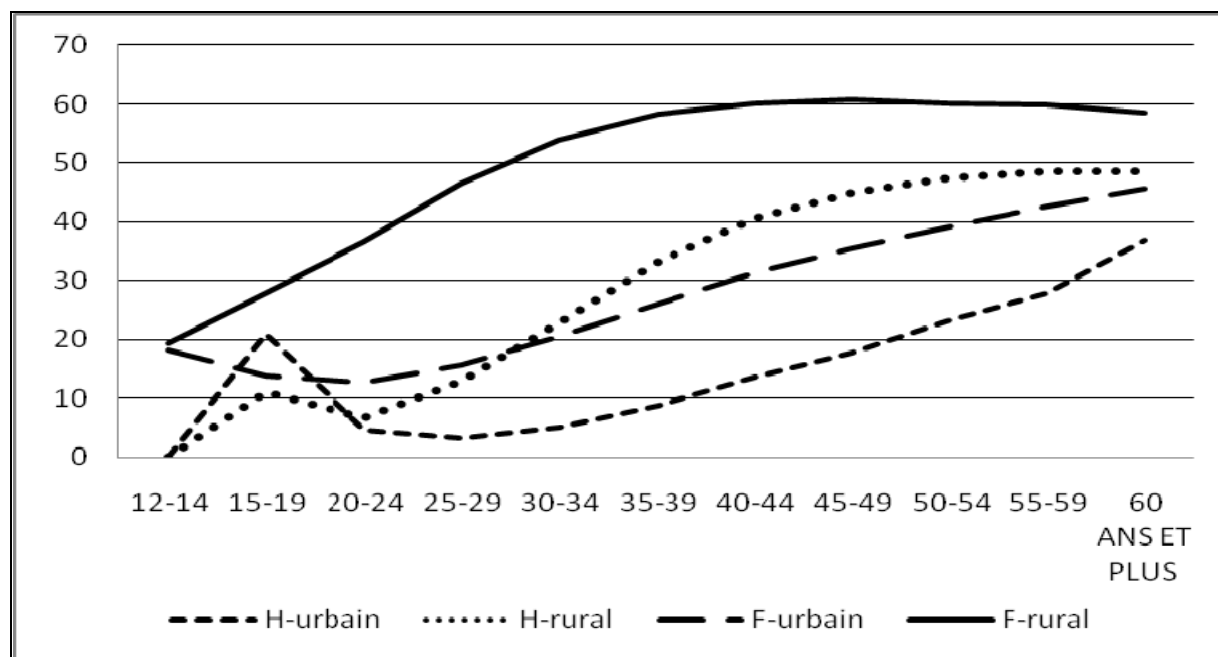
Sexe	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes ou plus	Polygame	Total	Effectif
OUAGADOUGOU							
Masculin	89,7	8,2	1,5	0,6	10,3	100,0	205975
Féminin	84,2	11,8	2,9	1,1	15,8	100,0	243496
Ensemble	86,7	10,2	2,3	0,9	13,3	100,0	449471
BOBO DIOLASSO							
Masculin	85,5	11,4	2,4	0,7	14,5	100,0	67202
Féminin	79,4	15,2	4,2	1,2	20,6	100,0	81997
Ensemble	82,1	13,5	3,4	1,0	17,9	100,0	149199
AUTRES VILLES							
Masculin	78,9	16,2	3,6	1,3	21,1	100,0	161641
Féminin	66,6	23,0	7,3	3,2	33,4	100,0	214029
Ensemble	71,9	20,1	5,7	2,4	28,1	100,0	375670
ENSEMBLE URBAIN							
Masculin	85,0	11,7	2,4	0,9	15,0	100,0	434818
Féminin	76,5	16,8	4,8	1,9	23,5	100,0	539522
Ensemble	80,3	14,5	3,8	1,5	19,7	100,0	974340
RURAL							
Masculin	67,0	24,4	6,3	2,3	33,0	100,0	1506335
Féminin	50,8	31,4	11,9	5,9	49,2	100,0	2275283
Ensemble	57,3	28,6	9,6	4,5	42,7	100,0	3781618
Age moyen des personnes mariées (en années)							
Milieu de résidence	Sexe	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes ou plus	Ensemble Polygame	
Urbain	Masculin	41,4	51,0	58,1	59,1	52,6	
	Féminin	33,3	38,6	42,9	45,8	40,1	
	Ensemble	37,1	43,1	47,3	49,3	44,3	
Rural	Masculin	40,2	47,8	54,9	59,1	49,9	
	Féminin	32,1	35,5	39,0	41,1	37,0	
	Ensemble	35,8	39,7	43,1	44,8	41,0	
National	Masculin	40,5	48,2	55,2	59,1	50,3	
	Féminin	32,4	35,9	39,4	41,5	37,3	
	Ensemble	36,2	40,1	43,5	45,1	41,4	

La polygamie c'est aussi le moyen de concilier les préférences du groupe en matière matrimoniale et les préférences individuelles (et sentimentales) (Fainzang et Journet, 1988). D'autres auteurs avancent des explications plus politiques; ils soulignent la cohérence interne du système matrimonial et d'une organisation sociale où le pouvoir est aux mains des aînés (Meillassoux, 1975). Ici la polygamie est perçue comme un moyen de préserver le pouvoir des aînés sur les cadets dans une société comme celle du Burkina où l'accès aux femmes peut être contrôlé par les aînés.

En somme comme le souligne Diop (1985), il y a plusieurs facteurs favorables à la polygamie : elle permet de s'allier à plusieurs groupes et confère un avantage sociopolitique. Elle représente un apport économique, car la femme par son travail ou ses cultures dans son champ personnel contribue à l'entretien du ménage. Ce partage des tâches est parfois recherché par certaines femmes, surtout en milieu rural, qui vont même jusqu'à proposer une seconde épouse à leur mari. La production d'enfants permet d'avoir une main-d'œuvre plus nombreuse et d'espérer une prise en charge par les enfants durant la vieillesse. Par contre, le milieu urbain par sa structure et le mode de production qu'il propose, ainsi que les idées nouvelles et les nouveaux modes de vie y ayant cours, aurait dû être contraignant pour l'institution de la polygamie (Gendreau et Gubry, 1988 ; Chojnaka, 1980). En effet, l'aspiration au mode de vie et aux valeurs familiales des pays occidentaux véhiculés par les médias, aurait pu entraîner une disparition progressive de la polygamie dans les milieux

urbains (Burnham, 1987 ; Clignet, 1987 ; Lesthaeghe *et al.*, 1989). Comme on peut le constater, même si le niveau de la polygamie du milieu urbain reste moins élevé que celui du milieu rural, cela n'est guère le cas : l'urbanisation ne constitue pas un obstacle majeur à la polygamie. La polygamie peut même favoriser de nouvelles répartitions des activités au sein du ménage urbain. Ainsi au Mali, selon Richard Marcoux (1997), les femmes dans les ménages polygames sont davantage susceptibles de mener des activités rémunératrices, car déchargées de certains travaux domestiques.

Graphique 4.2: Taux de polygamie par milieu de résidence selon le groupe d'âges et le sexe



A tous les groupes d'âges, le milieu urbain reste en retrait par rapport au milieu rural. En milieu urbain les taux de polygamie restent à peu près stable jusqu'à 30-35 ans pour connaître par la suite une augmentation régulière jusqu'au dernier groupe d'âges alors qu'en milieu rural c'est d'abord une croissance qui s'observe jusqu'à 40-44 ans avant une stabilisation autour de 53% (graphique 4.2).

A l'intérieur de chaque milieu de résidence on observe la même tendance pour les deux sexes. Mais on peut noter qu'aux âges avancés, pour les deux sexes la polygamie est moins fréquente en milieu urbain. L'âge moyen des hommes polygames ou des femmes vivant sous ce régime matrimonial, reste toujours supérieur à celui des monogames quels que soient le sexe et le milieu de résidence (tableau 4.3).

Tableau 4.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon le milieu de résidence le régime matrimonial et le sexe

Religion	URBAIN						
	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes	Polygame	Union libre	Effectif
Masculin							
Animiste	68,1	19,8	4,4	1,7	26,0	6,0	10 017
Musulman	78	14,3	3,1	1,1	18,5	3,5	287 523
Catholique	86,6	5	0,8	0,3	6,1	7,4	132 531
Protestant	91,4	3,1	0,5	0,2	3,8	4,8	23 234
Autre	83,9	7,4	1,4	0,6	9,4	6,7	2 114
Sans religion	74,3	11,4	2,2	0,7	14,2	11,5	1 084
Féminin							
Animiste	55,2	29	9,7	4,3	43,0	1,8	10 720
Musulman	70	20,6	6,2	2,5	29,3	0,7	345 938
Catholique	88,3	7,9	1,6	0,7	10,2	1,5	147 045
Protestant	91,5	5,9	1,2	0,4	7,5	1,0	26 310
Autre	79,2	13,5	3,6	2,4	19,6	1,2	3 102
Sans religion	68,8	19,9	6,3	0,9	27,1	4,2	935
Ensemble							
Animiste	61,4	24,6	7,2	3	34,8	3,8	20 737
Musulman	73,7	17,8	4,8	1,8	24,4	1,9	633 461
Catholique	87,5	6,5	1,2	0,5	8,3	4,3	279 576
Protestant	91,4	4,6	0,8	0,3	5,8	2,8	49 544
Autre	81,1	11	2,7	1,7	15,5	3,5	5 216
Sans religion	71,7	15,3	4,1	0,7	20,2	8,1	2 019
RURAL							
Masculin							
Animiste	57,8	28,2	8,9	3,9	41,1	1,1	291 062
Musulman	66	25,2	6,2	2	33,5	0,5	938 585
Catholique	75,4	17,2	3,9	1,5	22,6	2,1	226 371
Protestant	82,7	12,9	2,3	0,7	15,8	1,5	54 432
Autre	66,5	24,0	6	2,6	32,6	0,9	4 162
Sans religion	66	24,2	5	1,8	30,9	3,1	5 455
Féminin							
Animiste	41,6	33,5	15,1	9,3	57,8	0,6	438 089
Musulman	50,5	32,6	11,7	5,1	49,3	0,2	1 374 520
Catholique	60,5	24,8	9	5,2	39	0,6	333 504
Protestant	66,4	22,4	7,3	3,4	33,2	0,5	79 631
Autre	50,9	30,2	11,6	6,8	48,6	0,5	8 556
Sans religion	49,6	33	10,9	5,9	49,8	0,6	8 375
Ensemble							
Animiste	48	31,4	12,6	7,1	51,2	0,8	729 151
Musulman	56,8	29,6	9,5	3,9	42,9	0,3	2 313 105
Catholique	66,5	21,7	7	3,7	32,3	1,2	559 875
Protestant	73	18,6	5,3	2,3	26,1	0,9	134 063
Autre	56	28,2	9,7	5,5	43,4	0,6	12 718
Sans religion	56,1	29,5	8,5	4,3	42,4	1,6	13 830

Le milieu de résidence ne semble pas avoir d'effet dans la pratique de la polygamie. Quel que soit le milieu de résidence ou le sexe, les animistes sont plus polygames suivis par les musulmans et ceux qui se déclarent sans religion. Les catholiques et les protestants demeurent toujours les moins polygames même si les premiers le sont plus que les seconds quels que soient le milieu et le sexe (tableau 4.4).

En milieu urbain, même si l'augmentation du niveau d'instruction n'atténue pas la pratique de la polygamie, pour les hommes et pour les femmes, elle diminue fortement lorsque que le niveau d'éducation augmente. Elle passe respectivement pour les hommes et les femmes de 21% et 30% pour les sans instruction à 3% et 5% pour le niveau supérieur. Par contre, en

milieu rural la polygamie diminue en passant des sans instruction au secondaire, mais augmente en passant au niveau d'instruction supérieur, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, ce comportement matrimonial est largement plus prononcé chez les femmes : les femmes de niveau supérieur vivent sous ce régime à un niveau très proche de celles qui n'ont aucun niveau d'instruction dépassant ainsi largement celles de niveau primaire ou secondaire (tableau 4.5).

Tableau 4. 5 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon le régime matrimonial le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes et plus	Polygame	Union libre	Effectif
URBAIN							
Masculin							
Sans niveau	76,6	15,8	3,6	1,2	20,6	2,8	243 900
Primaire	84,3	7,9	1,2	0,5	9,6	6,2	89 161
Secondaire1	85,8	5,1	0,7	0,3	6,1	8	59 952
Secondaire2	87,5	3,5	0,6	0,2	4,3	8,1	31 936
Supérieur	90,5	2,5	0,5	0,2	3,2	6,3	30 125
Ensemble	81	11,1	2,3	0,8	14,2	3,4	1 429
Féminin							
Sans niveau	69,3	21,1	6,5	2,6	30,2	0,6	345 199
Primaire	85,1	10,6	2,1	0,7	13,4	1,4	91 565
Secondaire1	89,6	6,8	1,3	0,5	8,6	1,9	60 274
Secondaire2	92,6	4,2	0,7	0,4	5,3	2,1	21 371
Supérieur	93,7	3,5	0,7	0,3	4,5	1,8	13 400
Ensemble	75,9	16,5	4,8	1,9	23,2	0,5	2 241
Ensemble							
Sans niveau	72,3	18,9	5,3	2	26,2	1,5	589 099
Primaire	84,7	9,2	1,7	0,6	11,5	3,8	180 726
Secondaire1	87,7	5,9	1	0,4	7,3	5	120 226
Secondaire2	89,5	3,8	0,6	0,3	4,7	5,7	53 307
Supérieur	91,5	2,8	0,6	0,2	3,6	4,9	43 525
Ensemble	14	3,6	1,4	2,7	19	1,6	3 670
RURAL							
Masculin							
Sans niveau	65,1	25,1	6,6	2,4	34,1	0,7	1 358
Primaire	75,4	18,1	3,6	1,1	22,8	1,8	114 476
Secondaire1	82	12,8	1,9	0,6	15,3	2,8	25 941
Secondaire2	86,6	5,5	0,8	0,4	6,7	6,7	12 016
Supérieur	85	7,6	1,5	0,7	9,8	5,2	4 434
Ensemble	66,4	24,2	6,2	2,3	32,7	0,6	4 772
Féminin							
Sans niveau	49,9	31,7	12,1	6	49,8	0,3	2 126
Primaire	66,3	23,6	6,6	2,7	32,9	0,8	82 233
Secondaire1	72,4	18,4	5,1	2,2	25,7	1,9	18 205
Secondaire2	79,6	12,4	3,4	1,5	17,3	3,1	5 318
Supérieur	56,9	27,5	9,7	4,4	41,6	1,6	2 098
Ensemble	50,8	31,2	11,8	5,9	48,9	0,2	7 950
Ensemble							
Sans niveau	55,8	29,1	9,9	4,6	43,6	0,5	3 485
Primaire	71,6	20,4	4,9	1,8	27,1	1,4	196 709
Secondaire1	78	15,1	3,2	1,2	19,5	2,4	44 146
Secondaire2	84,4	7,6	1,6	0,7	9,9	5,6	17 334
Supérieur	76	13,9	4,1	1,9	19,9	4,1	6 532
Ensemble	57,1	28,4	9,5	4,4	42,3	0,4	12 722

Le tableau 4.6 fait ressortir la prédominance des hommes polygames chez les retraités, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu urbain ce sont les rentiers qui viennent en deuxième position alors qu'en milieu rural ce sont les occupés. Par contre chez les femmes du milieu urbain, ce sont les occupées qui se déclarent plus polygames devant les rentiers et les femmes au foyer.

Tableau 4.6 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation selon le régime matrimonial

Situation dans occupation Principale	Monogame	2 femmes	3 femmes	4 femmes et +	Polygame	union libre	Effectif
URBAIN							
Masculin							
Employeur	82,2	10,0	2,4	0,8	14,7	4,7	11 511
Indépendant	78,7	13,8	2,8	0,9	19,5	3,7	243 141
Salarié	87,8	4,7	0,6	0,2	6	6,7	117 967
Apprenti	81,9	3,7	0,5	0,8	4,7	13	4 048
Aide familial	83,7	9,7	1,2	0,8	12,1	4,6	7 732
Autres	83,3	7,8	1,2	0,8	10,2	6,9	2 437
Féminin							
Employeur	83,1	11,9	2,5	0,7	16,9	1,9	2 201
Indépendant	72,6	19,1	5,4	2,2	29,8	0,8	107 187
Salarié	92,1	4,8	0,9	0,3	6,7	1,8	31 158
Apprenti	85,2	8	1,6	1,5	11,2	3,8	1 294
Aide familial	57,8	28,3	9,5	4	47,4	0,4	58 959
Autres	68,5	18,7	6,4	4,6	31,5	1,8	1 348
Ensemble							
Employeur	82,3	10,3	2,4	0,8	15	4,3	13 712
Indépendant	76,9	15,4	3,6	1,3	22,6	2,8	350 328
Salarié	88,7	4,8	0,7	0,2	6,1	5,7	149 125
Apprenti	82,7	4,8	0,7	1	6,3	10,8	5 342
Aide familial	60,8	26,1	8,6	3,6	43,3	0,9	66 691
Autres	78	11,7	3	2,2	17,8	5,1	3 785
RURAL							
Masculin							
Employeur	66,9	23,2	5,8	2,7	34,9	1,3	10 189
Indépendant	64,9	25,3	6,6	2,3	38,6	0,7	1 266
Salarié	85,6	7,4	1,3	0,4	10,1	5,3	25 706
Apprenti	84,7	8,1	1,1	1,7	10,3	4,5	1 625
Aide familial	76,8	17,5	3,1	1	23,8	1,5	125 964
Autres	77,8	16,2	3,9	1,6	24	0,6	6 467
Féminin							
Employeur	64,5	22,9	8	4	38,9	0,6	3 024
Indépendant	51,9	29,7	11,5	6,5	52,7	0,5	304 413
Salarié	79,1	11,9	4	1,3	19,9	3,6	6 180
Apprenti	57,4	25	10,1	7,1	45,1	0,4	1 579
Aide familial	46	33,4	13,5	6,8	60,3	0,3	1 241
Autres	52,9	29,5	12	5,2	53,4	0,5	10 733
Ensemble							
Employeur	66,4	23,2	6,3	3	35,8	1,1	13 213
Indépendant	62,4	26,2	7,6	3,1	41,3	0,7	1 571
Salarié	84,3	8,3	1,8	0,6	12	5	31 886
Apprenti	71,3	16,4	5,5	4,3	27,4	2,5	3 204
Aide familial	48,9	31,9	12,5	6,3	57	0,4	1 367
Autres	62,3	24,5	8,9	3,8	42,3	0,5	17 200

Du côté de la situation dans l'emploi à l'intérieur de chaque milieu, le schéma observé dans l'ensemble du pays reste valable. Les deux catégories les plus polygames sont, dans l'ordre

décroissant, les aides familiaux et les indépendants et, la catégorie la moins polygame est celle de salariés.

Les données sur la nature du handicap, indiquent que celle-ci n'influence pas la pratique de la polygamie : les différents taux de polygamie entre handicapés et non handicapés sont très proches (tableau A.16). Pour les hommes, le plus faible taux de polygamie s'observe chez ceux qui présentent une déficience mentale.

4.3- POLYGAMIE ET REGION DE RESIDENCE

La pratique de la polygamie varie assez fortement selon la région de résidence. La région du Centre présente le taux de polygamie le plus bas. Ceci pourrait s'expliquer entre autres par sa plus forte urbanisation du fait de la ville de Ouagadougou. Mais l'urbanisation à elle seule n'explique pas toutes les différences observées entre régions. Le Sahel, l'une des régions les moins urbanisées présentent les taux de polygamies les plus faibles après celui du Centre. L'explication d'une telle différence pourrait être attribuée aux traditions et coutumes ou encore aux modes d'organisation des communautés qui y vivent.

Par ailleurs, le constat fait au niveau de la région du Sahel laisse penser également au rôle joué par l'Islam par rapport à la pratique de la polygamie. En effet, les régions où les taux de polygamie sont les plus élevés sont celles du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Plateau Central et du Nord qui toutes sont loin d'être plus islamisées que le Sahel (tableau 4.7).

Tableau 4.7 indicateurs de polygamie par région de résidence selon le sexe

Région de résidence	Taux de polygamie		Nombre moyen d'épouses /homme polygame	Nombre moyen d'épouses /homme marié
	Homme	Femme		
Boucle du Mouhoun	27,3	43,1	2,3	1,3
Cascades	33,5	49,4	2,3	1,4
Centre	11,6	19,5	2,3	1,2
Centre-Est	31,7	47,6	2,3	1,4
Centre-Nord	38,1	54,9	2,4	1,5
Centre-Ouest	38,4	57,0	2,5	1,6
Centre-Sud	31,7	48,0	2,4	1,4
Est	31,7	46,8	2,2	1,4
Hauts-Bassins	26,4	39,3	2,3	1,3
Nord	37,3	53,3	2,3	1,5
Plateau Central	37,3	54,2	2,4	1,5
Sahel	17,5	26,7	2,2	1,2
Sud-Ouest	27,3	42,2	2,3	1,3
Ensemble	28,4	43,9	2,3	1,4

D'une manière générale, aux jeunes âges, les hommes des régions se distinguent peu en matière de pratique de la polygamie (tableau 4.8) C'est seulement à partir de 25-29 ans que la région du Centre et celle du Sahel se détachent des autres par leurs faibles taux de polygamie. S'agissant des femmes, les deux régions du Centre et du Sahel se singularisent dès les jeunes âges. Pour les autres régions il faut atteindre 35-39 ans pour voir apparaître les disparités entre régions.

Tableau 4.8 : Taux de polygamie par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe

Région de résidence	Groupe d'âges										
	Masculin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 ANS ET +
Boucle du M.	0,0	7,0	6,8	13,1	21,0	29,1	35,5	38,2	39,3	39,7	38,3
Cascades	0,0	12,5	6,1	12,6	22,1	33,4	41,9	46,2	50,3	51,9	50,1
Centre	0,0	21,6	4,5	2,2	3,3	5,7	10,1	14,3	19,3	24,3	36,0
Centre-Est	0,0	8,5	6,8	13,7	23,2	32,3	38,0	42,8	45,0	44,3	44,0
Centre-Nord	0,0	12,2	5,7	11,0	21,5	34,5	45,5	52,9	57,6	60,0	59,4
Centre-Ouest	0,0	17,5	7,0	12,6	21,0	32,2	42,0	48,3	54,1	57,2	61,7
Centre-Sud	0,0	14,1	6,2	10,1	18,2	27,8	35,7	41,2	45,0	47,5	49,2
Est	0,0	10,7	8,1	15,6	25,9	36,0	41,3	45,9	46,0	47,7	44,5
Hauts-	0,0	12,4	8,5	12,9	18,3	25,3	31,5	35,4	37,7	40,8	42,5
Nord	0,0	16,6	6,1	10,7	21,5	33,9	44,6	50,7	54,7	56,8	56,3
Plateau	0,0	17,0	5,5	10,6	20,2	32,6	41,8	48,6	52,6	55,7	57,0
Sahel	0,0	8,3	4,1	7,7	13,5	19,5	23,0	25,1	26,7	25,9	24,3
Sud-Ouest	0,0	9,0	7,5	12,2	19,1	26,9	32,1	36,6	38,0	39,1	36,2
Région de résidence	Féminin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 ANS ET +
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 ANS ET +
Boucle du M.	24,8	23,8	31,2	41,2	48,2	52,1	54,4	53,5	53,2	52,0	47,7
Cascades	27,1	30,0	37,8	47,6	54,8	59,4	59,7	61,4	59,6	61,9	60,7
Centre	19,0	11,0	9,9	12,0	16,6	21,9	26,8	31,9	35,7	39,2	44,4
Centre-Est	27,5	28,2	35,1	45,0	52,1	56,2	58,0	58,8	57,8	58,2	55,1
Centre-Nord	22,0	34,8	41,9	51,1	58,9	64,2	67,1	67,9	68,9	68,4	67,9
Centre-Ouest	46,5	36,8	42,2	51,1	58,4	64,1	68,1	68,9	70,2	71,2	72,0
Centre-Sud	29,1	27,1	33,8	43,0	50,4	55,3	58,3	59,2	60,6	60,5	60,6
Est	24,8	29,3	38,2	47,8	53,5	56,7	57,4	58,6	55,6	56,0	52,3
Hauts-	21,1	24,8	29,6	36,3	42,0	46,4	48,9	50,0	49,8	51,3	48,2
Nord	19,5	28,4	37,0	47,7	56,5	63,2	66,0	67,9	67,8	68,6	65,3
Plateau	33,7	33,5	39,9	48,1	56,8	61,9	65,6	68,2	67,3	67,6	67,0
Sahel	6,4	12,1	20,5	27,3	32,0	34,8	35,4	35,9	34,6	32,3	30,0
Sud-Ouest	20,7	22,8	27,4	36,6	44,8	50,8	52,4	52,0	49,4	49,0	46,0

Du côté de la religion déclarée, dans l'ensemble, seules trois régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Sud) présentent des taux de polygamie très proches pour les musulmans et les animistes. Ailleurs, la pratique de la polygamie est toujours plus élevée chez les animistes suivis des musulmans. Aussi bien chez les animistes que chez les musulmans les plus forts taux de polygamie sont observés dans le Plateau Central (66% et 52%). Cependant chez les animistes le plus faible taux s'observe dans la Boucle du Mouhoun alors que chez les musulmans les plus faibles taux sont observés au Centre et au Sahel (21% et 22%), (tableau A.17).

S'agissant du niveau d'instruction atteint, à l'exception du Centre, l'effet de la scolarisation sur la pratique de la polygamie dans les différentes régions n'est pas aussi perceptible dans les régions. Dans la région du Centre, pour hommes et femmes, la pratique de la polygamie diminue régulièrement avec l'augmentation du niveau d'instruction. Les quatre régions (Centre-Nord, Centre-Ouest, Nord et Plateau Central) qui se distinguent des autres régions par leur fort taux de polygamie enregistrent une irrégularité dans l'évolution du niveau de la polygamie selon le niveau d'instruction des hommes : les hommes de niveau supérieur sont plus polygames que ceux du niveau secondaire deuxième cycle (tableau A.17).

Dans toutes les régions, la pratique de la polygamie dépend du statut d'occupation. Les trois statuts d'occupation les plus enclins à cette pratique sont les autres inactifs, les personnes

au foyer, les occupés et les retraités, à l'exception du Sahel où ce sont les retraités qui se déclarent plus polygames (tableau A.19).

On note une variation de la pratique de la polygamie selon la situation dans l'occupation principale. Dans toutes les régions les salariés se déclarent moins polygames que les autres catégories. Les unions les plus polygames se retrouvent du côté de ceux qui se déclarent comme indépendants ou employeurs. Les femmes se distinguent des hommes par une forte proportion d'unions polygames parmi celles qui se déclarent comme aides familiales ou comme apprenties (tableau A.20).

D'une manière générale, à l'intérieur de chaque région, la pratique de la polygamie varie peu selon la nature du handicap. Dans toutes les régions à forte prévalence de la polygamie, les aveugles vivent plus sous ce régime. Indépendamment de la région de résidence, les femmes se distinguent par une forte proportion de polygames lorsqu'elles déclarent être handicapées des membres supérieurs et dans une moindre mesure des membres inférieurs (tableau A.21).

4.4 : EVOLUTION DE LA POLYGAMIE

A l'exception de 1975, où les données ne sont pas en cohérence avec celles des recensements qui ont suivi, à l'échelle nationale, la polygamie est en baisse depuis 1985. Ceci se traduit par une augmentation régulière de la part des monogames entre 1985 et 2006 de 36% à 28%. Cette diminution concerne à la fois les bigames et les trigames et ceux mariés à 4 femmes ou plus. La proportion des femmes en union polygame passe de 57% à 44%. Le nombre moyen d'épouses par homme polygame passe de 2,4 à 2,3 entre 1996 et 2006 et le nombre moyen d'épouses par homme marié passe de 1,5 à 1,4 entre 1996 et 2006 (tableau 4.9).

Tableau 4.9 : Evolution de quelques indicateurs de la polygamie

Indicateurs de la polygamie	ENSEMBLE NATIONALE			
	1975	1985	1996	2006
Homme marié à 1 femme	67,6	64	66,8	69,8
Homme marié à 2 femmes	23,4	25	23,8	21,2
Homme marié à 3 femmes	6,6	7	6,8	5,3
Homme marié à 4 femmes et plus	2,4	3	2,6	1,9
Taux de polygamie	32,4	36	33,0	28,4
Nombre moyens d'épouses par homme polygame	-	-	2,4	2,3
Nombre moyens d'épouses par homme marié	1,5	1,6	1,5	1,4
Femmes mariées en union polygame	29,4	57	51,7	43,9

En milieu urbain comme en milieu rural la pratique de la polygamie est en baisse (tableau 4.10). Cependant cette baisse est plus prononcée en milieu urbain. Le nombre moyen d'épouses par homme marié connaît le même niveau de baisse en milieu urbain tout comme en milieu rural. Néanmoins pour le nombre moyen d'épouses par homme polygame il reste stable en milieu urbain et connaît une baisse en milieu rural. Bref, tous les indicateurs de polygamie indiquent l'amorce d'une baisse, mais la part de ce régime matrimonial demeure encore très importante.

Tableau 4.10 : Evolution de quelques indicateurs de la polygamie par milieu de résidence

Indicateurs de la polygamie	Urbain		Rural	
	1996	2006	1996	2006
Taux de polygamie	19,0	14,3	35,5	32,7
e =intensité de la polygamie ou nombre moyen d'épouses /homme polygame	2,3	2,3	2,4	2,3
m =nombre moyen d'épouses /homme marié	1,3	1,2	1,5	1,4
Femmes mariées en union polygame	32,0	23,2	54,6	48,9

En conclusion, la polygamie reste toujours pratiquée en milieu rural comme en milieu urbain. Toutes les régions du pays sont concernées et la forme la plus courante est la bigamie. La polygamie est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain et il existe de grandes variations entre les régions.

La proportion de polygames augmente avec l'âge mais elle diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, exception faite du niveau supérieur. Cette pratique reste importante quelle que soit la religion déclarée.

Même si une légère baisse de la polygamie s'observe, elle sera toujours pratiquée. En effet, la polygamie joue un rôle important dans les stratégies familiales de contrôle du couple. Un abandon de la polygamie pourrait avoir des implications énormes par rapport au mode d'organisation et de fonctionnement de la société burkinabé. On peut par exemple penser à une remise en cause du pouvoir des hommes sur les femmes ou de celui des aînés sur les cadets. De plus, les femmes et, en particulier celles de niveau supérieur, qui sont les plus réservées à l'égard de la polygamie ont souvent des attitudes et des comportements ambigus qui renforcent ce régime matrimonial.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que ces dernières années, un certain nombre de changements se produisent au sein de la société burkinabé. En particulier, l'amorce d'une augmentation de l'âge au premier mariage des femmes et d'une diminution de la fécondité.

Dans le premier cas, on assiste à une réduction de l'écart d'âges au mariage entre hommes et femmes qui pourra entraîner une réduction de la proportion de polygames. Mais si la polygamie devrait se maintenir, cela entraînera un accroissement correspondant du célibat définitif des hommes, hypothèse peu probable pour tenir compte du caractère universel du mariage dans le contexte burkinabé.

Dans le second cas, il est probable que le changement profond de la structure de la population qui résultera bientôt de la baisse de la fécondité constituera le premier frein important à la pratique de la polygamie, en limitant le déséquilibre actuel du marché matrimonial. Cela pourra mettre probablement fin aux mariages entre générations où des hommes de plus de 70 ans qui peuvent prendre pour épouses de très jeunes femmes. En particulier lorsque la population est suffisamment sensibilisée sur les conséquences de ces mariages comme le risque de veuvage prématuré et l'avenir des enfants issus de ces formes de mariages (Union Africaine, 2006).

CHAPITRE 5 - CARACTERISTIQUES DES MARIAGES ROMPUS ET DES UNIONS LIBRES

Dans ce chapitre il s'agit d'examiner seulement l'ensemble des individus qui déclarent avoir connu une vie conjugale, quelle soit en cours pas. Cela permet de mesurer le poids réel des unions rompues parmi l'ensemble des unions déclarées ou celui des unions libres au sein de cette population. Seront examinés de façon distincte, les veufs des divorcés puis les unions libres parmi l'ensemble des unions en cours au moment de la collecte, en vue de mettre en évidence leur ampleur et les liens avec leurs caractéristiques individuelles. Ces analyses seront faites selon les différents niveaux géographiques, national, et régional ainsi que selon les milieu de résidence.

5.1- MARIAGES ROMPUS DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Au moment du recensement, 10% des personnes ayant connu une union ne l'étaient plus. Ces ruptures d'unions sont essentiellement dues aux décès des conjoints. En effet, sur 10 unions rompues neuf le sont par suite du décès du conjoint contre un pour raison de divorce (tableau 5.1). Dans l'ensemble cela note une relative stabilité des unions. Mais cette faible fréquence des ruptures d'unions pourrait être l'expression d'une forte intensité des remariages lorsque le divorce ou le veuvage intervient dans le jeune âge de l'homme ou de la femme.

Par ailleurs, on note de très grands écarts selon le sexe. La proportion des femmes divorcées ou veuves, dépasse largement celle des hommes. Dans le cas du veuvage cette proportion est portée jusqu'à plus de six fois celle des hommes (tableau 5.1). La surmortalité des hommes est un facteur mais pas le seul élément explicatif. La pratique de la polygamie concourt à cette situation. D'abord, le décès d'une épouse ou le divorce avec une des épouses ne modifie pas le statut de marié de l'homme polygame alors qu'une femme qui perdrait son mari ou qui divorce se retrouverait immédiatement en rupture d'union, du moins avant son remariage. Même si la possibilité de remariage existe pour celle-ci, elle est moins probable lorsque cela se passe à un âge avancé. Ensuite, le décès d'un homme polygame fait de toutes ses femmes des veuves. Cela également reste un passage obligatoire même si les femmes peuvent passer relativement peu de temps dans l'état de veuves en particulier si cela intervient dans la période de vie féconde ou en présence de la pratique du levirat. Enfin, même à 70 ans un homme qui perd sa femme peut se remarier avec une autre femme beaucoup plus jeune que lui et se soustrait donc d'une vie sans partenaire alors que la société tolère moins cela lorsqu'il s'agit d'une femme.

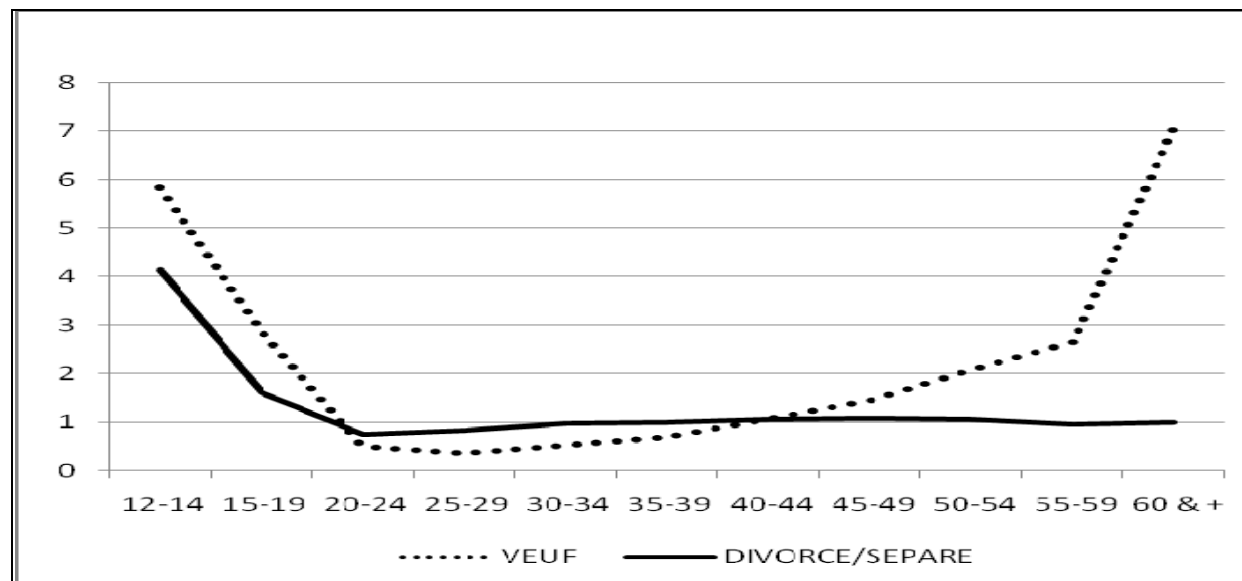
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le statut du mariage

Sexe	Statut du mariage				
	Marié*	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Total	Effectif
Masculin	96,9	2,1	1,0	100	2 039 819
Féminin	85,7	12,9	1,4	100	3 240 769
Ensemble	90,0	8,7	1,3	100	5 280 588

* : inclus les unions libres

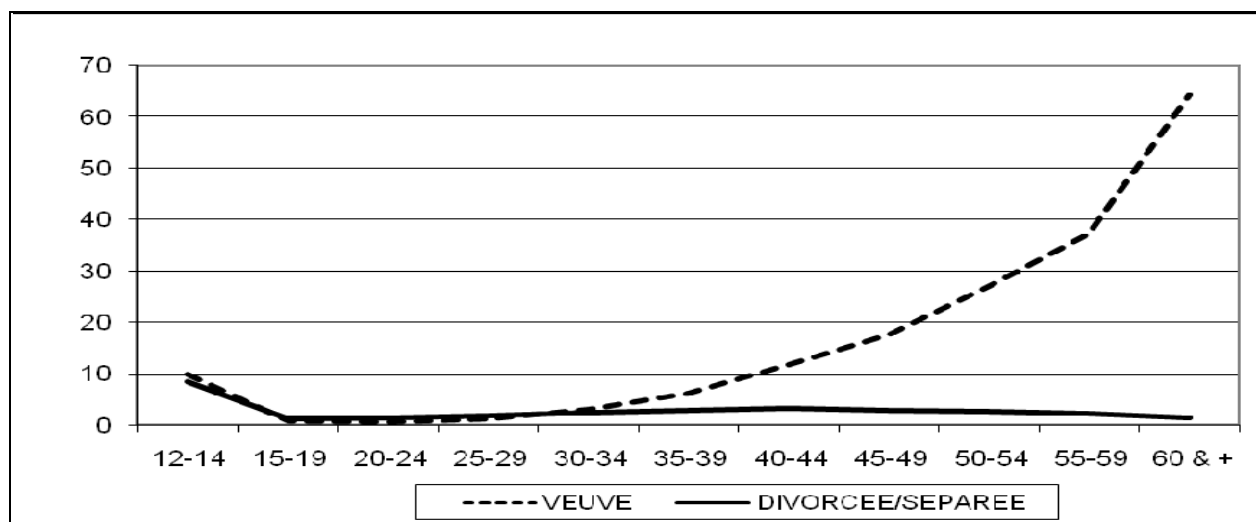
Comme on pouvait s'y attendre, les deux courbes, divorcés et veufs, présentent des allures très différentes. A l'exception du premier groupe d'âges, les proportions de divorcés varient peu selon le groupe d'âges alors que pour celle des veufs on note de très grandes variations. Très proche l'une de l'autre, c'est à partir de 30-34 ans que les deux courbes commencent à prendre des directions différentes. On observe une légère tendance à la baisse pour celle des divorcés alors que pour celle des veufs on constate une très grande augmentation en passant de moins de 2% à plus de 35%. Ainsi, le divorce est moins répandu aussi bien chez les jeunes que chez les vieux de tous âges, alors que le veuvage est étroitement associé à l'âge (graphique 5.1).

Graphique 5.1 : Proportion des hommes divorcés ou veufs par groupe d'âges



L'examen des ruptures d'unions selon le sexe donne des schémas très différents. Si les allures des courbes relatives aux femmes ressemblent à celle de l'ensemble du pays, celles des hommes s'y écartent sensiblement (graphique 5.2).

Graphique 5.2 : Proportion des femmes divorcées ou veuves par groupe d'âges



Ainsi, à 60 ans et plus, près de deux tiers des femmes ayant connu un mariage sont hors mariage du fait du veuvage, élément que cache l'examen de l'ensemble. Sans être

semblable, aussi bien pour le divorce que pour le veuvage trois temps sont mis en évidence chez les hommes: D'abord, pour les deux courbes, une diminution avec l'âge (entre 12 et 20) ensuite une relative stabilité pour le veuvage et une légère hausse du divorce jusqu'à 30-34 ans, enfin une augmentation rapide pour le veuvage alors qu'on note une relative stabilité pour le divorce. Entre 20 et 44 ans on note plus de divorcés que de veufs. Cela pourrait s'expliquer par une plus faible mortalité des hommes à ces âges.

Aussi bien pour les veufs que pour les divorcés, ceux qui déclarent n'avoir aucune religion présentent les proportions les plus élevées. Ils sont suivis de près par les animistes et les chrétiens (catholiques et protestants). On peut souligner que les plus faibles proportions pour le divorce et pour le veuvage s'observent chez les musulmans. Ce schéma d'ensemble reste valable pour les hommes mais celui des femmes s'en écarte légèrement.

En effet, du côté des femmes, aussi bien pour le veuvage et que pour le divorce ce sont les sans religion mais respectivement pour le veuvage et le divorce les animistes sont déclassées par les catholiques et les protestants (tableau 5.2).

Tableau 5.2 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion, niveau d'instruction selon le statut du mariage et le sexe

Religion	Statut du mariage				
	Marié*	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Total	Effectif
Masculin					
Animiste	95,1	3,5	1,5	100	316 658
Musulman	97,5	1,6	0,9	100	1 257 972
Catholique	96,5	2,3	1,2	100	371 737
Protestant	97,3	1,7	1,0	100	79 811
Autre	94,4	3,6	2,0	100	6 651
Sans religion	93,5	3,8	2,7	100	6 990
Féminin					
Animiste	82,8	15,5	1,7	100	542 204
Musulman	87,8	10,9	1,3	100	1 959 462
Catholique	82,0	16,4	1,6	100	586 141
Protestant	83,7	14,5	1,8	100	126 539
Autre	82,6	15,4	2,0	100	14 115
Sans religion	75,6	21,5	2,9	100	12 308
Ensemble					
Animiste	87,3	11,1	1,6	100	858 862
Musulman	91,6	7,3	1,1	100	3 217 434
Catholique	87,6	10,9	1,5	100	957 878
Protestant	89,0	9,6	1,5	100	206 350
Autre	86,4	11,6	2,0	100	20 766
Sans religion	82,1	15,1	2,8	100	19 298
Niveau d'instruction Masculin					
Sans niveau	96,7	2,3	1,0	100	1 656 182
Primaire	97,5	1,1	1,4	100	208 927
Secondaire1	97,6	1,0	1,4	100	87 973
Secondaire2	98,0	0,9	1,0	100	44 834
Supérieur	97,6	1,0	1,3	100	35 394
Ensemble	96,9	2,1	1,0	100	2 039 819
Féminin					
Sans niveau	84,9	13,8	1,3	100	2 910 941
Primaire	92,1	5,3	2,6	100	188 737
Secondaire1	93,5	4,0	2,6	100	83 969
Secondaire2	93,9	3,8	2,3	100	28 417
Supérieur	93,3	3,9	2,8	100	16 613
Ensemble	85,7	12,9	1,4	100	3 240 769
Ensemble					
Sans niveau	89,2	9,6	1,2	100	4 567 123
Primaire	94,9	3,1	2,0	100	397 664
Secondaire1	95,6	2,5	1,9	100	171 942
Secondaire2	96,4	2,0	1,5	100	73 251
Supérieur	96,3	1,9	1,8	100	52 007
Ensemble	90,0	8,7	1,3	100	5 280 588

* : inclus les unions libres

Si la proportion des divorcés n'évolue pas avec le niveau d'instruction celle des veufs diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction. En passant des sans instruction au niveau supérieur la proportion des veufs est multipliée par cinq. Cela pourrait s'expliquer par le lien étroit entre niveau instruction et mortalité. S'agissant de la proportion des divorcés elle est plus élevée parmi ceux ayant atteint le primaire et le secondaire premier cycle mais les sans instruction présentent le niveau le plus faible présentant une situation inverse à celle des veufs.

En ce qui concerne la variation selon le sexe, pour les hommes si la différence entre ceux qui ont fréquenté l'école ou pas est très élevée elle apparaît très faible voire négligeable en passant du primaire au supérieur. Le divorce reste plus faible chez les sans instruction rejoint par ceux qui déclarent avoir le niveau secondaire second cycle.

Les femmes se distinguent par une plus forte proportion de divorce parmi celles qui déclarent avoir le niveau supérieur mais à l'opposé se retrouvent celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (tableau 5.2).

La moitié des autres inactifs est en situation de veuvage. Ils sont suivis de loin par les rentiers qui à leur tour sont suivis de loin par les retraités et les chômeurs. La proportion la plus faible s'observe chez les élèves/étudiants (tableau 5.3). Le divorce est nettement plus élevé chez ceux qui déclarent être en quête de leur premier emploi, suivi de près par les élèves/étudiants et les chômeurs, alors que le niveau le plus faible s'observe chez les occupés (au foyer ou pas) (tableau 5.3). Ce constat indique le lien étroit qui existe entre la stabilité du mariage et la solvabilité des individus.

Ce schéma d'ensemble pour les veufs et les divorcés reste valable pour les femmes. Cependant pour les hommes, le veuvage est plus élevé chez ceux qui se déclarent être occupés au foyer, plaçant ainsi les rentiers de loin en troisième position. Le divorce est plus élevé chez les élèves étudiants puis ceux occupés au foyer (tableau 5.3).

Le veuvage est plus élevé chez les aides familiaux, puis viennent les indépendants et les employeurs. Les salariés présentent le plus faible taux de veuvage alors qu'ils présentent, avec les apprentis, les plus forts taux de divorce.

L'examen par sexe montre que chez les femmes, le veuvage est plus élevé chez les indépendantes ou employeuses et le divorce plus élevé chez les salariées d'abord puis les employeurs ensuite. Le plus faible taux de divorce est observé chez les aides familiales alors que celui du veuvage est observé chez les salariées.

Par contre pour les hommes, divorce et veuvage sont plus élevés chez les aides familiaux. En situation de veuvage les autres catégories se distinguent peu alors que pour le divorce les apprentis se distinguent également par une forte proportion de divorcés (tableau 5.3).

Tableau 5. 3 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et situation dans l'occupation selon statut du mariage et le sexe

Statut d'occupation	Statut du mariage				
	Marié*	Veuf /veuve	Divorcé/ séparé	Total	Effectif
Masculin					
Occupé	97,7	1,4	0,9	100	1 894 741
Chômeur	94,8	2,9	2,3	100	9 634
En quête du 1 ^{er} emploi	95,7	1,5	2,8	100	10 608
Retraité	92,0	5,5	2,5	100	23 245
Occupé au foyer	73,8	21,7	4,5	100	8 987
Elève ou étudiant	92,1	2,5	5,5	100	7 986
Rentier	91,5	6,6	1,9	100	3 070
Autres inactifs	82,8	14,6	2,5	100	81 452
Féminin					
Occupé	88,1	10,5	1,4	100	2 040 808
Chômeur	72,1	23,5	4,3	100	5 417
En quête du 1 ^{er} emploi	81,0	10,4	8,7	100	6 328
Retraité	47,1	49,2	3,7	100	3 901
Occupé au foyer	91,7	7,2	1,1	100	966 530
Elève ou étudiant	95,6	1,8	2,5	100	13 570
Rentier	43,9	52,3	3,8	100	2 153
Autres inactifs	33,4	63,9	2,7	100	201 895
Ensemble					
Occupé	92,7	6,1	1,2	100	3 935 549
Chômeur	86,6	10,3	3,0	100	15 051
En quête du 1 ^{er} emploi	90,2	4,8	5,0	100	16 936
Retraité	85,6	11,8	2,7	100	27 146
Occupé au foyer	91,5	7,4	1,1	100	975 517
Elève ou étudiant	94,3	2,1	3,6	100	21 556
Rentier	71,9	25,4	2,7	100	5 223
Autres inactifs	47,6	49,7	2,6	100	283 347
Situation dans l'occupation principale					
Masculin					
Employeur	98,1	1,2	0,7	100	22 123
Indépendant	98,1	1,2	0,7	100	1 538 940
Salarié employé	98,0	0,9	1,1	100	146 564
Apprenti	97,5	0,9	1,6	100	5 819
Aide familial	93,0	4,3	2,7	100	143 731
Autres	96,6	2,1	1,4	100	9 219
Ensemble	97,7	1,4	0,9	100	1 904 375
Féminin					
Employeur	85,5	11,6	2,9	100	6 113
Indépendant	79,0	18,6	2,4	100	521 118
Salarié employé	89,0	6,9	4,1	100	41 960
Apprenti	92,6	4,9	2,5	100	3 104
Aide familial	91,4	7,6	1,0	100	1 423 145
Autres	89,0	9,7	1,3	100	13 575
Ensemble	88,1	10,5	1,5	100	2 046 225
Ensemble					
Employeur	95,4	3,4	1,2	100	28 236
Indépendant	93,3	5,6	1,2	100	2 060 058
Salarié employé	96,0	2,2	1,8	100	188 524
Apprenti	95,8	2,3	1,9	100	8 923
Aide familial	91,5	7,3	1,2	100	1 566 876
Autres	92,1	6,6	1,3	100	22 794
Ensemble	92,7	6,1	1,2	100	3 950 600

*: inclus les unions libres

Divorce ou veuvage sont plus déclarés chez ceux qui présentent un handicap. Parmi ces derniers, le veuvage est nettement plus élevé chez les aveugles. Par exemple, l'on passe du simple au triple en passant des aveugles aux handicapés de membres supérieurs. Le divorce est plus élevé chez les déficients mentaux qui sont suivi de loin par les sourds/muets et les handicapés de membre inférieur ou supérieur. Ce schéma général d'ensemble reste valable chez les hommes que chez les femmes (tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le statut du mariage et le sexe

Nature du handicap	Statut du mariage				
	Marié*	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Total	Effectif
Masculin					
Aucun handicap	97,1	1,9	1,0	100	1 993 295
Handicap membre supérieur	92,7	4,9	2,4	100	2 947
Handicap membre inférieur	93,0	4,8	2,2	100	12 351
Déficiences mentale	70,7	11,5	17,8	100	3 156
Aveugle	84,4	13,8	1,9	100	11 819
Sourd/muet	90,3	6,9	2,8	100	4 433
Autres	90,1	7,5	2,4	100	11 818
Ensemble	96,9	2,1	1,0	100	2 039 819
Féminin					
Aucun handicap	86,2	12,4	1,4	100	3 188 300
Handicap membre supérieur	70,7	26,3	3,0	100	2 903
Handicap membre inférieur	64,7	32,1	3,1	100	12 836
Déficiences mentale	52,8	33,3	13,9	100	6 920
Aveugle	30,7	67,4	1,9	100	12 366
Sourd/muet	56,2	40,0	3,8	100	5 139
Autres	50,2	46,8	3,0	100	12 305
Ensemble	85,7	12,9	1,4	100	3 240 769
Masculin					
Aucun handicap	90,4	8,3	1,2	100	5 181 595
Handicap membre supérieur	81,8	15,5	2,7	100	5 850
Handicap membre inférieur	78,6	18,7	2,7	100	25 187
Déficiences mentale	58,4	26,5	15,1	100	10 076
Aveugle	56,9	41,2	1,9	100	24 185
Sourd/muet	72,0	24,7	3,3	100	9 572
Autres	69,8	27,5	2,7	100	24 123
Ensemble	90,0	8,7	1,3	100	5 280 588

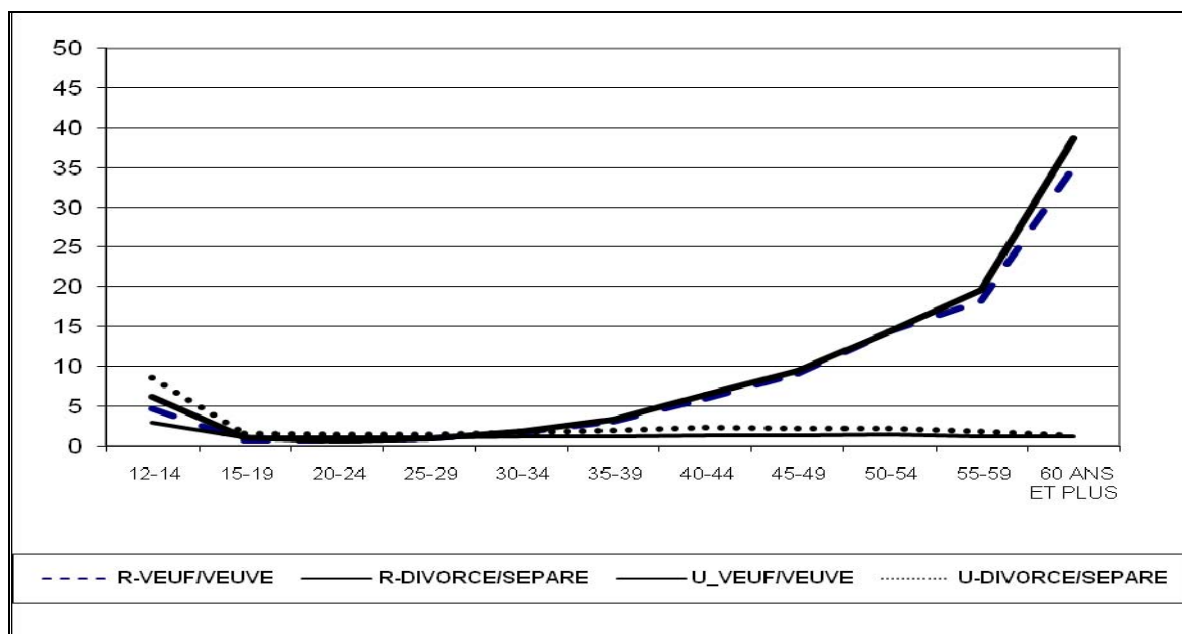
* : inclus les unions libres

5.2- MARIAGES ROMPUS PAR MILIEU DE RESIDENCE

La proportion des veufs en milieu urbain est similaire à celle du milieu rural alors que celle des divorcés est plus élevée en milieu urbain. L'examen par sexe montre que si pour le veuvage les hommes du milieu rural sont légèrement en retrait par rapport à ceux du milieu urbain pour les femmes c'est l'inverse qui s'observe. Pour hommes et femmes la proportion des divorcés est plus élevée en milieu urbain.

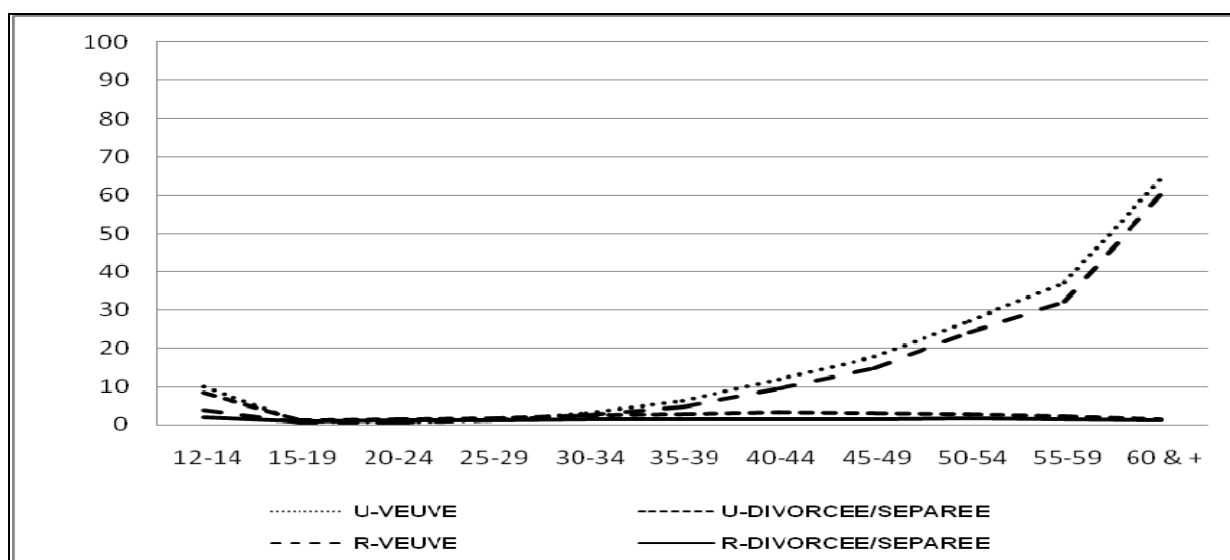
En milieu urbain comme en milieu rural, la distribution des veufs ou celle des divorcés par groupe d'âges reste semblable à celle observée dans l'ensemble du pays. Aux âges avancés comme aux jeunes âges le milieu urbain présente des proportions de veufs et de divorcés plus élevées (graphique 5.3).

Graphique 5.3 : Proportion des divorcés ou veufs par milieu de résidence selon le groupe d'âges



L'examen des graphiques selon le sexe montre certaines variations dépendantes du sexe. Pour les hommes, entre 20-24 ans et 35-39 ans en milieu rural comme en milieu urbain les deux courbes se rejoignent. Aux autres âges le divorce et le veuvage du milieu urbain restent toujours supérieurs à ceux du milieu rural. Si en milieu rural, le divorce reste toujours inférieur ou sensiblement égal au veuvage en milieu urbain on note une plus forte proportion des divorces par rapport au veuvage jusqu'à 40-44 ans (graphique 5.4). S'agissant des femmes, à l'exception des groupes d'âge 15-34 pour lequel divorce et veuvage restent très proches, pour les autres groupes d'âge le divorce ou le veuvage reste plus répandu en milieu urbain (graphique 5.5).

Graphique 5.4 : Proportion des hommes divorcés ou veufs par milieu de résidence selon le groupe d'âges



Graphique 5.5 : Proportion de femmes veuves ou divorcées par milieu de résidence selon le groupe d'âges

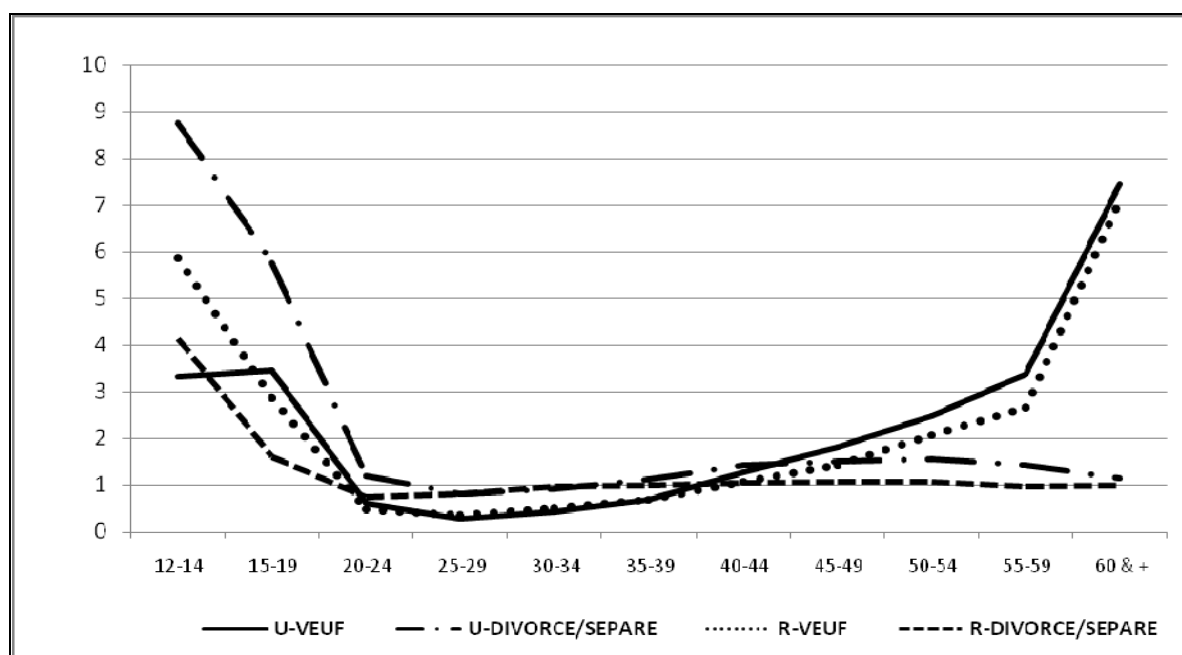


Tableau 5.5 : Répartition de la population de 12 ans et plus par sexe selon le statut du mariage et le milieu de résidence

Ouagadougou					
Sexe	Marié*	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Total	Effectif
Masculin	97,3	1,6	1,1	100	226315
Féminin	86,4	11,6	2,0	100	284849
Ensemble	91,2	7,2	1,6	100	511164
Bobo-Dioulasso					
Masculin	96,4	2,1	1,4	100	71558
Féminin	85,4	12,4	2,2	100	96807
Ensemble	90,1	8,1	1,9	100	168365
Autres Villes					
Masculin	96,4	2,2	1,3	100	173472
Féminin	81,8	16,0	2,2	100	263805
Ensemble	87,6	10,6	1,8	100	437277
Ensemble Urbain					
Masculin	96,9	1,9	1,2	100	471345
Féminin	84,4	13,5	2,1	100	645461
Ensemble	89,6	8,6	1,7	100	1116806
Rural					
Masculin	96,9	2,1	1,0	100	1568474
Féminin	86,3	12,5	1,3	100	2645956
Ensemble	90,2	8,6	1,2	100	4214430

* : inclus les unions libres

En milieu urbain ce sont les animistes et les sans religion qui présentent les plus fortes proportions de veufs alors qu'en milieu rural ce sont de loin les sans religion, puis les catholiques suivi de près par les animistes. La plus faible proportion de veufs s'observe chez les musulmans en milieu rural alors qu'en milieu urbain les protestants sont légèrement en retrait par rapport aux musulmans. Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, le divorce

est plus élevé pour les sans religion et les animistes (tableau 5.6). En ce qui concerne les variations selon le sexe, aussi bien pour le divorce que pour le veuvage, les hommes et les femmes de chacun des deux milieux de résidence ne s'écartent pas des observations faites à l'intérieur de ces mêmes milieux, tout sexe confondu (tableau 5.5).

En milieu urbain le veuvage diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction alors qu'en milieu rural à partir du niveau supérieur on note une légère augmentation. En milieu urbain comme en milieu rural, le divorce est moins élevé chez les sans niveau d'instruction et en passant du secondaire deuxième cycle au supérieur on observe un léger regain des divorces (tableau 5.6). L'examen par sexe n'apporte aucune modification sensible par rapport à cette vue d'ensemble.

Tableau 5.6: Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon le milieu de résidence, le statut du mariage et le sexe

Religion	Urbain				Rural			
	Marié Masculin	Veuf/ veuve	Divorcé /séparé	Effectif	Marié Masculin	Veuf/ veuve	Divorcé /séparé	Effectif
Masculin								
Animiste	93,4	4,3	2,33	10 727	95,2	3,4	1,4	305 931
Musulman	97,1	1,7	1,17	296 006	97,6	1,6	0,8	961 966
Catholique	96,5	2,2	1,33	137 368	96,6	2,3	1,1	234 369
Protestant	97,5	1,6	0,98	23 839	97,3	1,7	1	55 972
Autre	94,8	2,9	2,38	2 231	94,2	4	1,8	4 420
Sans religion	92,3	3,1	4,6	1 174	93,8	3,9	2,3	5 816
Ensemble	96,9	1,9	1,24	471 345	96,9	2,1	1	1 568 474
Féminin								
Animiste	75,7	21,4	2,95	14 161	82,9	15,4	1,7	528 043
Musulman	85,4	12,7	1,94	405 204	88,4	10,5	1,1	1 554 258
Catholique	81,8	15,8	2,39	179 731	82	16,7	1,3	406 410
Protestant	85,3	12,2	2,47	30 839	83,2	15,3	1,5	95 700
Autre	83,8	13,5	2,65	3 700	82,2	16	1,8	10 415
Sans religion	73	21,5	5,54	1 281	75,9	21,5	2,6	11 027
Ensemble	84,1	13,8	2,13	634 916	86	12,7	1,3	2 605 853
Ensemble								
Animiste	83,3	14	2,7	24 888	87,4	11	1,6	833 974
Musulman	90,3	8	1,6	701 210	91,9	7,1	1	2 516 224
Catholique	88,2	9,9	1,9	317 099	87,4	11,4	1,2	640 779
Protestant	90,6	7,6	1,8	54 678	88,4	10,3	1,3	151 672
Autre	87,9	9,5	2,5	5 931	85,7	12,5	1,8	14 835
Sans religion	82,2	12,7	5,1	2 455	82,1	15,4	2,5	16 843
Ensemble	89,54	8,71	1,75	1 106 261	90,1	8,7	1,2	4 174 327
Niveau d'Education								
Masculin								
Sans niveau	96,3	2,6	1,1	253 226	96,9	2,2	0,9	1 402 956
Primaire	97,3	1,2	1,5	91 657	97,6	1	1,4	117 270
Secondaire1	97,6	1,1	1,3	61 422	97,7	0,9	1,4	26 551
Secondaire2	97,7	1,1	1,2	32 659	98,7	0,6	0,7	12 175
Supérieur	97,6	1	1,4	30 880	98,2	0,8	1	4 514
Ensemble	96,9	1,9	1,2	471 345	96,9	2,1	1	1 568 474
Féminin								
Sans niveau	80,5	17,7	1,8	428 428	85,7	13,1	1,2	2 482 513
Primaire	90,1	6,8	3,1	101 595	94,4	3,5	2,1	87 142
Secondaire1	92,8	4,5	2,7	64 919	95,6	2,3	2,1	19 050
Secondaire2	93,2	4,3	2,5	22 933	97	1,5	1,5	5 484
Supérieur	93,2	3,9	2,9	14 383	94,1	3,9	2	2 230
Ensemble	84,1	13,8	2,1	634 916	86	12,7	1,3	2 605 853
Ensemble								
Sans niveau	86,5	12	1,5	681 654	89,7	9,2	1,1	3 885 469
Primaire	93,6	4,1	2,3	193 252	96,2	2,1	1,7	204 412
Secondaire1	95,2	2,8	2	126 341	96,8	1,5	1,7	45 601
Secondaire2	95,9	2,4	1,7	55 592	98,1	0,9	1	17 659
Supérieur	96,1	2	1,9	45 263	96,9	1,8	1,3	6 744
Ensemble	89,5	8,7	1,8	1 106 261	90,1	8,7	1,2	4 174 327

Pour les deux sexes confondus, la relation entre veuvage et statut d'occupation en milieu rural comme en milieu urbain ne s'écarte pas de celle observée pour l'ensemble du pays. S'agissant du divorce. On note une modification du schéma de l'ensemble du pays portant les retraités en première position (tableau 5.7). Mais l'examen selon le sexe montre que cela reste valable uniquement pour les hommes.

En milieu urbain, les proportions des veufs sont plus élevées chez les aides familiaux et les indépendants alors que du côté des divorcés ce sont celles des apprentis, des indépendants et des salariés qui sont les plus élevées.

En milieu rural, ce sont les employeurs et les indépendants qui présentent les plus fortes proportions de veufs alors que les apprentis et les salariés présentent les plus fortes proportions de divorcés (tableau 5.7). L'examen par sexe montre qu'en milieu rural comme en milieu urbain les veuves sont plus nombreuses parmi celles qui se déclarent comme indépendantes ou employeuses et le divorce reste seulement moins prépondérante parmi les aides familiales. S'agissant des hommes veuvage et divorce restent tous plus élevés parmi les aides familiaux.

Tableau 5.7: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence, le statut du mariage et le sexe

Statut d'occupation	Urbain				Rural			
	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Effectif	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Effectif
Masculin								
Occupé	97,7	1,2	1,1	406 109	97,7	1,4	0,9	1 488 632
Chômeur	94,7	2,7	2,6	6 689	94,9	3,4	1,7	2 945
En quête du 1 ^{er}	96,2	1,4	2,4	8 570	93,3	2,1	4,6	2 038
Retraité	93,7	4,9	1,4	19 658	82,9	8,5	8,6	3 587
Occupé au foyer	69,5	24,5	6,0	2 994	76,0	20,3	3,7	5 993
Elève ou étudiant	93,0	1,0	6,0	3 393	91,4	3,5	5,1	4 593
Rentier	93,4	4,9	1,7	1 949	88,1	9,6	2,3	1 121
Autres inactifs	88,1	9,9	2	21 949	80,8	16,4	2,8	59 503
Féminin								
Occupé	84,4	12,6	3	248 047	88,6	10,2	1,2	1 792 761
Chômeur	73,8	19,7	6,5	2 432	70,9	26,6	2,5	2 985
En quête du 1 ^{er}	80,9	10,2	8,9	5 232	81	11,2	7,8	1 096
Retraité	50,4	45,6	4	2 522	41,1	55,8	3,1	1 379
Occupé au foyer	90,8	8,1	1,1	322 822	92,1	6,8	1,1	643 708
Elève ou étudiant	96,5	1,3	2,2	9 262	93,6	3,1	3,3	4 308
Rentier	41,1	54	4,9	922	46	51	3	1 231
Autres inactifs	34,4	62,3	3,3	43 619	33,2	64,3	2,5	158 276
Ensemble								
Occupé	92,7	5,5	1,8	654 156	92,7	6,2	1,1	3 281 393
Chômeur	89,1	7,2	3,7	9 121	82,8	15,1	2,1	5 930
En quête du 1 ^{er}	90,4	4,7	4,9	13 802	89	5,3	5,7	3 134
Retraité	88,8	9,5	1,7	22 180	71,4	21,6	7	4 966
Occupé au foyer	90,6	8,2	1,2	325 816	92	6,9	1,1	649 701
Elève ou étudiant	95,6	1,2	3,2	12 655	92,5	3,3	4,2	8 901
Rentier	76,6	20,7	2,7	2 871	66	31,3	2,7	2 352
Autres inactifs	52,3	44,8	2,9	65 568	46,2	51,2	2,6	217 779
Situation dans occupation principale								
Masculin								
Employeur	98,2	1	0,8	11 720	98	1,4	0,6	10 403
Indépendant	97,8	1,2	1	248 756	98,2	1,1	0,7	1 290 184
Salarie employé	98	0,9	1,1	120 423	98,4	0,6	1	26 141
Apprenti	97,8	0,8	1,4	4 139	96,7	1,3	2	1 680
Aide familial	93,1	4,3	2,6	8 305	93	4,3	2,7	135 426
Autres	97,3	1,2	1,5	2 503	96,3	2,4	1,3	6 716
Féminin								
Employeur	84,2	11,6	4,2	2 613	86,4	11,7	1,9	3 500
Indépendant	80,1	16,5	3,4	133 783	78,6	19,4	2	387 335
Salarie employé	88,2	7,3	4,5	35 318	93,1	4,7	2,2	6 642
Apprenti	92,5	4	3,5	1 399	92,6	5,6	1,8	1 705
Aide familial	90,2	8,4	1,4	65 386	91,4	7,6	1	1 357 759
Autres	86,3	10,4	3,3	1 563	89,3	9,6	1,1	12 012
Ensemble								
Employeur	95,7	2,9	1,4	14 333	95,1	4	0,9	13 903
Indépendant	91,6	6,5	1,9	382 539	93,7	5,3	1,0	1 677 519
Salarie employé	95,7	2,4	1,9	155 741	97,2	1,5	1,3	32 783
Apprenti	96,4	1,6	2	5 538	94,6	3,5	1,9	3 385
Aide familial	90,5	7,9	1,6	73 691	91,6	7,3	1,1	1 493 185
Autres	93,1	4,7	2,2	4 066	91,9	7	1,1	18 728

En milieu rural comme en milieu urbain ceux qui ne déclarent pas de handicap sont moins en situation de veuvage ou de divorce. En outre, dans les deux milieux ce sont d'abord les

aveugles, ensuite les déficients mentaux et, enfin les sourds/muets qui présentent les proportions de veuvage les plus élevées (tableau 5.8). En tout milieu et pour tout sexe les déficients mentaux présentent de loin la plus forte proportion de divorce.

Tableau 5.8: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le milieu de résidence le statut du mariage et le sexe

Nature du handicap	Marié	Veuf /veuve	Divorcés /séparés	Effectif	Marié	Veuf /veuve	Divorcés /séparés	Effectif
	URBAIN				RURAL			
	Masculin							
Aucun handicap	97	1,8	1,2	463	97,2	1,9	0,9	1 529 860
Handicap membre	91,2	6,0	2,8	579	93,1	4,6	2,3	2 368
Handicap membre	93,7	4,0	2,3	3 242	92,7	5,1	2,2	9 109
Déficiência mentale	71,6	12,4	16	443	70,6	11,3	18,1	2 713
Aveugle	84,9	13,1	2,0	1 509	84,3	13,9	1,8	10 310
Sourd/muet	91,0	7,5	1,5	465	90,3	6,8	2,9	3 968
Autres	90,0	6,8	3,2	1 672	90,1	7,6	2,3	10 146
Ensemble	96,9	1,9	1,2	471	96,9	2,1	1,0	1 568 474
	Féminin							
Aucun handicap	84,6	13,3	2,1	626	86,7	12,1	1,2	2 561 986
Handicap membre	67,1	29,6	3,3	551	71,6	25,6	2,9	2 352
Handicap membre	63,0	32,7	4,3	2 943	65,2	32	2,8	9 893
Déficiência mentale	46,6	41,8	11,6	1 229	54,1	31,5	14,4	5 691
Aveugle	28,3	69,6	2,1	1 525	31	67,1	1,9	10 841
Sourd/muet	54,0	43,0	3,0	697	56,6	39,5	3,9	4 442
Autres	47,3	48,0	4,7	1 657	50,7	46,6	2,7	10 648
Ensemble	84,1	13,8	2,1	634	86,1	12,7	1,3	2 605 853
	Ensemble							
Aucun handicap	89,9	8,4	1,7	1 089	90,6	8,3	1,1	4 091 846
Handicap membre	79,5	17,5	3,0	1 130	82,4	15,0	2,6	4 720
Handicap membre	79,1	17,7	3,2	6 185	78,4	19,1	2,5	19 002
Déficiência mentale	53,3	34,0	12,7	1 672	59,4	25,0	15,6	8 404
Aveugle	56,5	41,5	2,0	3 034	56,9	41,2	1,9	21 151
Sourd/muet	68,8	28,8	2,4	1 162	72,4	24,1	3,5	8 410
Autres	68,8	27,3	3,9	3 329	69,9	27,6	2,5	20 794
Ensemble	89,5	8,7	1,8	1 106	90,1	8,7	1,2	4 174 327

5.3- MARIAGES ROMPUS ET REGION DE RESIDENCE

Le Sud-Ouest et le Centre-Sud présentent les proportions les plus élevées de veufs que de divorcés. Les plus faibles proportions des veufs s'observent à l'Est, au Sahel et dans les Hauts-Bassins alors que pour les divorcés ce sont les régions du Centre-Nord, du Nord, du Plateau Central, de l'Est, des Cascades et du Centre-Est. Le Sahel, bien que présentant l'un des plus faibles proportions de veuvage, est l'une des régions où le divorce est relativement élevé (tableau 5.9). Dans toutes les régions le veuvage reste plus élevé pour les femmes par comparaison aux hommes. S'agissant du divorce en général l'écart entre hommes et femmes est très faible mais au Sahel, au Sud-Ouest et au Centre le divorce est environ deux fois plus élevé chez les femmes alors que dans la Boucle du Mouhoun les femmes sont légèrement en retrait par rapport aux hommes (tableau 5.9).

Tableau 5.9: Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon le statut du mariage et le sexe

Région de Résidence	Marié	veuf/veuve	Divorcé/Séparé	Effectif
Ensemble				
Boude du Mouhoun	90,5	8	1,5	550 580
Cascades	91,5	7,4	1,0	196 084
Centre	90,7	7,8	1,5	604 943
Centre-Est	88,2	10,8	1,0	435 202
Centre-Nord	91,3	7,9	0,8	454 493
Centre-Ouest	87,3	11,6	1,1	440 886
Centre-Sud	86,4	11,9	1,7	252 998
Est	92,6	6,4	1,0	456 977
Hauts Bassins	91,7	6,9	1,4	546 194
Nord	90,0	9,1	0,9	442 437
Plateau Central	89,0	10,1	0,9	266 468
Sahel	91,8	6,6	1,6	400 306
Sud-Ouest	85,3	12,1	2,6	233 020
Masculin				
Boude du Mouhoun	95,8	2,6	1,6	220759
Cascades	97,2	2,0	0,8	76490
Centre	97,4	1,6	1,1	264663
Centre-Est	96,6	2,5	0,9	155699
Centre-Nord	97,9	1,5	0,6	163917
Centre-Ouest	97,4	1,8	0,9	146890
Centre-Sud	95,7	2,7	1,7	92755
Est	97,5	1,7	0,8	182538
Hauts Bassins	96,6	2,1	1,3	223721
Nord	97,4	1,9	0,7	159417
Plateau Central	97,5	1,7	0,7	93789
Sahel	97,4	1,7	0,9	171176
Sud-Ouest	94,3	3,8	1,8	88005
Féminin				
Boude du Mouhoun	87,0	11,6	1,5	329 821
Cascades	87,9	10,9	1,2	119 594
Centre	85,4	12,7	1,9	340 280
Centre-Est	83,4	15,5	1	279 503
Centre-Nord	87,5	11,6	0,9	290 576
Centre-Ouest	82,2	16,5	1,2	293 996
Centre-Sud	81,0	17,2	1,8	160 243
Est	89,4	9,5	1,1	274 439
Hauts Bassins	88,3	10,3	1,5	322 473
Nord	85,8	13,2	1,0	283 020
Plateau Central	84,3	14,6	1,1	172 679
Sahel	87,6	10,2	2,2	229 130
Sud-Ouest	79,8	17,1	3,1	145 015

Les hommes de la région du Sud-Ouest se distinguent par une plus forte proportion de veuvage en particulier à partir du groupe d'âges 30-34 ans et dans une moindre mesure ceux de la Boucle du Mouhoun à partir de 50-54 ans. A l'opposé on rencontre les hommes des régions du Centre-Ouest, du Centre et du Sahel. S'agissant des femmes on ne note pas de différences très marquées entre les régions.

Tableau 5.10: Proportion de veufs/veuves par région de résidence selon le groupe d'âges et le sexe

Région de résidence	Groupe d'âges										
	Masculin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du Mouhoun	8,1	2,1	0,3	0,3	0,5	0,8	1,2	1,7	2,6	3,7	10,6
Cascades	6,3	3,3	0,7	0,3	0,5	0,7	1,2	1,7	1,9	3,3	7,6
Centre	4,0	3,5	0,5	0,2	0,4	0,6	1,1	1,6	2,1	3,0	6,2
Centre-Est	7,3	3,1	0,4	0,3	0,5	0,8	1,3	1,5	2,1	2,8	8,6
Centre-Nord	6,2	2,9	0,5	0,3	0,4	0,5	0,8	0,9	1,5	1,9	4,7
Centre-Ouest	7,2	3,8	0,5	0,4	0,5	0,6	1,1	1,5	1,7	2,1	4,7
Centre-Sud	6,1	4,2	0,8	0,4	0,5	0,7	1,1	1,9	2,6	3,2	7,8
Est	5,4	1,7	0,6	0,3	0,5	0,5	0,8	1,3	2,0	2,6	7,3
Hauts-Bassins	4,6	2,0	0,6	0,4	0,6	0,9	1,2	1,7	2,7	3,3	8,2
Nord	4,0	4,1	0,6	0,3	0,5	0,6	1,1	1,3	1,8	1,8	5,5
Plateau Central	7,5	5,4	0,8	0,3	0,4	0,5	0,8	1,0	1,3	1,7	4,8
Sahel	4,5	2,5	0,4	0,4	0,5	0,6	1,0	1,2	1,9	2,3	6,6
Sud-Ouest	10,1	3,4	0,6	0,6	0,8	1,5	2,0	3,1	4,0	5,4	11,8
	Féminin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du Mouhoun	5,5	0,3	0,4	0,9	1,8	3,8	8,1	12,7	21,6	28,7	58,1
Cascades	3,9	0,3	0,6	1,1	2,3	4,8	9,9	15,2	23,4	34,3	61,5
Centre	10,1	0,7	0,6	1,1	2,8	5,8	11,6	17,3	26,6	36,7	64,0
Centre-Est	6,7	0,5	0,9	1,8	3,6	6,5	12,4	18,4	28,6	37,6	64,9
Centre-Nord	5,0	0,4	0,6	0,9	1,9	3,5	8,1	13,0	23,0	30,3	58,8
Centre-Ouest	7,5	0,7	1,0	2,0	3,9	7,1	12,6	18,8	27,8	35,9	62,4
Centre-Sud	6,2	0,6	0,8	1,4	3,4	6,1	11,7	19,0	29,0	38,1	65,9
Est	1,8	0,3	0,4	0,7	1,8	3,6	8,6	13,4	24,0	33,0	61,3
Hauts-Bassins	5,9	0,5	0,6	1,0	2,3	4,5	8,8	13,9	22,8	31,7	58,0
Nord	3,8	0,5	0,7	1,1	2,0	3,9	8,0	12,9	21,3	28,9	56,2
Plateau Central	12,1	0,7	0,6	1,1	2,6	4,8	9,9	15,7	25,5	34,1	62,6
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,6
Sud-Ouest	7,3	1,0	1,3	2,6	5,3	8,0	13,7	18,5	27,8	35,4	62,6

De côté du divorce les hommes des différentes régions se distinguent peu aux âges avancés mais avant 20 ans il y a une différence entre plusieurs régions en passant de l'Est à la boucle du Mouhoun. Du côté des femmes des disparités apparaissent pour celles qui déclarent être en situation de divorce. Aux jeunes âges plusieurs régions se distinguent, néanmoins aux âges avancés ce sont essentiellement les femmes des régions du Sud-Ouest et du Centre qui se détachent de celles des autres régions (tableau 5.11).

Tableau 5.11: Proportion de divorcés par région selon le groupe d'âges

Région de résidence	Groupe d'âges										
	Masculin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du Mouhoun	10,7	1,4	0,9	1,2	1,4	1,5	1,7	1,9	2,0	1,8	1,9
Cascades	2,3	1,3	0,7	0,6	0,6	0,8	1,1	0,8	0,9	1,1	0,8
Centre	7,3	4,9	1,2	0,7	0,9	0,9	1,2	1,3	1,3	1,2	0,9
Centre-Est	8,2	1,7	0,6	0,7	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	0,8	0,9
Centre-Nord	3,4	1,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5
Centre-Ouest	5,9	1,9	0,8	0,7	0,7	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8	0,7
Centre-Sud	4,4	2,4	1,0	1,3	1,6	1,7	2,2	2,0	1,9	1,4	1,5
Est	1,7	1,3	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	1,0	0,8	1,1
Hauts-Bassins	5,3	2,8	0,8	0,9	1,1	1,3	1,5	1,5	1,6	1,6	1,2
Nord	5,5	2,8	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,5	0,6	0,6
Plateau Central	7,3	2,0	0,8	0,6	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7
Sahel	3,0	1,7	0,8	0,9	0,9	0,7	0,7	0,8	0,9	0,6	0,8
Sud-Ouest	6,0	2,0	1,2	1,4	1,8	2,1	2,2	2,1	1,9	2,0	1,6
	Féminin										
	12-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 & +
Boucle du Mouhoun	3,5	1,0	1,2	1,3	1,4	1,6	1,8	2,0	2,1	1,9	1,4
Cascades	1,8	0,6	0,9	1,1	1,5	1,5	1,7	1,6	1,4	1,1	1,0
Centre	8,6	1,0	1,2	1,5	2,1	2,5	2,8	2,6	2,3	1,7	1,3
Centre-Est	4,1	0,9	1,3	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	0,8
Centre-Nord	2,3	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	1,1	1,2	1,4	1,4	1,1
Centre-Ouest	4,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,4	1,3	1,1	1,3	1,2	1,0
Centre-Sud	3,9	1,2	1,7	1,8	2,1	2,0	2,3	1,7	1,8	1,4	1,4
Est	1,2	0,6	0,8	0,8	1,1	1,0	1,5	1,7	2,0	1,8	1,6
Hauts-Bassins	3,4	0,8	1,1	1,3	1,6	1,7	2,1	1,8	1,8	1,5	1,4
Nord	3,6	0,7	0,9	0,9	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	1,1	1,0
Plateau Central	6,4	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,2	1,1	1,4	1,0	1,1
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	2,0	2,2	3,0	3,3	3,7	3,5	3,5	3,1	2,9	2,6	2,0

5.4- EVOLUTION DES MARIAGES ROMPUS

Exception faite de 1975, aussi bien pour le veuvage que le divorce on note une relative stabilité entre 1985 et 2006 pour les femmes que pour les hommes (tableau 5.12).

Tableau 5.12: Evolution du statut du mariage selon le sexe

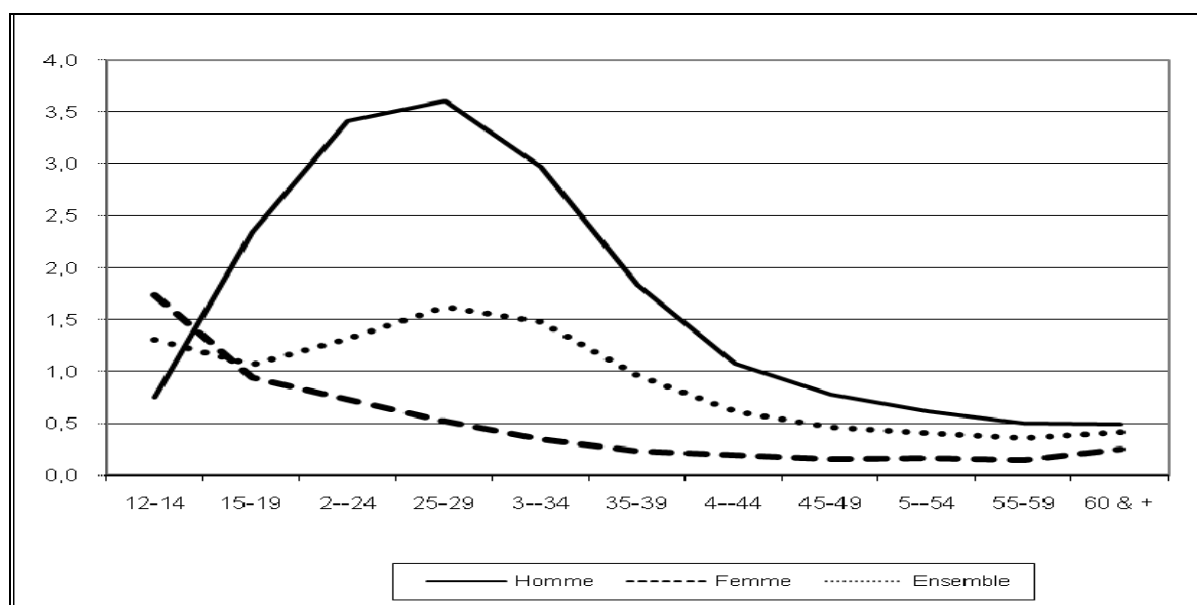
Statut du mariage	1975*		1985		1996		2006	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	Femme
Marié	91,1	80,2	96,2	84,8	97,0	86,5	96,9	86,1
Veuf/veuve	4,4	9,9	1,9	13,9	2,2	12,4	2,1	12,9
Divorcé	4,4	9,9	1,9	1,3	0,8	1,1	1,0	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

*les données ont été collectées pour les 15 ans et plus

5.5- UNIONS LIBRES DANS L'ENSEMBLE DU PAYS

Un pour cent des unions en cours au moment du recensement sont déclarées comme des unions libres. La proportion des femmes qui se déclarent en union libre est trois fois inférieure à celle des hommes (0,5% contre 1,8%). La pratique d'union libre présente des variations selon le groupe d'âges mais, différente en fonction du sexe. Pour les femmes, elle diminue avec l'âge alors que pour les hommes on note une courbe en cloche, la plus forte proportion est atteinte à 25-29 ans (graphique 5.6).

Graphique 5.6 Proportion des unions libres par groupe d'âges selon le sexe



Les personnes qui se déclarent sans religion et les catholiques sont ceux qui pratiquent plus une cohabitation sans aucune cérémonie (religieuse, coutumière, civile) à l'opposé on retrouve les musulmans et les animistes. L'examen selon le sexe n'indique aucune modification de ce constat d'ensemble (tableau 5.13). Indépendamment du sexe, la pratique d'union libre augmente avec le niveau d'instruction mais, entre le niveau secondaire et supérieur on observe une légère baisse.

Les personnes en quête de leur premier emploi, les élèves/étudiants et les chômeurs se déclarent plus en unions libres et à l'opposé on note les retraités et les personnes occupées au foyer. L'examen de la situation selon le sexe montre que pour les femmes celles qui sont vivent moins en union libre alors que chez les hommes, ce sont les retraités. Cependant aussi bien chez les hommes que chez les femmes les plus fortes proportions d'union libre s'observent pour ceux qui sont en quête de leur premier emploi et les élèves/étudiants (tableau 5.14).

Le statut d'occupation réduit sinon gomme les écarts entre hommes et femmes. Ainsi les retraités hommes et femmes déclarent le même niveau d'union libre, chez les rentiers c'est respectivement 2,5% et 2% pour hommes et femmes ; pour les plus fortes proportions, ceux qui sont en quête d'un premier emploi (tableau 5.14).

Tableau 5.13: Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction selon le type d'union et le sexe

Religion	Type d'Union			
	Marié	Union libre	Total	Effectif
Masculin				
Animiste	98,7	1,3	100	301 079
Musulman	98,8	1,2	100	1 226 108
Catholique	96,0	4,0	100	358 902
Protestant	97,5	2,5	100	77 666
Autre	97,1	2,9	100	6 276
Sans religion	95,5	4,5	100	6 539
Ensemble	98,2	1,8	100	1 976 570
Femme				
Animiste	99,4	0,6	100	448 809
Musulman	99,7	0,3	100	1 720 458
Catholique	99,1	0,9	100	480 549
Protestant	99,4	0,6	100	105 941
Autre	99,3	0,7	100	11 658
Sans religion	99,0	1,0	100	9 310
Ensemble	99,5	0,5	100	2 776 725
Ensemble				
Animiste	99,1	0,9	100	749 888
Musulman	99,3	0,7	100	2 946 566
Catholique	97,8	2,2	100	839 451
Protestant	98,6	1,4	100	183 607
Autre	98,6	1,4	100	17 934
Sans religion	97,6	2,4	100	15 849
Ensemble	99,0	1,0	100	4 753 295
Niveau d'instruction	Homme			
Sans niveau	99,0	1,0	100	1 602 328
Primaire	96,3	3,7	100	203 637
Secondaire1	93,5	6,5	100	85 893
Secondaire2	92,2	7,8	100	43 952
Supérieur	93,8	6,2	100	34 559
Femme				
Sans niveau	99,7	0,3	100	2 472 070
Primaire	98,9	1,1	100	173 798
Secondaire1	98,1	1,9	100	78 479
Secondaire2	97,7	2,3	100	26 689
Supérieur	98,3	1,7	100	15 498
Ensemble				
Sans niveau	99,4	0,6	100	4 074 398
Primaire	97,5	2,5	100	377 435
Secondaire1	95,7	4,3	100	164 372
Secondaire2	94,3	5,7	100	70 641
Supérieur	95,2	4,8	100	50 057

Tableau 5.14 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et situation dans l'occupation selon le type d'union et le sexe

Statut d'occupation	Type d'union			
	Marié	Union libre	Total	Effectif
	Masculin			
Occupé	98,3	1,7	100	1 851 539
Chômeur	95,5	4,5	100	9 129
En quête du 1er emploi	90,6	9,4	100	10 151
Retraité	99,5	0,5	100	21 392
Occupé au foyer	97,5	2,5	100	6 636
Elève ou étudiant	94,4	5,6	100	7 352
Rentier	97,5	2,5	100	2 808
Autres inactifs	98,5	1,5	100	67 478
Ensemble	98,2	1,8	100	1 976 570
	Féminin			
Occupé	99,6	0,4	100	1 797 982
Chômeur	98,7	1,3	100	3 908
En quête du 1er emploi	94,8	5,2	100	5 124
Retraité	99,5	0,5	100	1 838
Occupé au foyer	99,5	0,5	100	886 354
Elève ou étudiant	96,2	3,8	100	12 977
Rentier	98,0	2,0	100	945
Autres inactifs	99,0	1,0	100	67 492
Ensemble	99,5	0,5	100	2 776 725
	Ensemble			
Occupé	98,9	1,1	100	3 649 521
Chômeur	96,5	3,5	100	13 037
En quête du 1er emploi	92,0	8,0	100	15 275
Retraité	99,5	0,5	100	23 230
Occupé au foyer	99,5	0,5	100	892 990
Elève ou étudiant	95,5	4,5	100	20 329
Rentier	97,6	2,4	100	3 753
Autres inactifs	98,8	1,2	100	134 970
Ensemble	99,0	1,0	100	4 753 295
Situation dans l'occupation	Masculin			
Employeur	96,9	3,1	100	21 700
Indépendant	98,8	1,2	100	1 509 953
Salarié employé	93,5	6,5	100	143 673
Apprenti	89,4	10,6	100	5 673
Aide familial	98,3	1,7	100	133 696
Autres	97,7	2,3	100	8 904
	Féminin			
Employeur	98,9	1,1	100	5 225
Indépendant	99,4	0,6	100	411 600
Salarié employé	97,9	2,1	100	37 338
Apprenti	98,1	1,9	100	2 873
Aide familial	99,7	0,3	100	1 300 310
Autres	99,4	0,6	100	12 081
	Ensemble			
Employeur	97,3	2,7	100	26 925
Indépendant	98,9	1,1	100	1 921 553
Salarié employé	94,4	5,6	100	181 011
Apprenti	92,3	7,7	100	8 546
Aide familial	99,6	0,4	100	1 434 006
Autres	98,7	1,3	100	20 985

Les apprentis et les salariés présentent les proportions d'unions libres relativement les plus élevées, à l'opposé on trouve les aides familiaux et dans une moindre mesure les

indépendants. Aussi bien chez les femmes que chez les hommes ces deux groupes sont ceux qui vivent plus en union libre. Cependant même si les salariés et les apprentis présentent les plus fortes proportions, les rangs et les écarts entre ces deux groupes sont fonction du sexe. Pour les hommes les unions libres sont plus fréquentes chez les apprentis alors que pour les femmes, ce sont les salariées (tableau 5.14). En somme avec un emploi rémunéré les femmes vivent plus en union libre alors que les hommes le sont en étant en période d'inactivité.

La nature du handicap est un facteur explicatif de la vie en union libre. Les aveugles, les sourds/muets et ceux qui ne déclarent pas de handicap vivent moins en union libre et à l'opposé se trouvent les handicapés de membres inférieur ou supérieur. Mais ce schéma d'ensemble est différent aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Les femmes qui ne déclarent pas de handicap vivent moins en union libre alors que du côté des hommes, ce sont les aveugles (tableau 5.15).

Tableau 5.15 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le type d'union et le sexe

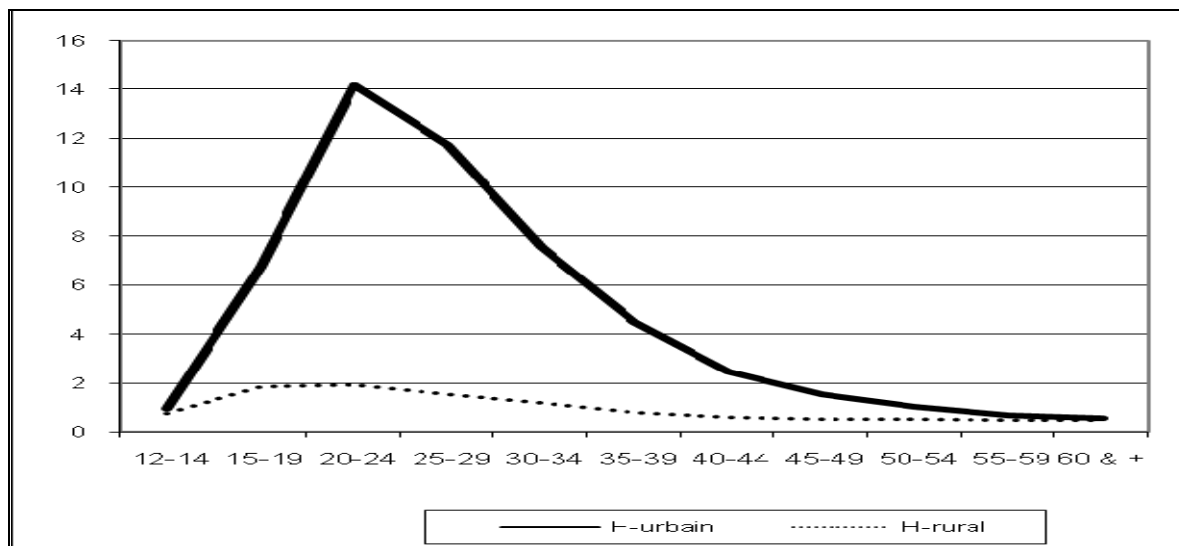
Nature du handicap	Type d'union			
	Marié	Union libre	Total	Effectif
Masculin				
Aucun handicap	98,2	1,8	100	1 935 494
Handicap membre supérieur	98,0	2,0	100	2 732
Handicap membre inférieur	98,0	2,0	100	11 491
Déficience mentale	98,6	1,4	100	2 232
Aveugle	99,3	0,7	100	9 972
Sourd/muet	98,8	1,2	100	4 003
Autres	98,6	1,4	100	10 646
Ensemble	98,2	1,8	100	1 976 570
Féminin				
Aucun handicap	99,6	0,4	100	2 749 851
Handicap membre supérieur	98,4	1,6	100	2 053
Handicap membre inférieur	99,1	0,9	100	8 307
Déficience mentale	99,0	1,0	100	3 651
Aveugle	99,4	0,6	100	3 793
Sourd/muet	99,3	0,7	100	2 888
Autres	99,5	0,5	100	6 182
Ensemble	99,5	0,5	100	2 776 725
Ensemble				
Aucun handicap	99,0	1,0	100	4 685 345
Handicap membre supérieur	98,1	1,9	100	4 785
Handicap membre inférieur	98,4	1,6	100	19 798
Déficience mentale	98,8	1,2	100	5 883
Aveugle	99,3	0,7	100	13 765
Sourd/muet	99,0	1,0	100	6 891
Autres	98,9	1,1	100	16 828
Ensemble	99,0	1,0	100	4 753 295

5.6- UNIONS LIBRES ET MILIEU DE RESIDENCE

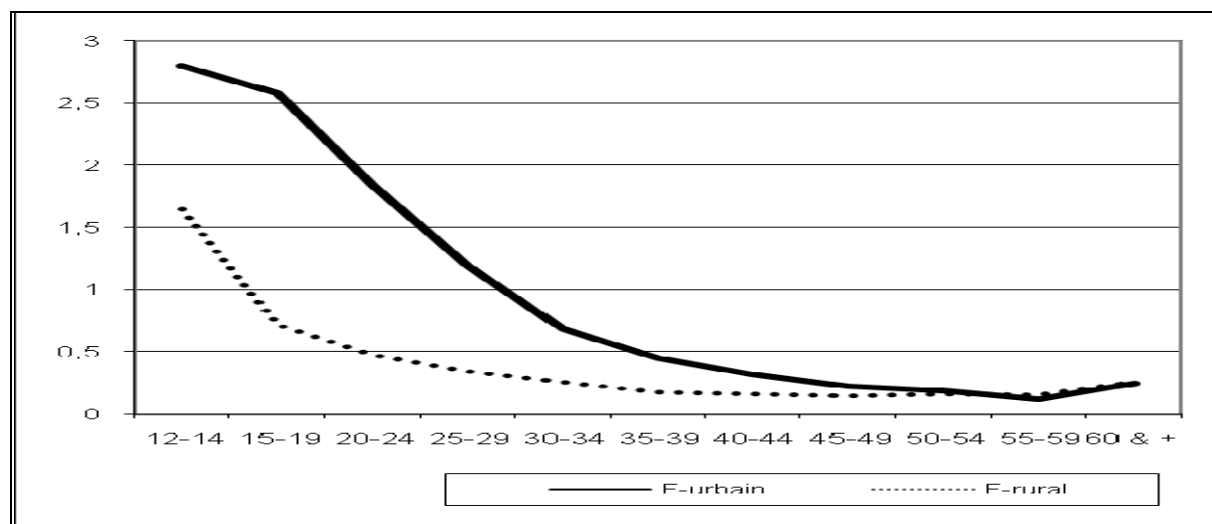
La pratique des unions libres s'observe aussi bien milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, elle est plus fréquente en milieu urbain, soit cinq fois plus (2,7% contre 0,6%). Dans les deux milieux les hommes se déclarent plus en union libre que les femmes : le rapport est de 3 et 5 fois respectivement pour le rural et l'urbain.

En milieu urbain comme en milieu rural, les proportions de femmes en unions libres diminuent avec l'âge alors que celles des hommes présentent des courbes en cloche avec une valeur modale au groupe d'âges 20-24 ans. A tout âge, la pratique de l'union libre est plus élevée chez les hommes du milieu urbain par rapport à ceux du milieu rural alors que pour les femmes aux âges avancés les femmes du milieu rural rejoignent celles du milieu urbain (graphique 5.8 et 5.9).

Graphique 5.7: Proportion des hommes en union libre selon le milieu de résidence



Graphique 5.8 : Proportion des femmes en union libre selon le milieu de résidence



Indépendamment du milieu de résidence, les sans religion et les catholiques se déclarent plus en unions libres. A l'intérieur de chaque milieu, un léger changement s'observe dans cette classification selon le sexe. En milieu urbain, pour hommes et femmes les catholiques sont déclassées par les animistes alors que pour les femmes du milieu rural les trois catégories (sans religion, catholique et animistes) présentent la même proportion d'union libre (tableau 5.16).

En milieu rural ou urbain, la pratique des unions libres est moins fréquente chez les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction. Aussi, le schéma observé au niveau de

l'ensemble du pays, s'observe dans le milieu rural comme dans le milieu urbain : la part des unions libres augmente avec le niveau d'instruction jusqu'au niveau du secondaire deuxième cycle.

L'examen par sexe montre que l'augmentation du niveau d'instruction réduit sinon parvient à gommer l'écart entre les femmes des deux milieux. Avec un niveau secondaire premier cycle ou supérieur les femmes du milieu rural ou de l'urbain vivent cette forme d'union à des niveaux identiques ou très proches. En outre, celles qui atteignent le secondaire deuxième cycle vivent plus sous cette forme d'union que celles de l'urbain. S'agissant des hommes la différence entre les deux milieux est fortement réduite à partir du secondaire deuxième cycle (tableau 5.16).

Tableau 5.16 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion et niveau d'instruction et selon le milieu de résidence le type d'union et le sexe

Religion	Urbain				Rural			
	Marié	Union libre	Total	Effectif	Marié	Union libre	Total	Effectif
	Masculin							
Animiste	94,0	6,0	100	10 017	98,9	1,1	100	291 062
Musulman	96,5	3,5	100	287 523	99,5	0,5	100	938 585
Catholique	92,6	7,4	100	132 531	97,9	2,1	100	226 371
Protestant	95,2	4,8	100	23 234	98,5	1,5	100	54 432
Autre	93,3	6,7	100	2 114	99,1	0,9	100	4 162
Sans religion	88,5	11,5	100	1 084	96,9	3,1	100	5 455
Ensemble	95,3	4,8	100	456 503	99,1	0,9	100	1 520
	Féminin							
Animiste	98,2	1,8	100	10 720	99,4	0,6	100	438 089
Musulman	99,3	0,7	100	345 938	99,8	0,2	100	1 374
Catholique	98,5	1,5	100	147 045	99,4	0,6	100	333 504
Protestant	99,0	1,0	100	26 310	99,5	0,5	100	79 631
Autre	98,8	1,2	100	3 102	99,5	0,5	100	8 556
Sans religion	95,8	4,2	100	935	99,4	0,6	100	8 375
Ensemble	100,0		100	534 050	99,7	0,3	100	2 242
	Ensemble							
Animiste	96,2	3,8	100	20 737	99,2	0,8	100	729 151
Musulman	98,1	1,9	100	633 461	99,7	0,3	100	2 313
Catholique	95,7	4,3	100	279 576	98,8	1,2	100	559 875
Protestant	97,2	2,8	100	49 544	99,1	0,9	100	134 063
Autre	96,6	3,5	100	5 216	99,4	0,6	100	12 718
Sans religion	91,9	8,1	100	2 019	98,4	1,6	100	13 830
Ensemble	97,3	2,7	100	990 553	99,4	0,6	100	3 762
Niveau d'instruction	Masculin							
Sans niveau	97,2	2,8	100	243 900	99,3	0,7	100	1 358
Primaire	93,8	6,2	100	89 161	98,2	1,8	100	114 476
Secondaire1	92,0	8,0	100	59 952	97,2	2,8	100	25 941
Secondaire2	91,9	8,1	100	31 936	93,3	6,7	100	12 016
Supérieur	93,7	6,3	100	30 125	94,8	5,2	100	4 434
Ensemble	95,2	4,8	100	456 503	99,1	0,9	100	1 520
	Féminin							
Sans niveau	99,4	0,6	100	345 199	99,7	0,3	100	2 126
Primaire	98,6	1,4	100	91 565	99,2	0,8	100	82 233
Secondaire1	98,1	1,9	100	60 274	98,1	1,9	100	18 205
Secondaire2	97,9	2,1	100	21 371	96,9	3,1	100	5 318
Supérieur	98,2	1,8	100	13 400	98,4	1,6	100	2 098
Ensemble	99,1	0,9	100	534 050	99,7	0,3	100	2 242
	Ensemble							
Sans niveau	98,5	1,5	100	589 099	99,5	0,5	100	3 485
Primaire	96,2	3,8	100	180 726	98,6	1,4	100	196 709
Secondaire1	95,0	5,0	100	120 226	97,6	2,4	100	44 146
Secondaire2	94,3	5,7	100	53 307	94,4	5,6	100	17 334
Supérieur	95,1	4,9	100	43 525	95,9	4,1	100	6 532
Ensemble	100,0		100	990 553	99,4	0,6	100	3 762

La relation entre le statut d'occupation et les unions libres est fonction du lieu de résidence. En milieu urbain, la plus faible proportion des unions libres s'observe chez les retraités et les occupés au foyer alors qu'en milieu rural, ce sont les occupés au foyer d'abord ensuite les retraités et les occupés. En milieu urbain ce dernier groupe fait partie des catégories à forte fréquence des unions libres (tableau 5.17). L'examen selon le sexe montre que pour les femmes, quel que soit le statut dans l'occupation le milieu rural est en retrait par rapport au milieu urbain. Les retraité hommes en milieu rural vivent un peu plus sous cette forme d'union que ceux du milieu urbain (tableau 5.17).

En milieu rural ce sont d'abord les salariés, ensuite les apprentis et enfin les employeurs qui vivent plus en union libre alors qu'en milieu urbain, ce sont d'abord les apprentis avant les salariés. Les hommes salariés du milieu rural restent légèrement en retrait par rapport à ceux du milieu urbain. Cependant les femmes salariées du milieu rural vivent plus en union libre que celles du milieu urbain (tableau 5.17).

Tableau 5.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence, le type d'union et le sexe

Statut d'occupation	Urbain				Rural			
	Marié	Union libre	Total	Effectif	Marié	Union libre	Total	Effectif
Masculin								
Occupé	95,1	4,9	100	397 062	99,1	0,9	100	1 454 477
Chômeur	94,4	5,6	100	6 335	98,0	2,0	100	2 794
En quête du 1 ^{er} emploi	89,3	10,7	100	8 248	96,1	3,9	100	1 903
Retraité	99,5	0,5	100	18 415	99,4	0,6	100	2 977
Occupé au foyer	95,9	4,1	100	2 081	98,2	1,8	100	4 555
Elève ou étudiant	88,3	11,7	100	3 157	98,9	1,1	100	4 195
Rentier	97,1	2,9	100	1 821	98,2	1,8	100	987
Autres inactifs	96,8	3,2	100	19 355	99,2	0,8	100	48 123
Féminin								
Occupé	99,1	0,9	100	209 232	99,1	0,9	100	1 588 750
Chômeur	98,2	1,8	100	1 793	98,0	2,0	100	2 115
En quête du 1 ^{er} emploi	94,5	5,5	100	4 236	96,1	3,9	100	888
Retraité	99,2	0,8	100	1 272	99,4	0,6	100	566
Occupé au foyer	99,2	0,8	100	293 169	98,2	1,8	100	593 185
Elève ou étudiant	95,5	4,5	100	8 944	98,9	1,1	100	4 033
Rentier	97,6	2,4	100	379	98,2	1,8	100	566
Autres inactifs	98,2	1,8	100	14 989	99,2	0,8	100	52 503
Ensemble								
Occupé	96,5	3,5	100	606 294	99,4	0,6	100	3 043 227
Chômeur	95,3	4,7	100	8 128	98,4	1,6	100	4 909
En quête du 1 ^{er} emploi	91,0	9,0	100	12 484	96,2	3,8	100	2 791
Retraité	99,5	0,5	100	19 687	99,5	0,5	100	3 543
Occupé au foyer	99,2	0,8	100	295 250	99,7	0,3	100	597 740
Elève ou étudiant	93,6	6,4	100	12 101	98,4	1,6	100	8 228
Rentier	97,2	2,8	100	2 200	98,2	1,8	100	1 553
Autres inactifs	97,4	2,6	100	34 344	99,2	0,8	100	100 626
Situation dans l'occupation								
Masculin								
Employeur	95,3	4,7	100	11511	98,7	1,3	100	10189
Indépendant	96,3	3,7	100	243141	99,3	0,7	100	1266812
Salarié employé	93,3	6,7	100	117967	94,7	5,3	100	25706
Apprenti	87,0	13,0	100	4048	95,5	4,5	100	1625
Aide familial	95,4	4,6	100	7732	98,5	1,5	100	125964
Autres	93,1	6,9	100	2437	99,4	0,6	100	6467
Féminin								
Employeur	98,1	1,9	100	2201	99,4	0,6	100	3024
Indépendant	99,2	0,8	100	107187	99,5	0,5	100	304413
Salarié employé	98,2	1,8	100	31158	96,4	3,6	100	6180
Apprenti	96,2	3,8	100	1294	99,6	0,4	100	1579
Aide familial	99,6	0,4	100	58959	99,7	0,3	100	1241351
Autres	98,2	1,8	100	1348	99,5	0,5	100	10733
Ensemble								
Employeur	95,7	4,3	100	13712	98,9	1,1	100	13213
Indépendant	97,2	2,8	100	350328	99,3	0,7	100	1571225
Salarié employé	94,3	5,7	100	149125	95,0	5,0	100	31886
Apprenti	89,2	10,8	100	5342	97,5	2,5	100	3204
Aide familial	99,1	0,9	100	66691	99,6	0,4	100	1367315
Autres	94,9	5,1	100	3785	99,5	0,5	100	17200

En milieu urbain, ce sont les handicapés de membres inférieurs qui vivent plus en unions libres alors que dans le milieu rural, ce sont ceux de membres supérieurs. Par ailleurs en milieu rural, ceux qui ne déclarent pas de handicap et les aveugles vivent moins en unions

libres alors qu'en milieu urbain, les personnes sans handicap font parties des catégories qui vivent plus en union libre, les plus faibles proportions d'unions libres étant enregistrées du côté de ceux qui présentent une déficience mentale et les non voyants (tableau 5.18).

S'agissant des femmes, dans les deux milieux de résidence, les handicapés de membres supérieurs vivent plus sous ce régime mais la plus faible proportion s'observe pour les sans handicap en milieu rural alors qu'en milieu urbain, ce sont les aveugles (tableau 5.18).

Tableau 5.18 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le milieu de résidence, le type d'union et le sexe

Nature du handicap	Urbain			Rural		
	Marié	Union libre	Effectif	Marié	Union libre	Effectif
	Masculin					
Aucun handicap	95,2	4,8	449 407	99,1	0,9	1 486 087
Handicap membre Supérieur	97,7	2,3	528	98	2	2 204
Handicap membre inférieur	95,7	4,3	3 040	98,8	1,2	8 451
Déficience mentale	98,4	1,6	317	98,6	1,4	1 915
Aveugle	98,7	1,3	1 282	99,3	0,7	8 690
Sourd/muet	97,6	2,4	423	98,9	1,1	3 580
Autres	96,3	3,7	1 506	99	1	9 140
Féminin						
Aucun handicap	99	1	529 663	99,7	0,3	2 220 188
Handicap membre Supérieur	98,4	1,6	370	98,4	1,6	1 683
Handicap membre inférieur	98,8	1,2	1 854	99,2	0,8	6 453
Déficience mentale	99,1	0,9	573	98,9	1,1	3 078
Aveugle	99,5	0,5	431	99,4	0,6	3 362
Sourd/muet	98,7	1,3	376	99,4	0,6	2 512
Autres	98,7	1,3	783	99,6	0,4	5 399
Ensemble						
Aucun handicap	97,3	2,7	979 070	99,4	0,6	3 706 275
Handicap membre Supérieur	98	2	898	98,2	1,8	3 887
Handicap membre inférieur	96,8	3,2	4 894	99	1	14 904
Déficience mentale	98,9	1,1	890	98,8	1,2	4 993
Aveugle	98,9	1,1	1 713	99,3	0,7	12 052
Sourd/muet	98,1	1,9	799	99,1	0,9	6 092
Autres	97,1	2,9	2 289	99,2	0,8	14 539

5.7- UNIONS LIBRES PAR REGION DE RESIDENCE

Les unions libres sont plus fréquentes au Centre (3,3%) et au Sud-Ouest (2,4%). Elles sont presque inexistantes au Sahel (0,1%), au Nord (0,3%), au Centre-Nord (0,4%) et à l'Est (0,4%). Les autres régions sont très proches de la moyenne nationale (tableau 6.18). Au Centre, la forte fréquence des unions libres est essentiellement due aux hommes (6% contre seulement 1% chez les femmes) alors qu'au Sud-Ouest les hommes et les femmes y concourent tous, même si les femmes sont en retrait comme partout ailleurs dans le pays. Le Sahel se distingue par une proportion d'union libre similaire pour les hommes et les femmes. Le Centre-Nord, le Nord et l'Est se rapprochent par une structure par sexe identique (tableau 5.19).

Du côté des hommes, plusieurs régions présentent des tendances très proches à l'exception du Centre, du Sud-Ouest, des Cascades et du Centre-Ouest qui s'écartent aux jeunes âges. Même si la région du Centre est celle où la fréquence des unions libres est plus élevée aux différents âges la région du Sud-Ouest se distingue aussi par une plus forte fréquence des

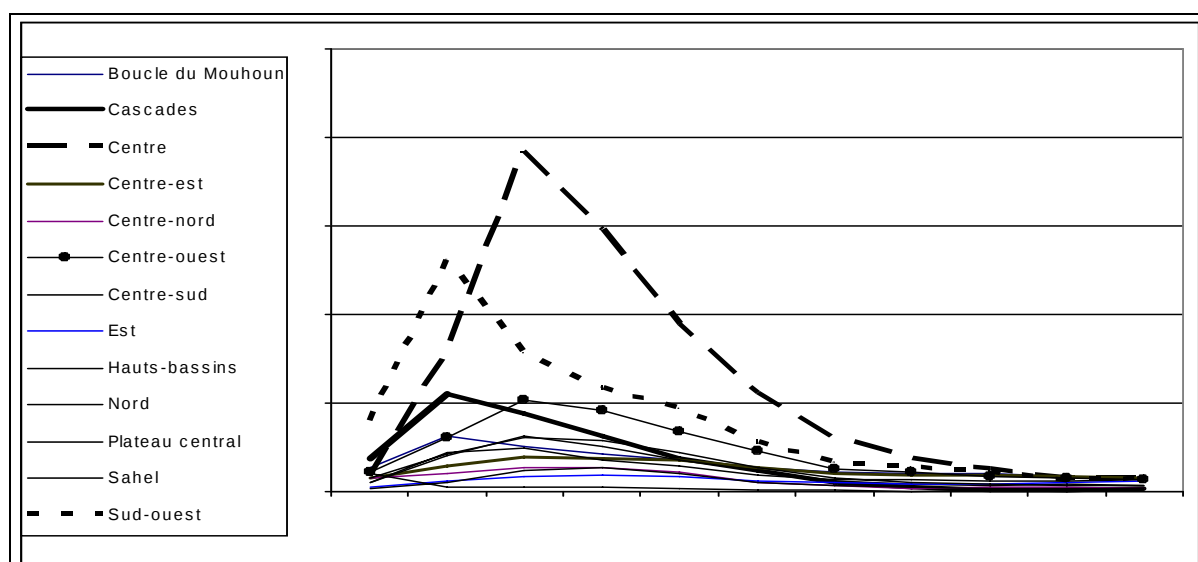
unions libres aux jeunes âges (12-19 ans). La courbe relative à la région des Cascades est au dessus de celles du Centre-Ouest aux jeunes âges avant de se retrouver en retrait à partir de 20-24 ans (graphique 5.9).

S'agissant des femmes, trois régions se particularisent : le Sud-Ouest, le Centre et dans une moindre mesure les Cascades. Le Sud-Ouest est une région où les femmes vivent plus en union libre en particulier aux âges compris entre 12 et 44 ans alors que les Cascades se distingue seulement entre 12-14 ans tandis que pour le Centre l'isolement apparaît assez clairement jusqu'au groupe d'âges 25-29 ans (graphique 5.10).

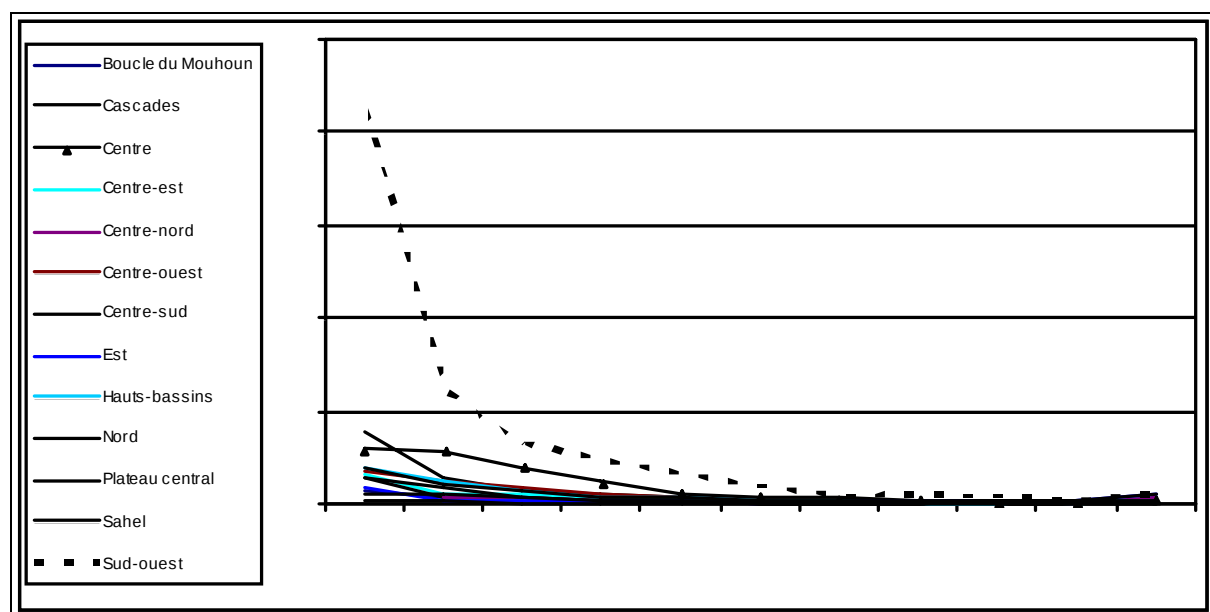
Tableau 5.19 : Répartition de la population de 12 ans et plus par région de résidence selon le type d'union et le sexe

Région de résidence	Ensemble			Masculin			Féminin		
	Marié	Union libre	Effectif	Marié	Union libre	Effectif	Marié	Union libre	Effectif
Boude du Mouhoun	99,2	0,8	498 330	98,5	1,5	211504	99,8	0,2	286 826
Cascades	99,1	0,9	179 462	98,6	1,4	74321	99,5	0,5	105 141
Centre	96,7	3,3	548 419	94,0	6,0	257674	99,0	1,0	290 745
Centre-Est	99,3	0,7	383 667	98,7	1,3	150438	99,7	0,3	233 229
Centre-Nord	99,6	0,4	414 732	99,4	0,6	160512	99,8	0,2	254 220
Centre-Ouest	98,9	1,1	384 798	97,9	2,1	143002	99,5	0,5	241 796
Centre-Sud	99,4	0,6	218 528	98,9	1,1	88723	99,7	0,3	129 805
Est	99,6	0,4	423 349	99,3	0,7	177911	99,8	0,2	245 438
Hauts Bassins	99,1	0,9	500 638	98,6	1,4	216041	99,5	0,5	284 597
Nord	99,7	0,3	398 072	99,4	0,6	155213	99,8	0,2	242 859
Plateau Central	99,3	0,7	237 098	99,0	1,0	91481	99,6	0,4	145 617
Sahel	99,9	0,1	367 466	99,9	0,1	166740	99,9	0,1	200 726
Sud-Ouest	97,6	2,4	198 736	97,0	3,0	83010	98,1	1,9	115 726
Burkina Faso	99,0	1,0	4 753	98,2	1,8	197657	99,5	0,5	2 776 725

Graphique 5.9: Proportion des hommes en union libre par région de résidence selon le groupe d'âge



Graphique 5.10 : Proportion des femmes en union libre par région de résidence selon le groupe d'âge



5.8- EVOLUTION DES UNIONS LIBRES

Pour les femmes la proportion des unions libres n'a pas connu de changement entre 1996 et 2006 alors que pour les hommes elle est multipliée par trois en passant de 0,5% à 1,8% (tableau 5.20). Cette stabilité des unions libres parmi les femmes trouve peu d'explication quand on peut s'apercevoir des mutations en cours. L'explication la plus plausible serait une plus forte sous déclaration de ce type d'union par les femmes en 2006.

Tableau 5.20 : Evolution du type d'union selon le sexe

Type d'union	1996		2006	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Marié	99,5	99,5	98,2	99,5
Union libre	0,5	0,5	1,8	0,5
Total	100	100	100	100

Il ressort de l'analyse qu'à peine 10% des unions demeurent rompues au moment du recensement. Mais cela relève plus d'un remariage rapide que d'une stabilité des unions. En effet, malgré cette très faible proportion d'hommes et de femmes restant en rupture d'unions, on peut relever que près d'une femme de plus de 35 ans sur quatre a déjà connu plusieurs unions (EDS, 1998), dénotant un remariage rapide. La polygamie permettant un remariage plus fréquent, entraîne probablement une diminution de la proportion des unions rompues. Néanmoins, on peut noter que les régions à plus forte proportion de polygamie où les caractéristiques individuelles favorisent la polygamie se particularisent également par une forte fréquence de dissolution d'unions.

Parmi les types de ruptures, le veuvage reste nettement plus important que le divorce en particulier pour les femmes. Le divorce remet en cause les alliances entre familles nouées lors du mariage, il apparaît de ce fait comme un désordre et revêt donc un caractère discret qu'on évite de parler (Locoh et Thiriat, 1995). Une sous déclaration des divorces est donc plus probable.

Les milieux de résidence urbain et rural, se distinguent peu pour le veuvage mais le divorce est plus élevé en milieu urbain. Il existe une disparité entre les régions : le Sud-Ouest et le Centre-Sud présentent les proportions les plus élevées aussi bien pour le veuvage que pour le divorce.

La proportion des veufs est plus élevée chez les personnes âgées. Le divorce dépend peu du groupe d'âges des individus. La religion et le niveau d'instruction influencent aussi bien le divorce que le veuvage. Le divorce et le veuvage sont tous associés à l'activité professionnelle. Pour les femmes cela pourrait s'expliquer par la recherche d'une indépendance financière afin de s'assumer économiquement et celle de ses enfants alors que pour l'homme l'absence d'emploi rémunéré pourrait être la cause d'une rupture d'union.

Les unions libres se pratiquent sur toute l'étendue du territoire et cela en milieu urbain comme en milieu rural. Elles sont plus enregistrées pour les hommes que pour les femmes. L'entrée en union libre est influencée aussi bien par l'âge que par les facteurs comme le niveau d'instruction, la religion, le statut d'occupation et la situation dans l'occupation principale. L'union libre est plus fréquente chez les jeunes ; les catholiques et les sans religion ; en situation d'apprentissage ou de salariat et augmente avec le niveau d'éducation. Si les unions libres sont plus fréquentes en milieu urbain qu'en milieu rural, l'augmentation du niveau d'instruction gomme cette différence : à un niveau d'instruction élevé on ne relève pas de différence entre les milieux de résidence. Les régions à plus forte fréquence d'union libre sont le Centre et le Sud-Ouest alors que celles ayant une très faible fréquence sont le Sahel, le Nord, le Centre-Nord et l'Est.

CONCLUSION

Aujourd'hui et en particulier en milieu urbain, l'on a tendance à affirmer que les individus ne se marient plus du fait de la disparition progressive du contrôle social et des conditions économiques de plus en plus défavorables. Cependant, les données du RGPH 2006 montrent que la situation matrimoniale de la population de 12 ans et plus se caractérise d'abord par une forte proportion des mariés. Le mariage est universel quel que soit le sexe. En effet, pour les hommes et les femmes, on note une faible proportion des individus qui finissent par ne plus se marier (2,4 et 2,6%). Néanmoins, les femmes rentrent plus rapidement en mariage et y demeurent plus que les hommes au moment du recensement. Les âges moyens et médians au premier mariage sont respectivement de 26,9 ans et 23,5 ans pour des hommes et de 19,6 ans et 16,5 ans pour les femmes. Dans l'ensemble 56% des personnes vivent en union et la répartition par sexe montre qu'environ 61% des femmes étaient en union contre 50% des hommes.

La structure de la situation matrimoniale est fonction du milieu de résidence. La persistance de certaines pratiques et comportement traditionnels dans la gestion des relations familiales et le faible niveau d'éducation en milieu rural font que les personnes vivant dans ce milieu vivent moins célibataires que celles du milieu urbain. Aussi, les âges moyens et médians au premier mariage sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural : 30,2 ans contre 25,3 ans pour les hommes et 22,8 ans contre 18,4 ans pour les femmes.

Il existe une disparité selon la région administrative de résidence. La part des unions en cours varie entre 45% (le Centre) et 63,4% (le Sahel). Deux régions se distinguent par une entrée plus précoce des femmes en union : le Sahel et l'Est. La scolarisation est l'un des facteurs qui favorise l'augmentation de l'âge d'entrée en première union.

Les unions en cours sont sous le régime monogamique ou polygamique. La pratique de la polygamie demeure mais, elle connaît une légère baisse en passant de 36% en 1985 à 28% en 2006. La polygamie est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain et il existe de grandes variations entre les régions. Les entrées en union se font à partir d'une reconnaissance sociale. Dans le premier nous parlons de mariage et dans le second cas d'union libre. Les premiers sont largement plus répandus que les secondes (99% contre 1%). A tort ou à raison l'on a souvent tendance à associer la pratique des unions libres à la modernisation ou encore à l'urbanisation. Cependant, au Burkina Faso, l'union libre se pratique sur toute l'étendue du territoire et sa part dans les unions a connu peu de changement entre 1996 et 2006. Ces unions, libres ou socialement reconnues finissent rarement par prendre fin par le décès d'un des conjoints (8,7%) ou par le divorce (1,3%). S'agissant des ruptures d'unions, deux régions se distinguent par une plus forte proportion de veufs et de divorcés : le Sud-Ouest et le Centre-Sud.

Les caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques comme l'âge, l'instruction, la religion, le statut d'occupation, la situation dans l'occupation principale et le type de handicap apparemment associées à l'entrée en union ou la sortie d'union peuvent interagir.

RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'analyse des données du recensement sur l'état matrimonial et la nuptialité, les perspectives d'actions pourraient s'articuler autour des points suivants :

- poursuivre les efforts de sensibilisation et de lutte contre les mariages précoces ainsi que la scolarisation au cours des prochaines années. A cet effet, les deux régions, l'Est et le Sahel, où les femmes rentrent plus précocement en union, méritent une attention toute particulière ;
- mener des études plus approfondies dans ces deux régions pour en savoir plus sur les raisons de cette instabilité des unions. Par ailleurs, le Sud-Ouest se distingue également par une plus forte proportion de célibataires parmi les aveugles par rapport au reste du pays. Quelles sont alors les raisons profondes qui distinguent cette région des autres ?
- les caractéristiques socioéconomiques et culturelles qui se révèlent associées peuvent interagir et une analyse plus poussée devrait permettre de faire ressortir les effets nets de chacune de ces caractéristiques prises individuellement dans le cadre de cette analyse.

BIBLIOGRAPHIE

AJBILOU A., 1998. – Analyse de la variabilité spatio-temporelle de la primo nuptialité au Maghreb (1970-1980). – Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 343 p.

Antoine Ph. (2002a) : L'approche biographique de la nuptialité ; application à l'Afrique ; DOCUMENT DE TRAVAIL, DIAL ; DT/2002/05

Antoine Ph. (2002b) : Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique

ANTOINE Ph. et NANITELAMIO J., 1991. – More single women in African cities: Pikine, Abidjan and Brazzaville. *Population, English Selection*, n°3, p. 149-169.

ANTOINE Ph. et NANITELAMIO J., 1996. – Can polygamy be avoided in Dakar? in: Kathleen SHELDON (éd.), *Courtyards, Markets, City Streets. Urban Women in Africa*, p. 129-152. – Boulder, Westview Press, 342 p.

ANTOINE Ph. et PILON M. 1998. – La polygamie en Afrique : quoi de neuf ? – Paris, La Chronique du CEPED, n° 28, Janvier-Mars 1998, p. 1-4

ANTOINE Ph., DJIRÉ M. et NANITELAMIO J., 1998. – Au cœur des relations hommes femmes : polygamie et divorce, in : Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHE (éd.), *Trois générations de citadins au Sahel*, p. 147-180. Paris, L'Harmattan, 281p.

BARBIERI M. et HERTRICH V., 1999. – Écart d'âges entre conjoints et transition de la fécondité en Afrique sub-Saharienne, in : UEPA et NPU (éd.), *La population africaine au 21e siècle*, Volume 2, p. 163-211. – Dakar, 650 p. (Troisième conférence africaine de Population, Durban, Afrique du Sud, 6-10 décembre 1999).

Bosworth HB., Schaie KW. The relationship of social environment, social networks, and health outcomes in the Seattle longitudinal study: two analytical approaches. *J Gerontol* 1997; 52B (5):P197-P205.

Boyd M. Marriage and death. Dans: Ishwaran K, réd. Marriage and divorce in Canada. Toronto: Methuen, 1983:89-106.

BURKINA FASO/ Code des personnes des personnes et de la famille, 1989, 215 p.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, enquête démographique de santé (EDS-3), 2004, rapport d'analyse Ouagadougou, 455P.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, enquête démographique de santé (EDS-2) de 1998, 2000, rapports d'analyse, Ouagadougou, 327P.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, enquête démographique de santé de (EDS-1) 1993, rapport d'analyse, Ouagadougou, 295 P.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la population et de l'habitation de 1996, (2000), rapport d'analyse, Ouagadougou vol 2, 180P.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, *Recensement général de la population et de l'habitation de 1985, (1990), analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, 318P.

BURKINA FASO/Institut National de la Statistique et de la Démographie, *Recensement général de la population et de l'habitation de 1975, (), analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou.

BURNHAM P., 1987, Changing themes in the analysis of African marriage, in: David PARKIN et David NYAMWAYA (éd.), *Transformations of African marriage*, p. 37-54. – Manchester, Manchester University Press, (International African Seminars, New Series, n°3).

Cheung YB. Accidents, assaults, and marital status. *Soc Sci Med* 1998;47:1325-9.

CHOJNACKA H., 1980. – Polygyny and the rate of population growth. *Population Studies*, n°1, p. 91-107

CLIGNET R., 1975. – Distribution et fonctions de la polygamie en milieu africain : ses effets sur les rôles familiaux. – *Psychopathologie Africaine*, vol. 11, n°2, p. 157-177.

CLIGNET R., 1987. – On sait que la polygamie est morte : vive la polygamie, in : David PARKIN et David NYAMWAYA (éd.), *Transformations of African Marriage*, p. 199-209. – Manchester, Manchester University Press, (International African Seminars, New Series, n° 3).

CLIGNET R., 1997. – Un sociologue entre Afrique et États-Unis. Trente ans de terrains comparés. – Paris, Karthala-ORSTOM, 227 p.

DAVIS K. et BLAKE J. 1956. – Social structure and fertility: an analytic framework, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 4, p. 211-235.

DJIRÉ M., 1993. – Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain : l'entrée des hommes en première union à Dakar (Sénégal). Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, 118 p + annexes. (Mémoire de maîtrise).

DONADJÉ L. et TABUTIN D., 1991. – Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin, in : IUSSP committee on comparative analysis of fertility et University of Zimbabwe (éd.), *Seminar on the course of fertility transition in Sub-Saharan Africa*, p. 1-32. – Liège, IUSSP, (Actes du Séminaire de Harare, Zimbabwe, 19-22 novembre 1991).

DONADJÉ F., 1992. – Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin. – Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, Institut de Démographie, Académia, 222 p.

FAINZANG Sylvie et JOURNET Odile, 1988. – La femme de mon mari. *Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*. – Paris, L'Harmattan, 172 p.

FARGUES Ph., 1986. – Le monde arabe : la citadelle domestique, in : BURGIÈRE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALIN M. et ZONABEND F. (dir.), *Histoire de la famille*. 3. Le choc des modernités, p. 443-484. – Paris, Armand Colin, 736 p.

FARGUES Ph., 1987. – La démographie du mariage arabo-musulman : tradition et changement. *Machreb-Machrek*, n° 116, avril-juin 1987, p. 59-73.

Fatou Binetou, 1999. – Divorce et promotion sociale et économique de la femme. – Saint-Louis, Université Gaston Berger, 96 p. + 36 p.

GENDREAU F. et GUBRY F., 1988. – La nuptialité en Afrique : niveaux, tendances et caractéristiques socio-économiques, in : UIESP (éd.), Congrès africain de population, Dakar p 5.1.1-5.1.18. – Liège, UIESP, pag. mult.

Goldman N, Korenman S, Weinstein R. Marital status and health among the elderly. *Soc Sci Med* 1995; 40:1717-30.

GOLDMAN N. et PEBLEY A., 1989. – The Demography of Polygyny in Sub-Saharan Africa, in : Ron LESTHAEGHE (éd.), Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa, p. 213-237. – Berkeley, University of California Press.

GOODY J., 1973. – Polygyny, economy and the role of Women, in The character of kinship, Jack GOODY (ed). – Londres, Cambridge, Cambridge University Press, p. 175-190.

GOODY J., 1985. – L'évolution de la famille et du mariage en Europe. – Paris, Armand Colin, 303 p.

HAJNAL J., 1953. – Age at marriage and proportions marrying, *Population studies*, n° 2, p. 111-136.

HERTRICH V. et LOCOH T., 1999. – Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement. – Liège, UIESP, 46 p. (Gender in population series).

HERTRICH V. et PILON M., 1997. – Transitions de la nuptialité en Afrique. – Paris, CEPED, 27 p. (Rapport de recherche, n°15)

HERTRICH V., 1996. – Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali. – Paris, CEPED, 570 p. (Les Études du CEPED, n°14).

HERTRICH, V. 2001. – Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Un premier bilan des tendances de l'entrée en union au cours des 40 dernières années. Communication présentée au colloque "Genre, population et développement en Afrique", ENSEA, INED, IFORD et UEPA, Abidjan, 16-21 juillet, 32 p.

Joung IM, Van de Mheen D, Stronks K, Poppel FWA, Mackenbach JP. A longitudinal study of health selection in marital transitions. *Soc Sci Med* 1998;46:425-35.

Joung IMA, Van de Mheen D, Stronks K, Van Poppel FWA, Mackenbach JP. Differences in self-reported morbidity by marital status and by living arrangement. *Int J Epidemiol* 1994;23:91-7.

KLISSOU P., 1995. – La polygamie au Bénin. Une approche régionale des tendances et des déterminants. – Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, L'Harmattan, Académia Bruylant., 257 p.

LACOMBE B., 1983. – Le deuxième bureau. Secteur informel de la nuptialité en milieu urbain congolais, *Stateco*, n°35, p. 37-57. – Paris, INSEE.

LALLEMAND S., 1985. – L'apprentissage de la sexualité dans les contes d'Afrique de l'Ouest. – Paris, L'Harmattan.

- LEMENNICIER B., 1988.** – Le marché du mariage et de la famille. – Paris, PUF, 226 p.
- LESTHAEGE Ron, KAUFMANN Georgia et MEEKERS Dominique, 1989.** – The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa, in : Ron LESTHAEGE (éd.), *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*, p. 239-337. – Berkeley, University of California Press.
- Lillard LA, Panis CWA.** Marital status and mortality: the role of health. *Demography* 1996;33:313-27.
- LOCOH T. et M.-SOW .., 2005** vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest ? Communication présentée au XXVème congrès international de la population (Tours 2005), Séance S1101 "La famille en Afrique"
- LOCOH T. et THIRIAT M.P., 1995.** – Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo, *Population*, vol. 50, n° 1, p. 61-94.
- LOCOH T., 1988.** – Structures familiales et changements sociaux, in : Dominique TABUTIN (dir.), *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, p. 441-478. – Paris, l'Harmattan.
- Michèle Dacher, (1992), *Compensation matrimoniale et dette féminine : les gains au Burkina Faso* in Jeanne Bisilliat, Florence Pinton et Mireille Lecarne, *relation de genre et développement*, Paris, pp. xx-xx
- NATIONS-UNIES, 1988.** First Marriage: Patterns and Determinants. – New York, Nations unies, Department of International Economic and Social Affairs, *** p. (Doc. ST/ESA/SER.R/76).
- NGONDO A PITSHANDENG E., 1992.** – Nuptialité et structures familiales en Afrique au Sud du Sahara, in : UEPA (éd.), *The Structure and dynamics of Family formation in Africa*, p. 28-45. – Dakar, UEPA, (Troisième conférence africaine de population).
- NGONDO A PITSHANDENG S., 1996.** – La polyandrie chez les Bashilele du Kasai Occidental (Zaïre). Fonctionnement et rôles. – Paris, CEPED, 22 p. (Les Dossiers du CEPED, n°42).
- PILON M., 1991.** – Contribution à l'analyse de la polygamie, *Étude de la Population Africaine*, n° 5, p. 1-17. –Dakar, UEPA.
- PISON G., 1986.** – La démographie de la polygamie, *Population*, n° 1, p. 93-122.
- SMITH D. P, CARRASCO E. et McDONALD P., 1984.** – Marriage Dissolution and Remarriage. – Voorburg, International Statistical Institute, (World Fertility Survey Comparative Studies, n° 34).
- Smith KR, Waitzman NJ.** Effects of marital status on the risk of mortality in poor and non-poor neighborhoods. *Ann Epidemiol* 1997;7:343-9.
- TABUTIN D. et VALLIN J., 1977.** – La nuptialité, in : Sources et analyse des données démographiques, 3e partie, tome II, Paris, INED, INSEE, ORSTOM.
- TABUTIN D., 1974.** – La polygamie en Algérie. *Population*, n° 2, p. 313-325.
- TAPINOS Georges., 1985.** – Éléments de Démographie : analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations. – Paris, Armand Colin, 367 p.
- TCHAK S., 1999.** – La sexualité féminine en Afrique. Domination masculine et libération féminine. – Paris, L'Harmattan, 240 p.

THIRIAT M.P., 1998. – Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo. – Paris, CEPED, 295 p. (Les Études du CEPED, n°16).

THIRIAT M.P., 1999. – Les unions libres en Afrique subsaharienne, Cahiers québécois de démographie, volume 28, n°1-2.

TIEMOKO R., 1999. – Vieillir ensemble : le rôle de l'écart d'âges entre époux dans le bien être familial, in : UEPA-NPU (éd.), La population africaine au 21^e siècle, vol. 3, p. 383-394. – **Dakar, UEPANPU** (Troisième conférence africaine de Population, Durban, Afrique du Sud, 6-10 décembre 1999) ,712 p.

TIMÆUS Ian and REYNAR A., 1998. – Polygynists and their wives in sub-Saharan Africa : an analysis of five Demographic and Health Surveys, Population Studies, vol. 52, n° 2, p. 145-162.

VAN DE WALLE E., 1968. – Marriage in African censuses and inquiries, in : William BRASS, Ansley J. COALE, Paul DEMENY, Don F. HEISEL, Frank LORIMER, Anatole ROMANIUK et Étienne VAN DE WALLE (éd.), The Demography of Tropical Africa, p. 183-238. – Princeton (New Jersey).

VAN DE WALLE E., 1996. – L'âge au mariage : tendances récentes, in : Karen FOOTE, Kenneth H HILL et Linda G. MARTIN (éd.), Changements démographiques en Afrique subsaharienne, p. 119-154 – Paris, PUF/INED, 371 p. (Travaux et documents, Cahier n° 135).

Verbrugge LM. Marital status and health. *J Marriage Fam* 1979;41:267-85.

WA KARANJA W., 1994. – The phenomenon of « outside wives » : some reflections on its possible influence on fertility, in : Caroline BLEDSOE et Gilles PISON (éd.), Nuptiality in sub-Saharan Africa. Contemporary anthropological and demographic perspectives, p. 194-214. – Oxford, Clarendon Press.

Waldron I, Hughes ME, Brooks TL. Marriage protection and marriage selection-prospective evidence for reciprocal effects of marital status and health. *Soc Sci Med* 1996;43:113-23.

Wyke S, Ford G. Competing explanations for associations between marital status and health. *Soc Sci Med* 1992;34:523-32.

YANA S. , 1997. – Statuts et rôles féminins au Cameroun – Politique africaine, n° 65, p. 35-47

ANNEXES

Tableau A.1 : Principaux indicateurs sur la situation matrimoniale et la nuptialité par région et milieu de résidence selon le sexe

Région		En union						Union rompue		Calendrier de la nuptialité	
	Célibataire	Monogame	Marié 2fem	Maré 3 fem	Marié 4 fem et +	Polygame	Union libre	Veuf/ veuve	Divorcés/ séparé	Age moyen	Age médian
Masculin											
Boucle du Mouhoun	45.0	71,2	21,6	4,6	1,2	27,3	1,5	2,6	1,6	25,2	23,0
Cascades	48.8	65,2	25,5	6,1	1,9	33,5	1,4	2,0	0,8	27,3	33,0
Centre	54.7	82,4	8,9	1,9	0,7	11,6	6,0	1,6	1,1	30,5	27,0
Centre-Est	44.7	67	23,8	5,9	2,1	31,7	1,3	2,5	0,9	25,6	22,0
Centre-Nord	45.1	61,3	26,0	8,5	3,5	38,1	0,6	1,5	0,6	26,1	22,5
Centre-Ouest	49.3	59,5	23,8	9,2	5,4	38,4	2,1	1,8	0,9	26,9	23,5
Centre-Sud	44.8	67,1	22,7	6,4	2,6	31,7	1,1	2,7	1,7	26,1	22,5
Est	41.7	67,6	25,1	5,2	1,4	31,7	0,7	1,7	0,8	25,6	20,5
Hauts-	48.4	72,2	20,6	4,6	1,2	26,4	1,4	2,1	1,3	27,7	25,0
Nord	45.9	62,1	28,0	7,2	2,2	37,3	0,6	1,9	0,7	26,3	23,0
Plateau	45.8	61,7	25,7	8,3	3,2	37,3	1,0	1,7	0,7	26,1	23,0
Sahel	37.0	82,4	15,1	1,9	0,5	17,5	0,1	1,7	0,9	24,2	20,5
Sud-Ouest	4.8	69,7	21,1	4,8	1,5	27,3	3,0	3,8	1,8	26,8	23,0
Ensemble	46.7	69,8	21,2	5,3	1,9	28,4	1,8	2,1	1,0	26,9	23,5
Urbain	55,3	85,7	11,1	2,3	0,8	14,3	4,8	1,9	1,2	30,2	22,8
Rural	43,4	67,3	24,2	6,2	2,3	32,7	0,9	2,1	1,0	25,3	18,4
Féminin											
Boucle du Mouhoun	22.8	56,7	30,3	9,5	3,3	43,1	0,2	11,6	1,5	18,6	16,0
Cascades	25.9	50,1	33,2	11,5	4,7	49,4	0,5	10,9	1,2	19,2	16,5
Centre	41.2	79,6	13,6	4,1	1,8	19,5	1,0	12,7	1,9	23,2	20,0
Centre-Est	22.9	52,0	31,4	10,9	5,3	47,6	0,3	15,5	1,0	18,9	16,0
Centre-Nord	22.4	44,9	31,2	15,0	8,6	54,9	0,2	11,6	0,9	18,4	15,5
Centre-Ouest	25.3	42,5	28,0	15,6	13,4	57	0,5	16,5	1,2	19,6	17,0
Centre-Sud	22.9	51,8	29,2	12,0	6,7	48,0	0,3	17,2	1,8	19,1	16,5
Est	19.8	53,0	33,5	10,1	3,3	46,8	0,2	9,5	1,1	17,6	16,5
Hauts-	29.1	60,2	27,7	8,8	2,8	39,3	0,5	10,3	1,5	20,1	17,0
Nord	24.4	46,5	35,1	13,0	5,2	53,3	0,2	13,2	1,0	19,1	16,5
Plateau	23.2	45,3	31,6	14,7	7,9	54,2	0,4	14,6	1,1	19,0	16,5
Sahel	19.3	73,2	21,8	3,9	1,1	26,7	0,1	10,2	2,2	17,5	16,0
Sud-Ouest	25.3	55,9	28,8	9,5	3,9	42,2	1,9	17,1	3,1	20,1	17,0
Ensemble	26.0	55,6	28,4	10,4	5,1	43,9	0,5	12,9	1,4	19,6	16,5
Urbain	40,2	76,8	16,5	4,8	1,9	23,2	0,9	13,8	2,1	27,0	19,5
Rural	21.4	51,1	31,2	11,8	5,9	48,9	0,3	12,7	1,3	22,0	15,5

Tableau A.2 : Répartition de la population de 12 ans et plus par groupe d'âges selon la situation matrimoniale et le sexe

	Situation matrimoniale							
	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Groupe	Masculin							
12-14	96,9	1,6	0,1	0,1	0,0	1,2	100	513795
15-19	94,3	3,5	0,1	0,1	0,1	1,9	100	710323
20-24	72,2	24,8	0,1	0,2	0,9	1,7	100	530425
25-29	38,5	57,5	0,2	0,5	2,2	1,2	100	448431
30-34	17,8	77,6	0,4	0,8	2,4	1,0	100	363408
35-39	9,0	86,9	0,6	0,9	1,6	1,0	100	298236
40-44	5,2	90,6	1,1	1,1	1,0	1,0	100	250143
45-49	3,7	92,0	1,5	1,1	0,7	1,0	100	195016
50-54	3,3	92,0	2,1	1,1	0,6	1,0	100	166281
55-59	2,4	92,4	2,7	1,0	0,5	1,0	100	132254
60 et plus	2,3	88,0	6,9	1,0	0,4	1,5	100	333274
Ensemble	46,7	48,8	1,1	0,5	0,9	2,0	100	3975348
	Féminin							
12-14	96,4	2,5	0,1	0,1	0,0	0,9	100	487849
15-19	62,9	35,2	0,2	0,3	0,3	1,1	100	764962
20-24	20,4	76,8	0,5	0,9	0,6	0,8	100	654953
25-29	8,9	87,9	1,1	1,2	0,5	0,6	100	560854
30-34	4,5	90,8	2,5	1,4	0,3	0,5	100	431412
35-39	2,6	90,4	4,8	1,5	0,2	0,5	100	358588
40-44	1,7	86,2	9,6	1,8	0,2	0,5	100	299144
45-49	1,3	81,4	14,9	1,7	0,1	0,6	100	232723
50-54	1,2	72,1	24,0	1,7	0,1	0,9	100	192529
55-59	1,1	64,1	32,1	1,5	0,1	1,2	100	141309
60 et plus	1,5	36,3	58,1	1,2	0,1	2,8	100	379299
Ensemble	26,0	61,9	9,2	1,0	0,3	1,5	100	4544347
	Ensemble							
12-14	96,7	2,0	0,1	0,1	0,0	1,1	100	1001644
15-19	78,0	19,9	0,1	0,2	0,2	1,5	100	1475285
20-24	43,6	53,6	0,3	0,6	0,7	1,2	100	1185378
25-29	22,0	74,4	0,7	0,9	1,2	0,8	100	1009285
30-34	10,6	84,8	1,5	1,1	1,3	0,7	100	794820
35-39	5,5	88,8	2,9	1,3	0,9	0,7	100	656824
40-44	3,3	88,2	5,7	1,4	0,5	0,7	100	549287
45-49	2,4	86,2	8,8	1,4	0,4	0,8	100	427739
50-54	2,1	81,3	13,8	1,5	0,3	0,9	100	358810
55-59	1,8	77,8	17,9	1,3	0,3	1,1	100	273563
60 et plus	1,8	60,5	34,1	1,1	0,3	2,2	100	712573
Ensemble	35,7	55,8	5,4	0,8	0,6	1,8	100	8519695

Tableau A.3 : Répartition de la population urbaine de 12 ans et plus par groupe d'âges selon la situation matrimoniale et selon le sexe

Situation matrimoniale								
Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union	ND	Total	Effectif
Masculin								
12-14	97,3	1,1	0,0	0,1	0,0	1,5	100	107352
15-19	96,2	1,3	0,1	0,1	0,1	2,2	100	192566
20-24	88,5	8,1	0,1	0,1	1,3	1,9	100	178980
25-29	61,7	32,2	0,1	0,3	4,3	1,5	100	150350
30-34	31,1	61,7	0,3	0,6	5,1	1,2	100	122850
35-39	16,2	77,4	0,6	0,9	3,6	1,3	100	92889
40-44	8,9	85,2	1,2	1,3	2,1	1,3	100	71800
45-49	6,0	88,3	1,7	1,4	1,4	1,3	100	52052
50-54	4,8	89,2	2,3	1,5	0,9	1,2	100	41122
55-59	3,3	90,2	3,2	1,4	0,6	1,4	100	29228
60 et plus	3,2	86,5	7,1	1,1	0,5	1,7	100	56997
Ensemble	55,3	39,4	0,8	0,5	2,0	2,0	100	1103795
Féminin								
12-14	97,7	0,9	0,1	0,1	0,0	1,2	100	117531
15-19	83,1	14,7	0,1	0,2	0,4	1,6	100	218817
20-24	46,7	50,1	0,3	0,7	0,9	1,2	100	187049
25-29	24,3	71,7	0,9	1,3	0,8	0,9	100	146070
30-34	13,0	81,1	2,6	2,0	0,5	0,7	100	105808
35-39	7,5	83,3	5,5	2,5	0,4	0,7	100	79816
40-44	4,3	80,7	11,1	2,9	0,3	0,8	100	65161
45-49	3,0	76,4	16,8	2,7	0,2	0,9	100	47619
50-54	2,1	68,2	25,9	2,6	0,1	1,1	100	37744
55-59	1,8	59,2	35,7	2,1	0,1	1,3	100	27006
60 et plus	1,9	32,9	61,1	1,4	0,1	2,6	100	69540
Ensemble	40,3	48,6	7,9	1,2	0,5	1,6	100	1110981
Ensemble								
12-14	97,5	1,0	0,1	0,1	0,0	1,3	100	224883
15-19	89,2	8,4	0,1	0,1	0,2	1,9	100	411383
20-24	67,2	29,6	0,2	0,4	1,1	1,5	100	366029
25-29	43,3	51,7	0,5	0,8	2,6	1,2	100	296420
30-34	22,7	70,7	1,4	1,3	3,0	1,0	100	228658
35-39	12,2	80,2	2,9	1,6	2,1	1,0	100	172705
40-44	6,7	83,1	5,9	2,1	1,2	1,0	100	136961
45-49	4,6	82,6	8,9	2,0	0,8	1,1	100	99671
50-54	3,5	79,2	13,6	2,0	0,5	1,2	100	78866
55-59	2,5	75,3	18,8	1,7	0,3	1,3	100	56234
60 et plus	2,5	57,0	36,8	1,2	0,3	2,2	100	126537
Ensemble	47,8	44,0	4,3	0,9	1,2	1,8	100	2214776

Tableau A.4 : Répartition de la population rurale de 12 ans et plus par groupe d'âges selon la situation matrimoniale et selon le sexe

Groupe d'âges	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin								
12-14	96,9	1,7	0,1	0,1	0,0	1,2	100	406443
15-19	93,6	4,4	0,1	0,1	0,1	1,8	100	517757
20-24	63,9	33,3	0,2	0,3	0,6	1,6	100	351445
25-29	26,8	70,2	0,2	0,6	1,1	1,1	100	298081
30-34	11,0	85,8	0,4	0,8	1,0	0,9	100	240558
35-39	5,7	91,1	0,6	0,9	0,7	0,9	100	205347
40-44	3,7	92,8	1,0	1,0	0,5	0,9	100	178343
45-49	2,9	93,3	1,4	1,0	0,5	0,9	100	142964
50-54	2,8	92,9	2,0	1,0	0,5	0,9	100	125159
55-59	2,2	93,0	2,6	0,9	0,4	0,9	100	103026
60 et plus	2,1	88,3	6,8	1,0	0,4	1,5	100	276277
Ensemble	43,4	52,5	1,1	0,5	0,5	2,0	100	2871553
Féminin								
12-14	96,0	3,0	0,1	0,1	0,0	0,8	100	370318
15-19	54,8	43,4	0,2	0,4	0,3	0,9	100	546145
20-24	9,8	87,5	0,6	1,0	0,4	0,6	100	467904
25-29	3,4	93,5	1,2	1,1	0,3	0,4	100	414784
30-34	1,8	93,9	2,4	1,3	0,2	0,4	100	325604
35-39	1,2	92,5	4,6	1,2	0,2	0,4	100	278772
40-44	1,0	87,8	9,2	1,4	0,1	0,5	100	233983
45-49	0,8	82,7	14,4	1,4	0,1	0,6	100	185104
50-54	0,9	73,1	23,5	1,5	0,1	0,8	100	154785
55-59	1,0	65,2	31,2	1,3	0,1	1,1	100	114303
60 et plus	1,4	37,1	57,4	1,2	0,1	2,8	100	309759
Ensemble	21,4	66,3	9,6	1,0	0,2	1,5	100	3433366
Ensemble								
12-14	96,5	2,3	0,1	0,1	0,0	1,0	100	776761
15-19	73,7	24,4	0,2	0,2	0,2	1,3	100	1063902
20-24	33,0	64,3	0,4	0,7	0,5	1,1	100	819349
25-29	13,2	83,8	0,8	0,9	0,6	0,7	100	712865
30-34	5,7	90,4	1,6	1,1	0,6	0,6	100	566162
35-39	3,1	91,9	2,9	1,1	0,4	0,6	100	484119
40-44	2,2	90,0	5,7	1,2	0,3	0,7	100	412326
45-49	1,7	87,3	8,7	1,2	0,3	0,7	100	328068
50-54	1,8	81,9	13,9	1,3	0,3	0,9	100	279944
55-59	1,6	78,4	17,6	1,1	0,3	1,0	100	217329
60 et plus	1,7	61,2	33,6	1,1	0,3	2,2	100	586036
Ensemble	31,4	60,0	5,8	0,8	0,3	1,7	100	6304919

Tableau A.5 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation et la situation dans l'occupation selon la situation matrimoniale et le sexe

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorce/ sépare	Union libre	ND	Total	Effectif
Masculin								
Occupé	38,8	58	0,8	0,6	1	0,7	100	3136391
Chômeur	49,6	42,7	1,4	1,1	2	3,2	100	20420
En quête du 1 ^{er} emploi	83,5	12,8	0,2	0,4	1,3	1,8	100	72092
Retraite	1,3	89	5,3	2,4	0,4	1,5	100	23915
Occupe au foyer	66,7	21,7	6,5	1,4	0,6	3,1	100	29805
Elève ou étudiant	95,5	1,5	0	0,1	0,1	2,8	100	459176
Rentier	36,1	54,1	4	1,2	1,4	3,2	100	5059
Autres inactifs	52,2	32,7	5,8	1	0,5	7,8	100	203504
Ensemble	46,7	48,8	1,1	0,5	0,9	2	100	3975348
Féminin								
Occupé	20,9	69,1	8,1	1,1	0,3	0,5	100	2629155
Chômeur	42,5	39,5	12,5	2,3	0,5	2,7	100	10174
En quête du 1 ^{er} emploi	80,2	14,2	1,8	1,5	0,7	1,5	100	35792
Retraite	2,4	45	46,7	3,5	0,2	2	100	4105
Occupe au foyer	16	76,3	5,9	0,9	0,3	0,5	100	1175978
Elève ou étudiant	93,8	4	0,1	0,1	0,1	1,9	100	347969
Rentier	28,9	29,6	34,8	2,5	0,6	3,6	100	3236
Autres inactifs	27,2	23,8	41,4	1,7	0,2	5,6	100	311356
Ensemble	26	61,9	9,2	1	0,3	1,5	100	4544347
Ensemble								
Occupé	30,7	63,1	4,2	0,8	0,7	0,6	100	5765546
Chômeur	47,2	41,6	5,1	1,5	1,5	3	100	30594
En quête du 1 ^{er} emploi	82,4	13,2	0,8	0,8	1,1	1,7	100	107884
Retraite	1,4	82,6	11,4	2,6	0,4	1,6	100	28020
Occupe au foyer	17,3	74,9	6	0,9	0,3	0,6	100	1205783
Elève ou étudiant	94,7	2,6	0,1	0,1	0,1	2,4	100	807145
Rentier	33,3	44,5	16	1,7	1,1	3,3	100	8295
Autres inactifs	37,1	27,3	27,4	1,4	0,3	6,5	100	514860
Ensemble	35,7	55,8	5,4	0,8	0,6	1,8	100	8519695
Situation dans l'occupation								
Masculin								
Employeur	32	63,4	0,8	0,5	2	1,3	100	33184
Indépendant	10,8	85,9	1	0,6	1,1	0,5	100	1736552
Salarie employé	37,3	56,9	0,5	0,7	3,9	0,7	100	236322
Apprenti	87,8	9,9	0,1	0,2	1,2	0,8	100	51347
Aide familial	84,7	13,2	0,6	0,4	0,2	0,8	100	993188
Autres	74,3	23,4	0,5	0,3	0,6	0,9	100	37178
Ensemble	38,9	57,9	0,8	0,6	1	0,8	100	3156811
Féminin								
Employeur	29,9	58,6	7,9	2	0,7	0,9	100	8996
Indépendant	8,9	71,3	16,7	2,1	0,4	0,6	100	580423
Salarie employé	49,4	43,4	3,4	2	0,9	0,9	100	85406
Apprenti	76,1	21	1,1	0,6	0,4	0,8	100	13891
Aide familial	22,2	70,6	5,8	0,8	0,2	0,4	100	1862717
Autres	58,8	36	3,9	0,5	0,2	0,6	100	33953
Ensemble	21	69	8,1	1,1	0,3	0,5	100	2639329
Ensemble								
Employeur	31,6	62,3	2,3	0,8	1,7	1,2	100	42180
Indépendant	10,3	82,2	5	1	0,9	0,5	100	2316975
Salarie employé	40,5	53,3	1,3	1	3,1	0,7	100	321728
Apprenti	85,3	12,2	0,3	0,3	1	0,8	100	65238
Aide familial	44	50,7	4	0,6	0,2	0,5	100	2855905
Autres	66,9	29,4	2,1	0,4	0,4	0,8	100	71131
Ensemble	30,8	63	4,2	0,8	0,7	0,6	100	5796140

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorce/ sépare	Union libre	ND	Total	Effectif
Urbain								
Masculin								
Occupé	39,2	55,7	0,7	0,6	2,8	0,9	100	677779
Chômeur	50,1	41,9	1,3	1,2	2,5	3,0	100	14285
En quête du 1 ^{er}	83,8	12,6	0,2	0,3	1,5	1,6	100	58642
Retraite	1,2	90,7	4,8	1,4	0,4	1,5	100	20217
occupé au foyer	63,0	22,8	8,4	2,1	1,0	2,8	100	8759
Élève ou étudiant	96,4	1,1	0,0	0,1	0,1	2,2	100	253246
Rentier	29,8	61,5	3,3	1,1	1,8	2,5	100	2876
Autres inactifs	58,3	29,4	3,4	0,7	1,0	7,3	100	63686
Féminin								
Occupé	30,5	57,6	8,6	2,0	0,5	0,8	100	365372
Chômeur	54,1	31,7	8,4	2,8	0,6	2,4	100	5689
En quête du 1er	81,1	13,5	1,7	1,5	0,8	1,4	100	30735
Retraite	2,8	48,3	43,6	3,8	0,4	1,1	100	2638
occupé au foyer	18,2	73,3	6,5	0,9	0,6	0,6	100	403473
Élève ou étudiant	93,7	4,4	0,1	0,1	0,2	1,6	100	213923
Rentier	34,6	26,0	34,0	3,1	0,6	1,8	100	1464
Autres inactifs	40,2	19,6	32,7	1,7	0,3	5,3	100	83090
Ensemble								
Occupé	36,2	56,4	3,5	1,1	2,0	0,8	100	1043151
Chômeur	51,3	39,0	3,3	1,7	1,9	2,8	100	19974
En quête du 1er	82,9	12,9	0,7	0,7	1,2	1,5	100	89377
Retraite	1,4	85,8	9,3	1,6	0,4	1,5	100	22855
occupé au foyer	19,2	72,2	6,5	0,9	0,6	0,6	100	412232
Élève ou étudiant	95,2	2,6	0,0	0,1	0,2	1,9	100	467169
Rentier	31,4	49,5	13,7	1,8	1,4	2,2	100	4340
Autres inactifs	48,1	23,9	20,0	1,3	0,6	6,2	100	146776
Rural								
Masculin								
Occupé	38,7	58,6	0,9	0,5	0,5	0,7	100	2458612
Chômeur	48,4	44,6	1,6	0,8	0,9	3,6	100	6135
En quête du 1er	82,3	13,6	0,3	0,7	0,6	2,6	100	13450
Retraite	1,3	80,0	8,2	8,3	0,5	1,7	100	3698
occupé au foyer	68,3	21,3	5,8	1,1	0,4	3,2	100	21046
Élève ou étudiant	94,3	2,0	0,1	0,1	0,0	3,5	100	205930
Rentier	44,5	44,4	4,9	1,2	0,8	4,1	100	2183
Autres inactifs	49,4	34,2	7,0	1,2	0,3	8,0	100	139818
Féminin								
Occupé	19,4	71,0	8,0	1,0	0,2	0,4	100	2263783
Chômeur	27,8	49,2	17,7	1,7	0,4	3,1	100	4485
En quête du 1er	74,7	18,3	2,4	1,7	0,6	2,3	100	5057
Retraite	1,6	39,3	52,5	2,9	-	3,7	100	1467
occupé au foyer	14,9	77,9	5,7	0,9	0,2	0,5	100	772505
Élève ou étudiant	93,9	3,5	0,1	0,1	0,1	2,4	100	134046
Rentier	24,2	32,6	35,4	2,1	0,6	5,1	100	1772
Autres inactifs	22,5	25,3	44,6	1,7	0,2	5,7	100	228266
Ensemble								
Occupé	29,5	64,5	4,3	0,7	0,4	0,6	100	4722395
Chômeur	39,7	46,6	8,4	1,2	0,7	3,4	100	10620
En quête du 1er	80,2	14,9	0,9	1,0	0,6	2,5	100	18507
Retraite	1,4	68,4	20,8	6,8	0,4	2,3	100	5165
occupé au foyer	16,3	76,4	5,7	0,9	0,2	0,6	100	793551
Élève ou étudiant	94,1	2,6	0,1	0,1	0,0	3,1	100	339976
Rentier	35,4	39,1	18,6	1,6	0,7	4,6	100	3955
Autres inactifs	32,7	28,7	30,3	1,5	0,2	6,6	100	368084

Tableau A.6 : Répartition de la population par statut d'occupation selon la situation matrimoniale le milieu de résidence et le sexe

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Urbain							
	Masculin							
Occupé	39,2	55,7	0,7	0,6	2,8	0,9	100	677779
Chômeur	50,1	41,9	1,3	1,2	2,5	3,0	100	14285
En quête du 1 ^{er} emploi	83,8	12,6	0,2	0,3	1,5	1,6	100	58642
Retraite	1,2	90,7	4,8	1,4	0,4	1,5	100	20217
occupé au foyer	63,0	22,8	8,4	2,1	1,0	2,8	100	8759
Élève ou étudiant	96,4	1,1	0,0	0,1	0,1	2,2	100	253246
Rentier	29,8	61,5	3,3	1,1	1,8	2,5	100	2876
Autres inactifs	58,3	29,4	3,4	0,7	1,0	7,3	100	63686
Féminin								
Occupé	30,5	57,6	8,6	2,0	0,5	0,8	100	365372
Chômeur	54,1	31,7	8,4	2,8	0,6	2,4	100	5689
En quête du 1er	81,1	13,5	1,7	1,5	0,8	1,4	100	30735
Retraite	2,8	48,3	43,6	3,8	0,4	1,1	100	2638
occupé au foyer	18,2	73,3	6,5	0,9	0,6	0,6	100	403473
Élève ou étudiant	93,7	4,4	0,1	0,1	0,2	1,6	100	213923
Rentier	34,6	26,0	34,0	3,1	0,6	1,8	100	1464
Autres inactifs	40,2	19,6	32,7	1,7	0,3	5,3	100	83090
Ensemble								
Occupé	36,2	56,4	3,5	1,1	2,0	0,8	100	1043151
Chômeur	51,3	39,0	3,3	1,7	1,9	2,8	100	19974
En quête du 1er	82,9	12,9	0,7	0,7	1,2	1,5	100	89377
Retraite	1,4	85,8	9,3	1,6	0,4	1,5	100	22855
occupé au foyer	19,2	72,2	6,5	0,9	0,6	0,6	100	412232
Élève ou étudiant	95,2	2,6	0,0	0,1	0,2	1,9	100	467169
Rentier	31,4	49,5	13,7	1,8	1,4	2,2	100	4340
Autres inactifs	48,1	23,9	20,0	1,3	0,6	6,2	100	146776
Rural								
Masculin								
Occupé	38,7	58,6	0,9	0,5	0,5	0,7	100	2458612
Chômeur	48,4	44,6	1,6	0,8	0,9	3,6	100	6135
En quête du 1er	82,3	13,6	0,3	0,7	0,6	2,6	100	13450
Retraite	1,3	80,0	8,2	8,3	0,5	1,7	100	3698
occupé au foyer	68,3	21,3	5,8	1,1	0,4	3,2	100	21046
Élève ou étudiant	94,3	2,0	0,1	0,1	0,0	3,5	100	205930
Rentier	44,5	44,4	4,9	1,2	0,8	4,1	100	2183
Autres inactifs	49,4	34,2	7,0	1,2	0,3	8,0	100	139818
Féminin								
Occupé	19,4	71,0	8,0	1,0	0,2	0,4	100	2263783
Chômeur	27,8	49,2	17,7	1,7	0,4	3,1	100	4485
En quête du 1er	74,7	18,3	2,4	1,7	0,6	2,3	100	5057
Retraite	1,6	39,3	52,5	2,9	-	3,7	100	1467
occupé au foyer	14,9	77,9	5,7	0,9	0,2	0,5	100	772505
Élève ou étudiant	93,9	3,5	0,1	0,1	0,1	2,4	100	134046
Rentier	24,2	32,6	35,4	2,1	0,6	5,1	100	1772
Autres inactifs	22,5	25,3	44,6	1,7	0,2	5,7	100	228266
Ensemble								
Occupé	29,5	64,5	4,3	0,7	0,4	0,6	100	4722395
Chômeur	39,7	46,6	8,4	1,2	0,7	3,4	100	10620
En quête du 1er	80,2	14,9	0,9	1,0	0,6	2,5	100	18507
Retraite	1,4	68,4	20,8	6,8	0,4	2,3	100	5165
occupé au foyer	16,3	76,4	5,7	0,9	0,2	0,6	100	793551
Élève ou étudiant	94,1	2,6	0,1	0,1	0,0	3,1	100	339976
Rentier	35,4	39,1	18,6	1,6	0,7	4,6	100	3955
Autres inactifs	32,7	28,7	30,3	1,5	0,2	6,6	100	368084

Tableau A.7 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le milieu de résidence, la situation matrimoniale et le sexe

Type de handicap	Célibataire	Marie	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Total
	Urbain							
	Masculin							
Aucun handicap	55,4	39,3	0,8	0,5	2	2	100	1088306
Handicap membre	43,3	48,5	3,3	1,5	1,1	2,3	100	1065
Handicap membre inférieur	44,4	48,4	2,1	1,2	2,2	1,6	100	6011
Déficiência mentale	76,1	13	2,3	3	0,2	5,4	100	2399
Aveugle	18,2	66,1	10,3	1,6	0,8	3	100	1914
Sourd/muet	60,3	32,3	2,7	0,5	0,8	3,4	100	1278
Autres	39,2	51,4	4	1,9	2	1,5	100	2822
Ensemble	55,3	39,4	0,8	0,5	2	2	100	1103795
Féminin								
Aucun handicap	40,4	48,7	7,6	1,2	0,5	1,6	100	1098003
Handicap membre	33,3	41	17,9	2	0,7	5,2	100	912
Handicap membre inférieur	34,9	40	20,6	2,7	0,5	1,3	100	4676
Déficiência mentale	40,7	26,4	23,5	6,5	0,2	2,7	100	2190
Aveugle	8	25,4	61,4	1,8	0,1	3,4	100	1731
Sourd/muet	39,2	31,8	24,7	1,7	0,4	2,1	100	1213
Autres	24	34,9	35,3	3,5	0,4	1,9	100	2256
Ensemble	40,3	48,6	7,9	1,2	0,5	1,6	100	1110981
Ensemble								
Aucun handicap	47,9	44	4,2	0,9	1,2	1,8	100	2186309
Handicap membre	38,7	45	10	1,7	0,9	3,6	100	1977
Handicap membre inférieur	40,2	44,7	10,2	1,9	1,4	1,5	100	10687
Déficiência mentale	59,2	19,4	12,4	4,6	0,2	4,1	100	4589
Aveugle	13,3	46,8	34,5	1,7	0,5	3,2	100	3645
Sourd/muet	50	32,1	13,4	1,1	0,6	2,8	100	2491
Autres	32,5	44,1	17,9	2,6	1,3	1,7	100	5078
Ensemble	47,8	44	4,3	0,9	1,2	1,8	100	2214776
Rural								
Masculin								
Aucun handicap	43,6	52,4	1,1	0,5	0,5	2	100	2811923
Handicap membre	31,7	57,3	2,9	1,5	1,2	5,5	100	3769
Handicap membre inférieur	31,1	61,1	3,4	1,4	0,7	2,3	100	13665
Déficiência mentale	64,1	21,1	3,4	5,5	0,3	5,6	100	8944
Aveugle	12,6	70,1	11,6	1,5	0,5	3,6	100	12312
Sourd/muet	44,4	47,5	3,6	1,6	0,5	2,4	100	7464
Autres	22,8	67,1	5,7	1,8	0,7	1,9	100	13476
Ensemble	43,4	52,5	1,1	0,5	0,5	2	100	2871553
Féminin								
Aucun handicap	21,5	66,7	9,2	0,9	0,2	1,5	100	3378162
Handicap membre	20,6	52,9	18,6	2,1	0,8	4,9	100	3229
Handicap membre inférieur	19,7	50,8	24,6	2,2	0,4	2,3	100	12834
Déficiência mentale	28,3	36,7	21,2	9,7	0,4	3,8	100	8462
Aveugle	5,6	28,2	60,1	1,7	0,2	4,3	100	12107
Sourd/muet	21,9	42,6	29,4	2,9	0,3	2,9	100	5974
Autres	11,9	43,4	39,4	2,3	0,2	2,9	100	12598
Ensemble	21,4	66,3	9,6	1	0,2	1,5	100	3433366
Ensemble								
Aucun handicap	31,6	60,2	5,5	0,7	0,3	1,7	100	6190085
Handicap membre	26,6	55,3	10,1	1,8	1	5,2	100	6998
Handicap membre inférieur	25,5	56,1	13,7	1,8	0,6	2,3	100	26499
Déficiência mentale	46,7	28,7	12,1	7,5	0,3	4,7	100	17406
Aveugle	9,1	49,3	35,6	1,6	0,3	4	100	24419
Sourd/muet	34,4	45,3	15,1	2,2	0,4	2,6	100	13438
Autres	17,5	55,7	22	2	0,4	2,4	100	26074
Ensemble	31,4	60	5,8	0,8	0,3	1,7	100	6304919

Tableau A.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun								
Masculin								
Animiste	40,2	53,0	2,6	1,5	1,1	1,5	100	62995
Musulman	45,7	50,9	1,1	0,6	0,3	1,4	100	254393
Catholique	46,4	48,0	1,5	1,0	1,8	1,4	100	73797
Protestant	46,0	49,9	1,0	0,7	1,3	1,1	100	18439
Autre	49,5	26,9	1,2	1,0	0,4	21,	100	1877
Sans religion	47,7	42,9	1,9	2,5	3,5	1,4	100	1261
Ensemble	45,0	50,5	1,4	0,8	0,7	1,5	100	412762
Féminin								
Animiste	18,6	66,6	11,9	1,5	0,2	1,2	100	67257
Musulman	22,0	67,9	7,8	0,9	0,1	1,2	100	270646
Catholique	28,0	60,5	8,8	1,3	0,3	1,0	100	77814
Protestant	29,1	60,6	7,9	1,2	0,3	0,9	100	19290
Autre	24,8	50,3	10,0	1,1	0,1	13,	100	2169
Sans religion	18,8	56,5	18,9	3,3	0,8	1,6	100	1454
Ensemble	22,9	66,0	8,7	1,1	0,2	1,2	100	438630
Cascades								
Masculin								
Animiste	47,3	48,1	1,8	0,5	0,5	1,9	100	20339
Musulman	48,3	48,0	0,9	0,4	0,5	2,0	100	118692
Catholique	54,9	40,0	0,9	0,5	2,0	1,8	100	12225
Protestant	50,2	44,6	0,6	0,6	2,2	1,9	100	2361
Autre	55,7	25,2	1,2	0,4	0,4	17,	100	898
Sans religion	56,3	35,6	2,4	0,8	1,1	3,9	100	1057
Ensemble	48,8	47,1	1,0	0,4	0,7	2,0	100	155572
Féminin								
Animiste	23,1	62,6	11,6	1,0	0,4	1,3	100	24841
Musulman	24,9	65,4	7,3	0,8	0,2	1,4	100	126376
Catholique	39,8	52,0	5,1	0,9	1,0	1,2	100	11601
Protestant	37,5	55,1	4,4	1,0	0,8	1,3	100	2250
Autre	27,7	51,2	7,9	0,6	0,2	12,	100	1014
Sans religion	28,8	53,7	13,7	1,2	0,4	2,2	100	1150
Ensemble	25,9	63,7	7,8	0,8	0,3	1,4	100	167232

Tableau A.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Centre								
Masculin								
Animiste	37,7	54,8	1,7	0,8	2,7	2,3	100	5107
Musulman	54,7	40,4	0,6	0,4	2,0	1,8	100	343375
Catholique	55,2	38,5	0,8	0,5	3,4	1,7	100	219405
Protestant	54,5	40,7	0,6	0,4	2,2	1,7	100	36123
Autre	51,4	18,7	0,5	0,5	1,5	27,5	100	6605
Sans religion	57,5	32,5	1,2	1,2	5,8	1,8	100	920
Ensemble	54,7	39,6	0,7	0,5	2,5	2,0	100	611535
Féminin								
Animiste	21,3	62,1	13,6	0,6	0,2	2,2	100	4654
Musulman	38,3	52,1	6,7	1,0	0,4	1,4	100	327017
Catholique	45,0	44,1	7,8	1,1	0,6	1,4	100	228909
Protestant	46,7	44,5	5,9	1,2	0,4	1,3	100	38889
Autre	38,7	32,6	3,9	0,8	0,3	23,7	100	6943
Sans religion	47,1	38,4	9,8	1,8	1,6	1,2	100	490
Ensemble	41,3	48,4	7,1	1,0	0,5	1,7	100	606902
Centre-Est								
Masculin								
Animiste	35,9	57,8	3,4	0,7	0,6	1,5	100	15397
Musulman	44,8	51,3	1,0	0,5	0,5	1,9	100	203795
Catholique	46,3	48,5	1,9	0,6	1,2	1,6	100	65311
Protestant	46,7	49,3	1,2	0,4	0,7	1,8	100	5642
Autre	43,2	20,4	1,7	0,4	0,4	34,0	100	1425
Sans religion	51,6	40,4	3,0	1,7	1,9	1,3	100	525
Ensemble	44,7	50,8	1,3	0,5	0,7	2,0	100	292095
Féminin								
Animiste	17,0	63,0	17,9	0,5	0,2	1,4	100	19077
Musulman	21,7	66,3	9,8	0,7	0,2	1,4	100	262267
Catholique	27,6	54,0	15,8	1,0	0,4	1,3	100	83226
Protestant	31,2	54,3	11,9	1,0	0,2	1,5	100	6762
Autre	21,3	44,1	9,8	0,7	0,2	23,9	100	1980
Sans religion	18,5	51,4	26,6	1,5	0,1	1,8	100	710
Ensemble	22,9	63,0	11,6	0,8	0,2	1,5	100	374022
Centre-Nord								
Masculin								
Animiste	44,4	51,9	1,1	0,3	0,2	2,2	100	68884
Musulman	44,5	52,3	0,7	0,3	0,2	2,0	100	187237
Catholique	48,3	47,8	0,9	0,4	0,8	1,9	100	45985
Protestant	48,9	47,2	1,0	0,3	0,6	1,9	100	7096
Autre	39,5	25,8	0,9	0,2	0,3	33,4	100	1500
Sans religion	68,1	26,4	1,5	1,0	0,0	3,0	100	398
Ensemble	45,1	51,3	0,8	0,3	0,3	2,2	100	311100
Féminin								
Animiste	20,6	68,3	8,9	0,6	0,1	1,4	100	95067
Musulman	21,8	68,0	8,0	0,7	0,1	1,4	100	227081
Catholique	27,1	59,8	10,6	0,9	0,3	1,3	100	54337
Protestant	29,3	57,2	10,8	1,0	0,2	1,5	100	9273
Autre	18,8	43,1	6,9	0,7	0,4	30,1	100	2078
Sans religion	29,2	55,3	12,3	1,4	0,0	1,9	100	579
Ensemble	22,4	66,5	8,7	0,7	0,2	1,5	100	388415

Tableau A.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuv	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Centre-Ouest								
Masculin								
Animiste	43,2	52,2	1,4	0,5	1,0	1,7	100	60080
Musulman	48,3	48,2	0,6	0,4	0,7	1,7	100	124027
Catholique	53,7	41,7	0,9	0,4	1,4	2,0	100	92265
Protestant	53,6	42,9	0,7	0,3	1,0	1,6	100	20703
Autre	47,4	21,3	1,0	0,8	0,7	28,7	100	2018
Sans religion	53,3	40,6	1,1	0,8	3,2	1,0	100	2413
Ensemble	49,3	46,4	0,9	0,4	1,0	2,0	100	301506
Féminin								
Animiste	20,2	62,9	14,4	1,1	0,3	1,1	100	84456
Musulman	23,7	65,5	8,6	0,8	0,2	1,1	100	154418
Catholique	29,1	54,7	13,6	0,8	0,5	1,2	100	132431
Protestant	32,2	50,8	14,8	0,8	0,3	1,1	100	29126
Autre	24,3	44,2	10,0	0,9	0,4	20,2	100	2604
Sans religion	19,5	56,5	21,0	1,5	0,3	1,1	100	2607
Ensemble	25,3	60,2	12,0	0,9	0,3	1,3	100	405642
Centre-Sud								
Masculin								
Animiste	38,2	55,4	3,2	1,8	0,2	1,3	100	33368
Musulman	44,8	51,8	0,9	0,6	0,4	1,5	100	82553
Catholique	48,3	47,1	1,1	0,8	1,2	1,5	100	45880
Protestant	50,8	45,1	1,2	0,9	0,5	1,5	100	9883
Autre	36,6	23,1	1,1	0,6	0,4	38,3	100	1042
Sans religion	47,8	42,4	3,0	2,2	1,1	3,5	100	460
Ensemble	44,8	50,6	1,4	0,9	0,6	1,7	100	173186
Féminin								
Animiste	18,4	60,4	17,9	2,3	0,1	1,0	100	41514
Musulman	21,4	66,7	9,9	0,9	0,1	1,1	100	101085
Catholique	27,0	56,1	14,4	1,2	0,2	1,1	100	57606
Protestant	32,1	51,2	13,3	2,2	0,2	1,0	100	12226
Autre	18,4	35,6	7,7	1,1	0,1	37,2	100	1455
Sans religion	16,1	42,5	34,8	5,2	0,2	1,3	100	466
Ensemble	22,9	61,5	12,9	1,3	0,2	1,3	100	214352
EST								
Masculin								
Animiste	40,8	55,1	1,2	0,4	0,3	2,2	100	97905
Musulman	39,7	57,0	0,8	0,5	0,3	1,8	100	129167
Catholique	44,6	51,2	0,9	0,5	0,7	2,0	100	56979
Protestant	46,8	49,6	0,7	0,4	0,4	2,1	100	34461
Autre	41,6	30,8	0,8	0,4	0,3	26,2	100	2825
Sans religion	46,1	48,9	1,5	0,9	0,2	2,4	100	4228
Ensemble	41,7	54,3	1,0	0,5	0,4	2,2	100	325565
Féminin								
Animiste	17,0	72,2	8,4	0,7	0,1	1,6	100	107583
Musulman	19,3	72,2	6,0	0,9	0,1	1,5	100	135167
Catholique	23,6	65,5	8,3	0,9	0,3	1,5	100	66236
Protestant	22,7	68,1	6,7	0,8	0,2	1,5	100	39984
Autre	18,0	51,7	6,8	0,9	0,1	22,4	100	3208
Sans religion	17,4	66,7	12,3	1,7	0,0	1,9	100	4761
Ensemble	19,8	70,2	7,3	0,8	0,2	1,7	100	356939

Tableau A.8 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Hauts-Bassins								
Masculin								
Animiste	39,6	54,9	2,3	1,2	0,5	1,5	100	45362
Musulman	48,8	47,3	0,9	0,6	0,6	1,9	100	325634
Catholique	52,5	42,2	1,1	0,7	1,5	2,0	100	62646
Protestant	50,0	46,0	0,7	0,6	1,1	1,6	100	12717
Autre	41,1	25,2	1,1	0,5	0,5	31,	100	2967
Sans religion	48,7	44,9	2,0	1,6	1,1	1,7	100	1917
Ensemble	48,4	47,2	1,1	0,6	0,7	2,1	100	451243
Féminin								
Animiste	18,1	68,3	10,9	1,2	0,3	1,2	100	51207
Musulman	28,4	62,5	6,5	0,9	0,2	1,4	100	338343
Catholique	39,4	50,5	6,8	1,2	0,5	1,6	100	66028
Protestant	38,0	53,5	6,1	0,9	0,2	1,3	100	13263
Autre	25,4	41,2	5,2	0,8	0,2	27,	100	3204
Sans religion	23,5	59,8	11,9	2,5	0,5	1,8	100	2151
Ensemble	29,1	61,1	7,0	1,0	0,3	1,6	100	474196
Nord								
Masculin								
Animiste	45,4	50,4	1,8	0,4	0,3	1,7	100	30514
Musulman	45,4	51,1	0,9	0,3	0,2	2,0	100	244626
Catholique	50,9	45,2	1,0	0,4	0,8	1,7	100	24598
Protestant	53,2	42,9	1,2	0,5	0,4	1,8	100	5800
Autre	32,6	16,3	1,0	0,1	0,0	49,	100	1384
Sans religion	56,1	35,3	2,7	1,1	0,0	4,8	100	187
Ensemble	45,9	50,3	1,0	0,4	0,3	2,2	100	307109
Féminin								
Animiste	24,0	62,4	11,5	0,9	0,1	1,0	100	41246
Musulman	23,5	65,2	9,2	0,7	0,1	1,4	100	305299
Catholique	32,6	54,8	10,3	0,8	0,3	1,2	100	30535
Protestant	34,2	48,7	14,7	1,1	0,2	1,2	100	8761
Autre	13,5	30,1	5,4	0,7	0,1	50,	100	1995
Sans religion	24,2	46,3	23,8	4,0	0,0	1,8	100	227
Ensemble	24,4	63,6	9,6	0,7	0,1	1,6	100	388063
Plateau Central								
Masculin								
	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Animiste	43,2	53,0	1,2	0,4	0,6	1,5	100	19326
Musulman	45,6	51,0	0,7	0,4	0,3	1,9	100	105860
Catholique	46,8	49,1	1,1	0,4	0,9	1,7	100	47005
Protestant	48,4	47,9	0,8	0,5	0,7	1,6	100	6161
Autre	39,0	17,8	1,1	0,3	0,3	41,	100	1161
Sans religion	58,8	34,7	2,4	1,2	1,8	1,2	100	170
Ensemble	45,8	50,4	0,9	0,4	0,5	2,1	100	179683
Féminin								
Animiste	20,4	63,5	13,5	1,0	0,5	1,1	100	28216
Musulman	21,7	67,0	9,0	0,7	0,2	1,3	100	135072
Catholique	27,0	57,3	13,4	0,8	0,4	1,2	100	58744
Protestant	31,0	53,0	13,6	1,1	0,2	1,1	100	8380
Autre	17,0	37,7	8,6	0,6	0,1	36,	100	1645
Sans religion	24,7	40,8	30,7	2,2	0,0	1,5	100	267
Ensemble	23,2	63,4	10,9	0,8	0,3	1,5	100	232324

Tableau A.8: Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Religion	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Sahel							
	Masculin							
Animiste	38,4	55	1,2	0,7	0,1	4,6	100	4338
Musulman	36,9	59,4	1,1	0,5	0,1	2,1	100	272388
Catholique	47,8	46,8	0,4	0,3	1,9	2,7	100	2330
Protestant	44,7	52	0,6	0,7	0,4	1,6	100	1459
Autre	27,3	23,4	0,4	0,2	0	48,6	100	1907
Sans religion	44	51,3	0,9	0,3	0	3,5	100	339
Ensemble	37	58,9	1,1	0,5	0,1	2,5	100	282761
	Féminin							
Animiste	20,6	69,2	6,4	0,9	0,1	2,8	100	4913
Musulman	19,1	69,5	7,9	1,8	0,1	1,5	100	285819
Catholique	33,9	58,3	4	0,6	0,6	2,6	100	1951
Protestant	29	64,9	4,2	0,7	0,0	1,2	100	1340
Autre	12,7	38	4,2	0,9	0,1	44,2	100	2434
Sans religion	19,1	71,1	5,1	1,4	0,0	3,1	100	350
Ensemble	19,3	69,2	7,8	1,7	0,1	1,9	100	296807
	Sud-Ouest							
	Masculin							
Animiste	44,8	48,3	2,5	1,1	1,4	1,9	100	103249
Musulman	49,4	47	0,6	0,5	1,4	1,1	100	26976
Catholique	48,3	46,4	1,5	0,8	1,6	1,5	100	32738
Protestant	56,9	37,2	1,3	0,7	2,2	1,8	100	5960
Autre	47,6	26,3	1,4	1,2	1,3	22,2	100	1098
Sans religion	64	25,8	2,3	1,6	4,9	1,5	100	1210
Ensemble	46,8	47	2	0,9	1,5	1,8	100	171231
	Féminin							
Animiste	22,5	58,6	13,6	2,5	1,3	1,5	100	130555
Musulman	26	64,9	6,7	0,8	0,5	1,1	100	23808
Catholique	31,8	52,3	11,9	1,8	0,8	1,3	100	37081
Protestant	39,3	43,6	11,3	3,1	1,3	1,4	100	6778
Autre	25,8	43,2	11	2,8	1,3	15,9	100	1369
Sans religion	34	40,8	15,8	4,1	3,3	1,9	100	1232
Ensemble	25,3	57,5	12,4	2,2	1,1	1,5	100	200823

Tableau A.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe

Niveau d'éducation	Célibataire	Marié	Veuf/(e)	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun								
Masculin								
Sans niveau	38.5	57.3	1.8	0.9	0.6	0.8	100	299650
Primaire	61.0	35.8	0.5	0.7	1.0	1.1	100	75684
Secondaire1	74.3	22.1	0.3	0.4	0.7	2.3	100	24848
Secondaire2	61.0	33.3	0.3	0.3	3.0	2.0	100	7875
Supérieur	36.7	56.7	0.2	0.7	4.0	1.7	100	1604
Ensemble	45.0	50.5	1.4	0.8	0.7	1.5	100	412762
Féminin								
Sans niveau	17.1	70.9	10.0	1.1	0.1	0.7	100	368876
Primaire	51.1	44.6	2.0	1.2	0.2	0.9	100	47011
Secondaire1	67.4	29.0	0.9	0.8	0.4	1.5	100	15799
Secondaire2	60.7	34.2	0.9	0.8	1.5	1.9	100	3120
Supérieur	27.2	63.0	2.1	1.2	1.5	5.0	100	338
Ensemble	22.9	66.0	8.7	1.1	0.2	1.2	100	438630
Cascades								
Masculin								
Sans niveau	41.3	55.3	1.3	0.4	0.4	1.2	100	109851
Primaire	66.1	31.0	0.3	0.3	0.9	1.4	100	26223
Secondaire1	75.4	20.3	0.2	0.2	1.6	2.4	100	13126
Secondaire2	68.1	26.8	0.4	0.2	2.6	2.1	100	3972
Supérieur	38.7	55.8	0.9	0.7	1.7	2.3	100	904
Ensemble	48.8	47.1	1.0	0.4	0.7	2.0	100	155572
Féminin								
Sans niveau	19.0	69.9	9.1	0.9	0.3	0.8	100	138492
Primaire	57.0	38.7	1.9	0.9	0.5	1.0	100	17587
Secondaire1	72.9	23.7	0.9	0.6	0.8	1.2	100	7540
Secondaire2	67.3	28.5	0.6	0.4	1.2	2.0	100	1609
Supérieur	43.2	51.7	2.4	1.0	0.7	1.0	100	292
Ensemble	25.9	63.7	7.8	0.8	0.3	1.4	100	167232
Centre								
Masculin								
Sans niveau	35.9	58.4	1.3	0.6	2.4	1.4	100	220786
Primaire	64.5	30.8	0.4	0.4	2.7	1.3	100	143732
Secondaire1	70.7	24.5	0.3	0.3	2.7	1.5	100	129785
Secondaire2	66.1	28.6	0.4	0.4	2.8	1.8	100	56219
Supérieur	58.8	36.1	0.4	0.6	2.5	1.5	100	55935
Ensemble	54.7	39.6	0.7	0.5	2.5	2.0	100	611535
Féminin								
Sans niveau	22.2	62.5	12.7	1.1	0.4	1.1	100	290150
Primaire	55.0	39.7	2.5	1.1	0.6	1.1	100	126331
Secondaire1	64.6	31.3	1.5	0.9	0.6	1.1	100	117047
Secondaire2	62.4	32.8	1.7	1.0	0.6	1.5	100	39932
Supérieur	55.9	39.3	1.7	1.3	0.6	1.3	100	27605
Ensemble	41.3	48.4	7.1	1.0	0.5	1.7	100	606902
Centre-Est								
Masculin								
Sans niveau	37.0	59.1	1.6	0.6	0.7	1.1	100	218456
Primaire	69.6	27.7	0.3	0.3	0.5	1.6	100	44656
Secondaire1	76.6	19.7	0.2	0.2	0.6	2.6	100	19211
Secondaire2	59.2	35.5	0.3	0.3	2.1	2.7	100	5534
Supérieur	35.7	58.4	0.3	0.4	2.9	2.3	100	1408
Ensemble	44.7	50.8	1.3	0.5	0.7	2.0	100	292095
Féminin								
Sans niveau	16.9	68.1	13.2	0.8	0.2	0.9	100	321245
Primaire	61.5	34.3	1.9	1.0	0.2	1.1	100	32840
Secondaire1	70.8	25.6	0.8	0.7	0.3	1.8	100	13504
Secondaire2	53.9	41.5	0.9	0.9	0.6	2.2	100	2569
Supérieur	33.9	58.7	2.2	1.2	1.0	3.0	100	501
Ensemble	22.9	63.0	11.6	0.8	0.2	1.5	100	374022

Tableau A.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Niveau éducation	Célibataire	Marié	Veuf/(e)	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Centre-Nord								
Masculin								
Sans niveau	38.9	58.5	1.0	0.3	0.2	1.1	100	245514
Primaire	71.5	26.2	0.2	0.2	0.4	1.5	100	38519
Secondaire1	78.2	18.1	0.2	0.1	0.7	2.7	100	16899
Secondaire2	64.4	30.0	0.1	0.1	2.7	2.7	100	5240
Supérieur	41.2	50.6	0.7	0.3	3.8	3.4	100	1351
Ensemble	45.1	51.3	0.8	0.3	0.3	2.2	100	311100
Féminin								
Sans niveau	18.2	70.7	9.5	0.7	0.1	0.8	100	348288
Primaire	64.2	32.3	1.5	0.6	0.3	1.1	100	22735
Secondaire1	70.2	26.5	0.6	0.4	0.5	1.7	100	10725
Secondaire2	50.7	44.3	0.9	0.5	1.2	2.4	100	2213
Supérieur	27.6	63.4	1.6	1.0	0.8	5.6	100	497
Ensemble	22.4	66.5	8.7	0.7	0.2	1.5	100	388415
Centre-Ouest								
Masculin								
Sans niveau	39.4	57.0	1.2	0.5	0.8	1.1	100	204809
Primaire	70.9	25.6	0.3	0.3	1.2	1.6	100	55013
Secondaire1	78.6	17.5	0.2	0.3	1.2	2.3	100	26588
Secondaire2	66.3	28.5	0.2	0.2	2.3	2.4	100	9416
Supérieur	46.6	46.7	0.3	0.6	3.6	2.2	100	3131
Ensemble	49.3	46.4	0.9	0.4	1.0	2.0	100	301506
Féminin								
Sans niveau	18.5	65.6	14.0	0.9	0.3	0.8	100	336715
Primaire	58.3	36.8	2.3	0.9	0.5	1.1	100	41143
Secondaire1	69.2	27.0	1.2	0.6	0.7	1.4	100	18911
Secondaire2	59.2	35.7	1.3	0.7	1.5	1.6	100	4607
Supérieur	43.3	48.8	1.2	0.8	2.5	3.4	100	1135
Ensemble	25.3	60.2	12.0	0.9	0.3	1.3	100	405642
Centre-Sud								
Masculin								
Sans niveau	35.6	60.1	1.9	1.0	0.5	0.9	100	126341
Primaire	71.3	25.8	0.3	0.6	0.7	1.3	100	29343
Secondaire1	77.9	18.8	0.2	0.5	0.6	2.0	100	11451
Secondaire2	59.8	35.0	0.3	0.4	2.1	2.5	100	3508
Supérieur	37.1	57.1	0.3	0.1	2.9	2.5	100	1028
Ensemble	44.8	50.6	1.4	0.9	0.6	1.7	100	173186
Féminin								
Sans niveau	16.0	66.9	14.9	1.4	0.1	0.7	100	181967
Primaire	64.3	31.8	1.7	1.1	0.2	0.9	100	20380
Secondaire1	70.8	25.9	0.7	1.1	0.4	1.2	100	8184
Secondaire2	52.5	42.3	0.7	1.2	1.0	2.3	100	1621
Supérieur	28.0	64.0	3.5	1.0	0.3	3.1	100	289
Ensemble	22.9	61.5	12.9	1.3	0.2	1.3	100	214352
Est								
Masculin								
Sans niveau	37.6	59.3	1.1	0.5	0.3	1.2	100	274083
Primaire	65.3	31.8	0.3	0.4	0.5	1.6	100	25248
Secondaire1	76.9	19.5	0.2	0.3	0.6	2.6	100	15137
Secondaire2	62.2	32.5	0.3	0.4	2.1	2.5	100	5696
Supérieur	40.0	52.5	0.5	0.5	3.2	3.2	100	1457
Ensemble	41.7	54.3	1.0	0.5	0.4	2.2	100	325565
Féminin								
Sans niveau	16.2	74.1	7.9	0.8	0.1	0.9	100	323431
Primaire	59.4	35.6	2.0	1.3	0.3	1.3	100	16633
Secondaire1	69.0	27.4	0.7	0.7	0.5	1.7	100	9436
Secondaire2	53.9	41.3	0.6	0.7	0.8	2.7	100	2719
Supérieur	29.9	60.8	2.2	1.8	1.2	4.2	100	505
Ensemble	19,8	70,2	7,3	0,8	0,2	1,7	100	356939

Tableau A.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

Niveau d'instruction	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Hauts-Bassins								
Masculin								
Sans niveau	39,1	57	1,5	0,7	0,5	1,3	100	276122
Primaire	61	35,5	0,5	0,6	0,8	1,5	100	86765
Secondaire1	71	25,2	0,3	0,4	1	2,1	100	55673
Secondaire2	65,9	29,6	0,3	0,4	1,6	2,2	100	20913
Supérieur	44,3	49,7	0,6	0,7	2,4	2,3	100	8000
Ensemble	48,4	47,2	1,1	0,6	0,7	2,1	100	451243
Féminin								
Sans niveau	19,5	69,6	8,7	1	0,2	1	100	351911
Primaire	52,8	41,9	2,5	1,2	0,4	1,2	100	63803
Secondaire1	66,1	29,4	1,6	0,9	0,5	1,6	100	39487
Secondaire2	64,6	30,5	1,5	0,7	0,5	2,2	100	11344
Supérieur	47,3	46,7	1,9	1,3	0,6	2,1	100	3556
Ensemble	29,1	61,1	7	1	0,3	1,6	100	474196
Nord								
Masculin								
Sans niveau	36,2	60,8	1,3	0,4	0,2	1,1	100	217198
Primaire	70,6	27,1	0,2	0,3	0,2	1,5	100	53228
Secondaire1	79,3	17,2	0,2	0,4	0,5	2,5	100	22892
Secondaire2	68	27,2	0,2	0,3	1,9	2,4	100	7945
Supérieur	39,8	53	0,3	0,3	3,4	3,2	100	1919
Ensemble	45,9	50,3	1	0,4	0,3	2,2	100	307109
Féminin								
Sans niveau	18,6	68,8	11	0,7	0,1	0,8	100	334545
Primaire	64,5	32,2	1,3	0,7	0,1	1,1	100	30105
Secondaire1	73,2	23,9	0,8	0,5	0,3	1,4	100	13954
Secondaire2	56,5	39,3	0,7	0,5	1,2	1,7	100	3924
Supérieur	29,1	63,1	2,2	1,5	0,7	3,4	100	872
Ensemble	24,4	63,6	9,6	0,7	0,1	1,6	100	388063
Plateau Central								
Masculin								
Sans niveau	37,8	59,1	1,1	0,4	0,5	1,1	100	136882
Primaire	73,9	23,7	0,2	0,3	0,5	1,5	100	26149
Secondaire1	80,6	15,9	0,2	0,3	0,6	2,3	100	10878
Secondaire2	60,9	33,5	0,4	0,2	2,1	2,9	100	2804
Supérieur	41,7	51,1	0,4	0,5	2,7	3,5	100	933
Ensemble	45,8	50,4	0,9	0,4	0,5	2,1	100	179683
Féminin								
Sans niveau	17,4	68,5	12,3	0,8	0,3	0,8	100	202712
Primaire	66,9	30,1	1,2	0,6	0,2	1	100	17552
Secondaire1	74,6	22,4	0,5	0,5	0,6	1,4	100	7716
Secondaire2	53,6	41,1	0,8	0,7	1,1	2,7	100	1306
Supérieur	37,1	53,6	2,2	1,2	2,9	3,1	100	491
Ensemble	23,2	63,4	10,9	0,8	0,3	1,5	100	232324

Tableau A.9 : Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'instruction selon la situation matrimoniale, la région de résidence et le sexe (suite)

	Célibataire	Marié	Veuf/(e)	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Niveau d'instruction	Sahel							
	Masculin							
Sans niveau	34,2	62,5	1,1	0,5	0,0	1,6	100	251694
Primaire	66,5	30,9	0,3	0,5	0,1	1,7	100	16648
Secondaire1	72,3	23,6	0,2	0,3	0,4	3,2	100	6541
Secondaire2	59	35,8	0,3	0,3	1,6	3,0	100	2703
Supérieur	40,5	54,5	0,3	0,0	2,2	2,5	100	916
Ensemble	37	58,9	1,1	0,5	0,1	2,5	100	282761
	Féminin							
Sans niveau	17,2	71,7	8,3	1,8	0,1	1	100	276667
Primaire	62,4	33,4	1,1	1,5	0,1	1,5	100	10348
Secondaire1	62,8	32,5	0,7	1	0,2	2,8	100	3736
Secondaire2	39,4	55,2	0,8	0,7	1,2	2,7	100	1025
Supérieur	14,8	74	4,1	1,8	1	4,3	100	393
Ensemble	19,3	69,2	7,8	1,7	0,1	1,9	100	296807
	Sud-Ouest							
	Masculin							
Sans niveau	39,6	54,6	2,5	1,1	1,2	1,0	100	124943
Primaire	65,7	29,7	0,6	0,7	1,6	1,6	100	26397
Secondaire1	76,2	19,3	0,2	0,4	1,9	2,0	100	13107
Secondaire2	62	30,4	0,1	0,5	5,6	1,4	100	4135
Supérieur	44,2	46	0,5	0,3	7,2	1,7	100	1092
Ensemble	46,8	47	2	0,9	1,5	1,8	100	171231
	Féminin							
Sans niveau	20	61,8	13,9	2,3	1,1	1,0	100	173398
Primaire	59,4	32,7	3,6	1,6	1,3	1,3	100	17138
Secondaire1	71,2	23,6	1,3	1,1	1,2	1,6	100	6884
Secondaire2	59	34	0,9	0,9	3,2	2,0	100	1392
Supérieur	34,1	56,1	2,3	1,9	1,5	4,2	100	264
	25,3	57,5	12,4	2,2	1,1	1,5	100	200823

Tableau A.10: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuv	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Tota l	Effectif
	Boucle du Mouhoun							
	Masculin							
Occupé	40,2	56,5	1,0	0,9	0,9	0,5	100	351423
Chômeur	56,4	36,8	2,3	2,0	0,6	1,9	100	791
En quête du 1er emploi	87,5	9,2	0,3	0,5	0,6	2,0	100	2151
Retraité	1,0	87,2	7,9	2,8	0,1	1,0	100	1259
Occupé au foyer	69,0	20,8	6,9	0,8	0,2	2,3	100	2265
Elève ou étudiant	96,3	0,6	0,0	0,1	0,0	3,1	100	34299
Rentier	42,5	42,9	8,6	1,6	1,3	3,2	100	315
Autres inactifs	40,6	40,2	11,4	1,9	0,3	5,7	100	18217
	Féminin							
Occupé	20,2	72,0	6,2	1,2	0,2	0,3	100	259847
Chômeur	36,5	37,8	21,9	1,9	0,2	1,7	100	466
En quête du 1er emploi	81,9	10,7	2,4	2,3	1,1	1,8	100	843
Retraité	3,0	36,7	55,3	2,7	0,0	2,3	100	300
Occupé au foyer	15,5	77,9	5,1	0,9	0,2	0,4	100	119053
Elève ou étudiant	95,9	1,9	0,0	0,1	0,1	2,1	100	23785
Rentier	19,9	28,3	44,9	2,5	0,4	4,0	100	276
Autres inactifs	17,6	27,1	48,7	1,8	0,2	4,6	100	32000

Tableau A.10: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Tota l	Effectif
	Cascades							
	Masculin							
Occupé	42,5	54,9	0,7	0,4	0,7	0,8	100	126537
Chômeur	57,4	36,6	1,2	0,4	2,4	2,0	100	495
En quête du 1er emploi	85,2	8,8	0,2	1,1	2,3	2,4	100	1684
Retraité	1,1	90,1	6,0	0,5	0,4	2,0	100	848
Occupé au foyer	66,3	19,4	6,8	0,6	2,8	4,2	100	1538
Elève ou étudiant	96,1	0,7	0,0	0,1	0,0	3,1	100	15982
Rentier	28,8	56,4	5,1	1,3	3,8	4,5	100	156
Autres inactifs	54,0	30,6	6,1	0,9	0,6	7,8	100	7341
	Féminin							
Occupé	21,9	69,8	6,6	1,0	0,3	0,4	100	95643
Chômeur	44,8	43,1	3,4	3,4	1,7	3,4	100	116
En quête du 1er emploi	79,2	16,0	0,8	1,5	0,8	1,7	100	524
Retraité	2,9	43,1	52,0	1,0	0,0	1,0	100	102
Occupé au foyer	17,9	74,5	6,0	0,7	0,4	0,6	100	49612
Elève ou étudiant	95,4	2,7	0,0	0,0	0,1	1,8	100	10761
Rentier	17,8	25,2	51,1	3,0	0,0	3,0	100	135
Autres inactifs	28,8	24,6	39,2	1,4	0,2	5,8	100	9351
	Centre							
	Masculin							
Occupé	39,3	55,1	0,6	0,6	3,6	0,9	100	376228
Chômeur	46,4	45,4	1,2	1,1	3,4	2,6	100	8780
En quête du 1er emploi	83,2	13,1	0,2	0,3	1,8	1,5	100	39270
Retraité	1,3	90,9	4,7	1,3	0,4	1,4	100	11906
Occupé au foyer	56,6	27,4	8,8	2,1	1,9	3,1	100	3560
Elève ou étudiant	96,5	1,2	0,0	0,1	0,2	2,0	100	130687
Rentier	29,4	62,4	2,6	1,0	2,4	2,3	100	1861
Autres inactifs	57,3	31,0	2,6	0,5	1,4	7,2	100	36522

	Féminin							
Occupé	33,1	55,4	8,3	1,8	0,5	0,8	100	198372
Chômeur	50,1	35,4	8,6	2,9	0,6	2,3	100	3404
En quête du 1er emploi	81,4	13,7	1,3	1,5	0,7	1,4	100	20618
Retraité	2,7	48,5	42,7	4,4	0,4	1,2	100	1687
Occupé au foyer	16,6	75,9	5,6	0,7	0,6	0,6	100	216463
Elève ou étudiant	93,5	4,7	0,1	0,1	0,2	1,5	100	117925
Rentier	36,9	27,8	29,0	3,4	0,8	2,0	100	851
Autres inactifs	44,1	19,7	28,8	1,5	0,4	5,5	100	44707
	Centre-Est							
	Masculin							
Occupé	37,4	59,5	1,1	0,5	0,8	0,7	100	237432
Chômeur	50,4	41,9	1,5	0,7	1,8	3,7	100	812
En quête du 1er emploi	83,4	13,8	0,2	0,4	0,2	1,9	100	3060
Retraité	2,0	85,8	7,1	3,5	0,3	1,4	100	661
Occupé au foyer	72,6	19,1	4,3	0,7	0,1	3,3	100	2585
Elève ou étudiant	95,9	0,7	0,0	0,1	0,0	3,3	100	29306
Rentier	32,6	58,8	2,7	1,6	0,5	3,7	100	187
Autres inactifs	54,6	30,8	6,8	0,8	0,2	6,9	100	16202
	Féminin							
Occupé	18,6	70,2	9,7	0,9	0,2	0,5	100	248482
Chômeur	27,7	44,5	24,4	1,3	0,3	1,9	100	632
En quête du 1er emploi	69,0	20,3	7,2	1,7	0,3	1,5	100	1437
Retraité	0,9	28,8	61,8	3,4	0,0	5,2	100	233
Occupé au foyer	16,5	74,4	7,7	0,6	0,2	0,6	100	71966
Elève ou étudiant	95,6	2,1	0,0	0,1	0,0	2,1	100	21473
Rentier	32,9	31,1	32,3	0,0	0,0	3,7	100	161
Autres inactifs	21,7	23,8	48,1	1,0	0,1	5,2	100	27689

Tableau A.10 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Centre-Nord							
	Masculin							
Occupé	40,1	57,9	0,7	0,3	0,4	0,8	100	266509
Chômeur	54,0	38,7	1,7	0,6	0,3	4,7	100	687
En quête du 1er emploi	84,1	12,2	0,1	0,5	1,0	2,1	100	1453
Retraité	0,7	86,0	4,6	7,2	0,0	1,4	100	415
Occupé au foyer	70,0	21,5	4,9	0,8	0,4	2,4	100	1230
Elève ou étudiant	95,1	1,3	0,1	0,1	0,0	3,4	100	26434
Rentier	52,4	43,2	1,3	0,3	1,3	1,6	100	315
Autres inactifs	51,9	32,6	5,2	1,0	0,2	9,0	100	11350
	Féminin							
Occupé	19,5	71,9	7,3	0,7	0,1	0,5	100	299739
Chômeur	25,4	46,8	21,3	1,3	0,4	4,8	100	539
En quête du 1er emploi	73,2	22,6	1,1	0,5	0,0	2,6	100	549
Retraité	1,8	47,7	41,4	3,6	0,0	5,4	100	111
Occupé au foyer	14,6	78,6	5,5	0,6	0,3	0,4	100	46490
Elève ou étudiant	94,1	3,4	0,1	0,1	0,1	2,2	100	17489
Rentier	31,6	37,2	26,5	0,0	2,8	1,9	100	215
Autres inactifs	23,1	25,2	44,1	1,5	0,2	5,9	100	20437
	Centre-Ouest							
	Masculin							
Occupé	41,4	55,5	0,7	0,4	1,2	0,7	100	237563
Chômeur	60,7	32,0	1,2	0,6	1,9	3,7	100	1037
En quête du 1er emploi	81,3	14,7	0,3	0,1	1,5	2,1	100	2866
Retraité	1,5	89,2	4,6	3,4	0,3	1,0	100	1101
Occupé au foyer	69,5	19,5	5,8	1,1	0,6	3,4	100	1940
Elève ou étudiant	95,3	1,4	0,0	0,1	0,1	3,1	100	40327

Rentier	35,8	55,8	3,8	0,4	2,1	2,1	100	240
Autres inactifs	51,0	35,5	4,7	0,9	0,4	7,5	100	14743
	Féminin							
Occupé	20,5	67,0	10,6	0,9	0,3	0,5	100	282824
Chômeur	47,5	36,3	11,1	2,0	0,6	2,5	100	642
En quête du 1er emploi	79,2	15,7	1,6	1,4	1,1	1,1	100	1495
Retraité	3,0	48,3	44,8	2,5	0,0	1,5	100	203
Occupé au foyer	16,9	72,7	8,8	0,7	0,4	0,5	100	64132
Elève ou étudiant	94,7	2,9	0,1	0,1	0,2	2,0	100	27973
Rentier	39,6	22,7	34,4	2,6	0,0	0,6	100	154
Autres inactifs	21,8	24,1	47,4	1,5	0,2	5,0	100	26525
	Centre-Sud							
	Masculin							
Occupé	38,3	58,3	1,2	0,9	0,7	0,6	100	144172
Chômeur	52,9	40,1	2,7	1,0	0,3	3,0	100	297
En quête du 1er emploi	87,2	9,3	0,4	1,6	0,4	1,2	100	835
Retraité	1,7	78,8	5,5	10,8	1,5	1,7	100	344
Occupé au foyer	69,9	19,6	6,3	1,9	0,2	2,1	100	1075
Elève ou étudiant	94,7	2,3	0,1	0,1	0,0	2,7	100	18154
Rentier	38,5	43,8	7,3	3,1	0,0	7,3	100	96
Autres inactifs	46,9	35,0	8,9	1,7	0,2	7,4	100	7298
	Féminin							
Occupé	17,9	69,0	11,2	1,4	0,2	0,4	100	160706
Chômeur	34,5	44,2	16,9	2,8	0,0	1,6	100	249
En quête du 1er emploi	78,2	15,5	1,1	2,5	0,5	2,2	100	367
Retraité	2,5	42,0	47,1	5,0	0,0	3,4	100	119
Occupé au foyer	18,0	70,6	9,6	1,0	0,2	0,6	100	24764
Elève ou étudiant	94,8	3,1	0,1	0,1	0,1	1,8	100	13735
Rentier	28,4	20,3	40,5	6,8	1,4	2,7	100	74
Autres inactifs	18,4	20,7	53,9	1,9	0,1	5,0	100	13242

Tableau A.10: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Est							
	Masculin							
Occupé	37,4	60,2	0,8	0,4	0,4	0,8	100	283302
Chômeur	49,9	44,4	1,2	0,4	0,6	3,5	100	890
En quête du 1er emploi	82,0	14,4	0,2	1,1	0,4	1,9	100	950
Retraité	1,1	83,3	4,0	8,9	0,9	1,7	100	527
Occupé au foyer	68,3	20,5	6,3	1,1	0,0	3,7	100	2027
Elève ou étudiant	93,6	2,9	0,1	0,1	0,0	3,2	100	22152
Rentier	36,3	53,8	4,1	1,4	2,1	2,4	100	292
Autres inactifs	49,9	31,5	6,3	1,3	0,2	10,8	100	12712
	Féminin							
Occupé	17,0	75,5	6,0	0,9	0,2	0,4	100	251586
Chômeur	29,6	57,0	8,9	0,6	0,3	3,6	100	695
En quête du 1er emploi	65,8	26,4	1,4	2,8	1,9	1,7	100	363
Retraité	0,7	43,2	50,0	1,4	0,0	4,8	100	146
Occupé au foyer	13,1	80,6	4,9	0,7	0,1	0,6	100	66466
Elève ou étudiant	91,7	5,5	0,1	0,2	0,1	2,5	100	15141
Rentier	13,7	33,5	44,5	2,2	1,1	4,9	100	182
Autres inactifs	23,5	28,8	38,4	1,8	0,2	7,4	100	19512
	Hauts-Bassins							
Statut d'occupation	Masculin							
Occupé	39,8	57,1	0,8	0,7	0,8	0,8	100	344542
Chômeur	51,1	40,5	1,6	1,9	1,1	3,7	100	3541
En quête du 1er emploi	84,7	11,9	0,3	0,5	0,7	2,0	100	11798
Retraité	1,2	88,4	6,1	1,8	0,5	2,1	100	4960

Occupé au foyer	62,8	23,0	9,0	1,9	0,2	3,0	100	3315
Elève ou étudiant	95,4	1,4	0,0	0,1	0,1	3,0	100	58713
Rentier	28,9	56,8	6,2	1,1	-	7,1	100	745
Autres inactifs	50,4	33,1	5,7	1,2	0,3	9,4	100	21345
	Féminin							
Occupé	23,3	69,0	5,7	1,2	0,3	0,5	100	226180
Chômeur	53,0	34,0	8,4	2,5	0,4	1,7	100	1625
En quête du 1er emploi	82,6	12,1	1,6	1,4	0,8	1,5	100	6544
Retraité	2,2	45,8	47,5	2,4	0,3	1,9	100	756
Occupé au foyer	17,4	75,6	5,3	0,8	0,3	0,6	100	160872
Elève ou étudiant	93,5	4,1	0,1	0,1	0,1	2,1	100	44571
Rentier	23,3	23,7	42,4	2,3	0,4	7,8	100	476
Autres inactifs	29,8	26,5	35,7	1,5	0,2	6,3	100	30739
	Nord							
	Masculin							
Occupé	37,9	60,0	0,8	0,3	0,3	0,7	100	239439
Chômeur	55,6	39,4	1,4	0,5	0,3	2,9	100	1031
En quête du 1er emploi	82,0	14,7	0,2	0,5	0,6	1,9	100	3719
Retraité	1,0	87,6	3,6	5,6	0,4	1,8	100	834
Occupé au foyer	58,7	30,2	6,1	1,4	0,2	3,4	100	2586
Elève ou étudiant	93,6	3,1	0,1	0,3	0,0	3,0	100	38088
Rentier	37,9	52,3	6,3	2,9	0,0	0,6	100	174
Autres inactifs	50,2	36,7	5,2	0,8	0,2	6,9	100	18706
	Féminin							
Occupé	20,8	70,3	7,7	0,7	0,1	0,4	100	246469
Chômeur	39,2	39,9	16,9	1,8	0,2	2,1	100	664
En quête du 1er emploi	75,0	16,9	4,8	1,6	0,5	1,3	100	1547
Retraité	1,2	48,1	45,1	4,3	0,0	1,2	100	162
Occupé au foyer	14,2	78,4	6,3	0,5	0,2	0,4	100	81590
Elève ou étudiant	92,3	5,4	0,1	0,2	0,1	1,9	100	24794
Rentier	22,2	38,0	38,0	0,9	0,0	0,9	100	108
Autres inactifs	25,5	24,7	43,1	1,4	0,1	5,2	100	30017

Tableau A.10 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Plateau Central							
	Masculin							
Occupé	39,8	57,8	0,7	0,3	0,6	0,8	100	149776
Chômeur	57,0	35,3	1,5	0,3	0,8	5,3	100	400
En quête du 1er emploi	88,5	8,1	0,3	0,6	0,4	2,2	100	1129
Retraité	0,4	85,4	5,0	7,9	0,7	0,7	100	280
Occupé au foyer	70,9	20,5	4,1	1,3	0,1	3,1	100	1187
Elève ou étudiant	94,9	1,7	0,1	0,2	0,0	3,1	100	17724
Rentier	59,8	32,6	3,3	1,1	0,0	3,3	100	92
Autres inactifs	46,8	37,0	6,0	1,4	0,4	8,5	100	7850
	Féminin							
Occupé	19,1	69,9	9,5	0,8	0,3	0,4	100	178590
Chômeur	30,9	44,4	18,2	1,1	0,3	5,2	100	363
En quête du 1er emploi	79,8	14,8	3,0	0,5	0,2	1,8	100	440
Retraité	-	41,6	49,4	4,5	0,0	4,5	100	89
Occupé au foyer	16,0	74,6	7,8	0,7	0,2	0,6	100	24856
Elève ou étudiant	94,7	3,0	0,1	0,2	0,2	1,9	100	13153
Rentier	23,1	29,9	42,2	0,7	0,0	4,1	100	147
Autres inactifs	20,8	24,1	46,8	1,8	0,1	6,3	100	13204
	Sahel							
	Masculin							
Occupé	32,5	65,4	0,6	0,5	0,1	1,0	100	241966

Employeur	33,4	63,0	1,2	0,1	1,1	1,3	100	1327	
Indépendant	11,6	85,9	1,0	0,5	0,6	0,5	100	65292	
Salarié employé	42,8	52,6	0,5	0,7	2,7	0,7	100	10648	
Apprenti	94,1	4,6	0,1	0,0	0,4	0,8	100	2518	
Aide familial	85,0	13,0	0,4	0,3	0,3	0,9	100	43880	
Autres	76,4	18,4	0,5	0,7	0,5	3,4	100	1118	
Ensemble	42,6	54,8	0,7	0,4	0,7	0,8	100	127032	
	Féminin								
Employeur	32,5	48,2	15,7	1,5	1,5	0,5	100	197	
Indépendant	10,4	70,9	15,5	2,2	0,5	0,5	100	19213	
Salarié employé	51,7	41,3	3,1	1,4	1,7	0,7	100	2255	
Apprenti	73,7	24,0	1,3	0,6	0,2	0,2	100	471	
Aide familial	23,3	71,1	4,3	0,7	0,3	0,3	100	70578	
Autres	54,0	39,7	4,0	0,5	0,3	1,5	100	1024	
Ensemble	21,9	69,8	6,5	1,0	0,3	0,4	100	95759	
	Centre								
	Masculin								
Employeur	32,7	61,4	0,6	0,5	3,6	1,1	100	11337	
Indépendant	28,9	65,6	0,7	0,6	3,6	0,7	100	183265	
Salarié employé	35,4	57,9	0,6	0,7	4,7	0,7	100	116725	
Apprenti	89,7	7,8	0,1	0,2	1,5	0,8	100	23437	
Aide familial	86,0	11,8	0,5	0,2	0,8	0,8	100	25733	
Autres	57,0	39,1	0,5	0,4	2,3	0,7	100	6430	
Ensemble	39,5	54,8	0,6	0,6	3,6	0,9	100	385008	
	Féminin								
Employeur	41,4	48,6	5,5	2,6		0,8	1,1	1	2968
Indépendant	17,2	65,8	13,4	2,4		0,6	0,6	1	79824
Salarié employé	52,9	40,1	3,3	2,1		0,6	1,0	1	52140
Apprenti	86,0	12,0	0,3	0,4		0,3	1,0	1	6055
Aide familial	27,4	64,0	7,1	0,7		0,3	0,5	1	45037
Autres	63,8	29,4	5,3	0,6		0,3	0,7	1	5821
Ensemble	33,4	55,1	8,3	1,8		0,5	0,8	1	201776

Tableau A.11: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation principale selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Situation dans l'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Centre-Est							
	Masculin							
Employeur	28,4	67,8	0,9	0,7	1,0	1,2	100	1645
Indépendant	8,4	88,1	1,3	0,6	1,0	0,4	100	139229
Salarié employé	35,9	60,0	0,4	0,7	2,6	0,4	100	8304
Apprenti	82,1	15,6	0,1	0,3	0,5	1,4	100	3145
Aide familial	85,6	12,2	0,8	0,3	0,2	0,9	100	79317
Autres	81,4	16,2	0,8	0,4	0,1	1,2	100	2247
Ensemble	37,4	59,5	1,1	0,5	0,8	0,7	100	238244
	Féminin							
Employeur	21,5	63,5	12,2	0,9	0,4	1,5	100	680
Indépendant	5,9	72,8	18,9	1,4	0,3	0,6	100	58715
Salarié employé	40,4	51,6	3,6	2,2	1,2	0,8	100	2495
Apprenti	71,1	25,3	1,5	0,8	0,3	1,0	100	1154
Aide familial	21,5	70,4	6,9	0,7	0,2	0,4	100	178694
Autres	66,8	27,1	4,4	0,8	0,1	0,7	100	2236
Ensemble	18,6	70,1	9,7	0,9	0,2	0,5	100	249114
	Centre-Nord							
	Masculin							
Employeur	21,0	76,1	0,7	0,2	0,4	1,5	100	2031

Indépendant	6,6	91,5	0,7	0,3	0,3	0,5	100	143946
Salarié employé	42,2	53,0	0,3	0,3	3,7	0,6	100	6942
Apprenti	77,7	19,9	0,1	0,3	1,1	0,8	100	1419
Aide familial	84,5	13,6	0,6	0,2	0,1	0,9	100	105901
Autres	69,8	28,7	0,5	0,4	0,2	0,5	100	2823
Ensemble	40,1	57,8	0,7	0,3	0,4	0,8	100	267196
	Féminin							
Employeur	9,9	78,9	8,8	1,0	0,3	1,1	100	736
Indépendant	6,3	73,9	17,3	1,6	0,2	0,7	100	39078
Salarié employé	35,2	59,3	2,6	1,2	1,4	0,4	100	1863
Apprenti	42,0	54,0	3,3	0,6	0,0	0,2	100	491
Aide familial	21,1	72,1	5,8	0,6	0,1	0,4	100	251390
Autres	60,2	34,6	3,9	0,3	0,4	0,5	100	2332
Ensemble	19,5	71,9	7,3	0,7	0,1	0,5	100	300278
	Centre-Ouest							
	Masculin							
Employeur	39,5	56,4	0,4	0,4	2,2	1,2	100	1622
Indépendant	9,8	86,6	0,9	0,5	1,6	0,5	100	133694
Salarié employé	34,0	59,6	0,5	0,6	4,6	0,6	100	8573
Apprenti	85,8	11,4	-	0,2	1,9	0,8	100	2948
Aide familial	89,2	9,0	0,5	0,3	0,2	0,8	100	83675
Autres	82,5	15,3	0,4	0,5	0,2	1,1	100	4207
Ensemble	41,5	55,4	0,7	0,4	1,2	0,7	100	238600
	Féminin							
Employeur	36,3	51,3	9,9	0,7	0,8	1,0	100	595
Indépendant	6,1	72,2	19,3	1,4	0,4	0,5	100	76590
Salarié employé	32,3	58,5	4,8	1,2	2,5	0,7	100	2877
Apprenti	72,2	23,1	2,2	0,6	0,8	1,0	100	1426
Aide familial	25,1	66,0	7,5	0,8	0,3	0,4	100	192031
Autres	45,4	49,7	3,7	0,7	0,1	0,4	100	5503
Ensemble	20,6	67,0	10,6	0,9	0,3	0,5	100	283466

Tableau A.11: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation principale selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Situation dans l'occupation principale	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Centre-Sud							
	Masculin							
Employeur	35,2	59,9	0,9	0,8	1,2	1,9	100	644
Indépendant	6,8	89,2	1,5	1,2	0,8	0,5	100	83530
Salarié employé	35,1	59,1	0,3	0,9	3,8	0,8	100	4327
Apprenti	83,6	14,3	0,0	0,5	1,2	0,5	100	827
Aide familial	87,5	10,2	0,9	0,5	0,3	0,7	100	52428
Autres	70,6	27,9	0,7	0,4	0,0	0,3	100	913
Ensemble	38,3	58,2	1,2	0,9	0,7	0,7	100	144469
	Féminin							
Employeur	21,3	64,1	10,6	2,9	0	1,1	100	348
Indépendant	5,3	64,2	26,7	3	0,2	0,6	100	29405
Salarié employé	38,8	53,5	3,7	2,4	1	0,6	100	1311
Apprenti	60,5	34,2	3	1,7	0,2	0,2	100	403
Aide familial	20,2	70,6	7,8	1,1	0,1	0,3	100	126167
Autres	60,3	35,7	3,3	0,6	0	0,1	100	869
Ensemble	17,9	69	11,2	1,4	0,2	0,4	100	160955
	Est							
	Masculin							
Employeur	29,9	67,2	0,7	0,3	0,5	1,4	100	2349
Indépendant	6,1	91,6	0,8	0,5	0,5	0,6	100	164978
Salarié employé	43,5	52,2	0,4	0,6	2,6	0,7	100	8414

Apprenti	82	16,2	0,3	0,2	0,6	0,7	100	1268
Aide familial	87,3	10,6	0,8	0,4	0,1	0,9	100	99279
Autres	78,7	19,4	0,5	0,2	0,2	1	100	3090
Ensemble	37,5	60,1	0,8	0,4	0,4	0,8	100	284192
	Féminin							
Employeur	13,5	76,7	7,7	1,3	0,2	0,7	100	601
Indépendant	5,3	78,2	13,4	2,2	0,3	0,6	100	40666
Salarié employé	33,3	58,9	3,3	2,1	1,3	1,1	100	2074
Apprenti	49,5	47,3	1,7	1,3	0	0,2	100	469
Aide familial	18,7	75,7	4,6	0,6	0,1	0,4	100	201813
Autres	64,3	31,9	3	0,1	0,1	0,7	100	2356
Ensemble	17,1	75,5	6	0,9	0,2	0,4	100	252281
Situation dans	Hauts-Bassins							
	Masculin							
Employeur	38,4	57,3	0,8	0,8	1,3	1,3	100	5404
Indépendant	15	81,9	1	0,8	0,7	0,6	100	179532
Salarié employé	38,3	56,9	0,7	0,8	2,6	0,6	100	38998
Apprenti	90,8	7,4	0,2	0,1	0,6	0,9	100	9682
Aide familial	78,7	19,1	0,6	0,5	0,3	0,8	100	101153
Autres	76,6	21,1	0,6	0,3	0,4	1	100	3401
Ensemble	40	56,9	0,8	0,7	0,8	0,8	100	348083
	Féminin							
Employeur	39,6	51,1	5,5	2,2	1,2	0,4	100	1087
Indépendant	15,4	69,1	12	2,5	0,4	0,6	100	53417
Salarié employé	52,6	40	3,4	2	0,8	1,1	100	11681
Apprenti	81,4	16,1	0,8	0,4	0,6	0,8	100	1905
Aide familial	22,1	72,9	3,7	0,8	0,2	0,4	100	150719
Autres	75,2	21,4	2	0,4	0,3	0,7	100	2757
Ensemble	23,5	68,7	5,7	1,3	0,3	0,5	100	227805

Tableau A.11 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation principale selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Situation dans l'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/veuve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Nord							
	Masculin							
Employeur	27	70,7	0,9	0,1	0,2	1,1	100	2057
Indépendant	8,2	89,7	0,9	0,4	0,3	0,5	100	135502
Salarié employé	37,5	57,6	0,5	0,2	3,4	0,8	100	8180
Apprenti	76,2	21,2	0,3	0,2	1,2	0,9	100	1735
Aide familial	83,7	14,6	0,7	0,2	0,1	0,7	100	84639
Autres	67,7	30,7	0,7	0,3	0	0,6	100	3686
Ensemble	38	60	0,8	0,3	0,3	0,7	100	240470
	Féminin							
Employeur	21	68,2	9,1	0,7	0,2	0,8	100	614
Indépendant	6,5	75,7	16	1,1	0,1	0,5	100	44906
Salarié employé	36	57,7	3	1,3	1,6	0,4	100	2562
Apprenti	42,1	54,3	3,6	0	0	0	100	385
Aide familial	23,4	69,7	5,9	0,7	0,1	0,3	100	189701
Autres	44,3	49,8	4,8	0,4	0	0,6	100	4571
Ensemble	20,8	70,2	7,7	0,7	0,1	0,4	100	247133
	Plateau Central							
	Masculin							
Employeur	23,1	65,5	1,6	0,1	7,7	1,9	100	795
Indépendant	6,7	90,9	0,7	0,4	0,8	0,5	100	83060
Salarié employé	39	57	0,4	0,3	2,6	0,6	100	3784
Apprenti	81,9	16,7	0,1	0,3	0,6	0,3	100	670
Aide familial	85,9	12	0,6	0,3	0,2	1	100	58401

Autres	82,1	16,4	0,5	0,1	0,2	0,8	100	1174
Ensemble	39,8	57,7	0,7	0,3	0,6	0,8	100	150176
Féminin								
Employeur	12,9	74,7	10,4	0,4	0,4	1,2	100	249
Indépendant	5,2	69,3	23,3	1,3	0,3	0,5	100	24227
Salarié employé	35	58	3,3	1,5	1,8	0,5	100	1244
Apprenti	62,4	33,6	2,2	0,9	0	0,9	100	226
Aide familial	21	70,3	7,3	0,7	0,3	0,4	100	149392
Autres	58,2	33,2	6,5	0,8	0,2	1,1	100	1113
Ensemble	19,2	69,8	9,5	0,8	0,3	0,4	100	178953
Sahel								
Masculin								
Employeur	28,3	67,7	0,5	0,4	0,2	3	100	1322
Indépendant	6,6	91,5	0,7	0,4	0	0,7	100	149694
Salarié employé	37,2	58,9	0,2	0,7	2,2	0,7	100	4174
Apprenti	66,4	30,9	1,1	0,4	0	1,3	100	556
Aide familial	80	17,9	0,5	0,5	0	1,1	100	77604
Autres	81,2	17,3	0,4	0,2	0	0,9	100	3260
Ensemble	32,5	65,3	0,6	0,5	0,1	1	100	243098
Féminin								
Employeur	22,7	61,7	9,1	5,3	0	1,2	100	339
Indépendant	6,5	77,1	12,9	2,9	0,1	0,6	100	24847
Salarié employé	35	56,1	3,2	2,7	1,9	1,1	100	740
Apprenti	56,6	37,7	1,6	0,8	0	3,3	100	122
Aide familial	29,1	64,7	4,1	1,4	0	0,5	100	45249
Autres	60,7	36,4	2	0,5	0	0,5	100	1507
Ensemble	22,1	68,1	7,1	1,9	0,1	0,7	100	75395

Tableau A.11 : Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans l'occupation principale selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Situation dans l'occupation	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé /	Union libre	ND	Total	Effectif
	Sud-Ouest							
	Masculin							
Employeur	38,6	55,8	1,4	0,8	2,6	0,8	100	899
Indépendant	12,1	82,1	2,3	1,3	1,8	0,4	100	83568
Salarié employé	42,4	48,1	0,4	0,8	7,8	0,5	100	5508
Apprenti	87,2	8,6	0,0	0,2	3,6	0,4	100	1353
Aide familial	88,2	9,0	0,8	0,7	0,7	0,7	100	43110
Autres	88,8	9,8	0,6	0,2	0,3	0,3	100	1584
Ensemble	39,3	55,7	1,7	1,1	1,7	0,6	100	138029
Féminin								
Employeur	26,9	59,7	8,3	2,8	2,0	0,4	100	253
Indépendant	11,1	66,0	17,1	4,0	1,3	0,6	100	41530
Salarié employé	48,6	40,9	3,6	2,8	3,6	0,5	100	1265
Apprenti	76,6	19,3	1,5	0,3	1,8	0,5	100	389
Aide familial	24,9	64,3	7,3	1,9	1,0	0,5	100	59450
Autres	85,0	9,6	2,3	0,7	1,7	0,8	100	1143
Ensemble	20,5	63,9	11,1	2,8	1,2	0,6	100	106101

Tableau A.12 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe

Nature du handicap	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Boucle du Mouhoun							
	Masculin							
Aucun handicap	45,2	50,5	1,3	0,8	0,7	1,5	100	405473
Handicap membre	33,2	54,5	5,8	2,1	1,7	2,7	100	479
Handicap membre inférieur	33,4	56,1	5,4	2,6	0,8	1,7	100	1593
Déficience mentale	64,1	18,7	4,5	8,3	0,2	4,2	100	1203
Aveugle	11,8	64,6	18	2,9	0,4	2,4	100	1302
Sourd/muet	47,1	41,8	5,5	2,9	0,9	1,9	100	969
Autres	21,6	63,5	9,4	3,3	0,9	1,4	100	1743
	Féminin							
Aucun handicap	22,9	66,4	8,3	1,1	0,2	1,2	100	432222
Handicap membre	25,3	47,8	20,6	4,1	0,5	1,6	100	364
Handicap membre inférieur	24,4	47,3	22,9	3,1	0,2	2,0	100	1369
Déficience mentale	32,8	31,3	19,5	11,1	0,3	5,0	100	1155
Aveugle	4,9	27,2	61,9	1,9	0,2	4,0	100	1237
Sourd/muet	23,2	45,1	26,2	3,4	0,3	1,8	100	759
Autres	11,9	41,5	42,2	2,1	0,0	2,3	100	1524
	Cascades							
	Masculin							
Aucun handicap	49,1	47	0,9	0,4	0,6	2,0	100	153026
Handicap membre	42,1	40,2	3,1	2,4	9,1	3,1	100	254
Handicap membre inférieur	32,9	59,4	3,7	1,6	1,0	1,3	100	680
Déficience mentale	65,3	18,5	2,8	4,8	0,0	8,5	100	248
Aveugle	12,5	69	12,5	1,2	1,0	3,9	100	513
Sourd/muet	48,7	42,5	4,4	1,8	0,0	2,6	100	273
Autres	27	61,2	3,5	2,1	4,5	1,7	100	578
	Féminin							
Aucun handicap	25,9	64	7,6	0,8	0,3	1,4	100	165348
Handicap membre	22,5	49,2	15,5	2,1	8,6	2,1	100	187
Handicap membre inférieur	28,7	44,4	22,3	1,7	0,8	2,1	100	516
Déficience mentale	39,3	25,2	20,9	7,7	0,0	6,8	100	234
Aveugle	7,3	32,7	52,6	1,8	0,3	5,2	100	327
Sourd/muet	24,5	44,6	26,6	2,1	0,0	2,1	100	233
Autres	21,7	48,3	25,6	2,8	0,5	1,0	100	387

Tableau A.12 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Nature du handicap	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorce/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
	Centre							
	Masculin							
Aucun handicap	54,8	39,5	0,6	0,5	2,5	2	100	602839
Handicap membre	41,4	49,2	3,2	1,8	1,1	3,3	100	657
Handicap membre	44,4	48,6	1,9	1,1	2,4	1,7	100	3395
Déficiência mentale	74,9	15,4	1,9	2,4	0,5	5	100	1332
Aveugle	16	67,6	10,3	1,3	1,3	3,3	100	986
Sourd/muet	62	30,5	3,4	0,3	0,7	3	100	669
Autres	37,7	53,7	3,4	1,3	2,2	1,8	100	1657
	Féminin							
Aucun handicap	41,4	48,6	6,9	1	0,5	1,7	100	599747
Handicap membre	32	43	15,4	1,2	0,2	8,1	100	481
Handicap membre	32,2	43,4	20,8	2,1	0,2	1,2	100	2517
Déficiência mentale	39,4	29	23,3	5	0,2	3,3	100	1212
Aveugle	7,3	24,9	62,7	1,5	0,1	3,5	100	922
Sourd/muet	38,3	32,6	25,4	0,9	0,6	2,2	100	684
Autres	24,6	36,4	34,1	2,3	0,6	1,9	100	1339
	Centre-Est							
	Masculin							
Aucun handicap	45,1	50,7	1,2	0,5	0,7	1,9	100	284353
Handicap membre	34,8	56,6	3,4	0,7	0,2	4,3	100	440
Handicap membre	32,4	60,2	3,6	1,4	1,3	1	100	1918
Déficiência mentale	68	19,5	3	4	0,2	5,3	100	1048
Aveugle	12,8	68,6	12,9	1,2	0,4	4,1	100	2036
Sourd/muet	47,8	44,5	4	1	0,5	2,2	100	942
Autres	23,7	66,7	5,8	1,2	0,7	1,9	100	1358
	Féminin							
Aucun handicap	23,1	63,5	11	0,8	0,2	1,5	100	366759
Handicap membre	18,6	49,9	25,1	1,2	0,5	4,9	100	431
Handicap membre	18,4	48,7	28,7	1,6	0,4	2,1	100	1918
Déficiência mentale	27,1	37,1	25,2	7,5	0,3	2,7	100	984
Aveugle	3,1	26,4	64,4	1	0	5,1	100	1680
Sourd/muet	22,3	40	33,5	2,2	0,1	1,9	100	790
Autres	11,1	42,9	40,4	1,6	0	4	100	1460
	Centre-Nord							
	Masculin							
Aucun handicap	45,4	51,1	0,7	0,3	0,3	2,1	100	304509
Handicap membre	27,5	63,6	2,3	0,9	0,5	5,2	100	440
Handicap membre	31,8	61,4	2,1	1	0,8	3	100	1546
Déficiência mentale	68,4	19,2	2,9	3,6	0,1	5,9	100	1037
Aveugle	11,2	77,8	6,2	0,8	0,2	3,9	100	1299
Sourd/muet	40	54,9	2,4	1,1	0,1	1,6	100	893
Autres	27,4	64	4,9	1,2	0,1	2,3	100	1376
	Féminin							
Aucun handicap	22,5	66,9	8,2	0,7	0,2	1,5	100	381887
Handicap membre	17,8	55,8	19,8	1,3	0,0	5,3	100	398
Handicap membre	18,3	52,9	23,5	1,8	0,2	3,3	100	1534
Déficiência mentale	25,5	39,3	20,9	11,2	0,4	2,7	100	1094
Aveugle	3,6	33,5	57,1	1,1	0,4	4,4	100	1668
Sourd/muet	20,4	48,2	26,9	2,2	0,1	2,2	100	677
Autres	13,5	44,9	35,4	3	0,3	2,9	100	1157

Tableau A.12 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Nature du handicap	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorce/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Centre-Ouest								
Masculin								
Aucun handicap	49,7	46,2	0,8	0,4	1	1,9	100	293511
Handicap membre supérieur	34	60	1,5	0,7	0,7	3,1	100	453
Handicap membre inférieur	34,3	59	2,1	1,4	1,4	1,9	100	1776
Déficiência mentale	66,3	23	2,3	4,5	0,3	3,7	100	1324
Aveugle	13,0	74,8	7,8	1,0	0,6	2,8	100	1266
Sourd/muet	51,4	42,9	1,7	1,0	0,7	2,3	100	875
Autres	25,1	66,8	3,7	1,6	1,0	1,8	100	2301
Féminin								
Aucun handicap	25,5	60,6	11,5	0,8	0,3	1,3	100	397682
Handicap membre supérieur	23	50,4	22	2	0,5	2,2	100	405
Handicap membre inférieur	20,2	49,4	26,4	1,9	0,4	1,7	100	1770
Déficiência mentale	26,9	38,6	22,9	8,1	0,7	2,8	100	1206
Aveugle	5,6	27,9	62,3	1,5	0,1	2,7	100	1467
Sourd/muet	21,2	43,8	30,3	2,2	0,1	2,3	100	730
Autres	12,0	41,9	41,1	2,2	0,3	2,5	100	2382
Centre-Sud								
Masculin								
Aucun handicap	45,1	50,5	1,3	0,8	0,6	1,7	100	168426
Handicap membre supérieur	32,8	60,6	0,8	2,9	0,4	2,5	100	241
Handicap membre inférieur	31,3	61,7	3,3	1,6	0,8	1,3	100	1191
Déficiência mentale	64,6	19,3	5,5	6	0,3	4,3	100	670
Aveugle	11,6	67,1	15	3	0,3	3	100	1118
Sourd/muet	46,9	41,8	5,8	2,1	1,0	2,3	100	514
Autres	25,0	65,9	4,8	1,6	0,8	1,9	100	1026
Féminin								
Aucun handicap	23,1	62,0	12,3	1,3	0,2	1,3	100	209726
Handicap membre supérieur	20,9	48,1	26,7	1,5	0,0	2,9	100	206
Handicap membre inférieur	17,9	49,8	28,7	2,3	0,3	1,0	100	1197
Déficiência mentale	21,3	40,3	27,9	7,7	0,4	2,4	100	742
Aveugle	4,5	24,9	65,3	1,4	0,1	3,9	100	1022
Sourd/muet	25,0	38,7	31,5	2,2	0,0	2,6	100	416
Autres	8	42,1	45,3	2,5	0,1	2,0	100	1043
Est								
Masculin								
Aucun handicap	41,9	54,2	0,9	0,4	0,4	2,2	100	320758
Handicap membre supérieur	32,9	57,9	2,3	1,6	0,3	4,9	100	304
Handicap membre inférieur	32,4	61,9	1,5	0,9	1,2	2,1	100	1265
Déficiência mentale	59	23,9	4,1	5,4	0,3	7,3	100	632
Aveugle	12,4	70	12	1,3	0,4	3,9	100	822
Sourd/muet	41,7	48,1	4,2	1,6	0,3	4,1	100	640
Autres	19,1	72,6	4,7	1,6	0,5	1,5	100	1144
Féminin								
Aucun handicap	19,8	70,5	7,0	0,8	0,2	1,7	100	352903
Handicap membre supérieur	19,6	59,2	13,3	3,5	0,0	4,3	100	255
Handicap membre inférieur	20,2	54,6	18,1	3,9	0,7	2,4	100	968
Déficiência mentale	30,0	39,3	18,4	7,8	0,8	3,8	100	527
Aveugle	4,3	26,4	60,9	2,4	0,4	5,7	100	723
Sourd/muet	20,0	43,0	29,5	2,9	0,2	4,3	100	444
Autres	10,0	51,7	32,5	2,9	0,2	2,7	100	1119

Tableau A.12 : Répartition de la population par nature de handicap et la région de résidence selon la situation matrimoniale et le sexe (suite)

	Célibataire	Marié	Veuf/ veuv	Divorcé/ séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Hauts-Bassins								
	Masculin							
Aucun handicap	48,5	47,2	1	0,6	0,7	2	100	446357
Handicap membre	35,4	55,4	4,5	0,6	0,9	3,3	100	336
Handicap membre	40,2	52,1	3,4	1,4	0,5	2,3	100	1676
Déficienc e mentale	67,1	16,9	4,6	5,3	0	6,1	100	692
Aveugle	15,3	66,5	11,7	2,3	0,4	3,8	100	767
Sourd/muet	49,5	41,7	1,3	2,9	0,7	4	100	556
Autres	31,2	57,7	6,4	1,9	0,7	2,1	100	859
	Féminin							
Aucun handicap	29,1	61,2	6,8	1	0,3	1,6	100	470272
Handicap membre	28,3	46,7	15,6	1,8	0,7	6,9	100	276
Handicap membre	31,6	45,8	17,4	2,9	0,9	1,4	100	1387
Déficienc e mentale	40,6	32,9	16,4	5,1	0,5	4,4	100	566
Aveugle	7,7	31,8	55,1	1,3	0	4	100	622
Sourd/muet	33,9	39,2	19,8	2,9	0	4,2	100	449
Autres	19,1	42,8	31,3	3,2	0	3,7	100	624
Nord								
	Masculin							
Aucun handicap	46,2	50,1	0,9	0,3	0,3	2,1	100	299883
Handicap membre	31,3	56,2	2,4	1,0	0,7	8,4	100	418
Handicap membre	29,9	62,5	3,1	0,5	0,3	3,8	100	1560
Déficienc e mentale	67,0	19,1	2,6	4,4	0,4	6,4	100	1292
Aveugle	10,3	76,9	7,3	0,8	0,2	4,3	100	1296
Sourd/muet	40,9	53,1	3,3	0,7	0,1	1,8	100	866
Autres	22,9	68,3	5,9	1,3	0,1	1,5	100	1794
	Féminin							
Aucun handicap	24,6	63,9	9,2	0,7	0,1	1,5	100	381227
Handicap membre	25,2	54,5	13,4	1,5	0,5	5	100	404
Handicap membre	20,2	52,4	23,2	1,5	0,1	2,5	100	1572
Déficienc e mentale	27,7	35,3	21,7	11,8	0,1	3,4	100	1173
Aveugle	3,9	32,4	57,2	1,2	0	5,4	100	1380
Sourd/muet	18,5	46,6	28,4	3,7	0,3	2,6	100	655
Autres	11,8	42,5	40,9	1,7	0	3,1	100	1652
Plateau Central								
	Masculin							
Aucun handicap	46,1	50,2	0,8	0,3	0,5	2	100	174982
Handicap membre	31,6	60,3	3	1,3	1	2,7	100	297
Handicap membre	29,4	63,4	3,5	1,6	0,7	1,5	100	1158
Déficienc e mentale	65,2	20	2,8	6,3	0,4	5,3	100	794
Aveugle	12,5	74	9	0,5	1	2,9	100	962
Sourd/muet	43,5	49,5	3	1,3	0,3	2,3	100	600
Autres	25,4	64,6	5,1	2,1	0,6	2,2	100	890
	Féminin							
Aucun handicap	23,4	63,9	10,3	0,7	0,3	1,5	100	227425
Handicap membre	17,2	57,5	19,9	1,1	0,4	3,8	100	261
Handicap membre	17,7	51,8	27,1	1,8	0,2	1,5	100	1199
Déficienc e mentale	21,3	39,3	24,8	11,4	0,2	3	100	948
Aveugle	3,3	27,1	62,7	1,6	0,3	5	100	1076
Sourd/muet	16,5	40,6	35,7	2,4	0,2	4,6	100	544
Autres	12,7	39,7	43,1	1,7	0,1	2,6	100	871

Tableau A.12: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon la région de résidence, la situation matrimoniale et le sexe (suite)

Nature du handicap	Célibataire	Marié	Veuf/ veuve	Divorcé / Séparé	Union libre	ND	Total	Effectif
Sahel								
	Masculin							
Aucun handicap	37,1	58,9	1	0,5	0,1	2,5	100	279324
Handicap membre	23,5	55,3	1,1	1,5	0	18,6	100	264
Handicap membre inférieur	28,4	64,5	3	0,5	0	3,6	100	777
Déficiência mentale	58,4	23,1	2,6	6,9	0,2	8,9	100	507
Aveugle	7	74,6	11,7	1,5	0	5,2	100	744
Sourd/muet	32,1	60,9	2,7	0,8	0,4	2,9	100	476
Autres	19,3	70,7	5,1	1,6	0	3,3	100	669
	Féminin							
Aucun handicap	19,2	69,5	7,6	1,7	0,1	1,9	100	294129
Handicap membre	21,2	48	13,1	2,5	0,0	15,2	100	198
Handicap membre inférieur	22,8	48,2	19,2	3	0,2	6,6	100	531
Déficiência mentale	39	25,1	16,7	12,9	0,3	6,1	100	395
Aveugle	6,9	20,4	65,1	4,4	0,0	3,2	100	656
Sourd/muet	28,0	33,1	28,8	5,1	0,0	5,1	100	354
Autres	14	38,2	39,7	4,6	0,0	3,5	100	544
Sud-Ouest								
	Masculin							
Aucun handicap	47	47	1,8	0,9	1,5	1,8	100	166788
Handicap membre	41,8	48,2	3,6	2,8	0,4	3,2	100	251
Handicap membre inférieur	38,9	49	4,5	2,5	2,1	3	100	1141
Déficiência mentale	66,8	17,4	3,7	4,8	0,4	6,9	100	564
Aveugle	27,3	52,5	14,3	2,4	0,8	2,8	100	1115
Sourd/muet	58,6	30,7	4,3	1,3	1,3	3,8	100	469
Autres	27,2	60,5	7,6	2,5	1,3	0,8	100	903
	Féminin							
Aucun handicap	25,2	58	12	2,2	1,1	1,5	100	196838
Handicap membre	28,4	45,1	16,7	4,4	1,8	3,6	100	275
Handicap membre inférieur	36,1	33,4	23,4	3,9	1,4	1,7	100	1032
Déficiência mentale	57,5	17,5	10,6	9,1	0,7	4,6	100	416
Aveugle	19,7	23,3	50,3	3,3	0,5	2,9	100	1058
Sourd/muet	36,3	28,3	26,5	4,4	1,8	2,7	100	452
Autres	19	35,1	38	4,3	0,9	2,7	100	752

Tableau A.13: Table de nuptialité par milieu de résidence selon le sexe

Age	C(x)	m(x+1)	n(x)	Age	C(x)	m(x+1)	n(x)
Ouagadougou							
Masculin				Féminin			
15	1000	93,4	93,4	12	1000	135	135,0
20	906	238,4	263,0	15	865	340	392,9
25	668	324,6	485,7	20	525	235	447,5
30	343	163,4	475,5	25	290	135	465,6
35	180	87,1	483,0	30	155	66	427,7
40	93	34,3	368,4	35	89		
45	58	13,8	233,6				
50	45	15,7	347,0				
55	29						
Bobo-Dioulasso							
Masculin				Féminin			
15	1000	96	96,2	12	1000	158	158,1
20	904	264	292,4	15	842	344	408,5
25	640	306	477,8	20	498	233	468,3
30	334	162	484,2	25	265	115	435,3
35	172	68	397,1	30	149	66	442,9
40		32	308,6	35	83		
45	72	16	219,8				
50	56	23	417,5				
55	33						
Autres villes							
Masculin				Féminin			
15	1000	157	157,3	12	1000	169	169,4
20	843	336	398,4	15	831	364	437,9
25	507	265	522,2	20	467	224	479,0
30	242	114	471,4	25	243	113	464,1
35	128	51	399,6	30	130	55	421,1
40		20	265,4	35	75		
45	56	8	139,7				
50	49	12	251,2				
55	36						
Ensemble Urbain							
Masculin				Féminin			
15	1000	115	114,7	âge	1000	170	169,5
20	885	268	303,3	12	830	364	438,2
25	617	306	496,4	15	467	224	479,7
30	311	149	478,9	20	243	113	465,1
35	162	72	447,7	25	130	55	423,1
40	89	29	327,8	30	75		
45	60	12	199,6	35			
50	48	16	322,8				
55	33						
Ensemble Rural							
Masculin				Féminin			
15	1000	361	360,6	12	1000	452	452,1
20	639	371	581	15	548	450	820,5
25	268	158	588,8	20	98	64	653
30	110	53	481,6	25	34	17	486,3
35	57	20	344,3	30	18	6	337,7
40	37	8	225	35	12		
45	29	1	42,2				
50	28	6	205,2				
55	22						

Tableau A.14: Table de nuptialité par niveau d'instruction selon le sexe ensemble pays

Age	C(x)	m(x+1)	n(x)	Age	C(x)	m(x+1)	n(x)
Sans niveau							
Masculin				Féminin			
15	1000	347	347,4	12	1000	469	469,2
20	653	354	542,8	15	531	423	796,5
25	298	168	561,9	20	108	66	614,4
30	131	61	466,5	25	42	18	444,0
35	70	24	350,2	30	23	8	357,0
40	45	11	238,4	35	15		
45	35	3	86,9				
50	32	7	233,7				
55	24						
Primaire							
Masculin				Féminin			
15	1000	237	236,8	12	1000	211	210,5
20	763	337	441,4	15	789	457	579,3
25	426	209	490,4	20	332	153	459,4
30	217	94	433,7	25	180	68	380,0
35	123	53	428,0	30	111	34	309,3
40	70	24	343,6	35	77		
45	46	8	162,8				
50	39	12	309,2				
55	27						
Secondaire 1							
Masculin				Féminin			
15	1000	151	151,3	12	1000	86	86,1
20	849	304	358,2	15	914	370	405,1
25	545	240	441,5	20	544	262	482,0
30	304	124	407,2	25	282	80	284,3
35	180	84	463,9	30	202	50	247,4
40	97	37	381,6	35	152		
45	60	15	256,7				
50	44	17	380,9				
55	28						
Secondaire2							
Masculin				Féminin			
15	1000	66	65,6	12	1000	64	64,1
20	934	242	258,5	15	936	139	148,8
25	693	370	533,5	20	797	331	415,2
30	323	155	480,0	25	466	243	522,7
35	168	88	523,3	30	222	80	358,0
40	80	36	454,8	35	143		
45	44	6	129,3				
50	38	17	435,7				
55	21						
Supérieur							
Masculin				Féminin			
15	1000	46	46,2	12	1000	75	74,6
20	954	108	112,7	15	925	68	73,3
25	846	392	463,2	20	858	223	260,1
30	454	261	574,2	25	635	327	514,9
35	193	99	513,5	30	308	130	423,0
40	94	39	410,5	35	178		
45	55	17	302,5				
50	39	14	372,5				
55	24						

Tableau A.15 : Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et le sexe

Statut d'occupation	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Effectif
Urbain homme							
Occupé	81,8	10,6	2,1	0,7	13,4	4,9	397 062
Chômeur	82,9	9,5	1,3	0,7	11,5	5,6	6 335
En quête du 1 ^{er}	81,9	5,7	1,1	0,6	7,4	10,7	8 248
Retraité	74,3	18,2	5,2	1,8	25,3	0,5	18 415
Occupé au foyer	70,2	16,6	6,2	2,9	25,7	4,1	2 081
Elève ou étudiant	75,6	10,3	1,4	1,1	12,8	11,7	3 157
Rentier	72,0	16,8	5,3	3	25,1	2,9	1 821
Autres inactifs	72,7	16,5	5,1	2,5	24,1	3,2	19 355
Urbain femme							
Occupé	71,7	19,3	5,8	2,4	27,5	0,9	209 232
Chômeur	83,4	11	2,7	1,1	14,8	1,8	1 793
En quête du 1 ^{er}	84,3	6,9	2,4	0,9	10,2	5,5	4 236
Retraité	81,8	12,5	2,8	2,1	17,5	0,8	1 272
Occupé au foyer	78,9	14,9	4	1,5	20,4	0,8	293 169
Elève ou étudiant	87,4	6,2	1,2	0,6	8,1	4,5	8 944
Rentier	77	15	2,9	2,6	20,6	2,4	379
Autres inactifs	64,4	20,9	8,2	4,7	33,8	1,8	14 989
Ensemble urbain							
Occupé	78,3	13,6	3,4	1,3	18,2	3,5	606 294
Chômeur	83	9,8	1,6	0,8	12,3	4,7	8 128
En quête du 1 ^{er}	82,7	6,1	1,5	0,7	8,3	9	12 484
Retraité	74,8	17,9	5,1	1,8	24,8	0,5	19 687
Occupé au foyer	78,8	14,9	4	1,5	20,4	0,8	295 250
Elève ou étudiant	84,3	7,3	1,3	0,7	9,3	6,4	12 101
Rentier	72,9	16,5	4,9	3	24,3	2,8	2 200
Autres inactifs	69,1	18,4	6,5	3,5	28,3	2,6	34 344
Rural Homme							
Occupé	66,5	24,2	6,2	2,2	32,6	0,9	1 454 477
Chômeur	72,9	19,2	4,4	1,5	25,1	2	2 794
En quête du 1 ^{er}	82,3	10,9	1,5	1,4	13,8	3,9	1 903
Retraité	53,4	23,7	10,6	11,7	46	0,6	2 977
Occupé au foyer	61,6	25	7,8	3,9	36,7	1,8	4 555
Elève ou étudiant	89,1	8,6	0,6	0,6	9,8	1,1	4 195
Rentier	67,7	21,2	6,2	3,1	30,5	1,8	987
Autres inactifs	62,9	24,3	8,1	3,9	36,3	0,8	48 123
Rural Femme							
Occupé	47,5	32,5	13	6,7	52,2	0,3	1 588 750
Chômeur	60	24,7	9,3	5,1	39,1	1	2 115
En quête du 1 ^{er}	60,1	20,7	11,7	4,1	36,5	3,4	888
Retraité	46,8	29,9	9,7	13,6	53,2	0	566
Occupé au foyer	59,8	28,2	8,4	3,4	40	0,3	593 185
Elève ou étudiant	65,1	22,9	6,4	3,5	32,8	2,2	4 033
Rentier	63,3	20,3	10,1	4,6	35	1,8	566
Autres inactifs	47,8	30,1	13,3	8	51,4	0,8	52 503
Ensemble Rural							
Occupé	56,6	28,5	9,8	4,6	42,8	0,6	3 043 227
Chômeur	67,3	21,6	6,5	3,1	31,1	1,6	4 909
En quête du 1 ^{er}	75,2	14	4,8	2,2	21	3,8	2 791
Retraité	52,3	24,7	10,5	12	47,1	0,5	3 543
Occupé au foyer	59,8	28,1	8,4	3,4	39,9	0,3	597 740
Elève ou étudiant	77,3	15,6	3,4	2	21	1,6	8 228
Rentier	66,1	20,9	7,6	3,7	32,1	1,8	1 553
Autres inactifs	55,1	27,3	10,8	6,1	44,2	0,8	100 626

Tableau A.16 : Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, le milieu de résidence et le sexe

Nature du handicap	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Effectif
Homme urbain							
Aucun handicap	81	11,1	2,3	0,8	14,2	4,8	449 407
Membre supérieur	78,2	15	3	1,5	19,5	2,3	528
Membre inférieur	79,2	11,8	3,2	1,5	16,5	4,3	3 040
Déficiência mentale	85,8	10,4	1	1,3	12,6	1,6	317
Aveugle	72,9	18,9	4,8	2,2	25,9	1,3	1 282
Sourd/muet	80,1	12,1	4,5	1	17,5	2,4	423
Autres	74,5	16	4,2	1,6	21,8	3,7	1 506
Ensemble	81	11,1	2,3	0,8	14,3	4,8	456 503
Femme Urbain							
Aucun handicap	75,9	16,5	4,7	1,9	23,2	1	529 663
Membre supérieur	70,5	20,8	4,9	2,2	27,8	1,6	370
Membre inférieur	72,6	17,7	6,4	2,2	26,2	1,2	1 854
Déficiência mentale	66,1	21,1	7,9	4	33	0,9	573
Aveugle	58,2	24,4	9,5	7,4	41,3	0,5	431
Sourd/muet	76,1	14,6	4,3	3,7	22,6	1,3	376
Autres	70,2	19,4	6,3	2,8	28,5	1,3	783
Ensemble	75,9	16,5	4,8	1,9	23,2	1	534 050
Ensemble urbain							
Aucun handicap	78,3	14	3,6	1,4	19	2,7	979 070
Membre supérieur	75,1	17,4	3,8	1,8	22,9	2	898
Membre inférieur	76,7	14,1	4,4	1,7	20,2	3,2	4 894
Déficiência mentale	73,2	17,3	5,4	3	25,7	1,1	890
Aveugle	69,2	20,3	6	3,5	29,8	1,1	1 713
Sourd/muet	78,2	13,3	4,4	2,3	19,9	1,9	799
Autres	73	17,2	4,9	2	24,1	2,9	2 289
Ensemble	78,2	14	3,6	1,4	19,1	2,7	990 553
Homme rural							
Aucun handicap	66,4	24,2	6,2	2,3	32,7	0,9	1 486 087
Membre supérieur	63,5	24,5	6,4	3,6	34,5	2	2 204
Membre inférieur	67,6	21,7	6,6	2,9	31,2	1,2	8 451
Déficiência mentale	77,3	16,3	3,5	1,5	21,3	1,4	1 915
Aveugle	64,7	23,8	7,9	2,9	34,6	0,7	8 690
Sourd/muet	74,1	17,9	5,3	1,7	24,9	1,1	3 580
Autres	61,3	25,9	8,3	3,5	37,7	1	9 140
Ensemble	66,4	24,2	6,2	2,3	32,7	0,9	1 520 067
Femme rural							
Aucun handicap	50,8	31,3	11,8	5,8	48,9	0,3	2 220 188
Membre supérieur	48,4	28,9	13,7	7,5	50	1,6	1 683
Membre inférieur	47,2	30,4	13,3	8,3	52	0,8	6 453
Déficiência mentale	47,3	29,7	14,5	7,5	51,7	1,1	3 078
Aveugle	44	28,2	16,5	10,7	55,4	0,6	3 362
Sourd/muet	50,1	28,5	12,4	8,3	49,2	0,6	2 512
Autres	47	31	14,3	7,4	52,6	0,4	5 399
Ensemble	50,8	31,2	11,8	5,9	48,9	0,3	2 242 675
Ensemble rural							
Aucun handicap	57,1	28,4	9,5	4,4	42,4	0,6	3 706 275
Membre supérieur	57	26,4	9,5	5,3	41,2	1,8	3 887
Membre inférieur	58,7	25,5	9,5	5,3	40,2	1	14 904
Déficiência mentale	58,8	24,6	10,3	5,2	40	1,2	4 993
Aveugle	58,9	25	10,3	5,1	40,4	0,7	12 052
Sourd/muet	64,2	22,3	8,3	4,4	34,9	0,9	6 092
Autres	56	27,8	10,5	5	43,2	0,8	14 539
Ensemble	57,1	28,4	9,5	4,4	42,3	0,6	3 762 742

Tableau A.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la région de résidence, le régime matrimonial et le sexe (suite)

Religion	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun								
Masculin								
Animiste	68,8	22,4	5,3	1,5	29,1	2,0	100	34 086
Musulman	68,2	24,6	5,3	1,3	31,2	0,6	100	130 172
Catholique	80,0	13,4	2,4	0,6	16,5	3,5	100	36 698
Protestant	87,4	8,7	1,1	0,2	10,0	2,6	100	9 451
Autre	78,5	16,8	2,1	1,0	19,9	1,6	100	512
Sans religion	74,2	14,4	2,9	1,0	18,3	7,5	100	585
Ensemble	71,2	21,6	4,6	1,2	27,3	1,5	100	211 504
Masculin								
Animiste	53,5	31,5	10,7	4,1	46,3	0,3	100	44 332
Musulman	52,4	33,4	10,5	3,5	47,4	0,2	100	182 269
Catholique	70,3	21,3	5,7	2,2	29,2	0,5	100	46 776
Protestant	79,7	15,3	3,6	1,0	19,8	0,5	100	11 626
Autre	61,8	26,9	8,1	2,9	38,0	0,2	100	996
Sans religion	62,4	26,2	7,7	2,2	36,2	1,5	100	827
Ensemble	56,7	30,3	9,5	3,3	43,1	0,2	100	286 826
Cascades								
Religion	Masculin							
Animiste	58,3	30,1	7,7	2,8	40,6	1,1	100	9 886
Musulman	64,7	26,2	6,2	1,9	34,2	1,0	100	57 582
Catholique	79,5	12,8	2,4	0,6	15,8	4,7	100	5 132
Protestant	84,4	8,9	1,8	0,3	11,0	4,6	100	1 103
Autre	68,7	19,1	7,0	3,5	29,6	1,7	100	230
Sans religion	59,8	27,6	7,7	1,8	37,1	3,1	100	388
Ensemble	65,2	25,5	6,1	1,9	33,5	1,4	100	74 321
Féminin								
Animiste	42,8	36,6	13,6	6,4	56,6	0,7	100	15 406
Musulman	49,4	33,9	11,6	4,6	50,2	0,4	100	81 354
Catholique	72,3	19,1	5,3	1,4	25,8	1,9	100	6 062
Protestant	78,6	14,3	4,8	0,9	20,0	1,5	100	1 241
Autre	50,4	29,0	13,0	7,1	49,1	0,4	100	462
Sans religion	46,6	34,4	12,8	5,4	52,6	0,8	100	616
Ensemble	50,1	33,2	11,5	4,7	49,4	0,5	100	105 141
Centre								
Religion	Masculin							
Animiste	53,0	23,7	12,5	6,1	42,3	4,7	100	2 934
Musulman	79,4	12,2	2,7	0,9	15,8	4,8	100	145 796
Catholique	86,4	4,5	0,7	0,3	5,6	8,0	100	91 765
Protestant	92,1	2,2	0,3	0,2	2,7	5,2	100	15 497
Autre	84,0	6,5	1,4	0,8	8,7	7,3	100	1 330
Sans religion	78,4	5,1	0,6	0,9	6,5	15,1	100	352
Ensemble	82,4	8,9	1,9	0,7	11,6	6,0	100	257 674
Féminin								
Animiste	35,2	28,7	20,5	15,2	64,5	0,4	100	2 844
Musulman	73,6	18,0	5,5	2,2	25,7	0,7	100	168 117
Catholique	88,4	7,5	1,9	0,9	10,3	1,4	100	100 463
Protestant	93,7	3,9	1,0	0,4	5,3	1,0	100	17 126
Autre	81,6	12,1	2,9	2,3	17,4	1,0	100	2 007
Sans religion	80,3	6,9	5,3	3,2	15,4	4,3	100	188
Ensemble	79,6	13,6	4,1	1,8	19,5	1,0	100	290 745

Tableau A.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la région de résidence, le régime matrimonial et le sexe (suite)

Religion	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Est								
Masculin								
Animiste	62,9	26,8	6,4	2,8	36,0	1,1	100	8 999
Musulman	62,6	27,1	6,9	2,4	36,4	1,0	100	105 652
Catholique	80,8	13,4	2,6	0,9	16,8	2,4	100	32 452
Protestant	88,0	9,2	1,2	0,3	10,7	1,3	100	2 817
Autre	68,9	22,3	3,7	3,4	29,4	1,7	100	296
Sans religion	65,8	24,3	5,4	0,0	29,7	4,5	100	222
Ensemble	67,0	23,8	5,9	2,1	31,7	1,3	100	150 438
Féminin								
Animiste	48,1	33,1	11,3	7,2	51,6	0,3	100	11 870
Musulman	47,1	34,4	12,4	5,9	52,7	0,2	100	171 824
Catholique	69,9	20,9	5,6	2,9	29,5	0,7	100	44 763
Protestant	78,6	15,6	3,6	1,8	21,0	0,4	100	3 641
Autre	49,3	32,2	9,9	8,3	50,3	0,4	100	771
Sans religion	51,1	37,8	8,1	2,8	48,6	0,3	100	360
Ensemble	52,0	31,4	10,9	5,3	47,6	0,3	100	233 229
Centre-Nord								
Masculin								
Animiste	47,0	31,5	14,3	6,8	52,6	0,4	100	35 895
Musulman	62,3	26,6	7,7	2,9	37,2	0,5	100	98 387
Catholique	76,0	17,2	3,8	1,3	22,4	1,7	100	22 338
Protestant	87,1	8,6	2,1	0,8	11,6	1,3	100	3 396
Autre	62,7	23,8	8,4	4,1	36,3	1,0	100	391
Sans religion	66,7	18,1	10,5	4,8	33,3	0,0	100	105
Ensemble	61,3	26,0	8,5	3,5	38,1	0,6	100	160 512
Féminin								
Animiste	31,2	32,5	21,1	15,0	68,7	0,2	100	63 697
Musulman	46,4	32,5	14,0	7,0	53,4	0,2	100	151 949
Catholique	61,4	24,8	8,9	4,4	38,1	0,5	100	32 228
Protestant	67,3	18,9	8,9	4,6	32,4	0,3	100	5 236
Autre	43,4	31,0	13,8	10,8	55,6	1,0	100	799
Sans religion	28,6	33,4	20,9	17,0	71,4	0,0	100	311
Ensemble	44,9	31,2	15,0	8,6	54,9	0,2	100	254 220
Centre-Ouest								
Masculin								
Animiste	44,9	28,7	14,2	10,5	53,3	1,8	100	31 927
Musulman	58,1	26,3	9,4	4,7	40,4	1,5	100	60 745
Catholique	68,0	18,9	6,4	3,5	28,8	3,2	100	39 740
Protestant	82,4	11,0	2,9	1,4	15,3	2,3	100	9 089
Autre	60,1	25,9	6,5	4,3	36,7	3,2	100	444
Sans religion	59,3	22,8	6,7	3,9	33,4	7,3	100	1 057
Ensemble	59,5	23,8	9,2	5,4	38,4	2,1	100	143 002
Féminin								
Animiste	28,9	29,0	19,9	21,8	70,7	0,4	100	52 569
Musulman	41,4	31,1	16,0	11,2	58,3	0,3	100	99 986
Catholique	50,0	24,6	13,0	11,5	49,1	0,9	100	72 060
Protestant	61,4	20,0	10,1	7,8	38,0	0,7	100	14 701
Autre	44,4	25,2	16,9	12,4	54,6	1,1	100	1 030
Sans religion	42,8	27,9	15,0	13,7	56,6	0,6	100	1 450
Ensemble	42,5	28,0	15,6	13,4	57,0	0,5	100	241 796

Tableau A.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la région de résidence, le régime matrimonial et le sexe (suite)

Religion	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Sud								
Masculin								
Animiste	61,2	26,0	8,3	4,2	38,5	0,4	100	18 555
Musulman	61,8	26,7	7,8	3,0	37,4	0,8	100	43 061
Catholique	78,1	15,0	3,1	1,2	19,4	2,5	100	22 159
Protestant	87,8	9,1	1,6	0,5	11,1	1,0	100	4 503
Autre	69,8	20,8	6,5	1,2	28,6	1,6	100	245
Sans religion	77,0	15,0	4,0	1,5	20,5	2,5	100	200
Ensemble	67,1	22,7	6,4	2,6	31,7	1,1	100	88 723
Féminin								
Animiste	46,5	30,8	13,5	9,1	53,3	0,2	100	24 711
Musulman	45,8	33,0	13,8	7,2	54,0	0,2	100	66 297
Catholique	63,6	22,9	8,4	4,8	36,0	0,4	100	31 942
Protestant	75,7	15,9	5,4	2,5	23,9	0,4	100	6 201
Autre	55,1	25,1	12,9	6,8	44,7	0,2	100	459
Sans religion	59,0	27,7	7,2	5,6	40,5	0,5	100	195
Ensemble	51,8	29,2	12,0	6,7	48,0	0,3	100	129 805
Est								
Masculin								
Animiste	59,8	30,6	7,2	1,8	39,7	0,5	100	54 218
Musulman	69,2	24,1	4,9	1,3	30,3	0,5	100	73 921
Catholique	72,3	21,5	3,8	1,0	26,3	1,4	100	29 611
Protestant	77,4	18,4	2,7	0,7	21,8	0,8	100	17 208
Autre	69,4	22,8	5,9	0,9	29,6	1,0	100	878
Sans religion	67,2	26,9	4,3	1,2	32,4	0,4	100	2 075
Ensemble	67,6	25,1	5,2	1,4	31,7	0,7	100	177 911
Féminin								
Animiste	44,2	38,3	13,1	4,3	55,7	0,1	100	75 679
Musulman	55,3	32,1	9,3	3,1	44,5	0,2	100	95 745
Catholique	58,6	30,3	8,3	2,4	41,0	0,4	100	42 718
Protestant	60,8	29,5	7,2	2,2	38,9	0,3	100	26 688
Autre	53,3	31,7	10,9	3,9	46,5	0,2	100	1 507
Sans religion	51,7	34,9	9,4	4,0	48,3	0,0	100	3 101
Ensemble	53,0	33,5	10,1	3,3	46,8	0,2	100	245 438
Hauts-Bassins								
Masculin								
Animiste	65,4	26,5	5,7	1,5	33,7	0,8	100	25 109
Musulman	70,8	21,8	4,9	1,3	28,0	1,2	100	155 948
Catholique	82,5	11,4	2,1	0,6	14,1	3,4	100	27 360
Protestant	87,8	8,2	1,5	0,2	9,9	2,2	100	5 979
Autre	75,5	19,4	2,5	0,5	22,4	2,1	100	763
Sans religion	70,3	23,4	3,2	0,7	27,2	2,5	100	882
Ensemble	72,2	20,6	4,6	1,2	26,4	1,4	100	216 041
Féminin								
Animiste	50,4	34,4	11,0	3,8	49,1	0,5	100	34 482
Musulman	58,5	28,7	9,3	3,0	41,1	0,4	100	207 775
Catholique	76,7	16,6	4,3	1,4	22,3	1,0	100	32 888
Protestant	80,8	14,2	3,9	0,7	18,8	0,4	100	6 983
Autre	63,0	29,6	4,6	2,2	36,3	0,7	100	1 200
Sans religion	59,3	31,1	6,5	2,2	39,9	0,9	100	1 269
Ensemble	60,2	27,7	8,8	2,8	39,3	0,5	100	284 597

Tableau A.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la région de résidence, le régime matrimonial et le sexe (suite)

Religion	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Nord								
Masculin								
Animiste	53,8	31,5	10,0	4,1	45,6	0,6	100	15 481
Musulman	61,3	28,9	7,2	2,1	38,3	0,4	100	125 615
Catholique	77,0	16,4	3,7	1,1	21,2	1,8	100	11 312
Protestant	86,7	10,0	1,7	0,7	12,4	0,9	100	2 513
Autre	61,9	29,2	6,2	2,7	38,1	0,0	100	226
Sans religion	68,2	21,2	6,1	4,5	31,8	0,0	100	66
Ensemble	62,1	28,0	7,2	2,2	37,3	0,6	100	155 213
Féminin								
Animiste	37,8	36,3	16,4	9,2	62,0	0,2	100	25 415
Musulman	45,7	36,2	13,0	4,9	54,1	0,2	100	195 998
Catholique	64,3	24,0	8,2	3,1	35,3	0,5	100	16 585
Protestant	66,0	21,4	8,5	3,7	33,6	0,4	100	4 236
Autre	48,3	33,1	12,6	5,6	51,3	0,4	100	522
Sans religion	48,5	24,3	19,4	7,8	51,5	0,0	100	103
Ensemble	46,5	35,1	13,0	5,2	53,3	0,2	100	242 859
Plateau Central								
Masculin								
Animiste	43,3	33,3	15,0	7,3	55,6	1,2	100	10 364
Musulman	57,4	29,3	9,3	3,4	42,0	0,6	100	54 350
Catholique	76,7	16,1	4,0	1,3	21,4	1,9	100	23 498
Protestant	85,6	9,9	2,4	0,6	12,9	1,5	100	2 996
Autre	61,1	24,2	8,1	4,7	37,0	1,9	100	211
Sans religion	62,9	25,8	4,8	1,6	32,3	4,8	100	62
Ensemble	61,7	25,7	8,3	3,2	37,3	1,0	100	91 481
Féminin								
Animiste	27,4	34,1	22,3	15,4	71,8	0,8	100	17 793
Musulman	41,6	34,7	15,6	7,9	58,2	0,3	100	89 305
Catholique	62,1	23,7	9,0	4,5	37,2	0,7	100	33 464
Protestant	68,1	19,2	8,4	3,9	31,5	0,4	100	4 404
Autre	42,1	30,9	16,2	10,7	57,7	0,2	100	544
Sans religion	33,6	46,7	15,0	4,7	66,4	0,0	100	107
Ensemble	45,3	31,6	14,7	7,9	54,2	0,4	100	145 617
Sahel								
Masculin								
Animiste	65,8	24,9	6,1	3,1	34,1	0,2	100	2 389
Musulman	82,7	14,9	1,8	0,5	17,2	0,1	100	161 829
Catholique	82,9	10,2	2,2	0,7	13,1	4,0	100	1 136
Protestant	87,6	9,8	0,7	1,2	11,6	0,8	100	765
Autre	70,7	19,5	6,0	3,8	29,3	0,0	100	447
Sans religion	63,8	31,6	4,0	0,6	36,2	0,0	100	174
Ensemble	82,4	15,1	1,9	0,5	17,5	0,1	100	166 740
Féminin								
Animiste	52,3	30,1	11,4	6,1	47,7	0,1	100	3 244
Musulman	73,5	21,7	3,7	0,9	26,3	0,1	100	194 456
Catholique	76,3	16,3	4,0	2,3	22,7	1,0	100	1 120
Protestant	77,8	18,3	2,1	1,8	22,2	0,0	100	853
Autre	67,5	19,3	7,3	5,7	32,3	0,2	100	808
Sans religion	44,5	48,2	7,3	0,0	55,5	0,0	100	245
Ensemble	73,2	21,8	3,9	1,1	26,7	0,1	100	200 726

Tableau A.17 : Répartition de la population de 12 ans et plus par religion selon la région de résidence, le régime matrimonial et le sexe (suite)

Religion	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Sud-Ouest								
Masculin								
Animiste	63,9	25,3	6,1	2,0	33,4	2,7	100	51 236
Musulman	71,7	20,4	4,0	1,0	25,4	2,9	100	13 050
Catholique	85,2	9,5	1,6	0,4	11,5	3,3	100	15 701
Protestant	81,9	10,5	1,5	0,6	12,6	5,5	100	2 349
Autre	68,0	20,5	5,0	2,0	27,4	4,6	100	303
Sans religion	69,3	10,8	3,0	1,1	14,8	15,9	100	371
Ensemble	69,7	21,1	4,8	1,5	27,3	3,0	100	83 010
Féminin								
Animiste	48,9	32,6	11,4	5,0	49,0	2,1	100	76 767
Musulman	57,9	29,7	8,9	2,7	41,3	0,7	100	15 383
Catholique	79,6	14,5	3,3	1,0	18,8	1,6	100	19 480
Protestant	73,9	17,7	3,8	1,5	23,1	3,0	100	3 005
Autre	55,0	28,8	9,0	4,0	41,8	3,3	100	553
Sans religion	53,0	26,6	11,2	1,7	39,4	7,6	100	538
Ensemble	55,9	28,8	9,5	3,9	42,2	1,9	100	115 726

Tableau A.18: Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'éducation selon le régime matrimonial (suite)

Niveau d'instruction	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun								
	Masculin							
Sans niveau	69,5	23,1	5,0	1,3	29,4	1,1	100	173 711
Primaire	77,0	16,6	3,0	0,7	20,3	2,7	100	27 822
Secondaire1	84,0	11,1	1,7	0,3	13,0	3,0	100	5 665
Secondaire2	86,2	4,7	0,6	0,2	5,5	8,3	100	2 862
Supérieur	88,2	4,2	0,9	0,1	5,2	6,6	100	974
Ensemble	71,2	21,6	4,6	1,2	27,3	1,5	100	211 504
	Féminin							
Sans niveau	55,0	31,3	9,9	3,5	44,8	0,2	100	259 189
Primaire	70,3	22,4	5,4	1,4	29,2	0,5	100	20 866
Secondaire1	77,6	16,1	3,5	1,4	21,1	1,3	100	4 598
Secondaire2	87,1	7,1	1,4	0,3	8,7	4,2	100	1 099
Supérieur	68,1	20,0	8,1	1,4	29,5	2,4	100	210
Ensemble	56,7	30,3	9,5	3,3	43,1	0,2	100	286 826
Cascades								
Niveau	Masculin							
Sans niveau	62,8	27,7	6,7	2,1	36,5	0,7	100	61 249
Primaire	73,3	19,0	3,9	1,1	24,0	2,7	100	8 358
Secondaire1	80,7	9,8	1,7	0,4	12,0	7,3	100	2 870
Secondaire2	84,0	6,2	0,7	0,3	7,1	8,8	100	1 166
Supérieur	90,9	4,8	0,8	0,6	6,2	2,9	100	519
Ensemble	65,2	25,5	6,1	1,9	33,5	1,4	100	74 321
	Féminin							
Sans niveau	48,0	34,5	12,1	5,0	51,6	0,4	100	95 541
Primaire	68,9	22,1	5,6	2,0	29,7	1,4	100	6 775
Secondaire1	80,1	13,1	2,6	1,0	16,7	3,2	100	1 803
Secondaire2	83,3	10,0	1,9	0,6	12,5	4,2	100	472
Supérieur	71,6	18,2	4,1	4,7	27,0	1,4	100	148
Ensemble	50,1	33,2	11,5	4,7	49,4	0,5	100	105 141

Tableau A.18: Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'éducation selon le régime matrimonial (suite)

Niveau d'instruction	Monogame	2fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre								
Masculin								
Sans niveau	78,4	13,4	3,1	1,2	17,7	3,9	100	134 252
Primaire	85,5	5,4	0,8	0,4	6,6	7,9	100	48 036
Secondaire1	85,6	3,8	0,5	0,2	4,5	9,8	100	35 278
Secondaire2	87,6	2,8	0,5	0,2	3,5	8,9	100	17 617
Supérieur	90,7	2,2	0,5	0,2	2,9	6,5	100	21 611
Ensemble	82,4	8,9	1,9	0,7	11,6	6,0	100	257 674
Féminin								
Sans niveau	72,7	18,2	5,9	2,6	26,7	0,6	100	179 071
Primaire	88,4	8,1	1,5	0,6	10,1	1,4	100	49 918
Secondaire1	91,3	5,4	0,9	0,4	6,8	1,9	100	36 627
Secondaire2	94,0	3,4	0,6	0,3	4,3	1,7	100	13 039
Supérieur	94,8	2,8	0,6	0,3	3,7	1,5	100	10 721
Ensemble	79,6	13,6	4,1	1,8	19,5	1,0	100	290 745
Centre-Est								
Masculin								
Sans niveau	64,8	25,5	6,4	2,2	34,1	1,1	100	13 057
Primaire	79,1	15,2	2,9	0,9	19,0	1,9	100	1 259
Secondaire1	86,0	9,3	1,3	0,4	11,0	2,9	100	389 900
Secondaire2	89,5	3,8	1,0	0,2	5,0	5,5	100	207 800
Supérieur	88,2	5,2	1,3	0,6	7,1	4,8	100	86 300
Ensemble	67,0	23,8	5,9	2,1	31,7	1,3	100	15 043
Féminin								
Sans niveau	50,3	32,5	11,4	5,5	49,4	0,3	100	216 436
Primaire	72,9	19,1	4,9	2,3	26,4	0,7	100	11 207
Secondaire1	78,8	14,5	3,6	1,8	19,9	1,4	100	3 455
Secondaire2	88,8	6,6	2,3	0,8	9,7	1,5	100	1 064
Supérieur	74,0	16,1	3,9	4,2	24,2	1,8	100	285
Ensemble	52,0	31,4	10,9	5,3	47,6	0,3	100	233 229
Centre-Ouest								
Masculin								
Sans niveau	59,2	27,5	9,2	3,8	40,4	0,4	100	144 286
Primaire	77,9	15,7	3,7	1,3	20,7	1,4	100	10 249
Secondaire1	85,3	9,2	1,1	0,7	11,0	3,7	100	3 174
Secondaire2	87,6	3,3	0,6	0,2	4,0	8,4	100	1 714
Supérieur	86,8	5,2	0,5	0,4	6,1	7,1	100	735
Ensemble	61,3	26,0	8,5	3,5	38,1	0,6	100	160 512
Féminin								
Sans niveau	43,5	31,9	15,5	8,9	56,3	0,2	100	242 143
Primaire	70,6	19,7	6,2	2,7	28,6	0,8	100	7 279
Secondaire1	80,1	12,9	3,8	1,4	18,0	1,9	100	2 843
Secondaire2	86,8	7,3	1,8	1,4	10,6	2,6	100	994
Supérieur	65,9	18,0	10,0	4,8	32,8	1,3	100	311
Ensemble	44,9	31,2	15,0	8,6	54,9	0,2	100	254 220

Tableau A.19: Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'éducation selon le régime matrimonial (suite)

Niveau d'instruction	Monogame	2 fem	3fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Nord								
Masculin								
Sans niveau	55,6	26,1	10,5	6,3	42,9	1,5	100	118 461
Primaire	73,9	15,8	3,9	1,9	21,6	4,5	100	14 773
Secondaire1	81,5	9,7	1,8	0,6	12,2	6,3	100	4 955
Secondaire2	87,7	3,8	0,6	0,3	4,7	7,6	100	2 902
Supérieur	88,6	2,9	0,9	0,4	4,3	7,2	100	1 576
Ensemble	59,5	23,8	9,2	5,4	38,4	2,1	100	143 002
Féminin								
Sans niveau	39,5	29,1	16,6	14,4	60,1	0,4	100	218 562
Primaire	66,7	20,0	7,1	4,8	31,9	1,4	100	15 127
Secondaire1	78,0	12,8	4,3	2,4	19,6	2,5	100	5 139
Secondaire2	87,3	6,2	1,1	1,2	8,5	4,2	100	1 683
Supérieur	75,5	12,4	3,4	3,7	19,5	5,0	100	563
Ensemble	42,5	28,0	15,6	13,4	57,0	0,5	100	241 796
Centre-Sud								
Masculin								
Sans niveau	64,9	24,4	7,0	2,9	34,3	0,8	100	76 552
Primaire	78,9	14,1	3,3	1,2	18,6	2,5	100	7 772
Secondaire1	85,0	9,8	1,3	0,6	11,8	3,2	100	2 225
Secondaire2	90,2	3,4	0,5	0,3	4,2	5,6	100	1 300
Supérieur	89,6	4,2	0,8	0,5	5,5	4,9	100	617
Ensemble	67,1	22,7	6,4	2,6	31,7	1,1	100	88 723
Féminin								
Sans niveau	50,0	30,2	12,6	7,0	49,8	0,2	100	120 056
Primaire	71,6	19,3	5,7	2,7	27,7	0,6	100	6 391
Secondaire1	80,2	13,9	2,9	1,7	18,4	1,4	100	2 088
Secondaire2	86,6	7,5	2,4	1,2	11,0	2,4	100	679
Supérieur	69,6	15,8	10,5	3,5	29,8	0,6	100	171
Ensemble	51,8	29,2	12,0	6,7	48,0	0,3	100	129 805
Est								
Masculin								
Sans niveau	66,5	26,1	5,5	1,4	33,0	0,5	100	163 384
Primaire	77,1	17,2	3,0	1,0	21,3	1,6	100	8 171
Secondaire1	84,5	10,8	1,3	0,4	12,6	3,0	100	3 037
Secondaire2	87,6	5,1	0,8	0,4	6,3	6,1	100	1 971
Supérieur	86,2	7,1	0,6	0,2	8,0	5,8	100	812
Ensemble	67,6	25,1	5,2	1,4	31,7	0,7	100	177 911
Féminin								
Sans niveau	52,0	34,1	10,3	3,3	47,8	0,2	100	234 863
Primaire	72,5	20,5	4,3	2,0	26,8	0,8	100	5 841
Secondaire1	81,9	12,3	3,2	0,8	16,2	1,9	100	2 552
Secondaire2	86,0	9,3	2,3	0,5	12,0	2,0	100	1 108
Supérieur	70,4	19,9	6,1	1,7	27,6	2,0	100	297
Ensemble	53,0	33,5	10,1	3,3	46,8	0,2	100	245 438

Tableau A.19: Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'éducation selon le régime matrimonial (suite)

Niveau d'instruction	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Hauts-Bassins								
Masculin								
Sans niveau	68,7	23,6	5,5	1,4	30,5	0,8	100	158 698
Primaire	78,3	15,8	2,8	0,8	19,4	2,3	100	31 565
Secondaire1	85,2	9,3	1,4	0,3	11,0	3,8	100	14 594
Secondaire2	86,9	6,5	1,2	0,2	7,9	5,2	100	6 526
Supérieur	89,5	4,7	0,8	0,3	5,9	4,6	100	4 166
Ensemble	72,2	20,6	4,6	1,2	26,4	1,4	100	216 041
Féminin								
Sans niveau	56,8	29,9	9,7	3,2	42,8	0,3	100	240 850
Primaire	75,4	18,3	4,2	1,0	23,6	1,0	100	26 479
Secondaire1	84,3	10,9	2,4	0,6	14,0	1,7	100	11 488
Secondaire2	88,1	8,0	1,6	0,7	10,4	1,6	100	3 398
Supérieur	85,3	10,1	2,3	0,8	13,2	1,4	100	1 610
Ensemble	60,2	27,7	8,8	2,8	39,3	0,5	100	284 597
Nord								
Masculin								
Sans niveau	59,3	30,0	7,9	2,5	40,4	0,3	100	132 502
Primaire	76,2	18,6	3,4	0,8	22,9	0,9	100	14 560
Secondaire1	82,1	12,7	1,8	0,7	15,2	2,7	100	4 050
Secondaire2	86,7	5,0	1,1	0,6	6,7	6,6	100	2 317
Supérieur	85,6	6,6	1,0	0,6	8,3	6,1	100	1 084
Ensemble	62,1	28,0	7,2	2,2	37,3	0,6	100	155 213
Féminin								
Sans niveau	45,0	36,0	13,4	5,4	54,8	0,1	100	226 745
Primaire	64,9	25,3	7,0	2,3	34,6	0,5	100	9 549
Secondaire1	76,2	16,6	4,5	1,6	22,7	1,2	100	3 277
Secondaire2	82,1	11,0	2,6	1,2	14,8	3,2	100	1 550
Supérieur	65,2	23,7	7,0	2,9	33,6	1,2	100	515
Ensemble	46,5	35,1	13,0	5,2	53,3	0,2	100	242 859
Plateau Central								
Masculin								
Sans niveau	59,2	27,4	9,0	3,5	39,9	0,8	100	81 547
Primaire	80,0	13,8	2,8	1,4	18,1	1,9	100	6 303
Secondaire1	86,5	8,0	1,4	0,4	9,8	3,6	100	1 797
Secondaire2	89,0	3,5	0,8	0,8	5,1	5,9	100	999
Supérieur	90,2	3,8	0,6	0,4	4,8	5,0	100	502
Ensemble	61,7	25,7	8,3	3,2	37,3	1,0	100	91 481
Féminin								
Sans niveau	43,7	32,4	15,3	8,2	55,9	0,4	100	137 293
Primaire	71,7	19,2	6,0	2,5	27,6	0,7	100	5 238
Secondaire1	78,7	13,1	4,0	1,7	18,8	2,5	100	1 740
Secondaire2	87,3	7,3	1,7	1,1	10,1	2,6	100	536
Supérieur	72,6	13,5	5,2	3,2	21,8	5,6	100	252
Ensemble	45,3	31,6	14,7	7,9	54,2	0,4	100	145 617

Tableau A.19: Répartition de la population de 12 ans et plus par niveau d'éducation selon le régime matrimonial (suite)

Niveau d'instruction	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Sahel								
Masculin								
Sans niveau	82,4	15,2	1,9	0,5	17,6	0,1	100	157 409
Primaire	81,6	15,3	2,2	0,5	18,0	0,4	100	5 160
Secondaire1	84,0	11,9	1,8	0,6	14,3	1,7	100	1 572
Secondaire2	89,7	5,2	0,6	0,2	6,0	4,2	100	1 012
Supérieur	90,6	4,4	1,2	0,0	5,6	3,9	100	519
Ensemble	82,4	15,1	1,9	0,5	17,5	0,1	100	166 740
Féminin								
Sans niveau	73,0	21,9	3,9	1,1	26,9	0,1	100	194 030
Primaire	77,5	17,6	3,4	1,1	22,2	0,3	100	3 377
Secondaire1	83,9	12,5	2,7	0,3	15,5	0,6	100	1 187
Secondaire2	80,6	14,4	2,2	0,7	17,3	2,2	100	556
Supérieur	63,9	26,0	7,1	1,5	34,6	1,5	100	269
Ensemble	73,2	21,8	3,9	1,1	26,7	0,1	100	200 726
Sud-Ouest								
Masculin								
Sans niveau	68,0	22,9	5,4	1,6	29,9	2,1	100	69 699
Primaire	78,2	13,9	2,0	0,6	16,5	5,3	100	8 273
Secondaire1	80,8	9,1	0,8	0,3	10,2	9,0	100	2 777
Secondaire2	79,3	4,6	0,3	0,2	5,1	15,6	100	1 488
Supérieur	81,2	4,3	0,5	0,3	5,2	13,6	100	581
Ensemble	69,7	21,1	4,8	1,5	27,3	3,0	100	83 010
Féminin								
Sans niveau	54,4	29,8	10,0	4,1	43,9	1,7	100	107 291
Primaire	73,7	17,2	3,7	1,5	22,4	3,9	100	5 751
Secondaire1	83,3	9,3	1,8	0,8	11,9	4,8	100	1 682
Secondaire2	83,0	6,8	1,2	0,2	8,2	8,8	100	511
Supérieur	68,5	19,9	7,5	1,4	28,8	2,7	100	146
Ensemble	55,9	28,8	9,5	3,9	42,2	1,9	100	115 726

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial la région de résidence et le sexe

statut d'occupation	Monogame	2 fem	3fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun								
Masculin								
Occupé	71,4	21,6	4,5	1,1	27,2	1,5	100	201 709
Chômeur	80,4	14,9	1,7	1,4	18	1,7	100	296
En quête du 1er emploi	87,1	5,2	1,4	0,5	7,1	5,7	100	210
Retraité	68,7	21,4	7,4	2,5	31,3	0,1	100	1 099
Occupé au foyer	61,1	25,2	10,1	2,5	37,8	1,1	100	476
Elève ou étudiant	86,2	10,2	0	1	11,2	2,6	100	196
Rentier	69,1	24,5	2,2	1,4	28,1	2,9	100	139
Autres inactifs	67	22	7,5	2,7	32,2	0,8	100	7 375
Féminin								
Occupé	54,1	31,6	10,4	3,7	45,7	0,2	100	185 769
Chômeur	67,2	22,6	5,8	3,6	32	0,7	100	137
En quête du 1er emploi	72	14	4,3	0,0	18,3	9,7	100	93
Retraité	60	31,8	6,4	1,8	40,0	0,0	100	110
Occupé au foyer	62	27,9	7,5	2,4	37,8	0,2	100	91 897
Elève ou étudiant	77,5	15,7	2	0,2	17,9	4,5	100	440
Rentier	54,7	30,7	10,7	2,7	44,1	1,3	100	75
Autres inactifs	52,7	29,3	12,3	5,1	46,7	0,7	100	8 298

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

statut d'occupation	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Cascades								
Statut d'occupation	Masculin							
Occupé	65,3	25,6	6	1,8	33,4	1,2	100	70 330
Chômeur	70,5	21,2	1,6	0,5	23,3	6,2	100	193
En quête du 1er	75,4	3,2	0,5	0	3,7	20,9	100	187
Retraité	64,9	25,3	7,3	2,1	34,7	0,4	100	767
Occupé au foyer	53,7	24,3	8,2	1,2	33,7	12,6	100	341
Elève ou étudiant	83,2	9,7	0,9	0,9	11,5	5,3	100	113
Rentier	67	20,2	4,3	2,1	26,6	6,4	100	94
Autres inactifs	61,4	26,2	7,2	3,3	36,7	1,9	100	2 294
Féminin								
Occupé	46,7	35,3	12,4	5,1	52,8	0,5	100	66 145
Chômeur	42	34	14	6	54	4	100	50
En quête du 1er	75	17,9	1,2	1,2	20,3	4,8	100	84
Retraité	52,3	36,4	9,1	2,3	47,8	0	100	44
Occupé au foyer	56,3	29,7	9,7	3,8	43,2	0,5	100	36 439
Elève ou étudiant	77,7	15,2	3	1,1	19,3	3	100	264
Rentier	73,5	14,7	11,8	0	26,5	0	100	34
Autres inactifs	46	30,9	13,6	8,6	53,1	1	100	2 079
Centre								
statut d'occupation	Masculin							
Occupé	83,3	8,3	1,7	0,6	10,6	6,1	100	220 734
Chômeur	81,9	9,1	1,4	0,7	11,2	7	100	4 281
En quête du 1er	81,5	5	1	0,5	6,5	12	100	5 826
Retraité	77,5	15,6	4,7	1,8	22,1	0,5	100	10 873
Occupé au foyer	70,2	14,7	5,2	3,4	23,3	6,6	100	1 044
Elève ou étudiant	73,9	8,3	1,6	1	10,9	15,2	100	1 853
Rentier	73,9	15,7	4,1	2,7	22,5	3,7	100	1 205
Autres inactifs	73,2	15,4	4,7	2,4	22,5	4,3	100	11 838
Féminin								
Occupé	75,3	15,7	5,5	2,5	23,7	0,9	100	109 202
Chômeur	84,7	9,5	3	1,1	13,6	1,8	100	1 206
En quête du 1er	87	5,6	1,6	0,7	7,9	5	100	2 864
Retraité	85,5	9,4	2	2,3	13,7	0,9	100	820
Occupé au foyer	82,4	12,4	3,2	1,2	16,8	0,8	100	163 009
Elève ou étudiant	89,3	4,9	1,2	0,6	6,7	4	100	5 302
Rentier	79,3	13,5	1,3	3	17,8	3	100	237
Autres inactifs	68,5	18,4	7,1	3,8	29,3	2,2	100	8 079

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

statut d'occupation	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Est								
Masculin								
Occupé	67	23,9	5,8	2	31,7	1,3	100	143 246
Chômeur	71	18,6	4,2	2	24,8	4,2	100	355
En quête du 1er emploi	84,4	12,3	1,2	0,5	14,0	1,6	100	430
Retraité	62	22,3	9,3	6	37,6	0,4	100	569
Occupé au foyer	67,9	22,6	6,5	2,6	31,7	0,4	100	496
Elève ou étudiant	79,8	14,4	2,9	0,5	17,8	2,4	100	208
Rentier	63,1	20,7	9	6,3	36,0	0,9	100	111
Autres inactifs	67,5	22,5	6,1	3,2	31,8	0,7	100	5 017
Féminin								
Occupé	51,1	31,9	11,2	5,5	48,6	0,3	100	172 972
Chômeur	61,1	20,8	8,7	8,7	38,2	0,8	100	265
En quête du 1er emploi	66,8	17,5	11,5	2,4	31,4	1,7	100	286
Retraité	41,5	33,8	23,1	1,5	58,4	0	100	65
Occupé au foyer	55,4	30,3	9,8	4,4	44,5	0,2	100	53 050
Elève ou étudiant	73,1	15,4	4,6	4,4	24,4	2,4	100	409
Rentier	63,3	16,3	6,1	14,3	36,7	0	100	49
Autres inactifs	47,7	31,5	12,7	7,4	51,6	0,7	100	6 127
Centre-Nord								
Masculin								
Occupé	61,4	26,1	8,5	3,4	38,0	0,6	100	155 205
Chômeur	74,6	18,7	4,5	1,5	24,7	0,7	100	268
En quête du 1er	83,9	6,3	1,6	0,5	8,4	7,8	100	192
Retraité	62,2	21,6	9,2	7	37,8	0	100	357
Occupé au foyer	60,6	24,5	7,8	5,2	37,5	1,9	100	269
Elève ou étudiant	86,2	10,5	0,8	0,8	12,1	1,7	100	354
Rentier	70,7	18,6	5	2,9	26,5	2,9	100	140
Autres inactifs	54,7	27,6	11,3	5,9	44,8	0,6	100	3 723
Féminin								
Occupé	42,7	32,2	15,7	9,1	57,0	0,2	100	212 359
Chômeur	47,6	30,1	12,2	9,3	51,6	0,8	100	246
En quête du 1er	70	16,7	10,8	2,5	30,0	0	100	120
Retraité	47,2	26,4	15,1	11,3	52,8	0	100	53
Occupé au foyer	57,2	26,1	10,8	5,5	42,4	0,4	100	36 200
Elève ou étudiant	68,2	18,3	6,4	3,4	28,1	3,6	100	551
Rentier	64,3	11,9	11,9	4,8	28,6	7,1	100	84
Autres inactifs	42,9	28,9	16,7	10,6	56,2	0,9	100	4 602
Centre-Ouest								
Masculin								
Occupé	59,6	23,8	9,1	5,3	38,2	2,1	100	134 781
Chômeur	74,7	11,6	4,8	3,1	19,5	5,7	100	352
En quête du 1er	80,2	8,4	1,5	0,6	10,5	9,3	100	464
Retraité	62,5	20,8	9,9	6,4	37,1	0,3	100	985
Occupé au foyer	54,2	20,2	12,5	10	42,7	3,1	100	391
Elève ou étudiant	85,6	7,9	0,3	0,7	8,9	5,4	100	592
Rentier	59,7	18,7	11,5	6,5	36,7	3,6	100	139
Autres inactifs	50,5	27,2	12,6	8,5	48,3	1,2	100	5 292
Féminin								
Occupé	39,2	28,9	16,8	14,6	60,3	0,5	100	188 328
Chômeur	60,1	18,4	11,8	7,9	38,1	1,8	100	228
En quête du 1er	76,2	10	5	2,1	17,1	6,7	100	239
Retraité	55,7	15,5	10,3	18,6	44,4	0	100	97
Occupé au foyer	55,8	24,8	10,7	8,2	43,7	0,5	100	46 225
Elève ou étudiant	75,6	11,1	3,1	3,1	17,3	7,1	100	784
Rentier	61,8	26,5	5,9	5,9	38,3	0	100	34
Autres inactifs	37,3	26,4	17,9	17,5	61,8	0,9	100	5 859

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre Sud								
Masculin								
Occupé	67,3	22,7	6,4	2,5	31,6	1,2	100	84 995
Chômeur	78,3	15,0	2,5	3,3	20,8	0,8	100	120
En quête du 1er emploi	85,2	6,2	1,2	3,7	11,1	3,7	100	81
Retraité	57,2	19,6	6,9	14,5	41,0	1,8	100	276
Occupé au foyer	60,6	25,8	7,0	5,6	38,4	0,9	100	213
Elève ou étudiant	87,9	10,5	0,5	0,5	11,5	0,7	100	428
Rentier	45,2	33,3	11,9	9,5	54,7	0,0	100	42
Autres inactifs	60,2	25,6	8,2	5,5	39,3	0,6	100	2 566
Féminin								
Occupé	50,8	29,7	12,4	6,9	49	0,2	100	109 506
Chômeur	63,3	25,7	9,2	1,8	36,7	0	100	109
En quête du 1er emploi	78,2	12,7	3,6	1,8	18,1	3,6	100	55
Retraité	50,0	24,0	4,0	22,0	50,0	0,0	100	50
Occupé au foyer	58,6	26,6	9,6	4,9	41,1	0,2	100	17 246
Elève ou étudiant	73,5	15,8	4,8	2,5	23,1	3,4	100	355
Rentier	53,3	6,7	26,7	6,7	40,1	6,7	100	15
Autres inactifs	44,5	29,5	14,1	11,3	54,9	0,6	100	2 467
Est								
Masculin								
Occupé	67,6	25,3	5,2	1,3	31,8	0,7	100	171 653
Chômeur	71,3	22	4,8	0,8	27,6	1,3	100	400
En quête du 1er emploi	84,4	9,2	0,7	2,8	12,7	2,8	100	141
Retraité	55	26,6	6,8	10,6	44,0	1,1	100	444
Occupé au foyer	60,7	26,1	8,6	4,3	39,0	0,2	100	417
Elève ou étudiant	87,0	11,1	0,2	0,5	11,8	1,2	100	656
Rentier	67,5	23,3	4,3	1,2	28,8	3,7	100	163
Autres inactifs	66,6	23,3	6,5	3	32,8	0,6	100	4 029
Féminin								
Occupé	51,2	34,4	10,7	3,4	48,5	0,2	100	186 653
Chômeur	63,3	25,6	8,2	2,3	36,1	0,5	100	390
En quête du 1er emploi	68,4	14,3	10,2	0	24,5	7,1	100	98
Retraité	53,2	29	11,3	6,5	46,8	0	100	62
Occupé au foyer	58,9	30,7	7,8	2,4	40,9	0,2	100	52 594
Elève ou étudiant	75,4	15,1	5,7	1,4	22,2	2,4	100	737
Rentier	56,9	22,4	8,6	8,6	39,6	3,4	100	58
Autres inactifs	51,1	31,2	10,6	6,2	48,0	0,9	100	4 837

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Hauts-Bassins								
Masculin								
Occupé	72,2	20,7	4,5	1,1	26,3	1,4	100	199 467
Chômeur	84,5	10,9	1,5	0,3	12,7	2,7	100	1 475
En quête du 1er emploi	83,2	9,1	1,8	0,8	11,7	5,2	100	1 479
Retraité	69,9	22	5,5	2	29,5	0,5	100	4 408
Occupé au foyer	67,7	20,2	8,3	2,7	31,2	1,0	100	772
Elève ou étudiant	85,9	7,8	0,9	0,7	9,4	4,7	100	879
Rentier	65,5	21,5	9,7	3,3	34,5	0,0	100	423
Autres inactifs	66,7	22,4	7,0	2,9	32,3	1,0	100	7 129
Féminin								
Occupé	55,2	31	10,2	3,2	44,4	0,4	100	154 079
Chômeur	76,1	17,9	3,1	1,8	22,8	1,1	100	548
En quête du 1er emploi	76,1	12,2	3,7	1,2	17,1	6,8	100	813
Retraité	74,2	17,9	3,5	3,8	25,2	0,6	100	341
Occupé au foyer	66,6	23,7	7	2,2	32,9	0,4	100	119 733
Elève ou étudiant	79,6	13,5	2,6	1,3	17,4	2,9	100	1 636
Rentier	59,3	24,1	12	2,8	38,9	1,9	100	108
Autres inactifs	54,1	29,1	10,8	5,1	45,0	0,8	100	7 322
Nord								
Masculin								
Occupé	62,1	28,2	7,1	2,1	37,4	0,5	100	144 535
Chômeur	74,8	18,1	4,6	1,7	24,4	0,7	100	409
En quête du 1er emploi	80	13,5	1,2	1,2	15,9	4,0	100	569
Retraité	46,7	31,3	11,9	9,7	52,9	0,4	100	734
Occupé au foyer	58,8	28,8	7,9	4,0	40,7	0,5	100	784
Elève ou étudiant	88,5	9,4	0,9	0,6	10,9	0,6	100	1 169
Rentier	69,2	17,6	9,9	3,3	30,8	0,0	100	91
Autres inactifs	58	28,2	9,6	3,6	41,4	0,7	100	6 912
Féminin								
Occupé	44,7	35,9	13,7	5,6	55,2	0,2	100	171 105
Chômeur	60,2	27,7	8,6	3,1	39,4	0,4	100	256
En quête du 1er emploi	61,3	20,7	12,1	2,7	35,5	3,1	100	256
Retraité	35,9	35,9	7,7	20,5	64,1	0,0	100	78
Occupé au foyer	51,4	33,6	10,9	3,9	48,4	0,2	100	63 158
Elève ou étudiant	72,9	18,4	4,5	2,2	25,1	2,0	100	1 201
Rentier	60	25	15	0	40,0	0,0	100	40
Autres inactifs	42,1	33,7	15,6	8,4	57,7	0,3	100	6 758

Tableau A.20: Répartition de la population de 12 ans et plus par statut d'occupation selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Statut d'occupation	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
PLATEAU CENTRAL								
Masculin								
Occupé	61,8	25,7	8,3	3,2	37,2	1,0	100	87 482
Chômeur	62,5	27,1	4,2	4,2	35,5	2,1	100	144
En quête du 1er	81,1	8,4	0	6,3	14,7	4,2	100	95
Retraité	60,2	22,8	8,3	7,9	39,0	0,8	100	241
Occupé au foyer	57,8	25,8	9,0	7,0	41,8	0,4	100	244
Elève ou étudiant	81,2	13,7	1,3	1,6	16,6	2,2	100	314
Rentier	66,7	23,3	3,3	6,7	33,3	0,0	100	30
Autres inactifs	54,3	28,5	11,8	4,4	44,7	1,0	100	2 929
Féminin								
Occupé	43,9	32,2	15,3	8,2	55,7	0,4	100	123 848
Chômeur	57,2	26,3	9,2	6,6	42,1	0,7	100	152
En quête du 1er	68,3	8,3	8,3	13,3	29,9	1,7	100	60
Retraité	48,6	27,0	5,4	18,9	51,3	0,0	100	37
Occupé au foyer	55,2	28,0	11	5,5	44,5	0,3	100	18 306
Elève ou étudiant	68,4	16,2	3,6	5,6	25,4	6,1	100	358
Rentier	70,5	15,9	11,4	2,3	29,6	0,0	100	44
Autres inactifs	41	31,8	15,9	10,8	58,5	0,5	100	2 804
SAHEL								
Masculin								
Occupé	82,5	15,1	1,9	0,5	17,5	0,1	100	158 387
Chômeur	82,6	14,4	2,3	0,6	17,3	0,2	100	620
En quête du 1er	89	6,8	1,7	2,4	10,9	0,0	100	292
Retraité	58,6	16,8	8,1	15,4	40,3	1,1	100	273
Occupé au foyer	72,7	22	3,1	1,9	27,0	0,4	100	849
Elève ou étudiant	90,3	8,5	0,4	0,4	9,3	0,2	100	445
Rentier	81	14,5	1,7	2,2	18,4	0,6	100	179
Autres inactifs	83,2	13,1	1,8	1,4	16,3	0,5	100	5 686
Féminin								
Occupé	65,4	26,8	5,8	1,9	34,5	0,1	100	50 013
Chômeur	73	22,3	2	0,0	24,3	2,7	100	148
En quête du 1er	62,7	12	15,7	9,6	37,3	0,0	100	83
Retraité	70	25	1,7	3,3	30,0	0,0	100	60
Occupé au foyer	76	20	3,2	0,7	23,9	0,1	100	144 517
Elève ou étudiant	70,7	22,6	4,1	1,8	28,5	0,9	100	665
Rentier	81,7	15,5	2,1	0,7	18,3	0,0	100	142
Autres inactifs	69,7	22,8	5	1,5	29,3	1,0	100	5 089
Sud-Ouest								
Masculin								
Occupé	69,6	21,2	4,8	1,4	27,4	3	100	79 015
Chômeur	74,5	17,6	5,1	1,4	24,1	1,4	100	216
En quête du 1er	76,2	6,5	0,5	0,5	7,5	16,2	100	185
Retraité	71,3	16,9	7,4	3,6	27,9	0,8	100	366
Occupé au foyer	65,3	22,1	7,4	1,8	31,3	3,5	100	340
Elève ou étudiant	84,1	6,9	0	0,7	7,6	8,3	100	145
Rentier	82,7	11,5	3,8	1,9	17,2	0	100	52
Autres inactifs	72,1	19	5	2,2	26,2	1,7	100	2 688
Féminin								
Occupé	55,7	29,1	9,6	3,9	42,6	1,8	100	68 003
Chômeur	75,7	9,8	9,2	2,3	21,3	2,9	100	173
En quête du 1er	64,4	6,8	6,8	2,7	16,3	19	100	73
Retraité	47,6	23,8	4,8	19	47,6	4,8	100	21
Occupé au foyer	56,2	28,6	9,4	3,8	41,8	1,9	100	43 980
Elève ou étudiant	66,9	15,3	4,4	0,7	20,4	12	100	275
Rentier	56	24	8	12	44	0	100	25
Autres inactifs	55,1	27,1	10,3	4,4	41,8	3	100	3 171

Tableau A.21: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans occupation principale selon le régime matrimonial

situation dans occupation principale	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem	Polygame	Union libre	Total	Effectif
	Boucle du Mouhoun							
	Masculin							
Employeur	69,2	21,8	5,9	2,4	0,7	30,1	100	1229
Indépendant	69,7	22,9	4,9	1,2	1,3	29,0	100	171820
Salarié employé	86,5	6,5	0,9	0,3	5,8	7,7	100	6657
Apprenti	91,6	4,0	0,4	0,4	3,6	4,9	100	225
Aide familial	80,6	15,5	1,8	0,4	1,8	17,7	100	19265
Autres	71,6	22,3	3,2	1,3	1,6	26,8	100	557
Ensemble	71,4	21,6	4,5	1,1	1,5	27,1	100	202005
	Féminin							
Employeur	68,1	22,5	6,6	2,3	0,5	31,5	100	213
Indépendant	57,0	30,5	9,3	2,8	0,4	42,6	100	35893
Salarié employé	80,5	12,4	3,3	0,4	3,4	16,1	100	1456
Apprenti	60,2	30,5	5,9	3,4	0,0	39,8	100	118
Aide familial	53,0	32,2	10,7	3,9	0,2	46,8	100	146573
Autres	48,0	38,0	10,1	3,6	0,3	51,7	100	1005
Ensemble	54,1	31,6	10,4	3,7	0,2	45,7	100	187591
	Cascades							
	Masculin							
Employeur	65,3	24,0	7,5	1,5	1,6	33,1	100	850
Indépendant	62,2	28,1	6,9	2,1	0,7	37,1	100	56479
Salarié employé	83,3	10,2	1,2	0,4	4,9	11,8	100	5887
Apprenti	84,9	4,8	0,8	2,4	7,1	7,9	100	126
Aide familial	74,3	19,7	2,9	0,6	2,5	23,2	100	5855
Autres	83,0	13,2	0,9	0,0	2,8	14,2	100	212
Ensemble	65,3	25,6	6,0	1,8	1,2	33,5	100	70523
	Féminin							
Employeur	58,2	24,5	9,2	5,1	3,1	38,8	100	98
Indépendant	54,1	31,6	10,0	3,6	0,7	45,2	100	13724
Salarié employé	81,0	11,6	1,9	1,5	3,9	15,1	100	970
Apprenti	61,4	29,8	4,4	3,5	0,9	37,7	100	114
Aide familial	43,4	37,1	13,5	5,6	0,4	56,2	100	50371
Autres	82,7	9,3	5,6	1,7	0,7	16,6	100	410
Ensemble	46,6	35,4	12,4	5,1	0,5	53,0	100	67164
	Centre							
	Masculin							
Employeur	82,2	9,2	2,1	0,8	5,6	12,2	100	7373
Indépendant	80,8	10,9	2,4	0,8	5,2	14,0	100	126710
Salarié employé	88,0	3,9	0,5	0,1	7,5	4,5	100	73083
Apprenti	79,3	3,2	0,4	0,9	16,2	4,6	100	2170
Aide familial	82,2	9,3	1,3	1,1	6,1	11,7	100	3223
Autres	75,5	13,6	3,8	1,6	5,5	19,0	100	2658
Ensemble	83,3	8,3	1,7	0,6	6,2	10,6	100	225015
	Féminin							
Employeur	85,5	9,4	2,4	1,0	1,6	12,8	100	1465
Indépendant	77,3	15,7	4,4	1,7	0,9	21,9	100	52986
Salarié employé	93,7	3,9	0,6	0,3	1,5	4,8	100	21227
Apprenti	87,1	7,6	1,1	1,5	2,7	10,2	100	747
Aide familial	57,4	25,0	11,5	5,6	0,5	42,1	100	28946
Autres	59,2	23,8	10,7	5,3	1,0	39,8	100	1726
Ensemble	75,4	15,7	5,5	2,5	0,9	23,7	100	112182

Tableau A.21: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans occupation principale selon le régime matrimonial (suite)

Situation dans occupation principale	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Est								
Masculin								
Employeur	70,0	20,8	5,1	2,7	1,4	28,6	100	1131
Indépendant	65,0	25,3	6,3	2,2	1,1	33,8	100	124149
Salarié employé	88,5	6,1	1,0	0,3	4,1	7,4	100	5199
Apprenti	88,6	6,7	1,0	0,8	3,0	8,5	100	507
Aide familial	77,6	16,7	3,1	0,7	1,8	20,5	100	9870
Autres	83,9	12,0	2,7	0,8	0,5	15,5	100	367
Ensemble	67,0	23,9	5,8	2,0	1,3	31,7	100	143601
Féminin								
Employeur	69,2	22,3	4,8	3,0	0,7	30,1	100	435
Indépendant	55,9	29,1	9,7	4,8	0,5	43,6	100	42950
Salarié employé	87,3	7,1	2,4	0,9	2,3	10,4	100	1318
Apprenti	70,9	17,6	7,1	3,0	1,4	27,7	100	296
Aide familial	48,8	33,2	11,9	5,9	0,3	51,0	100	126121
Autres	52,2	28,9	13,3	5,3	0,3	47,5	100	609
Ensemble	51,0	31,9	11,2	5,5	0,3	48,7	100	175245
Centre-Ouest								
Masculin								
Employeur	68,1	22,4	6,6	2,3	0,5	31,4	100	1553
Indépendant	59,1	27,6	9,2	3,7	0,4	40,5	100	132218
Salarié employé	86,8	5,6	0,9	0,2	6,5	6,7	100	3931
Apprenti	86,0	6,7	1,3	0,7	5,4	8,7	100	299
Aide familial	72,6	19,8	4,7	1,9	1,0	26,4	100	14533
Autres	80,0	15,1	2,9	1,4	0,6	19,4	100	814
Ensemble	61,4	26,0	8,5	3,4	0,6	38,0	100	155473
Féminin								
Employeur	55,1	26,2	14,4	3,9	0,3	44,6	100	583
Indépendant	49,1	28,5	13,6	8,5	0,2	50,6	100	28942
Salarié employé	86,7	7,6	3,0	0,4	2,3	11,0	100	1130
Apprenti	54,3	20,8	15,8	9,1	0,0	45,7	100	265
Aide familial	41,0	33,1	16,3	9,4	0,2	58,8	100	181412
Autres	55,5	30,4	8,1	4,8	1,2	43,3	100	818
Ensemble	42,6	32,3	15,8	9,2	0,2	57,2	100	216226
Centre-Nord								
Masculin								
Employeur	72,8	14,9	5,3	3,4	3,7	23,5	100	949
Indépendant	57,0	25,4	9,9	5,8	1,8	41,1	100	117935
Salarié employé	86,3	4,9	1,1	0,5	7,2	6,5	100	5509
Apprenti	79,0	5,6	1,3	0,0	14,1	6,9	100	391
Aide familial	73,7	16,9	4,7	2,3	2,4	23,9	100	7739
Autres	75,4	14,3	6,1	2,8	1,4	23,2	100	651
Ensemble	59,6	23,8	9,1	5,3	2,1	38,2	100	135133
Féminin								
Employeur	61,3	22,6	8,4	6,1	1,6	37,1	100	310
Indépendant	38,0	28,2	17,2	16,0	0,6	61,4	100	55636
Salarié employé	87,0	6,1	1,8	1,0	4,2	8,9	100	1755
Apprenti	63,6	15,5	7,3	10,0	3,5	32,8	100	341
Aide familial	38,3	29,6	17,1	14,5	0,4	61,3	100	127190
Autres	48,7	30,0	13,6	7,5	0,2	51,1	100	2741

Tableau A.21: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans occupation principale selon le régime matrimonial (suite)

Situation dans occupation principale	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Sud								
Masculin								
Employeur	73,6	17,5	5,3	1,5	2,0	24,4	100	394
Indépendant	65,6	23,9	6,8	2,7	0,9	33,5	100	75176
Salarié employé	88,5	4,3	0,8	0,3	6,0	5,4	100	2723
Apprenti	84,4	5,5	0,8	1,6	7,8	7,8	100	128
Aide familial	76,8	16,3	3,2	1,3	2,4	20,7	100	5475
Autres	89,8	6,7	1,6	2,0	0,0	10,2	100	255
Ensemble	67,3	22,7	6,4	2,5	1,2	31,6	100	85115
Féminin								
Employeur	70,0	17,0	8,1	4,9	0,0	30,0	100	223
Indépendant	55,9	26,8	10,8	6,2	0,3	43,7	100	18937
Salarié employé	87,0	6,9	3,2	1,1	1,8	11,2	100	714
Apprenti	66,9	15,1	9,4	7,9	0,7	32,4	100	139
Aide familial	49,0	30,7	12,9	7,2	0,2	50,8	100	89204
Autres	59,0	27,7	8,4	4,8	0,0	41,0	100	310
Ensemble	50,6	29,8	12,4	7,0	0,2	49,2	100	111250
Est								
Masculin								
Employeur	69,9	23,5	4,1	1,8	0,8	29,4	100	1590
Indépendant	66,3	26,4	5,5	1,3	0,5	33,2	100	151829
Salarié employé	87,3	6,7	1,1	0,2	4,7	8,0	100	4610
Apprenti	88,3	6,1	0,5	1,4	3,8	8,0	100	213
Aide familial	75,8	18,8	3,3	1,2	1,0	23,2	100	10590
Autres	86,6	10,7	1,5	0,2	1,0	12,4	100	606
Ensemble	67,6	25,3	5,2	1,3	0,7	31,7	100	172053
Féminin								
Employeur	74,0	19,3	5,0	1,5	0,2	25,8	100	462
Indépendant	55,4	31,0	9,8	3,4	0,4	44,1	100	31953
Salarié employé	82,9	9,9	3,5	1,4	2,2	14,9	100	1248
Apprenti	59,0	28,4	8,1	4,5	0,0	41,0	100	222
Aide familial	49,7	35,6	11,1	3,5	0,1	50,2	100	152990
Autres	67,6	22,4	6,6	3,1	0,3	32,1	100	753
Ensemble	51,1	34,5	10,8	3,5	0,2	48,7	100	190832
Hauts-Bassins								
Masculin								
Employeur	77,8	15,1	3,6	1,3	2,2	20,0	100	3168
Indépendant	68,9	23,6	5,3	1,3	0,9	30,2	100	148418
Salarié employé	88,0	6,5	1,0	0,2	4,4	7,7	100	23202
Apprenti	86,1	5,7	0,0	1,2	7,0	6,9	100	772
Aide familial	76,4	18,7	2,8	0,7	1,5	22,1	100	19577
Autres	86,6	9,3	1,1	1,2	1,8	11,6	100	732
Ensemble	72,3	20,7	4,5	1,1	1,4	26,3	100	200942
Féminin								
Employeur	76,1	16,2	4,0	1,4	2,3	21,6	100	569
Indépendant	66,9	23,5	7,2	1,9	0,5	32,6	100	37104
Salarié employé	85,7	9,6	2,3	0,4	2,1	12,2	100	4771
Apprenti	72,9	18,0	4,1	1,6	3,5	23,7	100	317
Aide familial	49,3	34,8	11,8	3,9	0,3	50,5	100	110122
Autres	71,1	19,7	6,0	1,7	1,5	27,4	100	599
Ensemble	55,1	31,0	10,2	3,2	0,4	44,5	100	157213

Tableau A.21: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans occupation principale selon le régime matrimonial (suite)

Situation dans occupation principale	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
nord								
Masculin								
Employeur	66,1	23,0	6,0	4,5	0,3	33,5	100	1459
Indépendant	59,8	29,9	7,7	2,3	0,3	39,9	100	121964
Salarié employé	85,4	7,4	1,3	0,3	5,6	9,0	100	4988
Apprenti	83,0	8,7	1,0	1,8	5,4	11,6	100	389
Aide familial	73,1	21,4	3,7	1,2	0,5	26,3	100	12415
Autres	72,2	21,0	4,9	1,9	0,1	27,7	100	1133
Ensemble	62,1	28,1	7,1	2,1	0,5	37,4	100	144944
Féminin								
Employeur	61,9	26,7	7,4	3,8	0,2	37,9	100	420
Indépendant	52,7	32,5	10,9	3,7	0,2	47,1	100	34079
Salarié employé	84,6	8,6	3,4	0,7	2,8	12,6	100	1519
Apprenti	56,9	26,3	12,0	4,8	0,0	43,1	100	209
Aide familial	41,9	37,2	14,6	6,2	0,1	58,0	100	132300
Autres	40,9	35,7	16,7	6,6	0,1	59,0	100	2277
Ensemble	44,6	35,9	13,7	5,6	0,2	55,3	100	173798
Plateau Central								
Masculin								
Employeur	58,8	22,9	5,7	2,2	10,5	30,8	100	582
Indépendant	59,8	27,1	8,8	3,4	0,8	39,4	100	76128
Salarié employé	89,6	5,0	0,7	0,4	4,4	6,0	100	2257
Apprenti	85,3	5,2	3,4	2,6	3,4	11,2	100	116
Aide familial	72,8	19,1	5,1	1,8	1,3	25,9	100	7099
Autres	85,1	10,8	2,6	0,5	1,0	13,9	100	194
Ensemble	61,8	25,7	8,2	3,2	1,0	37,1	100	87626
Féminin								
Employeur	65,2	23,0	5,9	5,3	0,5	34,2	100	187
Indépendant	55,3	27,4	10,8	6,1	0,4	44,3	100	16860
Salarié employé	89,0	5,0	1,9	1,2	3,0	8,1	100	743
Apprenti	56,6	22,4	7,9	13,2	0,0	43,4	100	76
Aide familial	41,4	33,3	16,2	8,6	0,4	58,2	100	105536
Autres	57,5	24,5	13,2	4,3	0,5	41,9	100	372
Ensemble	43,8	32,2	15,3	8,2	0,4	55,8	100	125513
Sahel								
Masculin								
Employeur	79,7	17,5	1,7	0,9	0,2	20,1	100	897
Indépendant	81,7	15,8	2,0	0,4	0,0	18,2	100	136967
Salarié employé	87,2	7,2	1,5	0,4	3,6	9,2	100	2550
Apprenti	91,3	5,8	0,6	2,3	0,0	8,7	100	172
Aide familial	87,8	10,6	1,0	0,5	0,2	12,0	100	13887
Autres	91,7	7,1	0,5	0,5	0,2	8,1	100	566
Ensemble	82,5	15,1	1,9	0,5	0,1	17,4	100	159007
Féminin								
Employeur	79,9	16,7	2,9	0,5	0,0	20,1	100	209
Indépendant	69,6	24,4	4,6	1,2	0,1	30,3	100	19183
Salarié employé	86,9	8,6	0,9	0,2	3,3	9,8	100	429
Apprenti	63,0	30,4	4,3	2,2	0,0	37,0	100	46
Aide familial	61,1	29,5	6,9	2,4	0,1	38,8	100	29309
Autres	75,5	22,4	1,8	0,2	0,0	24,5	100	548
Ensemble	65,2	27,0	5,8	1,9	0,1	34,6	100	51375

Tableau A.21: Répartition de la population de 12 ans et plus par situation dans occupation principale selon le régime matrimonial (suite)

Situation dans occupation principale	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
	Sud-Ouest							
	Masculin							
Employeur	73,5	17,3	4,4	0,4	4,4	22,1	100	525
Indépendant	68,6	22,5	5,2	1,6	2,2	29,2	100	70160
Salarié employé	79,9	5,5	0,5	0,2	13,9	6,2	100	3077
Apprenti	63,6	4,2	0,6	1,8	29,7	6,7	100	165
Aide familial	77,2	12,7	2,1	0,5	7,4	15,4	100	4168
Autres	86,8	10,1	0,6	0,0	2,5	10,7	100	159
Ensemble	69,6	21,2	4,8	1,4	3,0	27,4	100	79231
	Féminin							
Employeur	69,2	21,2	3,8	2,6	3,2	27,6	100	156
Indépendant	57,3	28,6	8,8	3,4	1,9	40,8	100	27920
Salarié employé	80,6	8,5	1,4	1,4	8,0	11,4	100	563
Apprenti	62,2	18,3	4,9	6,1	8,5	29,3	100	82
Aide familial	53,7	30,0	10,4	4,3	1,6	44,7	100	38844
Autres	62,8	11,6	8,5	2,3	14,7	22,5	100	129
Ensemble	55,6	29,1	9,6	3,9	1,8	42,6	100	68986

Tableau A.22: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe

Nature du handicap	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
	Boucle du Mouhoun							
	Masculin							
Aucun handicap	71,2	21,6	4,6	1,2	27,4	1,5	100	207 720
Handicap membre	72,9	19,7	2,6	1,9	24,2	3,0	100	269
Handicap membre inférieur	75,1	18,0	4,5	1,0	23,5	1,4	100	906
Déficiência mentale	84,2	10,5	3,5	0,4	14,5	1,3	100	228
Aveugle	73,4	18,7	6,0	1,3	26,0	0,6	100	846
Sourd/muet	83,3	12,1	2,2	0,2	14,5	2,2	100	414
Autres	70,3	20,3	5,8	2,2	28,4	1,3	100	1 121
	Féminin							
Aucun handicap	56,6	30,4	9,5	3,3	43,1	0,2	100	284 346
Handicap membre	64,7	23,1	8,7	2,3	34,1	1,2	100	173
Handicap membre inférieur	61,1	26,1	7,9	4,5	38,5	0,5	100	647
Déficiência mentale	58,0	28,2	8,6	4,4	41,2	0,8	100	362
Aveugle	56,3	24,3	15,0	3,9	43,1	0,6	100	334
Sourd/muet	68,6	21,1	7,0	2,6	30,8	0,6	100	341
Autres	61,6	26,2	8,0	4,2	38,4	0,0	100	623
	Cascades							
	Masculin							
Aucun handicap	65,2	25,6	6,1	1,9	33,5	1,3	100	72 884
Handicap membre	53,6	22,4	4,0	1,6	28,0	18,4	100	125
Handicap membre inférieur	68,9	21,4	5,6	2,4	29,4	1,7	100	411
Déficiência mentale	78,3	17,4	2,2	2,2	21,7	0,0	100	46
Aveugle	65,5	25,6	6,7	0,8	33,1	1,4	100	359
Sourd/muet	69,0	25,9	5,2	0,0	31,0	0,0	100	116
Autres	61,3	23,9	7,1	0,8	31,8	6,8	100	380
	Féminin							
Aucun handicap	50,1	33,2	11,5	4,7	49,4	0,5	100	104 357
Handicap membre	28,8	43,3	8,7	3,8	55,8	15,4	100	104
Handicap membre inférieur	52,6	27,8	14,3	3,5	45,7	1,7	100	230
Déficiência mentale	43,1	41,4	12,1	3,4	56,9	0,0	100	58
Aveugle	47,1	31,7	12,5	7,7	51,9	1,0	100	104
Sourd/muet	45,1	35,3	12,7	6,9	54,9	0,0	100	102
Autres	45,7	34,9	14,0	4,3	53,2	1,1	100	186
	Centre							
	Masculin							
Aucun handicap	82,4	8,9	1,9	0,7	11,5	6,1	100	253 588
Handicap membre	79,4	14,8	2,1	1,5	18,5	2,1	100	330
Handicap membre inférieur	80,0	10,9	2,9	1,4	15,3	4,7	100	1 731
Déficiência mentale	82,9	13,7	0,0	0,5	14,2	2,8	100	211
Aveugle	71,3	18,2	5,4	3,1	26,8	1,9	100	680
Sourd/muet	72,2	16,3	6,7	2,4	25,4	2,4	100	209
Autres	73,8	15,1	5,3	1,8	22,3	3,9	100	925
	Féminin							
Aucun handicap	79,6	13,5	4,1	1,7	19,4	1,0	100	288 189
Handicap membre	72,8	20,8	4,0	2,0	26,7	0,5	100	202
Handicap membre inférieur	72,9	17,4	6,5	2,6	26,5	0,6	100	1 068
Déficiência mentale	63,9	20,9	9,7	4,9	35,5	0,6	100	349
Aveugle	60,3	20,5	10,9	7,9	39,3	0,4	100	229
Sourd/muet	71,7	17,4	5,0	4,1	26,5	1,8	100	219
Autres	73,6	14,9	7,4	2,5	24,7	1,6	100	489

Tableau A.22: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Nature du handicap	Monogame	2 fem	3 fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Est								
Masculin								
Aucun handicap	66,9	23,9	5,9	2,1	31,8	1,3	100	146 058
Handicap membre	70,0	21,6	4,8	3,2	29,6	0,4	100	250
Handicap membre	72,9	17,6	5,3	2,0	25,0	2,1	100	1 180
Déficiência mentale	88,3	9,2	1,0	0,5	10,7	1,0	100	206
Aveugle	73,0	19,6	5,1	1,7	26,4	0,6	100	1 405
Sourd/muet	81,1	15,1	1,9	0,7	17,7	1,2	100	424
Autres	64,4	26,6	5,9	2,2	34,6	1,0	100	915
Féminin								
Aucun handicap	52,0	31,5	10,9	5,3	47,6	0,3	100	230 362
Handicap membre	49,1	27,4	12,3	10,4	50,0	0,9	100	212
Handicap membre	51,6	30,6	12,2	4,7	47,6	0,9	100	931
Déficiência mentale	53,2	27,3	12,9	5,8	46,0	0,8	100	363
Aveugle	48,3	31,3	12,5	7,9	51,7	0,0	100	431
Sourd/muet	51,0	29,7	13,9	5,2	48,7	0,3	100	310
Autres	52,9	31,6	11,3	4,2	47,1	0,0	100	620
Centre-Nord								
Masculin								
Aucun handicap	61,4	26,0	8,5	3,5	38,0	0,6	100	156 682
Handicap membre	55,7	28,7	8,9	6,0	43,6	0,7	100	282
Handicap membre	61,9	23,9	8,2	4,7	36,8	1,2	100	961
Déficiência mentale	75,0	16,5	6,5	1,5	24,5	0,5	100	200
Aveugle	55,6	29,2	10,9	4,0	44,1	0,3	100	1 013
Sourd/muet	65,6	22,6	8,4	3,3	34,2	0,2	100	491
Autres	57,2	27,4	10,9	4,3	42,6	0,2	100	883
Féminin								
Aucun handicap	44,9	31,3	15,0	8,6	54,8	0,2	100	251 404
Handicap membre	44,9	31,3	12,6	11,2	55,1	0,0	100	214
Handicap membre	42,6	31,8	16,5	8,6	57,0	0,4	100	798
Déficiência mentale	47,1	23,4	18,5	10,1	52,0	0,9	100	427
Aveugle	30,7	29,2	23,4	15,7	68,2	1,1	100	548
Sourd/muet	42,9	27,3	16,0	13,5	56,7	0,3	100	319
Autres	38,6	31,6	19,4	9,8	60,8	0,6	100	510
Centre-Ouest								
Masculin								
Aucun handicap	59,6	23,7	9,1	5,4	38,3	2,2	100	138 451
Handicap membre	58,2	23,3	10,9	6,5	40,7	1,1	100	275
Handicap membre	59,6	23,1	8,5	6,4	38,1	2,3	100	1 072
Déficiência mentale	67,9	21,8	5,5	3,6	30,8	1,3	100	308
Aveugle	50,8	26,4	13,6	8,4	48,4	0,7	100	954
Sourd/muet	61,2	21,8	11,5	3,9	37,3	1,6	100	381
Autres	52,3	27,7	11,7	6,8	46,3	1,5	100	1 561
Féminin								
Aucun handicap	42,5	28,0	15,6	13,4	56,9	0,5	100	238 555
Handicap membre	41,6	23,3	19,3	14,9	57,4	1,0	100	202
Handicap membre	37,4	25,0	18,4	18,3	61,8	0,8	100	868
Déficiência mentale	41,7	26,1	17,9	12,3	56,4	1,9	100	463
Aveugle	35,1	25,7	19,3	19,8	64,7	0,2	100	405
Sourd/muet	30,5	29,9	17,7	21,5	69,1	0,3	100	311
Autres	37,6	30,3	17,7	13,6	61,7	0,7	100	992

Tableau A.22: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Nature du handicap handicap	Monogame	2 fem	3fem	4 fem ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Centre-Sud								
Masculin								
Aucun handicap	67,2	22,7	6,4	2,6	31,7	1,1	100	86 043
Handicap membre	61,9	26,5	6,8	4,1	37,4	0,7	100	147
Handicap membre	66,0	21,7	7,5	3,4	32,6	1,3	100	745
Déficience mentale	74,8	21,4	2,3	0,0	23,7	1,5	100	131
Aveugle	68,1	21,4	7,2	2,9	31,5	0,4	100	753
Sourd/muet	72,7	19,5	3,6	1,8	25,0	2,3	100	220
Autres	59,8	25,0	8,0	6,0	39,0	1,2	100	684
Féminin								
Aucun handicap	51,9	29,2	12,0	6,7	47,9	0,3	100	127 975
Handicap membre	52,6	30,9	10,3	6,2	47,4	0,0	100	97
Handicap membre	47,4	30,9	12,6	8,5	52,0	0,7	100	589
Déficience mentale	40,5	35,1	16,9	6,4	58,4	1,0	100	296
Aveugle	44,2	25,5	13,1	16,7	55,4	0,4	100	251
Sourd/muet	57,2	23,9	11,3	7,5	42,8	0,0	100	159
Autres	45,2	28,3	14,8	11,4	54,6	0,2	100	438
Est								
Masculin								
Aucun handicap	67,6	25,2	5,2	1,4	31,8	0,7	100	175 058
Handicap membre	63,8	28,2	6,2	1,1	35,6	0,6	100	177
Handicap membre	73,1	18,9	5,5	0,6	25,1	1,9	100	798
Déficience mentale	75,8	17,6	5,2	0,0	22,9	1,3	100	153
Aveugle	69,0	24,2	5,0	1,2	30,4	0,5	100	578
Sourd/muet	81,0	14,8	3,5	0,0	18,4	0,6	100	310
Autres	65,8	26,9	5,0	1,6	33,5	0,7	100	837
Féminin								
Aucun handicap	53,0	33,5	10,1	3,3	46,8	0,2	100	243 622
Handicap membre	53,5	34,7	11,1	0,7	46,5	0,0	100	144
Handicap membre	56,9	28,8	8,6	4,4	41,8	1,3	100	524
Déficience mentale	62,0	27,4	5,8	2,9	36,1	1,9	100	208
Aveugle	55,4	31,5	8,7	2,7	42,9	1,6	100	184
Sourd/muet	58,8	25,7	10,7	4,3	40,6	0,5	100	187
Autres	48,3	34,8	12,8	3,7	51,3	0,4	100	569
Hauts-Bassins								
Masculin								
Aucun handicap	72,2	20,6	4,6	1,2	26,4	1,4	100	213 602
Handicap membre	68,8	20,6	6,9	2,1	29,6	1,6	100	189
Handicap membre	75,3	17,9	4,0	1,9	23,8	0,9	100	882
Déficience mentale	72,6	21,4	3,4	2,6	27,4	0,0	100	117
Aveugle	70,4	21,8	5,8	1,4	29,0	0,6	100	513
Sourd/muet	85,2	10,6	2,1	0,4	13,1	1,7	100	236
Autres	70,9	19,5	6,4	2,0	27,9	1,2	100	502
Féminin								
Aucun handicap	60,2	27,7	8,8	2,8	39,3	0,5	100	283 020
Handicap membre	68,0	23,4	4,7	2,3	30,5	1,6	100	128
Handicap membre	61,9	25,9	8,0	2,2	36,1	2,0	100	637
Déficience mentale	60,8	27,1	7,2	3,3	37,6	1,7	100	181
Aveugle	60,7	26,5	8,7	4,1	39,3	0,0	100	196
Sourd/muet	69,5	18,4	9,2	2,9	30,5	0,0	100	174
Autres	59,4	26,4	11,1	3,1	40,6	0,0	100	261

Tableau A.22: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Nature du handicap	Monogame	2 fem.	3fem.	4 fem. ou plus	Polygame	Union libre	Total	Effectif
Nord								
Masculin								
Aucun handicap	62,1	28,0	7,1	2,2	37,3	0,6	100	151 056
Handicap membre	60,5	29,4	7,1	1,7	38,2	1,3	100	238
Handicap membre inférieur	62,5	28,0	6,3	2,8	37,1	0,4	100	979
Déficiência mentale	81,3	11,9	1,2	3,6	16,7	2,0	100	252
Aveugle	56,8	28,9	11,0	3,0	42,9	0,3	100	1 000
Sourd/muet	72,0	18,9	6,3	2,6	27,8	0,2	100	461
Autres	55,5	30,8	9,7	3,8	44,3	0,2	100	1 227
Féminin								
Aucun handicap	46,5	35,1	12,9	5,2	53,3	0,2	100	239 997
Handicap membre	48,8	25,3	18,0	6,9	50,2	0,9	100	217
Handicap membre inférieur	45,0	32,9	13,7	8,2	54,8	0,2	100	803
Déficiência mentale	48,5	31,6	14,0	5,6	51,2	0,2	100	408
Aveugle	43,6	29,3	21,0	6,1	56,4	0,0	100	443
Sourd/muet	55,1	29,4	8,9	5,9	44,2	0,7	100	303
Autres	44,0	34,6	13,4	8,0	56,0	0,0	100	688
Plateau Central								
Masculin								
Aucun handicap	61,7	25,7	8,3	3,2	37,2	1,0	100	88 794
Handicap membre	56,6	29,1	7,1	5,5	41,8	1,6	100	182
Handicap membre inférieur	63,9	23,2	8,4	3,5	35,0	1,1	100	742
Déficiência mentale	71,6	21,0	3,7	1,9	26,5	1,9	100	162
Aveugle	52,1	32,7	10,8	3,0	46,5	1,4	100	722
Sourd/muet	64,9	24,1	9,0	1,3	34,4	0,7	100	299
Autres	57,4	28,1	10,3	3,3	41,7	0,9	100	580
Féminin								
Aucun handicap	45,4	31,6	14,7	7,9	54,1	0,4	100	143 647
Handicap membre	35,6	34,2	22,6	6,8	63,7	0,7	100	146
Handicap membre inférieur	40,7	33,3	15,2	10,5	59,0	0,3	100	610
Déficiência mentale	37,1	33,8	18,3	10,4	62,4	0,5	100	367
Aveugle	32,2	29,1	19,9	17,8	66,8	1,0	100	292
Sourd/muet	36,4	36,4	17,5	9,2	63,1	0,5	100	217
Autres	42,6	34,3	17,2	5,6	57,1	0,3	100	338
Sahel								
Masculin								
Aucun handicap	82,4	15,1	1,9	0,5	17,5	0,1	100	164 655
Handicap membre	89,0	8,2	0,0	2,7	11,0	0,0	100	146
Handicap membre inférieur	82,8	14,2	2,4	0,6	17,2	0,0	100	501
Déficiência mentale	88,1	10,2	0,8	0,0	11,0	0,8	100	118
Aveugle	85,8	12,3	1,1	0,9	14,2	0,0	100	555
Sourd/muet	88,4	8,9	2,1	0,0	11,0	0,7	100	292
Autres	82,5	15,6	1,7	0,2	17,5	0,0	100	473
Féminin								
Aucun handicap	73,2	21,8	3,9	1,0	26,7	0,1	100	199 844
Handicap membre	73,9	17,0	3,4	5,7	26,1	0,0	100	88
Handicap membre inférieur	71,4	22,2	3,6	2,4	28,2	0,4	100	248
Déficiência mentale	59,4	33,3	4,2	2,1	39,6	1,0	100	96
Aveugle	74,2	18,9	3,0	3,8	25,8	0,0	100	132
Sourd/muet	77,9	19,5	0,9	1,8	22,1	0,0	100	113
Autres	68,8	20,5	9,8	1,0	31,2	0,0	100	205

Tableau A.22: Répartition de la population de 12 ans et plus par nature du handicap selon le régime matrimonial, la région de résidence et le sexe (suite)

Nature du handicap	Monogame	2 fem.	3fem.	4 fem. ou +	Polygame	Union libre	Total	Effectif
	Sud-Ouest							
	Masculin							
Aucun handicap	69,6	21,1	4,8	1,5	27,4	3,0	100	80 903
Handicap membre supérieur	69,7	22,1	5,7	1,6	29,5	0,8	100	122
Handicap membre inférieur	74,8	14,1	5,7	1,4	21,1	4,1	100	583
Déficiência mentale	85,0	10,0	3,0	0,0	13,0	2,0	100	100
Aveugle	76,1	18,0	3,4	1,0	22,4	1,5	100	594
Sourd/muet	80,0	13,3	1,3	1,3	16,0	4,0	100	150
Autres	69,4	22,4	5,2	0,9	28,5	2,2	100	558
	Féminin							
Aucun handicap	56,0	28,8	9,5	3,9	42,1	1,9	100	114 533
Handicap membre supérieur	50,8	27,0	13,5	4,8	45,2	4,0	100	126
Handicap membre inférieur	54,2	26,8	10,5	4,5	41,8	4,0	100	354
Déficiência mentale	53,4	27,4	9,6	5,5	42,5	4,1	100	73
Aveugle	49,2	32,0	10,7	6,1	48,8	2,0	100	244
Sourd/muet	46,6	33,8	8,3	5,3	47,4	6,0	100	133
Autres	55,1	29,3	9,5	3,4	42,2	2,7	100	263

1 – PERSONNEL PERMANENT DU RGPH**DIRECTION DU RGPH**

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUATTARA Bamory	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
KANO Hamissou	Directeur Technique du Recensement
KONSEIGA Assita	Secrétaire du RGPH
KAM Bakary	Chauffeur du RGPH

ZANOUE Benjamin

Conseiller Technique Principal du RGPH

COMITE D'APPUI TECHNIQUE DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DES FINANCES ET DE LA GESTION DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL	OUEDRAOGO P. Eric	ZOURE Abdoulaye PARE Lydie
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	TIENDREBEOGO Adama	BONKOUNGOU Zakaliyat GOUEM W. Maria Sidonie SOMDA Rogatien TOE/FORO Antoinette BAYALA/ARISTE Laure L.
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari	RIPAMA Toubou OUEDRAOGO S. David HARO Aguima OUEDRAOGO Ambroise SAWADOGO Marcel KABORE Mahamoudou OUEDRAOGO Moussa YOUGBARE S. P. Eric

DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	SANOU Zacharie	FYATO Martine ILBOUDO Abdoul Karim GUISSE Kassim SOME D. Alex
DIVISION DE L'ANALYSE- SYNTHESE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	OUEDRAOGO Flore G. LOUGUE Siaka BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION- REPROGRAPHIE- DIFFUSION	KONCOBO Augustin	LOMPO Firmin SAWADOGO Paul SOME Lanko

2 – LISTE DES PERSONNES AYANT ELABORE LES PLANS D'ANALYSE PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
1	Evaluation de la qualité des données	- TIENDREBEOGO Adama - KANO Hamissou - ZAN Lonkila Moussa
2	Etat et structures de la population	- RIPAMA Toubou - SANGLI Gabriel - KABORE Joanis - OUEDRAOGO Mathieu
3	Etat matrimonial et Nuptialité	- ZOURKALEINI Younoussi - GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	- KOBIANE Jean François - COMPAORE Pamoussa - WAYACK Madeleine
5	Caractéristiques économiques de la population	- YAGO Namaro - NAMALGUE Hubert
6	Natalité –Fécondité	- DAKUYO Louis Marie - SOMDA Rogatien - OUEDRAOGO Flore G. - BADOLO Hermann
7	Mortalité	- BAYA Banza - BONKOUNGOU Zakaliyat - ZIDA/BANGRE Hélène - TINGUERI Rose K.

N°	THEME D'ANALYSE	NOM ET PRENOMS
8	Migration	- DABIRE Bonayi - LOUGUE Siaka - KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	- OUATTARA Ardjouma - SOME Lanko
10	Ménages et habitation	- SAGNON L. Célestin - BADO Aristide - SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	- CONGO Zacharie - BAHAN Dalomi - SORY Ibrahima
12	Situation socio-économique des femmes	- VOKOUMA K. Jocelyne - KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	- KABORE Joannis - TOUGMA J. Gabriel - BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	- SAWADOGO Ram Christophe - ZONGO Issa - BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	- OUOBA Pagari - KONE Michel - OUEDRAOGO Habibou
16	Projections démographiques	- LANKOANDE Malick -TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

3 – LISTE DES ANALYSTES PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	ANALYSTE PRINCIPAL	ANALYSTE ASSOCIE
1	Evaluation de la qualité des données	CONGO Zakari	TIENDREBEOGO Adama KANO Hamissou
2	Etat et structures de la population	OUEDRAOGO Mathieu	RIPAMA Toubou
3	Etat matrimonial et Nuptialité	ZOURKALEINI Younoussi	GOUEM W. Maria Sidonie
4	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean François	BOUGMA Moussa
5	Caractéristiques économiques de la population	COMPAORE Georges	BADO Aristide NAMALGUE Hubert
6	Natalité Fécondité	DAKUYO Louis Marie	SOMDA Rogatien OUEDRAOGO Flore G.
7	Mortalité	BAYA Banza	BONKOUNGOU Zakaliyat ZIDA/BANGRE Hélène
8	Migration	DABIRE Bonayi	LOUGUE Siaka KONE Hamidou
9	Croissance urbaine	OUATTARA Ardjouma	SOME Lanko
10	Ménage et habitation	SAGNON L. Célestin	SAWADOGO Paul
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	SIE Antoine	BAHAN Dalomi
12	Situation socio-économique des femmes	VOKOUMA K. Jocelyne	KABORE Mahamoudou
13	Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap	ZONGO Mahamadou	TOUGMA J. Gabriel BOLY Dramane
14	Situation socio-économique des personnes âgées	SAWADOGO R Christophe	ZONGO Issa BAYALA/ARISTE Laure L.
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	KABORE Samuel	OUBA Pagari KONE Michel
16	Projections démographiques	LANKOANDE Malick	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith

4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°	NOM ET PRENOMS
1	OUEDRAOGO Dieudonné
2	GUENGANT Jean Pierre
3	OUEDRAOGO Marie Michelle

5 – LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE

N°	NOM ET PRENOMS
1	BAKYONO Anne Marie
2	ILBOUDO François

6 – LISTE DES ANALYSTES DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	REGION/COMMUNE	ANALYSTE
1	Boucle du Mouhoun	ZAN Lonkila Moussa, LOUGUE Siaka
2	Cascades	ZIDA Y. Nazaire, ZOMA Lamoussa, LOYE Alexis, TINGUERI Rose
3	Centre	ZIDA Y. Nazaire
4	Centre-Est	LOYE Alexis, GOUEM W. M. Sidonie
5	Centre-Nord	ZONGO Issa, BADO Aristide
6	Centre-Ouest	KABORE Mahamoudou, OUEDRAOGO Flore G.
7	Centre-Sud	BOUGMA Moussa, BONKOUNGOU Zakaliyat
8	Est	BAHAN Dalomi
9	Hauts Bassins	BADOLO Hermann
10	Nord	RIPAMA Toubou, SAWADOGO Paul
11	Plateau Central	ZOMA Lamoussa
12	Sahel	BOLY Dramane
13	Sud-Ouest	SOME Lanko, SOMDA Rogatien
14	Commune de Ouagadougou	BAYALA/ARISTE Laure Leila
15	Commune de Bobo-Dioulasso	ZIDA/BANGRE Hélène

7 – LISTE DU PERSONNEL INTERNATIONAL AYANT EFFECTUE DES MISSIONS D'APPUI

NOM ET PRENOMS	FONCTION
LAMLENN Samson	Conseiller Régional de l'UNFPA à Dakar
HIE Jean Marc	Conseiller Régional de l'UNFPA/CST AA
MFOULOU Raphaël	Conseiller Technique Principal du RGPH du Cameroun
NGWE Emmanuel	Conseiller Technique Principal du RGPH du Burundi
DACKAM N. Richard	Représentant UNFPA du Congo
NOUETANGNI Samuel	Enseignant à l'IFORD
MOUSSAVOU Noël	Démographe au Gabon
VODOUNOU Cosme	Directeur Général INSAE Bénin
BOCOUM Oumar	Conseiller Régional de l'UNFPA à la retraite